
3 1761 05970276 1



L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DANS L'OUEST CANADIEN
Du Lac Supérieur au Pacifique
(1659-1905)

PAR LE

R. P. A.-G. MORICE, O.M.I.

Licencié ès lettres et Lauréat de la Société de Géographie de Paris ; Membre de la Société Historique et Scientifique du Manitoba ; de la Société Historique de Saint-Boniface ; de l'Association artistique, historique et scientifique de Vancouver ; de la Société d'Histoire naturelle de la Colombie Britannique ; de la Société de philologie de Paris ; de l'Association anthropologique d'Amérique ; de l'Institut Canadien de Toronto ; des Sociétés de Géographie de Neufchâtel (Suisse) et de Québec, et du Comité ethnologique de l'Association britannique pour l'Avancement des Sciences

Auteur de

History of the Northern Interior of British Columbia
Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest
Aux Sources de l'Histoire manitobaine ; Au Pays de l'Ours Noir
Notes on the Western Dénés ; The Great Déné Race
Minor Essays, etc., etc.

AVEC DE NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

VOL. II

WINNIPEG
CHEZ L'AUTEUR
West Canada Pub. Co.

MONTRÉAL
GRANGER FRÈRES
43, rue Notre-Dame O.

1912

Typ. Laflamme & Proulx, Québec

L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DANS L'OUEST CANADIEN

LIVRE IV
CONTRE L'HÉRÉSIE

CHAPITRE I

LE LOUP DANS LA BERGERIE

1858-1859

La promotion de Mgr Grandin venait à point, et la même remarque s'applique avec au moins autant de force à l'arrivée des nombreux ouvriers évangéliques que nous avons mise au crédit de 1857. De fait, cette affluence inaccoutumée d'Oblats dans l'Ouest paraissait comme ayant été préordonnée de Dieu, qui voulait par là mettre son représentant sur les bords de la Rouge en position de faire face avec succès à une tempête qui se préparait sournoisement dans la partie la plus éloignée de son immense diocèse.

En 1858, un événement s'était produit qui surprit tout le monde et rendit les services de chaque nouveau venu proportionnément précieux. Tout d'un coup on apprit qu'un archidiacre de l'Eglise d'Angleterre, le Rév. James Hunter, s'en allait dans le Grand-Nord faire du prosélytisme parmi les Indiens au profit de sa secte. Il passa par les missions catholiques de l'Ile-à-la-Crosse, d'Athabaska et du Grand lac des Esclaves, et se rendit jusqu'au fort Simpson, au cœur même du district de Mackenzie. Anderson avait maintenant sa revanche pour l'humiliation que lui avait infligée le jeune évêque de Saint-Boniface.

Il suffit de connaître l'officier de traite de ce poste et le ministre qui se fit son instrument pour se convaincre que le premier n'avait d'autre mobile au cours de la transaction dont le résultat fut la démarche si inattendue du dernier. D'ailleurs le zèle pour le salut des âmes ne pouvait guère avoir été le motif de Hunter. Tout d'abord, il n'avait promis ses services que pour l'espace d'un an. Ensuite, un protestant éminent ne pouvait s'empêcher de remarquer à Mgr Taché :

— Je ne comprends pas cela. Cet homme n'a aucun zèle ; sa démarche ne peut être considérée que comme un indice d'opposition à vos plans [1].

Quoi qu'il en soit, le danger était patent : il était urgent de l'amoindrir dans la mesure du possible.

1. *Vingt Années de Missions*, p. 104, où l'auteur cite son interlocuteur en anglais, évidemment pour donner à entendre qu'il reproduit sa déclaration mot pour mot.

Dans ce but, plusieurs changements dans le personnel des Oblats devinrent nécessaires. Le P. Clut avait déjà été envoyé au lac Athabaska, où il avait pris la place du P. Grollier, auquel on confiait maintenant le soin de la mission de Saint-Joseph, sur le Grand lac des Esclaves, avec le P. Eynard et le F. Perréard comme assistants.

Physiquement parlant, le P. Grollier était petit, poli comme un Français qu'il était, et gêné comme un homme qui sait que, tout en étant au pays de l'ennemi, il manquait malheureusement de familiarité avec sa langue. Mais le petit Français était dévoré de zèle et ne manquait pas d'audace. Il se mesura hardiment avec le majestueux archidiacre dans le camp même de ses adversaires. Pour cela, il descendit au fort Simpson, et comme résultat de ses efforts dans l'intérêt de la vérité, il eut la consolation de voir presque tous les sauvages se ranger de son côté et profiter de ses instructions journalières, malgré l'opposition du bourgeois et de ses commis.

Il mit ce poste sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus; mais, malheureusement pour la persévérance de ses catéchumènes, le manque de logis le força à retourner à sa mission du Grand lac des Esclaves.

A Saint-Boniface, encore d'autres ouvriers arrivaient de France et d'Irlande. C'étaient les PP. Mestre et Moulin, avec le F. Cunningham. Un peu plus tard, c'est-à-dire vers la fin d'octobre 1858, six sœurs grises arrivaient aussi, sous la conduite de

leur provinciale, la Mère Valade, la fondatrice du couvent de Saint-Boniface même qui s'était, quelque temps auparavant, rendue au Canada pour affaires. Ces nouvelles recrues étaient un précieux appoint qui allait singulièrement faciliter les fondations projetées pour le nord et le Nord-Ouest.

Puis, dans le but de devancer le ministre sur les plages lointaines qu'il avait choisies comme théâtre de ses opérations, Mgr Grandin s'était armé de raquettes l'hiver qui précéda sa consécration, c'est-à-dire en mars 1859, et avait visité les Indiens du fort Rae qui n'avaient point encore été évangélisés. Il confia cette localité aux soins du grand ennemi de la révolte contre l'autorité légitime, l'archange saint Michel [2].

En septembre de la même année [3], le P. Faraud quitta également son ermitage du lac Athabaska pour les grandes prairies immédiatement à l'est des montagnes Rocheuses, où il voulait rencontrer les Indiens Castors de la rivière la Paix, déjà visités par M. Bourassa. L'objectif de son voyage était le fort Dunvégan, sur ce cours d'eau, qu'il pensait atteindre dans une quinzaine de jours. Mais, par suite d'une série de contretemps, d'accidents et de conditions atmosphériques telles que ses compagnons ne purent s'empêcher de lui demander de

2. Ce poste fut bien gardé. En 1865, une mission protestante y fut établie qui dut être abandonnée à cause de la fidélité des Indiens à l'enseignement de leur premier apôtre.

3. Mgr Taché dit 1858 (*Vingt Années de Missions*, p. 112). V. *Dix-huit Ans chez les Sauvages*, p. 212.

renoncer à son expédition, il n'était encore qu'à moitié chemin le 12 octobre. Quatre jours après, il se réveilla le matin couvert d'un pied de neige, et il était plus mort que vif lorsque, le 28 du même mois, il parut en face du fort Dunvégan.

Le missionnaire fut reçu par les Indiens avec de bruyantes démonstrations de joie; mais il ne tarda pas à constater que, sous ces marques extérieures de bonne volonté, se cachaient de sérieux obstacles à leur conversion. Une passion insurmontable pour les jeux de hasard, la sorcellerie et l'immoralité l'empêcha de faire un bien appréciable à ces sauvages qu'il était venu voir de si loin. Bien plus, lorsqu'il demanda de baptiser leurs enfants, sa requête fut refusée net, sous prétexte que, une fois admis dans le sein de l'Eglise et devenus grands, ils se trouveraient comme condamnés à mort en cas de maladie grave, puisqu'il ne leur serait pas permis d'avoir recours à leurs jongleries, pour eux la seule chance de se guérir en pareil cas.

A part des consolations que le P. Faraud goûta parmi les employés de la compagnie de la baie d'Hudson, une douzaine de conversions furent tout le fruit de sa pénible expédition.

Le retour au lac Athabaska s'effectua en face de difficultés toutes spéciales. L'hiver avec ses frimas et ses « poudreries » sévissait maintenant, et il était d'une telle sévérité que le prêtre ne put trouver aucun compagnon parmi les Indiens. Dans cette extrémité, deux jeunes Canadiens-français, nommés

respectivement Bertrand et Bourchet, se dévouèrent pour la tâche ingrate de le ramener chez lui. Le petit parti avait devant lui une marche à la raquette d'au moins vingt-cinq jours. Pourtant, telle était la disette qui régnait alors au fort Dunvégan, qu'il dut partir avec des provisions à peine suffisantes pour une semaine.

Le froid devint bientôt insupportable, et deux des chiens qui tiraient leur traîneau s'étant gelé les pattes, ils durent être abandonnés en chemin. Puis les courageux voyageurs furent victimes d'une famine qui menaçait d'avoir sous peu raison d'eux. Ils étaient encore à cinq journées de marche du fort Vermillon, qui se trouvait sur leur chemin, et il ne leur restait plus que quelques onces de pemmican. Dans cette position critique, Bertrand résolut généreusement d'aller chercher du secours au fort, pendant que les deux autres se traîneraient le mieux qu'ils pourraient, étant donné leur état d'extrême débilité, plutôt pour s'empêcher de geler vifs que de se rapprocher notablement du fort.

Bourchet devint bientôt trop faible pour avancer davantage. Il s'évanouissait constamment, et paraissait ne pouvoir vivre un jour de plus quand de l'aide vint du fort.

L'état de ses compagnons et de ses chiens, de véritables squelettes ambulants, força le missionnaire à rester cinq jours au fort Vermillon. Douze jours après, il était de retour à son humble foyer sur les bords du lac Athabaska.

Plus près du centre de la civilisation dans le Canada central, les fondations d'une nouvelle paroisse étaient jetées par les visites que le P. Lefloch faisait à un groupe de métis qui s'étaient établis à une localité appelée Pointe-de-Chênes. L'année 1859 vit ces humbles commencements de ce qui devait plus tard se développer en la florissante paroisse de Sainte-Anne des Chênes. Son nom religieux était dû à la nationalité de son premier pasteur, un Breton, et partant un dévot serviteur de sainte Anne.

Cependant l'abbé Gascon, ce jeune prêtre que Mgr Taché avait amené du Canada, sollicitait la faveur de s'agréger à la congrégation des Oblats. En conséquence, on lui fit commencer le 9 mars 1859 le noviciat quelque peu irrégulier auquel nous avons déjà fait allusion. Son premier stage fut à Saint-Norbert, sous la direction du pieux P. Lestanc. Mais le nouveau novice ne devait pas rester longtemps dans la solitude de cette place. En revenant du nord à l'expiration de son année d'efforts en faveur du protestantisme, l'archidiacre Hunter apportait au fort Garry une pétition par laquelle les officiers de traite du district du Mackenzie demandaient que les missionnaires catholiques fussent exclus de ce pays lointain. L'archidiacre était remplacé par un maître d'école de la Rivière-Rouge, un M. W.-W. Kirkby qui fut ordonné pour la circonstance et se montra ensuite un homme très actif et fertile en expédients. Les missionnaires de cette région s'étaient bercés de l'espoir que la déconfiture de M. Hunter serait

une bonne leçon pour ses coreligionnaires ; ils furent donc surpris de lui voir arriver un successeur.

D'autre part, grâce à l'intervention de Mgr Taché, au lieu de faire droit à la pétition des traiteurs, la Compagnie permit à l'un des prêtres catholiques de passer l'hiver à l'un de ses postes de l'Extrême-Nord. En sorte qu'un individu qui avait formellement demandé l'expulsion des missionnaires catholiques de son district fut condamné à en loger un sous son propre toit.

Signature du P. Grollier

Ce missionnaire était l'intrépide P. Grollier. Il quitta le fort Résolution, visita sa succursale du Sacré-Cœur au fort Simpson, et descendit le fleuve géant des grands steppes du nord jusqu'au fort Norman, qu'il mit sous le patronage de sainte Thérèse. Continuant son chemin, il s'enfonça encore plus avant dans le nord, et atteignit le fort Good Hope, juste sous le cercle arctique [4], où il passa l'hiver de 1859-60. Ce fut là l'origine de la fameuse

4. Le fort Good Hope actuel se trouve un peu en-deçà du cercle arctique. Son premier emplacement était plus bas, c'est-à-dire plus au nord.

mission de N.-D. de Bonne Espérance, d'où Grollier devait plus tard dire un suprême adieu au théâtre de ses trop courts travaux pour aller jouir de la récompense promise au bon serviteur.

En attendant, par l'intermédiaire de ce prêtre dévoué, la bonne nouvelle était portée à plus de deux mille milles de Saint-Boniface. La prédiction du prophète royal, « leurs paroles [ont atteint] les extrémités de la terre [5] », était en bonne voie de se réaliser en ce qui concerne l'Amérique.

Mais le déplacement du supérieur de la mission Saint-Joseph avait créé un vide au Grand lac des Esclaves. Pour le combler, le P. novice Gascon y fut envoyé. Là il se trouva sous la direction religieuse du P. Eynard. Le P. Végreville avait alors la charge de l'Ile-à-la-Crosse, tandis que le P. Rémas se trouvait temporairement à Saint-Boniface, d'où il repartit le 3 août 1859 avec trois religieuses qui devaient être le noyau d'une nouvelle communauté dans l'Extrême-Ouest, c'est-à-dire à sa propre mission du lac Sainte-Anne. Ces religieuses étaient les sœurs Emery, Lamy et Alphonse. Après un voyage qui se fit remarquer par un grand nombre des difficultés propres au pays, embarras qui avaient pour cause une saison très maussade, non moins que les fatigues inhérentes à pareilles pérégrinations, le parti arriva à Sainte-Anne le 24 septembre 1859.

Un peu moins d'un mois avant la venue de ces

5. Psalm, XVIII, 5.

courageuses femmes, les confrères du P. Rémas avaient salué un nouveau venu d'une tout autre espèce : nous voulons dire le comte de Southesk, dont nous avons déjà cité l'appréciation sur le costume des sœurs ainsi que sur leurs mérites comme institutrices. Le noble Anglais ne fut pas moins frappé de ce qu'il vit dans cette lointaine mission. Visiteur désintéressé et honnête homme, en dépit de violents préjugés anti-catholiques dus à son éducation, il ne put s'empêcher de comparer la personne et l'œuvre des prêtres de Sainte-Anne avec ce qu'il avait vu aux stations protestantes. Il écrit à ce propos :

« A notre arrivée à Sainte-Anne, nous nous rendîmes à la mission, où nous fûmes très cordialement reçus. Eûmes le plaisir de dîner avec les PP. Lacome [6] et Le Frain — personnes agréables et parfaits gentilshommes. Quel avantage Rome a sous ce rapport ! Les protestants envoient constamment à leurs missions des gens vulgaires et mal élevés, tandis que Rome envoie des messieurs de bonnes manières et très cultivés. Et puis comme elle excelle dans sa manière de capter l'esprit indien ! Par exemple, chaque indigène qui se fait enrôler dans la société de tempérance reçoit une belle médaille [7] d'argent à porter. Cela touche son orgueil et sa vanité, et est bien plus effectif que de simples exhortations arides.

6. *I. e.* Lacombe.

7. Le texte du comte anglais porte " model ", évidemment une coquille pour " medal ".

« Sur l'invitation pressante de mes hôtes, je passai la nuit à leur résidence. Tout y est merveilleusement propre et florissant. C'est une véritable oasis dans le désert. Les vaches sont grasses et belles; les chevaux de même, les chiens et jusqu'aux chats de même. Un jardin bien arrangé et bien tenu est embelli d'une multitude de fleurs, dont quelques-unes sont les fleurs les plus communes des bois et des prairies, améliorées jusqu'à la perfection par les soins et le travail. La maison est d'une propreté exquise, et les repas sont servis comme dans la salle à manger d'un gentilhomme [8]. »

Le noble voyageur parle alors de la pièce de résistance de ces repas: des fruits sauvages qu'il dut apprécier d'autant plus que son propre itinéraire l'avait forcé d'user surtout de ces régals en boîte que les faibles ressources des missionnaires leur interdisaient. S'il était resté longtemps avec eux, ou s'il leur était arrivé à une autre saison, il se serait vite aperçu de leur pauvreté, bien que, en raison de sa situation dans la zone favorable à la culture des céréales et à l'élevage des bestiaux, leur mission fut alors beaucoup plus prospère que la plus favorisée de celles du nord. De fait, aucune comparaison ne pouvait s'établir entre elle et les postes plus septentrionaux.

8. *Saskatchewan and the Rocky Mountains,* pp. 167-68.

CHAPITRE II

—

« JUSQU'AUX EXTRÉMITÉS DE LA TERRE »

1860

Le degré de pauvreté commun à toutes les missions du nord était vraiment extraordinaire. Même la farine était alors, et resta longtemps après, un véritable luxe dans ces différents postes, et beaucoup de missionnaires passèrent des années entières sans goûter au pain. Si maintenant nous considérons que la très grande majorité — de fait, à peu près la totalité — de ces hommes dévoués venaient de France, où le pain entre dans le menu quotidien pour une proportion infiniment plus grande qu'en Amérique, nous comprendrons encore mieux l'intensité de leurs privations.

En général, deux sacs de farine, chacun de cinquante livres anglaises (à peu près vingt kilogrammes), étaient annuellement alloués à chaque mission. L'un était pour les prêtres eux-mêmes, et l'autre allait à leur serviteur et à sa famille. Il ne faut pas oublier que les missionnaires étaient généralement deux, quelquefois trois, dans un poste, vu que chacun d'eux avait le soin, ou bien de la mission elle-même, ou bien d'un nombre déterminé de suc-

cursales aux alentours. Quelques sacs de pemmican, vieux, coriace et plus ou moins rance, étaient ajoutés à cette maigre pitance, et, malgré les travaux manuels exténuants auxquels les pères se livraient lorsqu'ils bâtissaient leur mission, leur église ou quelque dépendance, ou lorsqu'ils cheminaient péniblement sur plusieurs pieds de neige, ils devaient compter surtout sur les habitants des lacs pour leur alimentation quotidienne.

Ce poisson était pris chaque année en très grande quantité, et servait au soutien des missionnaires et de leurs chiens de traîne. Après qu'on l'avait éventré et étendu au moyen de broches de bois passées dans la chair d'un côté à l'autre, on le laissait sècher, suspendu par la queue à des échafaudages composés de minces perches. Comme résultat de ce traitement, il perdait toute la saveur qu'il aurait pu avoir naturellement, quand avec le temps l'odeur infecte qui s'en dégageait et l'*animation* dont il devenait le siège ne le rendaient pas absolument repoussant à tout autre qu'à un estomac affamé par un long jeûne forcé.

La famine était une condition avec laquelle tous les missionnaires étaient familiers. Ils en riaient le plus souvent, et avaient l'habitude de remplacer un repas manqué par un nœud à la ceinture, comme ils disaient dans leur langage pittoresque, pour imposer silence aux réclamations de la nature.

Si maintenant nous ajoutons à ces privations les fatigues et les mille désagréments propres à de longs

voyages à pied, ou, ce qui est encore pire, à la raquette — immense chaussure de bois et de lanières tressées, dont l'inénarrable agonie, surtout pour les commençants, doit se sentir pour se comprendre — on verra sans difficulté pourquoi un publiciste crut pouvoir écrire : « Il est aujourd'hui bien connu de tous les ordres religieux que, sans en excepter celles de la Chine, de la Corée et du Japon, les missions de l'Athabaska-Mackenzie sont les plus dures et les plus pénibles du monde entier [1]. » L'à-propos de cette remarque deviendra encore plus évident si nous considérons l'extrême sévérité d'un climat qui, dans certaines zones, laisse neuf mois de l'année à un hiver sibérien.

Telles étaient les jouissances auxquelles aspiraient les membres d'une caravane qui, le 9 juillet 1860, fit son apparition dans l'humble village de Saint-Norbert. Elle était conduite par Mgr Grandin, qui n'avait pu revenir plus tôt à cause d'une maladie qu'il avait faite par suite des chocs subis par sa nature sensible à l'occasion de sa consécration épiscopale et des fêtes qui l'avaient accompagnée. Avec lui étaient les PP. Séguin, Caer et Gasté ; le F. Boisramé ; M. Oram, le converti de Montréal déjà mentionné ; trois religieuses et deux assistantes sans vœux. Un autre membre de la troupe apostolique lorsqu'elle avait quitté la France était l'abbé Emile-J.-M. Grouard [2], qui avait été laissé à Québec, où

1. Le juge Prendergast, dans *Le Manitoba,* 28 juin 1894.

2. Plus tard vicaire apostolique de l'Athabaska. Il est à remarquer

il devait terminer ses études. Un des nouveaux prêtres, l'abbé Alphonse Gasté, appartenait encore au clergé séculier. On le stationna à Saint-Norbert, où il prit la place laissée vacante par le P. Gascon, en vue d'entrer dans la congrégation à laquelle appartenaient tous les missionnaires chez les Indiens du Nord-Ouest.

Il faut avouer que c'était là un très précieux renfort. Aussi Mgr Taché crut-il devoir aller à sa rencontre jusqu'à Saint-Norbert. Il fit rester au village jusqu'au lendemain cette caravane d'hommes et de femmes de bonne volonté, qui jouirent alors de l'hospitalité du P. Lestanc, le curé de l'endroit.

Mgr Grandin ne fut pas plus tôt de retour à Saint-Boniface qu'il retomba malade. Néanmoins, après vingt jours de souffrances patiemment endurées, comme il ne guérissait point à l'évêché, il insista pour qu'on le laissât retourner à sa lointaine mission de l'Ile-à-la-Crosse. Malgré des protestations universelles, il se fit porter de son lit à la charrette qui devait le conduire au point où il allait s'embarquer pour le nord. L'épisode du faux Fils de Dieu avait fait une profonde impression sur son esprit: il avait tellement à cœur le bien de cette mission, qu'il lui tardait de s'assurer sur les lieux des suites de cette escapade.

Avec lui partirent le P. Séguin, le F. Boisramé et

que la plupart des évêques du nord, c'est-à-dire NN. SS. Taché, Faraud, Clut, Pascal et Grouard, arrivèrent en Amérique ou dans l'Ouest avant leur promotion au sacerdoce.

trois sœurs de charité. Ces voyageurs arrivèrent à destination le 4 octobre 1860. C'est donc à cette date que nous devons fixer la fondation du couvent de l'Ile-à-la-Crosse. Les noms des fondatrices sont également dignes de passer à la postérité: c'étaient les sœurs Agnès, Pépin et Boucher. Leur voyage avait été exceptionnellement pénible, et les soixante-sept jours qu'il dura à partir de Saint-Boniface furent une série à peine interrompue d'accidents, de difficultés et de misères de toutes sortes.

Il faut pourtant admettre que ces misères eurent un bon résultat: elles guérirent complètement Mgr Grandin.

L'année 1860 fut indubitablement une année de fondations. Une institution de caractère similaire, quoique de proportions plus humbles, s'ajouta alors aux couvents déjà établis à Saint-Boniface, Saint-François-Xavier, Saint-Norbert, Sainte-Anne et l'Ile-à-la-Crosse. Elle fut inaugurée le 20 septembre 1860, sur la rivière Rouge, à environ six milles en haut de Saint-Boniface, où un groupe de métis s'était formé depuis quelque temps [3]. Comme cette localité n'avait point de prêtre résident, Mgr Taché veilla lui-même sur ses besoins spirituels, et pendant longtemps alla dire la messe aux religieuses qu'il y avait stationnées.

3. Les premières sœurs de Saint-Vital furent les SS. L'Espérance, d'Youville et Connolly. La dernière était la fille métisse de Wm. C. Connolly, surintendant des postes de traite de la Nouvelle-Calédonie, contrée qui forme aujourd'hui la majeure partie de la Colombie Britannique. Lady Douglas, la femme du personnage qui peut être considéré comme le premier gouverneur de ce pays, était sa sœur.

Tels furent les commencements de Saint-Vital, petite colonie à laquelle l'évêque de Saint-Boniface donna le nom du patron de son coadjuteur.

Comme compensation à la joie causée par tant d'additions aux rangs de ses missionnaires et institutrices, Mgr Taché vit les trois frères des Ecoles chrétiennes qui avaient tenu quelque temps son collège s'en aller le 27 juillet de cette même année. Leur supérieur était un vieillard qui, découragé à la vue de difficultés tout ordinaires, avait obtenu son rappel et celui de ses compagnons. Ce départ força l'évêque à mettre le P. Lefloch à la tête du collège avec M. Oram comme professeur d'anglais.

L'abbé William-Henry Oram était originaire de New York, mais avait passé quelque temps à Montréal pour se préparer à sa réception dans l'Eglise catholique. Il fut ordonné prêtre à Saint-Boniface, où il ne resta que deux ans et retourna à New York dans le cours de 1862. Il avait la parole facile, en français tout aussi bien qu'en anglais, et, bien que ses études théologiques aient été nécessairement incomplètes, il rendit de grands services à son évêque et s'acquit l'estime universelle.

Quatre jours après l'arrivée à l'Ile-à-la-Crosse du parti de Mgr Grandin, deux autres Oblats, le P. Simonet et le F. Jean Glénat, étaient reçus à Saint-Boniface. Ainsi que tous les Oblats qui les avaient précédés au pays, à l'exception de Mgr Taché, ces nouveaux venus arrivaient du doux pays de France. Le dernier était expressément destiné au palais

épiscopal, et sa présence dans cet établissement devait décharger le prélat de ces soins domestiques auxquels il s'était jusque-là cru astreint. Sa générosité l'avait toujours porté à céder aux pauvres missions les frères qu'on lui avait précédemment envoyés.

Le F. Jean, comme on l'appelait communément, ne trouva point son nouveau maître chez lui. Taché était parti pour une tournée de visites des missions de l'Extrême-Ouest et de l'Ile-à-la-Crosse. A cette dernière place il surprit tout le monde le 30 octobre 1860. Son bon cœur prenait plaisir à visiter ses frères en religion et ses enfants du Grand-Nord. De plus, il voulait maintenant arrêter avec son coadjuteur certaines mesures nécessaires au bien-être spirituel des Indiens que la maladie de ce dernier lors de son passage à Saint-Boniface avait empêché de prendre en considération.

Il sentait plus que jamais la nécessité de s'organiser afin de pouvoir lutter avec quelque chance de succès contre les agissements du protestantisme. Les ministres ne faisaient, il est vrai, que commencer leurs opérations dans ce pays lointain; mais l'évêque catholique avait assez de sagacité pour prévoir une notable augmentation de leur nombre. Puis, quand on considère que presque tous les traiteurs en charge de forts fréquentés par les chasseurs indiens étaient des protestants actifs, de chauds partisans du ministre et de ses doctrines, il était facile de prédire un fiasco plus ou moins complet pour les

missions catholiques si des mesures énergiques n'étaient pas prises pour enrayer le mal.

D'un autre côté, les représentants de Mgr Taché faisaient des merveilles dans leurs champs d'action respectifs. Le P. Grollier, l'apôtre du cercle arctique, avait visité la mission Sainte-Thérèse, où il fut peiné d'apprendre que, avant son arrivée, l'ivraie avait été mêlée au bon grain. Comme il s'était attendu à recevoir dans sa solitude de Good Hope un confrère qui put partager ses travaux, il s'y était quelque peu attardé, avec le résultat qu'un grand nombre de sauvages qui s'étaient réunis expressément pour le voir au fort Norman, y avaient rencontré, non pas le Priant qu'ils voulaient, mais l'ex-magister de la Rivière-Rouge, qui leur assura que le prêtre français ne viendrait point et que. après tout, chacune des deux religions n'était qu'autant de formes différentes d'un seul et même culte. En conséquence, quinze avaient consenti à se laisser baptiser par le ministre, tandis que tous les autres refusèrent d'avoir rien à faire avec lui.

Le P. Grollier était un homme trop intransigeant pour être bien vu des protestants de la compagnie de la baie d'Hudson dans le nord. On lui refusa l'hospitalité au fort Norman, mais l'exhibition de la lettre du gouverneur lui ouvrit des portes qui fussent autrement restées hermétiquement fermées. Il resta deux mois à ce poste, et réintégra dans le giron de l'Eglise cinq des quinze protestants de M. Kirkby. Puis il partit pour le fort Simpson, qu'il atteignit

vers la mi-août, et répéta au profit des Indiens de cette place ce qu'il venait de faire pour ceux du fort Norman.

En même temps, le P. Eynard visitait la mission de la Grosse-Ile, ou du Saint Cœur de Marie, sur le Grand lac des Esclaves (août 1860). Puis il se dirigea vers le fort Rae, tandis que, pour obéir à ses ordres, son novice le P. Gascon, montant un tout petit canot d'écorce de bouleau, bravait cette mer intérieure et, malgré une pluie battante presque continuelle, descendait le Mackenzie jusqu'au fort Simpson, où il causa une agréable surprise au P. Grollier.

Le ministre protestant était sur le point de partir pour une excursion dans la direction du fort des Liards, sur la rivière du même nom. Comme Grollier avait rendu quelque service au bourgeois local, il en obtint un passage pour son confrère dans le bateau de la Compagnie qui était en partance pour ce poste. Ainsi le P. Gascon y parut le 4 septembre 1860, quelques jours avant le ministre, qui arriva juste à temps pour assister à la plantation d'une croix destinée à consacrer la priorité d'occupation des catholiques. Le missionnaire mit ce poste sous la protection du patron des voyageurs, l'archange saint Raphaël.

Cependant, le P. Grollier était de plus en plus en voie d'accomplir la prophétie du Psalmiste. Cette fois il descendit le Mackenzie jusqu'au fort situé, non loin de ses rives, sur la Peel ou Plumée, qui était



TRAITEUR ET ESQUIMAUX

alors le grand rendez-vous des Loucheux, la tribu dénée la plus septentrionale, où ils rencontraient les Esquimaux et en massacraient autant qu'ils pouvaient en surprendre [4].

Animé d'un saint zèle à la vue des représentants de cette nouvelle race, le missionnaire porta Loucheux et Esquimaux à se réconcilier solennellement et cimenta la foi qu'ils se jurèrent au moyen d'une cérémonie significative, à laquelle les chefs des deux nations prirent part le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre 1860).

Il fit plus. Cédant peut-être à l'impulsion d'un sentiment d'extraordinaire ferveur ressentie par sa nature méridionale à la pensée qu'il était le premier représentant du Christ parmi les habitants de l'extrémité du Nouveau-Monde, il se donna la consolation de régénérer dans les eaux du baptême quelques-uns des Esquimaux qu'il rencontra, puis retourna au fort Good Hope dans un esquif en peau de baleine.

Ainsi furent baptisés les premiers Esquimaux de l'Extrême-Nord.

Avec notre connaissance plus ample des caractéristiques de cette race, on peut, sans faire preuve d'un esprit de critique injustifiable, se demander aujourd'hui si les nouveaux chrétiens persévérèrent dans la foi de leur baptême et dans la pratique des

4. Au printemps de 1850, une bande de quatorze Loucheux massacra six esquimaux sans armes, après les avoir invités à une danse, et alors que chaque parti s'était donné les plus grands témoignages d'amitié. Il est vrai de dire que, à l'occasion, les Esquimaux ne manquaient pas de leur rendre la pareille.

devoirs à la connaissance desquels leurs parents furent initiés par le P. Grollier [5].

5. Par une lettre de Mgr Grandin nous apprenons qu'il ne baptisa que des enfants.

A l'exception du Groenland, où ils ont adopté la morale facile d'une secte protestante et les usages extérieurs de la vie chrétienne, les Esquimaux se sont jusqu'ici montrés réfractaires aux charmes du christianisme. Leurs mœurs sont des plus irrégulières et les notions théologiques de leurs ancêtres sont si ancrées dans leurs esprits qu'ils ont généralement refusé d'échanger les unes et les autres contre la morale si sévère et les dogmes si sublimes de la religion catholique.

CHAPITRE III

—

INCENDIE DE LA CATHÉDRALE

1860-1861

Il devenait de plus en plus évident que, même sans prendre en considération les plages glacées des Esquimaux, aucun évêque ne pouvait effectivement diriger de Saint-Boniface des postes si éloignés que ceux du Mackenzie, ou même les missions du Grand lac des Esclaves (c'est-à-dire de Saint-Joseph et de la Grosse-Ile). C'est pourquoi, après une retraite prêchée à l'Ile-à-la-Crosse par Mgr Taché, en présence de Mgr Grandin et de tous les pères, il fut résolu qu'on supplierait le Saint-Siège d'ériger en vicariat apostolique, avec le P. Faraud élevé à la dignité épiscopale comme premier titulaire, les immenses districts de l'Athabaska et du Mackenzie. On décida en outre non seulement de revisiter la mission Saint-Pierre, sur le lac Caribou, mais de la rendre permanente en y fixant deux prêtres [1].

Le P. Végreville fut nommé supérieur du nouveau poste, vers lequel il se dirigea le 28 octobre 1860. Le 1er décembre suivant, le P. Moulin partait pour le

1. On comprendra que la prudence, non moins que les dispositions de leur règle, exigeait que les Oblats fussent toujours deux, dans des postes si isolés du monde que l'était la nouvelle mission.

fort Carlton, où il porta les secours de la religion aux blancs, métis et Cris dont ce poste était la résidence ou le rendez-vous.

Quant à M[gr] Taché lui-même, il se rendit au lac la Biche, qu'il atteignit après des difficultés indescriptibles dues à la saison avancée qui rendait impraticables ou extrêmement difficiles tous les moyens de locomotion propres au pays : la glace des lacs n'était pas encore assez forte et la neige des bois n'était encore sillonnée d'aucun sentier battu. Après avoir administré la confirmation, il partit le 13 décembre 1860 pour retourner à ses quartiers généraux de Saint-Boniface.

Une longue marche à pied sur la neige molle lui donna un avant-goût des fatigues qui l'attendaient en chemin. Pourtant, le lendemain son compagnon le réveilla à une heure du matin, vu que c'était son intention de rattraper deux hommes qui étaient partis avant lui. Bien longues et ennuyeuses parurent les heures que le prélat chemina sur les plaines blanchies de l'Ouest canadien, où Borée et ses frimas régnaient maintenant sans conteste. A dix heures du matin, le voyageur fit halte avec son guide pour prendre une légère réfection et faire reposer les chiens qui traînaient son bagage.

Il n'y avait presque point de bois ; ce qui faisait paraître le feu de bivouac comme une dérision, un soi-disant foyer trop faible pour réchauffer les membres engourdis de l'évêque missionnaire. Fatigué et oppressé par le froid, l'envie de dormir et

le manque de nourriture, celui-ci ne pouvait s'empêcher de laisser sa pensée errer à l'aventure du côté de la civilisation. Malgré lui, elle franchissait les espaces et traversait les quinze cents milles qui le séparaient de ses foyers sur les bords de la Rouge. Là, du moins, pensait-il, s'il n'y a point de luxe, on trouvait le nécessaire. Dans l'humble palais attenant à sa cathédrale, il pourrait avoir assez de feu pour se dégeler et une couche convenable pour reposer ses membres endoloris.

Or, ce jour-là même et à l'heure précise où l'évêque errant cédait inconsciemment à ces écarts d'imagination bien pardonnables, le plus grand désastre qui eut encore frappé les missions de l'Ouest canadien le privait d'à peu près tout ce qu'il possédait dans ce Saint-Boniface après lequel il soupirait si ardemment. Chose plus remarquable encore, cette perte irréparable se produisait précisément par l'excès de l'élément qui manquait à son bivouac.

Tout étrange que cela puisse paraître, il y avait une relation intime entre le désastre auquel nous faisons allusion et l'ancienne mission de M. Belcourt à Pembina [2]. Le nouveau titulaire de ce poste, un jeune prêtre français du nom de Joseph Goiffon, revenait de Saint-Paul, Etats-Unis, où il était allé faire des emplettes pour lui-même et une église qu'il

2. M. Belcourt était retourné dans l'Est en 1859. Il y reçut d'abord la cure de Rustico, dans l'Ile du Prince Edouard, puis, en octobre 1865, celle de Sainte-Claire, au comté de Dorchester. Il mourut à Shédiac le 31 mai 1874. Une ville du Dakota septentrional et un bureau de poste du Manitoba sont nommés d'après lui.

bâtissait à Saint-Joseph, dans la même vallée, lorsque, voulant arriver le plus tôt possible chez lui, il laissa ses compagnons de voyage en arrière et prit les devants en toute hâte.

Il s'était procuré un beau cheval dans la cité américaine, alors assez modeste, et il s'imaginait pouvoir sans difficulté arriver à Pembina dans une journée, et de là se rendre à Saint-Joseph pour y dire la messe le dimanche suivant. Comme il n'était pas tout à fait sûr de son chemin, on lui avait fortement conseillé d'attendre le gros des voyageurs à la traverse d'une petite rivière, à quelque vingt-cinq milles de Pembina.

C'était le 2 novembre 1860.

Ces voyageurs étant passés sans être aperçus du prêtre, celui-ci dut se tenir toute la nuit blotti sous une touffe de saules, au milieu d'une pluie fine et pénétrante. En s'éveillant le lendemain matin, il se trouva sous une couche de six ou sept pouces de neige. Cette circonstance ne fit que le porter à hâter son départ et à accélérer sa marche, bien qu'il dut maintenant chevaucher la face contre un furieux vent du nord-ouest. Mais c'était trop pour son cheval, et, lorsque la nuit le recouvrit de son ombre, Goiffon était encore loin d'être arrivé à destination.

Le pauvre voyageur dut passer la nuit suivante en pleine prairie et au milieu de la tourmente. Pendant la nuit, le vent se fit moins violent, et finit même par faire place à un calme relatif et à un temps beau mais d'un froid intense. Quand il essaya

de se lever le lendemain, la première chose qui frappa ses regards fut son cheval mort de froid et de fatigue et maintenant gelé raide à quelques pas de lui. Quant au missionnaire lui-même, vêtu comme il était de simples habits d'été, sans couvre-chef ni mitaines, il avait les deux pieds gelés!

Trois jours et quatre nuits durant, Goiffon dut rester emprisonné dans la neige, maintenant durcie, sans pouvoir bouger, sans feu ni autre aliment que des tranches de viande crue qu'il découpait dans son cheval. Dans l'après-midi du 8 novembre, il fut délivré de sa position critique par deux Anglais compatissants, de bons Samaritains qui se nommaient le Rév. Samuel Pritchard et son neveu Hugh Pritchard, qui l'emmenèrent immédiatement à Pembina, où il fut charitablement hébergé et traité par un métis influent du nom de Joseph Rolette (ou Roulette).

Il resta plus d'un mois sous son toit hospitalier, et ce ne fut qu'à l'expiration de ce laps de temps qu'il se rendit compte de la gravité de son cas. Les chairs, maintenant en plein état de putréfaction, tombaient en lambeaux de ses pieds et lui causaient des douleurs atroces. Informés de sa situation, les Oblats de Saint-Boniface l'envoyèrent chercher, et le 3 décembre le chirurgien lui coupa la jambe droite. L'amputation du pied gauche fut remise à une époque ultérieure, quand il aurait repris assez de forces pour pouvoir la subir sans danger. Mais une hémorragie due à l'impossibilité de ligaturer des

artères qui tombaient elles-mêmes en pourriture, épuisa presque aussitôt après le patient. Le lendemain de leur opération, les médecins désespéraient de sa vie, et sa mort fut attendue d'heure en heure [3].

Le pauvre missionnaire était lui-même résigné à son sort. On considérait son cas comme tellement désespéré que, à l'évêché, on faisait en secret des préparatifs pour son enterrement. Le 14 décembre, une religieuse aidée de deux assistantes était à faire dans ce but des chandelles dans la cuisine, lorsqu'une partie du suif fondu dont elle allait se servir, s'étant échappée de son récipient par suite d'un excès d'ébullition, retomba sur le fourneau trop fortement chauffé, et fut incontinent changée en des flammes qui s'élevèrent de tous côtés sans qu'on put les maîtriser. Ces flammes mirent le feu au palais, et si soudaine fut la conflagration qui s'ensuivit, qu'il sembla un moment que M. Goiffon était condamné à en devenir la première victime.

Deux pères se précipitèrent alors au secours du moribond, et le sauvèrent en dépit de lui-même. Il allait mourir, disait-il; pourquoi ne pas le laisser

3. Les différentes péripéties de cette aventure ont été racontées différemment par divers auteurs. Le récit que M. Goiffon lui-même en a publié dans les *Cloches de Saint-Boniface,* après un laps d'une cinquantaine d'années, n'est pas toujours correct, d'après le P. Lestanc, homme qui jouit toute sa vie d'une excellente mémoire, et qui se trouvait alors à la tête du clergé de Saint-Boniface. Notre propre récit est basé sur celui de M. Goiffon et de quelques autres, contrôlés et corrigés par certains documents du temps et surtout par le P. Lestanc.

devenir la proie des flammes et sauver en sa place quelque objet précieux?

Le froid était très vif, et il est digne de remarque que la cause même de toutes ces difficultés devint le sauveur du pauvre prêtre. Le froid arrêta l'hémorragie, et M. Goiffon demeura robuste et vigoureux presque jusqu'au jour de sa mort, qui n'arriva que le 6 mai 1910.

Mais le plus triste reste à dire. Un vieillard aveugle appelé Ducharme était soigné à l'évêché en attendant l'érection d'une bâtisse spéciale pour les gens de sa condition. Dans la confusion qui suivit la déclaration du sinistre, et par suite de la rapidité avec laquelle le feu se propagea, on ne put atteindre Ducharme et il périt dans la conflagration. Puis, du palais proprement dit les flammes s'élancèrent vere la cathédrale qui, comme nous le savons, était contiguë. En un clin d'œil, elle se tordait, pour ainsi dire, et crépitait sous l'étreinte d'un feu sans merci. La sœur Gosselin, alors en charge de la sacristie, fit des efforts héroïques pour sauver des ornements et les vases sacrés; elle y réussit en partie, mais non sans avoir manqué de rester elle-même dans le brasier.

Le soir de cette fatale journée du 14 décembre 1860, pas un livre ne restait de la bibliothèque que l'évêque estimait à un si haut prix, pas une feuille de papier de ses précieuses archives, pas une épingle de sa garde-robe ou de celle de ses prêtres. Quelques pans de murs encore fumants accusaient seuls les

proportions de la cathédrale qui venait de disparaître, ce monument qui était l'orgueil de la Rivière-Rouge, mais ne donnaient aucune idée de ce qu'avait été sa magnificence, ni des riches peintures dont les religieuses avaient tout récemment orné sa voûte.

Ses deux flèches s'étaient effondrées, et leurs cloches aux notes mélodieuses n'étaient plus qu'une masse informe de métal sur le sol. Plus rien ne restait du temple de Dieu sur les bords de la Rouge que le souvenir de ce qu'il avait été [4].

Tels étaient les agréments laissés par l'élément destructeur aux quartiers généraux des missions catholiques dans l'Ouest. Combien peu Mgr Taché songeait à cette désolation quand il soupirait après les douceurs du foyer, assis près de son misérable feu de bivouac si loin de chez lui!

Il passa le 1er janvier 1861 avec ses frères les Oblats de Sainte-Anne. Là il résolut de fonder une nouvelle mission, dans un site plus avantageux, à neuf milles au nord d'Edmonton, et chargea le P. Lacombe de la commencer le printemps suivant. Elle fut pour cette raison mise sous la protection de son saint patron. Cette localité est devenue fameuse sous le nom de Saint-Albert dans les annales de l'Ouest canadien. Elle devait même, bien des années

4. Pour une version française du poème de Whittier qui est en partie consacrée à ce fameux édifice, V. Appendix C. Par une étrange confusion de localités, John-Gilmary Shea dit, au quatrième volume de sa *History of the Catholic Church in the United States*, p. 650: " Pendant que le pauvre infirme gisait dans la résidence de l'évêque à Saint-Paul, un incendie éclata qui réduisit en cendres l'église et la résidence. "

après, donner son nom à toute la province dans laquelle elle se trouve.

De là, l'évêque missionnaire se remit en route pour Saint-Boniface, et le 23 février il s'agenouillait sur les cendres de sa cathédrale, répétant les paroles de Job: « Le Seigneur a donné, et le Seigneur a repris: qu'il soit fait comme il a plu au Seigneur [5]. »

Comme si le sinistre du mois de décembre n'avait pas été une épreuve suffisante pour la patience et la résignation de l'évêque et du clergé de Saint-Boniface, un autre feu éclata le 30 mai 1861, qui détruisit quatre grandes bâtisses pleines d'effets dont le prix total était assez élevé, et qui appartenaient à la mission de la Rivière-Rouge.

Les désastres qui fondaient ainsi sur cette mission n'empêchaient pas son chef de remplir avec son assiduité ordinaire les devoirs publics qui lui incombaient à Saint-Boniface et au fort Garry. Juste avant son voyage à l'Ile-à-la-Crosse, il avait fait passer la proposition suivante au Conseil d'Assiniboia:

« Que ni le Conseil ni les différents tribunaux ne siègent les jours de fête suivants: 1° la Circoncision, le 1er janvier; 2° l'Epiphanie, le 6 janvier; 3° l'Annonciation, le 25 mars; 4° l'Ascension; 5° la Fête-Dieu, le jeudi après le dimanche de la Trinité; 6° Saint-Pierre et Saint-Paul, le 29 juin; 7° la Toussaint, le 1er novembre; 8° l'Immaculée Conception, le

5. Job I, 21.

8 décembre, et 9° le jour de Noël, le 25 décembre », c'est-à-dire tous les jours de fête de l'Eglise catholique qui étaient alors chômés au Canada, et partant à la Rivière-Rouge. Proposée par « le seigneur évêque de Saint-Boniface », cette motion fut appuyée par Salomon Hamelin [6]. Elle fut adoptée à l'unanimité, et devint l'une des lois du pays.

Nous avons vu qu'un journal avait peu auparavant fait son apparition sur les bords de la Rouge. Mgr Taché crut opportun d'encourager les pas chancelants du nouveau-né, et demanda au cours de la même session du Conseil que les éditeurs du *Nor'-Wester* fussent autorisés à assister à ses délibérations. Cette proposition, qui fut appuyée par un M. Henry Fisher, fut combattue par l'évêque de la Terre de Rupert et rejetée par une majorité de sept contre quatre. Comme fiche de consolation, le prélat catholique fit passer à l'unanimité une autre résolution par laquelle il fut ordonné que les comptes de la colonie seraient publiés dans les colonnes de ce journal.

Puis, à son retour de l'Ile-à-la-Crosse, il appela l'attention du même corps législatif sur le fléau de l'intempérance publique, toujours prêt à relever la

6. *Minutes of the Council of Assiniboia*, 27 fév. 1860. Il était heureux pour la paix de l'âme du Rév. M. West que ce ministre n'était plus dans la colonie; autrement cette proposition aurait certainement excité son ire et occasionné de sa part une protestation des plus vigoureuses. Nous pouvons nous imaginer le choc qu'elle aurait donné à ses nerfs si nous nous rappelons que, dès le 3 fév. 1823, il se désolait à la pensée que, tout en " ne faisant guère attention au " sabbat [lisez dimanche], les autorités catholiques de la Rivière-" Rouge multiplient les jours de fête et causent un interruption dans



LA CATHEDRALE AUX TOURS JUMELLES

tête. Il proposa que personne ne put vendre de vin ou de bière sans un permis qui devrait s'obtenir de la même manière que ceux qu'on octroyait déjà pour le débit des spiritueux proprement dits. Cette proposition fut également agréée à l'unanimité par les membres du Conseil. L'évêque aurait en outre voulu qu'il fût décrété que personne ne put distiller ou manufacturer des liqueurs sans un permis pour lequel on exigerait £10. Mais, pour une cause aujourd'hui inconnue, il dut retirer sa motion à cet effet [7].

L'Eglise de Saint-Boniface avait été éprouvée par le feu. Un autre élément, l'eau, allait bientôt rendre ses tribulations comparables à celles que le Psalmiste a en vue quand il chante: « Nous avons passé par le feu et par l'eau [8]. » Au printemps de 1861, une inondation qui rappelait celles de 1826 et 1852 affligea la colonie, et recouvrit d'une nappe d'eau les ruines amoncelées par le feu.

Ce ne fut pas tout. A la tête des religieuses établies à Saint-Boniface, se trouvait une véritable femme forte, la Mère Valade qu'on peut considérer comme la fondatrice, médiatement ou immédiatement, de tous les couvents de son institut qui florissaient alors dans l'Ouest canadien. Elle était venue

"l'industrie humaine" (Journal, p. 122). Le brave homme n'avait pas encore entendu parler du Jour des Arbres (*Arbour Day*), du Jour d'Actions de Grâces, du Jour du Travail (*Labour Day*), et d'autres jours aujourd'hui fériés avec lesquels l'Eglise n'a rien à faire. De plus, les préjugés des protestants diminuaient alors en proportion de l'augmentation des catholiques en nombre et en influence.

7. *Ibid.*, 5 mars 1861.

8. Psalm. LXV, 2.

en 1844, et avait toujours depuis conduit avec prudence et sagesse, sous le haut patronage de l'évêque, l'institution mère du bourg épiscopal. Elle avait depuis quelque temps été souffrante, aux prises avec un mal qui ne pardonne pas et qui la terrassa le 13 mai 1861, jour où elle alla jouir de la récompense qu'elle avait si bien méritée.

Or, telle était la désolation qui résultait de l'action des deux éléments destructeurs, qu'on ne put même pas lui faire des funérailles convenables. Sa dépouille mortelle dut être déposée dans une tombe temporaire creusée sous les décombres de la cathédrale par le clergé local pataugeant dans l'eau. La bonne sœur fut pleurée par les catholiques et les protestants, et le journal de la colonie eut un article qui appréciait en termes très flatteurs l'œuvre de sa vie à la Rivière-Rouge [9].

Pour compenser dans une certaine mesure, ces malheurs irréparables, deux oblations — ou émissions des vœux de chasteté, pauvreté, obéissance et persévérance par un nouvel Oblat — eurent lieu dans l'Ouest cet hiver et le printemps qui le suivit : celle du P. Gascon, le 6 janvier 1861, et celle du P. Gasté, le 31 mai de la même année. Celle-ci eut lieu, entre

9. La Mère Valade était née le 27 déc. 1808, à Sainte-Anne des Plaines, diocèse de Montréal, et avait reçu au baptême les prénoms de Marie-Louise. Elle n'avait que 17 ans lorsqu'elle entra au noviciat des sœurs grises, et elle fut définitivement admise dans leur institut le 21 oct. 1828. Peu après, on lui confia le soin des finances d'une communauté importante, circonstance qui montre qu'on la croyait déjà en possession de ces aptitudes pour les œuvres d'ordre matériel dont elle fit preuve à la Rivière-Rouge.

les mains de Mgr Taché, dans la chapelle des sœurs grises de Saint-Boniface.

Le P. Gasté ne devait pas rester longtemps à la capitale religieuse du Nord-Ouest, et, cette même année 1861, il allait commencer dans la difficile mission du lac Caribou cette longue carrière qui allait en faire l'un des ouvriers les plus méritants de Mgr Taché.

CHAPITRE IV

—

APPRÉCIATIONS ET CRITIQUES

1861-1862

Il serait inutile, et du reste parfaitement impossible, de raconter en détail les allées et venues des missionnaires à l'époque où nous avons conduit nos lecteurs. La soif des âmes et le désir de contrecarrer autant que possible les plans et les visées de l'hérésie rendaient alors ces obscurs héros particulièrement actifs. Après ce que nous avons déjà dit de leur zèle et de leur esprit de sacrifice pendant les années précédentes, notre silence sur ce point ne pourrait raisonnablement être regardé comme l'équivalent d'une admission d'inaction, ou même simplement d'efforts ordinaires, de leur part en 1861-62. Par exemple, l'excursion de cinq cents milles en raquettes qui permit, à cette époque, au P. Gascon de visiter successivement les stations de la Grosse-Ile, et des forts Simpson et des Liards, toute pénible qu'elle fût à cause de sa longueur et du mode de locomotion employé, n'était qu'un spécimen de la somme de travail fourni alors par tous les ouvriers évangéliques dans le Grand-Nord canadien.

Une petite halte dans notre récit reposera le lec-

teur de ces courses incessantes. Après avoir noté certains points de moindre importance, nous nous proposons de lui offrir dans ce chapitre quelques passages des auteurs contemporains anglais, et partant presque toujours protestants, qui lui montreront comment les travaux de nos missionnaires étaient appréciés par des gens qui étaient bien plus portés à les critiquer qu'à les admirer.

D'abord, un tout petit détail pour faire voir ces missionnaires sous un jour spécial, inconnu à un trop grand nombre. Nous avons déjà mentionné le chemin de voiture taillé dans la forêt par l'un d'eux.

Signature du P. Gascon

Au cours d'un voyage que le P. Tissot fit en 1861, il lui arriva de passer par la mission de Sainte-Anne. Il en profita pour enseigner aux métis et aux Indiens de cette place et des environs la manière de faire la chaux, en leur répétant les leçons qu'il avait déjà données au lac la Biche et à l'Ile-à-la-Crosse — preuve incontestable que le représentant de l'Eglise parmi les races inférieures ne se contente pas de leur transmettre la science sacrée qui est sa raison d'être spéciale. Le véritable progrès s'est toujours

trouvé sur les traces de l'homme d'Eglise, que cet homme ait été un moine du Moyen-Age ou l'un de ces évêques qui ont fait l'Europe, de l'aveu des anciens historiens.

Dans le cas présent, le lecteur s'imaginera facilement la stupéfaction des sauvages lorsqu'ils virent le prêtre changer la pierre en farine, comme ils disent dans leur langue.

Il nous faut aussi mettre au crédit de 1861 la fondation de la mission Saint-Laurent, à l'extrémité méridionale du lac Manitoba, laquelle n'était en réalité autre chose que la reprise dans un nouveau site du poste que le P. Bermond avait baptisé N.-D. du Lac.

Nous avons noté les premiers pas faits dans la fondation de Saint-Albert, et venons de mentionner les métis de Sainte-Anne dans les rangs desquels devaient se recruter ses premiers habitants. Cette nouvelle colonie comptait déjà une vingtaine de maisons l'année suivante (1862), ainsi que le rapportent deux voyageurs anglais, Lord Milton et le Dr W.-B. Cheadle qui, en dépit de leurs préjugés anti-catholiques qu'ils trahissent malgré eux [1], consacrent à cette nouvelle mission un passage important d'un livre de voyage qui surpasse en intérêt la plupart de ceux du même genre qui sont venus à notre connaissance. Ils appellent la place Saint-

1. Par exemple, au lieu d'appeler nos coreligionnaires " catholiques-romains ", comme le font les auteurs anglais, ils se servent constamment dans leur cas de l'expression *Romish,* qui est blessante.

Alban et, de concert avec presque tous les visiteurs anglais, le P. Lacombe devient le P. Lacome sous leur plume. Voici par ailleurs ce qu'ils ont à dire de lui et de son œuvre à Saint-Albert [2]:

« Nous trouvâmes une petite colonie d'une vingtaine de maisons bâties sur un terrain élevé non loin d'un lac et d'une rivière. Un pont de bois solide reliait les deux rives de la dernière, et c'est la seule construction de ce genre qu nous ayons vu dans tout le territoire de la baie d'Hudson. La maison du prêtre était une jolie bâtisse blanche, avec un jardin tout autour et, à côté, l'église, l'école et le couvent. Le digne père, M. Lacome, se tenait à notre arrivée debout devant sa résidence, et nous nous présentâmes à lui...

« Le P. Lacome était un homme excessivement intelligent, et nous trouvâmes sa compagnie très agréable. Bien que Canadien-français, il parlait anglais très couramment, et les métis reconnaissent que sa connaissance de la langue crise est supérieure à la leur. Acceptant avec plaisir son invitation de rester à dîner, nous le suivîmes dans sa maison qui ne contenait qu'un seul appartement, avec un grenier comme chambre à coucher. Les meubles consistaient dans une petite table et une couple de chaises grossières. Les murs étaient ornés de plusieurs images coloriées, parmi lesquelles se trouvaient un portrait de Sa Sainteté le Pape, celui de

2. *Northwest Passage by Land,* pp. 184-186; Londres, 1865. Il y a eu au moins huit éditions de cet ouvrage.

l'évêque de la Rivière-Rouge et une représentation d'anges fort substantiels et de très lourd aspect...

« Il nous fit voir plusieurs fermes très respectables, avec de riches champs de blé, de grandes bandes de chevaux et des troupeaux de grasses bêtes à cornes. Il s'était dévoué à la tâche d'améliorer la condition de ses ouailles, avait fait venir à grands frais des charrues et autres instruments agricoles pour leur usage, et était alors même occupé à compléter un moulin à farine que des chevaux devaient actionner. Il avait bâti une église et établi des écoles pour les enfants métis. Le pont substantiel que nous avions traversé était le résultat de ses efforts.

« Somme toute, cette petite colonie était le groupe le plus florissant que nous ayons vu depuis notre départ de la Rivière-Rouge, et il faut admettre que les prêtres romains (*Romish*) surpassent de beaucoup leurs frères protestants par cette initiative et cette influence qu'on devrait trouver chez des missionnaires. Ils ont établi des stations à l'Ile-à-la-Crosse, Saint-Alban, Sainte-Anne et d'autres localités très éloignées dans la sauvagerie sans se laisser effrayer par les dangers et les difficultés. Rassemblant les métis et les Indiens autour d'eux, ils leur ont enseigné avec beaucoup de succès les éléments de la civilisation autant que la religion, tandis que les missionnaires protestants restent inertes, jouissant des aises et du confort qu'on trouve à la colonie de la Rivière-Rouge, ou tout au plus faisant en été une

visite d'occasion à quelques-uns des postes les plus rapprochés [3]. »

Ces admissions des voyageurs protestants sont la meilleure réfutation possible des attaques si à la mode contre l'Eglise catholique et ses ministres, un témoignage qui montre une fois de plus que ceux-ci cherchent le bien-être matériel aussi bien que spirituel de ses enfants. Dans l'Ouest canadien, non moins que dans l'Europe du Moyen-Age, l'Eglise s'est toujours montrée la grande civilisatrice des peuples sur lesquels elle a exercé son action.

Les remarques des deux Anglais sont d'autant plus précieuses que certains passages de leur livre trahissent l'ignorance, le fanatisme religieux et une injustice criante qu'on s'étonne de trouver chez des représentants d'une nation qui se pique de donner à chacun ce qui lui est dû, en un mot le *British fair play*. Qu'on prenne, par exemple, les lignes suivantes qui ont trait aux métis français de l'Ouest canadien :

« Comme ils sont excessivement superstitieux, et croient fermement aux songes, aux augures et aux avertissements, ils sont naturellement bien portés pour l'Eglise romaine (*Romish*), vivent sous l'influence absolue des prêtres sous presque tous les rapports, et, tout en observant les formes extérieures

3. L'historien anglais Robert-B. Hill (*History of Manitoba*, p. 548 ; Toronto, 1890) fixe à 1858, au lieu de 1861, la date de la fondation de Saint-Albert, et appelle son fondateur le Père La Comb, auquel, dit-il, succéda le P. La Duc ! Comme on le voit, il est beau pour un auteur de ne savoir que l'anglais !...

de la religion avec une grande régularité, ils sont grossièrement immoraux, souvent déshonnêtes, et en général indignes de confiance [4]. »

A propos de ces accusations, Mgr Taché remarque dans son petit chef-d'œuvre, *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique du Nord:* « Sans rappeler aux auteurs plusieurs circonstances qu'ils n'ignorent pas et qui auraient dû les faire souvenir que la *grossière immoralité* n'est pas toujours le fait des métis français ou canadiens, je ne crains pas d'affirmer qu'il est difficile de dire plus de faussetés et plus d'absurdités en si peu de lignes [5]. »

Le prélat rappelle à bon droit le précepte de l'Ecriture : « Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil et alors vous ôterez la paille de l'œil de votre frère [6] », remarque qui ne saurait être plus à propos, vu que sous ce rapport les deux voyageurs ont laissé dans le pays une réputation qui est loin de leur faire honneur. Taché finit en déclarant que, une fois qu'ils ont embrassé le christianisme, les métis peuvent être classés parmi les peuples réellement moraux. D'autre part, il ne les croit pas plus superstitieux que les habitants des Iles Britanniques.

Inutile de rappeler au lecteur que la familiarité de Mgr Taché avec ce sujet était incomparablement supérieure à celle de n'importe quel autre écrivain.

4. *Ibid.*, p. 43.
5. *Op. cit.*, p. 82 de la seconde édition.
6. Matt. VII, 5.

Nous ne croyons pourtant pas hors de propos de corroborer ses dires par le témoignage d'un laïque désintéressé, S.-J. Dawson, l'ingénieur civil que nous avons déjà cité. Il écrit dans son rapport officiel :

« En ce qui est de la condition sociale de la colonie, les crimes sont à peu près inconnus [7]... Pendant le séjour que nous y fîmes, et au cours de notre exploration, j'employai beaucoup de métis et fus de toute nécessité tellement mêlé à eux que j'eus de bonnes occasions d'observer leur caractère. C'est un grand honneur pour eux et pour leurs instructeurs que je puisse certifier n'avoir jamais entendu un seul jurement ou une expression peu délicate parmi eux. Cette condition diffère de celle qu'on observe trop souvent chez les classes inférieures d'autres pays. Si je devais organiser un parti pour un voyage dans l'Ouest, je choisirais un nombre à peu près égal de métis et de voyageurs canadiens-français [8]. »

Dans une société primitive, où la vie est si libre et si peu gênée par les entraves et les conventions propres à la civilisation de groupements nombreux, on peut dire sans crainte de se tromper que des gens qui n'usent jamais de la moindre expression grossière ne peuvent en toute justice être soupçonnés, encore moins accusés, d'immoralité.

C'est du reste ce qu'admet le comte de Southesk,

7. Ne pas oublier que les métis catholiques formaient alors la grande majorité de la population de sang mêlé.

8. *Op. cit.*, pp. 24-25.

qui connaissait au moins aussi bien les métis que Milton et Cheadle. « Je ne puis avoir des métis la mauvaise opinion que la plupart des écrivains paraissent professer », dit-il dans l'ouvrage que nous avons déjà cité. « . . .Ils sont en tous points comme les gens civilisés, aussi instruits, pas plus immoraux ou vicieux que ne le sont beaucoup de groupes (*communities*) de l'Ancien-Monde [9]. »

Quant au manque d'honnêteté qu'on leur impute, il est rare de voir une accusation aussi gratuite publiée par un parti responsable. Une stricte honnêteté est, au contraire, la principale caractéristique des métis français ; à tel point que ce fut l'arrivée dans leur pays d'étrangers comme leurs diffamateurs actuels qui les força de se servir de serrures et de clefs, précaution qu'on avait jusque-là considérée comme un luxe inutile à la Rivière-Rouge.

Sur ce point, des témoignages nombreux de protestants pourraient être produits : nous choisissons le suivant parce qu'il est typique. Alexandre Ross, qui n'est point du tout un admirateur de la race française, mentionne cet exemple frappant d'honnêteté :

« Avant d'arriver à Pembina, un monsieur qui se rendait aux Etats-Unis oublia une fois à son campement une boîte en ferblanc contenant 580 souverains [14.500 francs] en or et 450 livres sterling [11.250 francs] en billets de banque et en pièces d'argent. La nuit suivante, un métis du nom de

9. *Saskatchewan and the Rocky Mountains*, pp. 359-61.

Sainte-Matte ayant campé au même endroit, ramassa la boîte, suivit le monsieur pendant un jour, et lui remit la boîte et son contenu jusqu'au dernier centime, tout en sachant bien que c'était de l'argent. Etant donné leur pauvreté [des métis], nous pourrions parler de la conduite de Sainte-Matte dans les termes les plus élogieux [10]. »

Plus d'un lecteur trouvera que le chroniqueur anglais ne force certainement pas la note dans cette dernière remarque.

Cet auteur ajoute que cette circonstance « pourrait, généralement parlant, être prise comme un indice exact de l'intégrité de toute cette classe ». Il mentionne aussi à la page suivante de son ouvrage l'habitude bien connue qu'ont ces gens de « parler et d'agir avec bienveillance vis-à-vis les uns des autres », disposition toute chrétienne qu'on regrette de ne pouvoir mettre au crédit de leurs détracteurs.

Pour en revenir à leurs guides spirituels, un autre auteur protestant, J.-J. Hargrave, après avoir payé un juste tribut d'admiration à la mémoire de Mgr Provencher, dit de son successeur :

« De concert avec tous les prêtres de son Eglise dans le diocèse, il fit chaque année de longs voyages, visitant les tribus indiennes et faisant un bien immense qu'il n'est pas facile de décrire en détail à cause de la manière discrète dont il fut accompli. Il n'en était pas moins réel, et produisit des fruits abondants [11]. »

10. *The Red River Settlement*, p. 250.
11. *Red River*, p. 135; Montréal, 1871.

Désirant voir encore augmentée la somme de ce bien admise par l'historien protestant, Mgr Taché partit au mois de juin 1861 pour le Canada et l'Europe. Ce grand voyage avait un double but : l'évêque voulait faire ratifier par les supérieurs majeurs les plans qui avaient été élaborés à l'Ile-à-la-Crosse en vue de promouvoir l'extension des missions de l'Extrême-Nord, et veiller personnellement à leur exécution ; il avait en outre l'intention de collecter des fonds pour l'aider à rebâtir sa cathédrale et sa résidence. Il fut accompagné dans ce voyage du P. Frain, dont la santé était chancelante depuis son arrivée dans l'Ouest.

A cette même époque, le P. Gasté partit avec le P. Végreville et le F. Perréard pour la mission du lac Caribou, au nord-est de l'Ile-à-la-Crosse. Il y consolida la mission Saint-Pierre, qui devait pendant longtemps être pour lui comme une seconde patrie. Bien froide patrie, ajouterons-nous. Dans l'opinion de Mgr Taché, c'était la plus difficile de toutes ses missions, non seulement à cause de sa très grande isolation du reste du monde, mais surtout parce que son climat est d'une sévérité exceptionnelle [12], ce qui rend toute culture impossible et entraîne des privations inconnues sous des cieux plus cléments.

Enfin ce fut pareillement au commencement de juin 1861 que Mgr Grandin entreprit une fameuse tournée pastorale qui le mena à tous les postes du

12. A cause de sa proximité relative de la baie d'Hudson, la grande réfrigératrice de l'Amérique du Nord.

nord et ne devait pas durer moins de trois ans. Pour compléter notre connaissance de ces missions, de leur état matériel et moral, et en même temps acquérir une fois pour toutes une idée encore plus juste des péripéties de pareilles pérégrinations, nous allons suivre de loin le coadjuteur de Saint-Boniface le long des fleuves arctiques et au travers des déserts de neige et de glace où l'appelait le devoir.

CHAPITRE V

—

« DANS DE FRÉQUENTS VOYAGES »

1861-1863

On dit que Pie IX appela les missionnaires oblats de l'Amérique subarctique les « martyrs du froid ». Cette expression, parfaitement vraie sous sa forme pittoresque, ne présente pourtant à l'esprit qu'une des couleurs dont l'ensemble doit faire une peinture fidèle des apôtres de la zone boréale. Nous trouvons que saint Paul lui-même donne de leur vie une description plus complète lorsqu'il énumère les tribulations qu'il a eues à traverser. En effet, les missionnaires du nord étaient bien comme lui « dans de fréquents voyages, dans les périls des eaux, les périls des voleurs, les périls du désert, les périls de la mer, les périls des faux frères, dans le travail et la douleur, dans de grandes veilles, dans la faim et la soif, dans de fréquents jeûnes, dans le froid et la nudité [1] ».

Pour démontrer le bien-fondé de cette assertion, et donner une idée adéquate des labeurs des obscurs héros du nord et du milieu dans lequel ils opéraient, nous allons un instant faire abstraction des diverses

1. II Cor. XI, 26, 27.



PREMIERE MISSION A LA RIVIERE AU FOIN

personnalités qui s'y trouvaient alors pour concentrer notre attention sur les hauts faits de leur chef, le nouvel évêque de Satala, Mgr Grandin.

Nous remarquerons en même temps, dans l'intérêt de l'entière vérité, que la haute position qu'il occupait au milieu de ses frères oblats diminuait naturellement ses difficultés en proportion du respect qu'on lui manifestait et de l'aide qu'on lui donnait.

Désireux de visiter tous les postes du nord, malgré un état de santé des plus délicats, le jeune prélat quitta l'Ile-à-la-Crosse, accompagné du F.

Signature de Mgr Grandin

Boisramé, le 2 juillet 1861. Il venait de prêcher une fructueuse retraite, qui avait été couronnée d'une procession du Saint Sacrement à l'occasion de laquelle on avait déployé toute la pompe que rendait possible la présence de deux prêtres assistants. Le moyen de locomotion de l'évêque voyageur était le bateau de la compagnie de la baie d'Hudson, où se trouvaient entassés les uns sur les autres des ballots de fourrures, des tentes et des ustensiles de cuisine, des caisses de toutes sortes, des chiens de toutes couleurs, et des gens de toutes nationalités.

Les obstacles offerts par les rivières impétueuses que l'on suivait étaient si fréquents et si insurmontables que très souvent l'évêque devait se frayer un passage au travers d'épaisses broussailles, afin de rendre moins difficiles les opérations de l'équipage.

Le 6 juin, le parti se trouva au grand portage la Loche, où le prélat passa deux jours et deux nuits à prêcher, confesser et confirmer, tandis que le prêtre local, le P. Séguin, enseignait le catéchisme et les prières. Alors, en compagnie de ce missionnaire, il franchit à pied le portage sous une pluie battante, et répéta à son autre extrémité les exercices religieux dont il venait de gratifier les paroissiens du P. Séguin; puis il s'embarqua dans un canot en écorce de bouleau qui fut crevé en sautant un rapide, au péril de la vie des nautonniers.

Après quatre jours de navigation, dont deux furent marqués par une pluie contre laquelle il n'y avait aucun moyen de se protéger, Grandin parvint à la mission de la Nativité, où il eut le grand chagrin de trouver le P. Faraud très souffrant, par suite de surmenage et des privations qu'il avait dû endurer. C'est pour cette raison et celle que le lecteur connaît déjà que ce dévoué missionnaire fut envoyé dans le sud. Il avait déjà travaillé, quelquefois jour et nuit, douze années entières au lac Athabaska. Le P. Clut l'y remplaça.

Mgr Grandin resta à la Nativité jusqu'au 1er juillet. Il se trouva peu après à l'humble foyer d'un vieillard qui est devenu légendaire parmi les mis-

sionnaires du Grand-Nord. C'était François Beaulieu, le patriarche de la rivière au Sel, le plus ancien des métis français du nord, une relique des temps héroïques des explorateurs Alexandre Mackenzie, John Franklin, J. Back et autres. Il avait dû venir au monde vers l'année 1771, et fut baptisé en 1848 par le P. Taché.

Dès lors il avait mené une vie si chrétienne qu'on aurait pu le proposer pour modèle à bien des gens. Malgré sa pauvreté, il avait bâti une maison pour l'usage exclusif de tout prêtre qui pourrait l'honorer de sa visite, lui et sa petite colonie. Le P. Gascon y demeura quelque temps, et reçut du vieillard des leçons de montagnais. L'endroit où le premier missionnaire dit la messe devint sacré aux yeux de Beaulieu et de sa famille. Ils ne l'habitèrent jamais plus, mais l'ornèrent d'une multitude d'images cachées aux yeux du profane par un rideau qui ne s'écartait que les dimanches, les vendredis et les jours de fête, alors que les exercices d'un service religieux improvisé s'y déroulaient en présence de toute la petite population.

Pour les Indiens qui l'avaient élu leur chef, ainsi que pour ses propres enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et leurs familles, François Beaulieu était prêtre et magistrat en l'absence de l'un et de l'autre. On cite des cas où il remplit ce double rôle avec la sagesse d'un Salomon et la perspicacité d'un théologien. Agissant sous l'empire de la passion, un chrétien avait quitté sa femme légitime pour s'unir

à une autre. Grâce à l'intervention de l'évêque, ces liens honteux avaient ensuite été rompus et, quelque temps après le passage du prélat à la rivière au Sel, on fit revenir la compagne légale de l'Indien. Mais son mari avait des scrupules de la reprendre sans une nouvelle cérémonie. Dans cette difficulté, il eut recours aux lumières de Beaulieu, qui fut un moment comme interdit, ne sachant quelle décision donner. Il réfléchit quelque temps; puis hasarda cette déclaration: « Après tout, si je perds ce qui m'appartient, ce n'en est pas moins ma propriété, alors même qu'un autre l'aurait momentanément en sa possession. Il doit en être ainsi dans le cas de ta femme. Elle t'appartient; prends-la donc. Et pour être plus sûr, nous allons dire ensemble le chapelet. Il tiendra lieu de toute cérémonie. »

Dans cette petite colonie patriarchale, l'évêque missionnaire entendit, comme partout ailleurs de nombreuses confessions, fit quatre baptêmes, bénit un cimetière, confirma treize personnes et donna la sainte communion à un plus grand nombre; puis se remit en route pour courir à de nouveaux travaux.

Chemin faisant, il rencontra quarante-cinq employés de la compagnie de la baie d'Hudson, qui escortaient les pelleteries envoyées des postes du nord. Comptant avec eux, il répéta en leur faveur le ministère qu'il avait exercé avec toutes les bandes avec lesquelles il était jusque-là venu en contact.

Le 7 juillet le vit arriver à la mission Saint-Joseph, sur le Grand lac des Esclaves, qu'il décrit

partiellement ainsi : « Leur chapelle est une chambre de neuf pieds carrés... à l'extrémité d'une salle de vingt pieds carrés, qui reçoit les sauvages au moment des offices. » Il dit ensuite que les deux pères Eynard et Gascon sont si pauvres qu'ils n'ont même pas de papier pour écrire à leurs supérieurs et « sont obligés de faire les actes de baptême et de mariage aussi laconiquement que possible afin de ménager leur papier [2] ».

Beaucoup des Indiens qui fréquentaient cette mission étaient à la chasse lors du passage de l'évêque ; ce qui lui fit regretter de ne pouvoir faire pour eux autant qu'il eût désiré.

Le 26 juillet, il partit pour la seconde mission du Grand lac des Esclaves, celle du Saint Cœur de Marie, sur la Grosse-Ile. Il voyageait alors bien plus confortablement que les missionnaires qu'il venait de visiter. Ceux-ci devaient souvent parcourir à pieds, le dos chargé de leur chapelle et de leurs couvertures, des distances variant entre cent soixante et trois cents milles. A la Grosse-Ile, Mgr Grandin vint en raport avec des Indiens de la tribu des Couteaux-Jaunes, qui se montraient assez bien disposés. Son travail parmi eux se termina le 6 août, et il s'embarqua pour le Mackenzie.

Tout près d'un grand rapide, sur ce fleuve gigantesque, il prit le jour même possession, en présence du traiteur du district, d'un splendide site sur lequel

2. *Missions des Oblats de Marie Immaculée,* vol. III, p. 218.

devait plus tard s'élever une mission dédiée à la divine Providence. Ce poste devint avec le temps l'un des plus importants du nord. Il attira même les traiteurs de fourrures, qui s'établirent auprès du prêtre.

Grandin venait de recevoir des lettres, dont quelques-unes lui allèrent droit au cœur. L'une d'elles, écrite sur un ton insultant, venait d'un ministre protestant, qui se réjouissait bruyamment de l'invasion des Etats Pontificaux qui venait de se consommer, proclamait que la destruction de l'établissement catholique à la Rivière-Rouge était un signe indubitable de la colère divine, et prédisait la chute à brève échéance de l'*Antéchrist,* c'est-à-dire du Pape, et la ruine complète des missions catholiques dans l'Amérique du Nord. A ces insultes gratuites s'ajoutait la nouvelle de la grave maladie de son supérieur général, Mgr de Mazenod, qui, alors qu'elle parvenait à l'évêque de Satala, avait déjà succombé à son mal (21 mai 1861).

C'en était trop pour le cœur sensible de Mgr Grandin. Il n'avait jamais été bien fort : il devint maintenant tout à fait malade. Cette circonstance ne l'empêcha pourtant pas d'arriver le 10 août au fort Simpson, capitale du protestantisme dans le nord. Là il ne tarda pas à constater l'influence délétère, l'action destructive de l'hérésie. C'est à peine si les ministres avaient jusque-là fait quelques prosélytes sérieux; leurs efforts avaient eu pour simple résultat d'étouffer chez les aborigènes les aspira-

tions religieuses qu'ils devaient à leur race. Pourtant, même sur ces plages arides, Dieu avait ses élus. On lui fit remarquer quelques cas de constance dans la foi en face des menaces, des cajoleries et des offres de largesses intéressées. Mentionnant le fait qu'il baptisa cinq adultes à ce poste, l'évêque se croit obligé d'écrire dans son journal: « C'est peu, me direz-vous. C'est vrai ; si j'eusse été ministre protestant, j'en aurais baptisé plusieurs centaines; mais, en missionnaire catholique, je cherche avant tout à faire des chrétiens [3]. »

Le 20 août, il dit adieu au fort Simpson et monta jusqu'au fort des Liards, non loin des montagnes Rocheuses. Le P. Gascon l'accompagnait. Passant par-dessus les incroyables difficultés d'une navigation ascendante, le long d'un cours d'eau fougueux, nous le voyons arriver à destination neuf jours après son départ. Il fut reçu par des « marcis » sans fin. Pourtant ces Indiens, tout simples et primitifs qu'ils étaient dans leurs manières, avaient été quelque peu gâtés par leur commerce avec les protestants.

— Ce que tu dis est vrai, et tu parais être le véritable ministre du Grand Esprit, de la même manière que le prédicant anglais est le mari d'une femme, lui dit un chef. Mais, vois-tu, ce prédicant nous donne du tabac et nous promet une foule de belles choses. Si tu en faisais autant, nous prierions tous avec toi.

3. *Ibid., ibid.*, pp. 227-28.

Néanmoins, tous, à l'exception de trois qui travaillaient pour la Compagnie, préférèrent son enseignement à celui du ministre, et s'enrôlèrent au nombre de ses disciples, même sans ce stimulant pour la « prière », c'est-à-dire la religion. De là le P. Gascon se rendit au fort Halkett, le rendez-vous du « Mauvais-Monde », nom d'une tribu qu'il trouva heureusement peu approprié. D'autres bandes dénées, aussi sauvages et aussi nomades qu'on puisse en trouver sous le soleil, profitèrent également de son ministère.

Malgré que la saison fut si peu avancée, l'hiver menaçait déjà sérieusement, et lorsque le prélat se remit en route, le 12 septembre, la terre était couverte d'une épaisse couche de neige. Le lendemain de son départ, il rencontra une bande d'Indiens parmi lesquels il remarqua la loi antique de la séquestration des femmes après leurs couches, pratiquée avec la dernière sévérité. Cette coutume, qui rappelle les prescriptions mosaïques, est commune à tous les aborigènes d'Amérique. Grandin baptisa le nouveau-né; mais personne n'osa s'approcher de l'abri où sa mère avait été reléguée, de peur de subir les influences malignes dont on la croyait le siège. Quand ils reprirent le cours de leurs incessantes migrations, ces Indiens ne laissèrent même pas à la pauvre créature l'usage normal de leurs canots. Ils en relièrent deux ensemble au moyen d'une planche, sur laquelle l'infortunée devait se tenir tant bien que mal sans toucher les embarcations, et cela au

péril de sa vie. Le contact direct avec eux aurait, à leur avis, entraîné une contamination qui les aurait rendus impropres à tout usage ultérieur.

Des montagnes Rocheuses Mgr Grandin retourna au fort Simpson, où il fut bien reçu par le bourgeois en charge, et où il resta jusqu'à la fin de septembre. De là, il se rendit à N.-D. de Bonne Espérance, ou Good Hope, goûtant en chemin toutes les douceurs inhérentes à un hiver précoce: les rivières étaient gelées sans que la glace en fut assez solide pour porter les piétons, tandis que sur la terre la neige était trop fraîche, et partant trop molle, pour permettre de se servir sans trop de fatigue de la raquette — en supposant que pareil mode de locomotion soit jamais dénué d'excessive fatigue.

Le 6 octobre, le vent devint très violent et le froid si vif que le parti de l'évêque dut forcément faire halte en chemin. Les voyageurs ne pouvaient pas plus dormir pendant la nuit que ramer pendant le jour, vu qu'aucun d'eux n'était muni des habits et autres accessoires indispensables à un voyage d'hiver. Trois jours plus tard, ils étaient à la mission, où ils trouvèrent le P. Grollier, qui se mourait lentement d'asthme; le P. Séguin, le chasseur et pourvoyeur-en-chef de la place, et le F. Kearney, qui s'occupait alors de fermer avec de la boue les interstices entre les troncs d'arbres qui formaient les murs de leur cabane.

Le prélat fut profondément frappé de l'état de dénuement qu'il constata chez eux. Leur résidence

était une maisonnette de 22 pieds sur 18, qui servait d'église, de parloir, de salle à manger, de cuisine et de dortoir. « Les lits ne prennent pas grande place », écrit-il à cette occasion dans son journal; « ce sont nos couvertures que nous étendons chaque soir sur le plancher et que nous enlevons chaque matin. Au coin de la maison se trouve une échelle, pas trop solide, de la façon du P. Séguin; elle sert à monter au grenier, où se gardent la bourse et les provisions de la mission. Cette bourse consiste en quelques pièces d'indienne, plusieurs douzaines de mouchoirs de coton et quelques mètres de drap. Les provisions se composent de viande sèche et de poisson salé, de vingt livres au plus de farine, vingt livres de ce fameux pâté que nous appelons ici *taureau* ou *pemmican.* Ce pâté est caché; à peine si nous le regardons [4] ».

Les quelques pièces d'étoffe ci-dessus mentionnées servaient de monnaie aux missionnaires. C'est avec elles qu'ils rétribuaient les Indiens pour les services qu'ils pouvaient en recevoir à l'occasion. Naturellement, des vitres eussent été bien hors de place dans un si humble logis. Pourtant, étant donné la longueur des nuits en hiver à cette latitude [5], le F. Kearney avait introduit le luxe de quelques parchemins qui tenaient lieu de verre.

4. *Ibid., ibid.*, pp. 363-64.

5. Mgr Grandin écrit le 15 novembre 1861. " En moins de quinze jours le soleil va disparaître de l'horizon, et je ne le reverrai pas à Good Hope, bien que je ne doive partir qu'au mois de janvier. "

Pendant les quelques semaines que Mgr Grandin passa à Good Hope, chaque membre de la communauté eut sa tâche à remplir. Celle de l'évêque était de faire la provision de bois pour les longs mois d'hiver. Inutile d'ajouter que, juste aux confins du cercle arctique où il se trouvait alors, cette tâche était loin d'être une sinécure. Il employait ses soirées à prendre des leçons d'anglais du frère irlandais, qui était un homme plus instruit que la généralité de ses semblables.

Malheureusement pour son zèle, il eut beau attendre ; il ne put voir qu'un nombre restreint d'indigènes. Il en vit pourtant assez pour s'apercevoir du contraste qu'ils formaient avec ceux qui jouissaient depuis longtemps de l'avantage d'une mission catholique. La bienfaisante influence de notre sainte religion n'avait encore pu pénétrer bien avant dans ces natures grossières, ainsi qu'on pouvait sans peine en juger par la conduite de plusieurs familles qui, en conformité avec des mœurs qu'elles tenaient de leurs ancêtres, avaient abandonné en chemin des vieillards de l'un et de l'autre sexe qui étaient devenus trop faibles pour suivre la bande, procédé que chacun reconnaissait pourtant comme l'équivalent d'une condamnation à une mort certaine et à brève échéance. L'évêque tonna contre cette cruelle coutume, et finit par se flatter qu'elle ne serait plus suivie, du moins par ceux qui appréciaient le ministère de ses prêtres. Il dit à ce propos : « Nous

n'avons jamais à déplorer de pareils crimes dans nos missions plus avancées [6]. »

Une autre difficulté qui se dressa devant lui fut le manque de femmes pour les jeunes gens qui voulaient se marier, particularité qui était due à la coutume, naguère encore en vigueur parmi eux, de détruire les petites filles à leur naissance. Cette même pratique était aussi responsable d'un usage national propre à certaines tribus des montagnes Rocheuses. Nous voulons parler de la polyandrie, c'est-à-dire de la possession en commun de la même femme par plusieurs maris, qui se faisait remarquer avant l'établissement solide du christianisme parmi ces peuplades.

L'évêque voyageur appuie alors dans son journal sur l'extrême inclémence de la température à cette latitude élevée, et parle d'un parti de cinq personnes qui lui arrivèrent toutes défigurées : malgré leurs précautions pour se garantir de la morsure du froid, chacune d'elles avait une partie du visage gelée. Il regrette aussi d'avoir à s'en aller sans avoir vu les Esquimaux, dont le vice dominant est, d'après lui, un penchant irrésistible pour le vol.

Il relate pour corroborer son assertion le trait suivant à propos d'un ministre protestant qui s'était rendu au Youkon l'année précédente. Ce prédicant avait arraché leurs croix et médailles à tous les sauvages catholiques qu'il avait rencontrés en che-

6. *Missions*, vol. III, pp. 368-69.

min. Mais, étant tombé plus tard entre les mains d'une bande d'Esquimaux, son bagage fut par eux allégé d'un certain nombre d'articles qu'ils refusèrent de lui rendre à moins qu'il ne leur donnât en retour ces mêmes croix et médailles qu'il avait lui-même prises aux Indiens catholiques.

Ce fut avec la plus grande difficulté que Mgr Grandin put trouver deux hommes et trois chiens pour le traîneau qui devait contenir ses couvertures et ses provisions pour le voyage à la mission Sainte-Thérèse, au fort Norman. Il faisait si froid quand il partit le 8 janvier 1862! Par bonheur, l'Anglais en charge du fort se montra de bonne composition, et vint même généreusement à son secours.

Ici nous avouons notre impuissance à dépeindre en peu de mots les souffrances incroyables et les indicibles difficultés d'un voyage auquel plusieurs pages pourraient à peine rendre justice. Dormir à la belle étoile par une température de 45° à 50° Fahrenheit en dessous de zéro, avec deux ou trois chiens couchés sur soi pour profiter du peu de chaleur qui s'en dégage, ne paraît guère épiscopal. Pendant le jour, le costume du prélat n'était pas plus conforme aux prescriptions du Pontifical. Il consistait en amples pantalons de peau d'orignal et en une chemise en peau de caribou avec le poil à l'intérieur, que recouvrait une grande blouse en cuir d'orignal. Deux petites poches en peau d'ours pendaient de ses épaules: c'étaient ses mitaines, dans lesquelles il devait constamment tenir ses mains,

sous peine de les voir geler immédiatement, tandis que sa tête était protégée par un capuchon qui recouvrait une calotte en fourrure.

Et pourtant même ces précautions ne le garantissaient pas toujours de tout danger. Un jour, son compagnon, un Indien qui le précédait dans l'étroit sentier, s'étant retourné vers lui pour répondre à une question, s'empara soudain du nez épiscopal, l'étreignit vigoureusement et le pressa dans toutes les directions, puis le frotta avec la neige du chemin, à la surprise du prélat voyageur, qui en était à se demander si le froid n'avait pas fait perdre la raison au sauvage. Bientôt il dut lui savoir gré de son manque d'égards apparent : le nez de l'évêque était gelé, et le but de l'indigène en le soumettant à ce massage était simplement d'y rétablir la circulation du sang.

Omettant maint autre danger de la route, nous arrivons avec nos voyageurs à la mission Sainte-Thérèse, le 21 janvier 1862. Le logis qui nous attend est encore plus modeste que celui de Good Hope ; mais pourquoi nous attarder à le décrire ? La pauvreté de la place n'empêcha pas Mgr Grandin d'y séjourner jusqu'au 8 mars suivant. Il ne trouva là que deux sauvages protestants, dont l'un était un chef qui avait gardé ses deux femmes, et pour cette raison préférait la tolérance du ministre à l'intransigeance du prêtre.

Le jeûne et la famine étaient à l'ordre du jour pour pasteur et troupeau. Un des engagés du pre-

mier avait jeté en chemin une vieille paire de mocassins ; quelques jours après une famille indienne qui était restée longtemps sans manger la ramassa et s'en reput. Chose encore plus pitoyable, un Indien tua et mangea sa fille âgée de quatre ou cinq ans qui avait été baptisée par le P. Grollier, et l'on se disait tout bas que bien d'autres partis avaient été réduits à la même extrémité.

Ayant quitté le fort Simpson en compagnie de trois blancs, jeunes et alertes, qui appartenaient à la classe des traiteurs, c'est-à-dire à l'aristocratie du nord, la nécessité morale dans laquelle l'évêque se trouva de les suivre bon gré mal gré eut pour résultat de lui couvrir les pieds d'ampoules. Le troisième jour, ils ressemblaient à des membres qui auraient passé tout ce temps dans des cataplasmes de moutarde. Puis ses douleurs rhumatismales, avec lesquelles il était d'ailleurs familier, lui revinrent et firent de la marche un véritable martyre pour le pauvre missionnaire. A ces épreuves l'ophthalmie due à la blancheur intense de la neige ajouta ses tortures, en sorte que l'évêque ambulant était absolument à bout lorsqu'il fit son apparition au fort Simpson le 17 mars 1862.

Néanmoins, deux jours après il devait en repartir pour la Grosse-Ile, où il arriva le 28 mars, la mission Saint-Joseph (3 avril), et la mission Saint-Michel, au fort Rae (25 avril). Plus d'une fois, vaincu par la fatigue, le pauvre missionnaire dut-il se jeter sur la neige et laisser échapper l'exclamation : « C'en est

fait; impossible d'aller plus loin », pour recommencer sa pénible marche après avoir pris quelques moments de repos sur la froide couche que lui offrait la nature : preuve évidente, remarque-t-il dans son journal, que la nécessité rend l'homme capable de faire beaucoup plus qu'il ne lui paraît à première vue possible.

Le P. Eynard était rentré à la maison juste un jour avant l'arrivée de Mgr Grandin. Le prêtre était encore en pire état que celui-ci : chacune de ses oreilles, ses joues et son nez étaient gelés. La raison qu'en donne son supérieur est une preuve d'humilité chez lui, de même qu'elle trahit l'esprit de mortification du sujet. C'était, dit Grandin, parce qu'il jeûnait strictement pour se conformer à la lettre des prescriptions quadragésimales, et cela malgré les nombreux jeûnes forcés et autres privations auxquels tout missionnaire en voyage doit nécessairement se soumettre.

Signature du P. Gasté

Et l'on ne peut pas dire que ces épreuves physiques aient été l'apanage exclusif des missionnaires de la vallée du Mackenzie. Dans le lointain Nord-Est, à la pauvre mission du lac Caribou, la famine sévissait, au commencement de 1863, au point que, dans l'impossibilité absolue où ils se trouvaient de



LE P. GASTE, O. M. I.

s'y procurer leur subsistance quotidienne, deux de ses membres, le P. Gasté et le F. Perréard, durent laisser le P. Végreville en charge des Indiens et se diriger vers l'Ile-à-la-Crosse. Un voyage de six cents milles en quête de nourriture est une circonstance qui trahit des conditions économiques peu communes. Il dut être d'autant plus pénible pour le P. Gasté, qu'il parcourut cette distance en raquettes, à une époque où il n'avait point encore acquis l'habitude de cette embarrassante chaussure. C'était tout simplement seize jours de marche forcée sur la neige.

Ce missionnaire passa le printemps et une partie de l'été à l'Ile-à-la-Crosse; puis, prenant congé du F. Perréard, il retourna vers son confrère du lac Caribou.

Comme le lecteur doit maintenant avoir quelque idée de l'espèce de vie qu'entraînaient les travaux de nos missionnaires dans le Grand-Nord du Canada, nous pourrions reprendre la trame de notre récit général et passer en revue les événements qui se produisirent dans l'Ouest canadien à partir de 1862. Nous prendrons pourtant la liberté d'attirer l'attention sur un dernier incident dont Mgr Grandin faillit être la victime dans les plaines glacées de l'Amérique sub-arctique.

Pendant l'été de cette année-là, ce prélat célébrait la sainte messe dans la petite chapelle de la Nativité, au lac Athabaska, lorsque deux nouveaux venus lui causèrent une agréable distraction en s'affublant de

surplis pour le servir. C'étaient le P. Grouard, déjà mentionné, et un autre jeune prêtre, le P. Petitot, qui devait bientôt se distinguer par des études remarquables dans le domaine des sciences géographique, ethnologique et philologique. Au cours de l'hiver de l'année suivante, évêque et savant devaient de nouveau se rencontrer, mais en des circonstances bien différentes.

C'était le 14 décembre 1863. Mgr Grandin cheminait lentement sur la glace du Grand lac des Esclaves, précédé de traiteurs de la compagnie de la baie d'Hudson. Par mesure de protection réciproque, l'un et l'autre parti, celui des commerçants et celui de l'évêque, ne formaient qu'une seule bande qui se trouvait à relativement peu de distance de sa destination, la mission Saint-Joseph et le fort qui lui était contigu, lorsque soudain des bouffées de vent se firent sentir qui, dans quelques instants, acquirent les proportions d'un ouragan. En même temps, une neige fine qui tombait en tourbillonnant fouettait impitoyablement la face des voyageurs, et leur eut bientôt dérobé tout point de repère.

C'était une répétition des perturbations atmosphériques que nous avons déjà dû noter plus d'une fois : une de ces terribles tourmentes appelées « poudreries » au Canada, tempêtes qui d'ordinaire portent dans leurs flancs la mort pour le pauvre égaré sur une plaine ou une grande nappe d'eau congelée.

En dépit de la neige qui obscurcissait le ciel, la glace du lac était dénudée par l'impétuosité d'un vent

qui balayait tout devant lui; en sorte que l'évêque et son guide, un enfant de treize ans nommé Jean-Baptiste Pépin, ne purent plus distinguer les traces de leurs compagnons, et furent complètement désorientés. En vain le guide des traiteurs anglais, qui savait que le prélat était perdu s'ils le laissaient à ses propres ressources, les engagea-t-il à l'attendre: le froid terrible qui sévissait, l'instinct de la préservation individuelle et, peut-être aussi, leur inexpérience des suites funestes des ouragans du nord les empêchèrent d'écouter ses remontrances.

L'évêque et l'enfant erraient maintenant à l'aventure, se tenant en mouvement dans le but unique de s'empêcher de geler. Mais ils furent bientôt épuisés. Fatigués, engourdis par le froid et la figure constamment flagellée par un vent perçant, ils connaissaient les conséquences de l'inaction en face de pareille tourmente; mais le moindre effort physique était maintenant une pure impossibilité pour les deux infortunés. Se couchant contre son traîneau de manière à s'en faire une protection contre le vent qui rageait, et pressant l'enfant contre son sein, l'évêque missionnaire fit le sacrifice de sa vie, tout en suppliant Dieu de les prendre tous les deux en pitié. Puis, malgré les nombreux actes de contrition qu'ils avaient déjà faits, il entendit la confession du petit Baptiste, pendant que l'enfant ne pouvait s'empêcher de pleurer et que les chiens hurlaient sous l'étreinte d'un froid à fendre les rochers.

Humainement parlant, ils étaient perdus: une

fois endormis, ils ne se réveilleraient que pour paraître au tribunal du Souverain Juge. Malgré son propre épuisement, dû à la fatigue et aux continuels gémissements de la tempête qui portaient à l'assoupissement, le prélat s'ingénia de toutes manières pour empêcher son compagnon de céder au sommeil.

La situation des deux égarés peut plus facilement se comprendre que se décrire. Pourtant, par l'effet d'une spéciale protection de Dieu, l'un et l'autre virent le jour du lendemain. Ils furent de bon matin délivrés de tout danger par un parti envoyé de la mission et du fort, et Mgr Grandin entra dans la chapelle de la première pendant que le P. Petitot y disait la messe pour lui, se demandant si ce n'était pas une messe de requiem qu'il devait célébrer.

CHAPITRE VI

—

AU YOUKON

1862-1863

Nous avons vu l'évêque de Satala prendre possession du site où devait s'élever l'important poste de la Providence, au Grand Rapide du Mackenzie. Le P. Gascon partit le 4 juin 1862 avec le F. Boisramé et deux Montagnais pour en jeter les fondations. Ces pionniers furent assaillis par des nuées de moustiques qui rendaient leur travail excessivement pénible, comme si le démon, qui prévoyait le bien qui devait s'y faire, eut voulu manifester son opposition à cette entreprise en leur envoyant cet obstacle additionnel. Le 12, Mgr Grandin arriva au lieu de leurs opérations, et son compagnon, le P. Petitot, prit la place du P. Gascon comme bûcheron et charpentier.

Laissant ce courageux missionnaire lutter avec la forêt séculaire, nous allons maintenant retourner à des quartiers moins primitifs. Nous avons déjà vu le supérieur de Mgr Grandin, l'évêque de Saint-Boniface, partir pour l'Europe. Nous pouvons maintenant constater que le double but de son voyage avait été atteint. Un appel spécial aux catholiques

de l'Est par leurs pasteurs respectifs avait réalisé la belle somme de £1.200 pour la reconstruction de sa cathédrale et de sa résidence, et la division de son immense diocèse avec la nomination du P. Faraud comme premier titulaire du nouveau district avait été ratifiée.

Le 13 mai 1862, ce missionnaire devint évêque d'Anemour et vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie. Sa consécration eut lieu le 30 novembre de la même année, et ce fut des mains de Mgr Guibert, archevêque de Tours et alors le plus ancien évêque oblat, qu'il reçut la plénitude du sacerdoce. Mgr Faraud passa quelque temps à prêcher et à donner des conférences dans le but de se procurer quelques fonds pour ses missions, probablement les plus pauvres du monde. De plus, un excellent missionnaire fut donné à Mgr Taché dans la personne du P. André, et deux religieuses lui furent envoyées, accompagnées de femmes dévouées qui devaient les assister sans recevoir la moindre rénumération pécuniaire.

Une autre recrue que nous devons mettre au crédit du même voyage était M. l'abbé Joseph-N. Ritchot, qui prit bientôt à Saint-Norbert la place du P. Mestre, dont l'état de santé était si alarmant qu'il dut rentrer en France, où il mourut peu de temps après. M. Ritchot était le précurseur d'une nouvelle série de prêtres séculiers qui aidèrent puissamment Mgr Taché à faire du Manitoba catholique ce qu'il est

aujourd'hui et dont les efforts persévérants ne sauraient être trop appréciés.

L'abbé Joseph-Noël Ritchot était né à L'Assomption, Bas-Canada, le 25 décembre 1825. Il avait déjà vingt ans lorsqu'il commença ses études pour la prêtrise, et il ne fut ordonné qu'à l'âge de trente ans, c'est-à-dire le 22 décembre 1855. Il était curé à Sainte-Agathe des Monts lorsque, en mai 1862, l'évêque de Saint-Boniface lui persuada de partir avec lui pour l'Ouest.

Un autre signe de progrès fut le départ de Saint-Boniface, le 8 juillet 1862, du P. Maisonneuve avec trois religieuses, les sœurs Guenette, Damais et Tisseur, pour la mission du lac la Biche, où elles devaient fonder le premier couvent, pendant qu'un frère scolastique oblat établissait à Edmonton la première école régulière pour les garçons qui ait jamais existé à l'ouest du fort Garry.

Le premier directeur de la nouvelle institution, qui avait son siège dans une humble maison en troncs d'arbres dans l'enceinte du fort, fut le F. Scollen, et le nombre de ses élèves, enfants aussi turbulents qu'on en ait jamais vu, atteignit la vingtaine dès les premiers jours de son existence. Ils étaient la progéniture, blanche et surtout métisse, des traiteurs et de leurs employés canadiens du fort.

Les religieuses du lac la Biche étaient rendues à destination le 26 août 1862.

Dans le Grand-Nord, un nouvel ouvrier rivalisait d'ardeur avec le P. Grollier, et faisait des merveilles

de zèle et de dévouement, trop souvent, il faut le dire, avec un succès qui aurait pu être plus remarquable. Un ministre protestant, M. Kirkby, venait, au printemps de 1862, de franchir les montagnes Rocheuses et de pénétrer dans le Youkon. Le P. Séguin tenta de neutraliser son action sur les Loucheux de la rivière Plumée (*Peel R.*) et du versant occidental de la grande chaîne de montagnes. Mais la lutte était par trop inégale : le ministre anglais avait des ressources dont Séguin ne pouvait disposer et dont il n'eut point fait usage, du moins dans le même but, alors même qu'il les eût eues à sa disposition. Or les Loucheux avaient un grand faible pour le tabac ; ils étaient également au courant de la valeur économique du thé, et ne méprisaient point les morceaux d'étoffe que leur offrait le ministre du pur évangile.

A la rivière Plumée, ils avaient déjà vu le P. Grollier et reçu favorablement sa parole et son ministère. Ils ne se faisaient pourtant pas faute d'assister aux distributions de tabac faites par le ministre, ce qui lui donnait un moment l'illusion de conversions en masse. Quand il apprit qu'après avoir reçu ses largesses, ils allaient presque tous en jouir dans la compagnie du prêtre « romain », Kirkby fut pris d'une sainte indignation, et partit pour le fort la Pierre, juste à l'ouest des montagnes Rocheuses, où il se croyait, non sans quelque apparence de raison, sûr de tous les Indiens, qui le connaissaient déjà et n'avaient jamais vu de prêtre catholique. Mais

Séguin l'y suivit, et atteignit ce poste en même temps que lui le 17 juin 1862.

Prédicant et traiteurs s'efforcèrent alors de faire le vide autour du prêtre, qui n'en eut pas moins au début un grand nombre d'Indiens à ses réunions. Mais il vit peu à peu s'éclaircir les rangs de ses auditeurs, au fur et à mesure qu'augmentaient les libéralités dont on comblait ceux qui s'attachaient au ministre anglais. Le bourgeois du fort alla jusqu'à menacer de ne jamais plus donner, ou même vendre, de tabac à ceux qui continueraient à montrer leur préférence pour le catholicisme. Quant au prédicant lui-même, il n'est guère de calomnie contre les prêtres et même contre ce saint missionnaire qu'était Mgr Grandin auxquelles il ne crut pouvoir s'abaisser [1]. Le résultat pratique fut que, tout en se rendant compte de la mission de l'Eglise catholique, ces Indiens ne se montrèrent généralement pas assez désintéressés pour refuser les largesses du ministre et de son zélé coopérateur, le commerçant en fourrures.

Du fort la Pierre le P. Séguin retourna à Good Hope, qu'il n'atteignit qu'après avoir surmonté les plus grands obstacles et été la victime d'accidents de toutes sortes en traversant les montagnes Rocheuses. Il n'était pas plus tôt de retour à son humble foyer (2 août 1862) qu'il reçut de Mgr Grandin une lettre qui l'envoyait jusqu'au fort Youkon,

1. Il n'eut pas honte de dire que le P. Grollier (qui se préparait alors à mourir) avait une femme, que le P. Séguin en avait plusieurs, et que Mgr Grandin lui-même n'était pas meilleur qu'eux sous ce rapport (*Missions*, vol. V, p. 250).

c'est-à-dire considérablement plus à l'ouest qu'il n'avait encore été, à une place où Kirkby avait déjà, au cours de deux visites, répandu les calomnies dont il était coutumier à l'endroit du clergé catholique. Un nouveau ministre anglican, métis du nom de Robert Macdonald, s'y rendait, paraît-il, et comme il était encore célibataire [2], on le jugeait plus dangereux qu'un collègue marié.

Sans balancer un instant, Séguin traversa immédiatement les montagnes Rocheuses, et arriva au fort Youkon le 23 septembre 1862. Comme le traiteur-en-chef de ce poste (que les Russes affirmaient être sur leur territoire) se trouvait si loin de ses quartiers généraux, dans le district du Mackenzie, que ses agissements ne pouvaient que fort difficilement être contrôlés par ses supérieurs, le missionnaire catholique n'eut guère à se louer du traitement qu'il en reçut. Il s'aperçut en outre que les inventions de Kirkby n'avaient que trop produit leur effet. Enfin un métis canadien-français, qui s'était fait protestant pour prévenir les reproches que le prêtre n'aurait pas manqué de lui faire à cause de sa conduite immorale [3], se servit de toute son influence près de ses parents et autres natifs pour circonvenir les Loucheux et les éloigner du P. Séguin.

Celui-ci n'en dut pas moins passer l'hiver dans le camp de l'ennemi, en butte aux railleries et aux

2. Il ne resta pas longtemps ainsi, mais prit une Loucheuse pour femme.

3. Il vivait dans un état de bigamie publique.

commentaires on ne peut plus défavorables basés sur l'idée absolument ridicule que les indigènes s'étaient faite du prêtre. Il ne put repartir pour l'est que le 3 juin 1863, après un séjour sur les confins de l'Alaska dont aucune autre consolation que celle qu'il pouvait dériver du sentiment du devoir accompli n'était venue tempérer l'amertume. Après trente-cinq jours d'un voyage excessivement pénible, le long de gorges agrestes, au travers de torrents dont il devait constamment passer à pieds les eaux glaciales, quelquefois même au péril de sa vie, il revint à Good Hope le 14 juillet suivant. Il se souvint longtemps des onze mois d'exil et d'humiliations qu'il avait dû passer en dehors de sa mission.

Un vaillant compagnon d'armes du P. Séguin était alors le P. Petitot. Il était en 1863 stationné à Saint-Joseph du Grand lac des Esclaves, d'où il racontait à ses supérieurs ses luttes avec le même M. Kirkby dont nous venons de parler. Il mentionne la haine de ce prédicant pour la Mère de Dieu et les moyens peu honorables auxquels il avait recours pour s'attirer les pauvres sauvages. Nous lui laissons la parole.

« Il promit », assure-t-il, « abondance de thé et de farine à quiconque se ferait baptiser par lui. Il promit l'équivalent de vingt-cinq peaux de castor à quiconque renierait la très sainte Vierge et jetterait son chapelet; il offrit aux sauvages d'acheter leurs livres de prières, et leur en distribua d'écrits

en je ne sais quelle langue, sur lesquels, parmi les dix commandements, était ce onzième précepte: *Mari, dessi, yaounli ille,* Marie, te dis-je, ne la prie pas. Les sauvages ont pris son tabac, ont allumé leurs pipes avec ses petits livres et ont gardé leurs chapelets et leurs cantiques [4] ».

Le même missionnaire ajoute que ce révérend n'avait pas plus de soixante sauvages parmi ses adhérents à l'est des montagnes Rocheuses. Ces succès des missionnaires catholiques parmi les Dénés des grands lacs septentrionaux ne pouvaient pourtant leur faire oublier leurs échecs à l'ouest de cette grande chaîne de montagnes, et nous verrons plus tard ce même P. Petitot et d'autres essayer de les réparer au cours de voyages qui ne devaient avoir que fort peu de succès.

L'horizon était moins sombre à la Rivière-Rouge.

A son retour à Saint-Boniface, Mgr Taché se mit à rebâtir ce que le feu avait détruit. Il commença par l'érection d'une sacristie en pierre, de quarante pieds sur trente, qui lui servit d'abord d'église. Elle fut inaugurée comme telle le jour de la Toussaint 1862. Le 4 novembre suivant, les restes de Mgr Provencher, exhumés la veille par les soins de son successeur et trouvés bien préservés, furent, après la célébration d'un service solennel, déposés dans un caveau préparé là où devait se bâtir la nouvelle cathédrale.

4. *Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec,* avril 1868, p. 73.

Les travaux préparatoires à l'érection de celle-ci furent commencés l'hiver de 1862-63. Accompagné d'un certain nombre de ses métis de Saint-François-Xavier, M. Thibault se rendit alors dans le voisinage de Sainte-Anne des Chênes, où sa bande d'hommes de bonne volonté coupa et scia le bois qui devait servir à la charpente du nouvel édifice. On se mit au printemps à travailler à la maçonnerie, et l'on y mit tant d'ardeur que, l'automne 1863, les murs, la voûte et le toit en étaient terminés.

La nouvelle église était plus petite que celle qu'elle remplaçait, et ceux qui avaient vu les généreuses proportions de celle-ci et se rappelaient ses décorations qui pouvaient à bon droit passer pour de la magnificence dans un pays si isolé, ne pouvaient s'empêcher d'imiter les anciens d'Israël dans leurs regrets pour le temple disparu. Ces regrets ne purent que croître en intensité avec le temps, d'autant plus que le manque de fonds empêcha longtemps le parachèvement de la nouvelle cathédrale.

Au commencement de 1864, on jeta les fondations d'un nouveau palais épiscopal, et, en avril de l'année suivante, cette bâtisse se trouva habitée par un assez grand nombre d'Oblats.

Un missionnaire qui n'eût pu alors jouir de l'hospitalité de Mgr Taché, mais qui était parti pour un palais bien plus magnifique, était l'intrépide P. Grollier, l'apôtre du cercle arctique. Depuis 1861, ce pionnier avait souffert le martyre par suite d'un asthme qui ne lui laissait aucun répit, et aussi parce

qu'il se sentait impuissant à neutraliser le prosélytisme protestant partout où il se produisait. Quand en 1862 son indomptable énergie l'avait mené de Good Hope au fort Norman, sa marche avait été celle d'un invalide qui pouvait à peine se traîner quelques centaines de mètres sans perdre haleine. Deux ans durant, il vécut d'une vie souffrante et misérable, refusant de quitter ses néophytes pour se rendre dans le sud, où ses supérieurs lui suggéraient d'aller, et les enseignant de paroles et d'exemple, on peut dire jusqu'à son dernier jour.

Couché sur une peau de buffle étendue sur le plancher de sa cabane, on lui demandait un jour qu'il paraissait plus souffrant que d'habitude si l'on ne pourrait rien faire pour lui. Ce à quoi il répondit qu'il pensait qu'une pomme de terre et un peu de lait lui feraient du bien. Mais on ne put trouver ni lait ni pomme de terre à sa pauvre mission. Ni médecin ni aucun remède n'était à sa portée pour le soulager au moins temporairement dans ce poste hyperboréen, et, le 4 juin 1864, Grollier s'éteignait, heureux dans son dénuement et faisant des vœux pour le salut éternel des Indiens, qui devaient peut-être plus profiter des exemples de résignation chrétienne qu'il leur donna pendant sa longue maladie qu'ils ne l'avaient fait des instructions qu'il leur avait données au cours de son ministère actif au milieu d'eux.

Jusque dans la mort il voulut leur montrer à quel point il s'était attaché à eux, et prescrivit de déposer

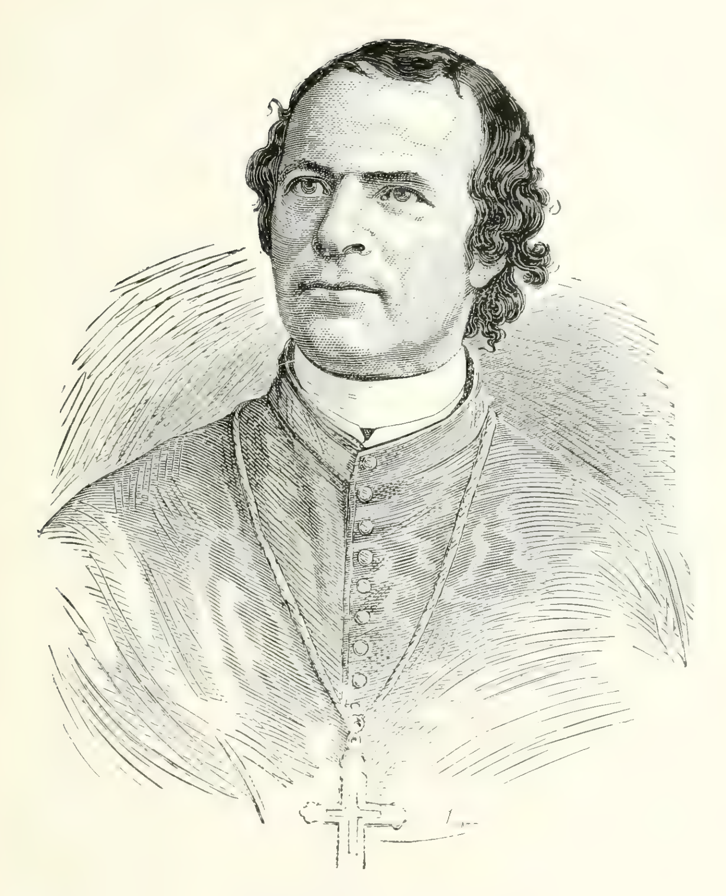
sa dépouille mortelle entre celles des deux derniers sauvages enterrés dans le cimetière. Il était encore dans la force de l'âge, ayant à peine 38 ans. Ce fut le premier prêtre qui mourut de mort naturelle dans les limites de l'immense territoire auquel cet ouvrage est consacré [5].

Plus fortuné que cette lointaine mission était, malgré sa jeunesse, le nouveau poste de Saint-Albert. Le P. Lacombe, esprit entreprenant et quelque peu versatile, était le génie qui avait présidé à sa fondation et maintenant veillait à son développement. Grâce à l'encouragement qu'il leur donnait au moyen de prix qu'il conférait aux plus industrieux, les métis avaient vu leurs champs se couvrir de moissons d'or. Il ne restait plus qu'à utiliser le trésor qui apportait l'abondance à leurs foyers. Pendant qu'il bâtissait le couvent des sœurs émigrées de Sainte-Anne, il érigea pour sa colonie un petit moulin à farine, qui fut d'abord actionné par des chevaux — la première institution du genre à l'ouest de la Rivière-Rouge (1863).

5. Le R. P. Pierre-Henri Grollier était natif de Montpellier, dans le sud de la France, où il vit le jour le 30 mars 1826. Il résolut, pendant son cours de philosophie, d'entrer dans la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, et fit ses vœux perpétuels le 12 octobre 1848. Il fut ordonné prêtre par Mgr de Mazenod le 29 juin 1851. Nous avons déjà remarqué que son zèle pour les intérêts catholiques lui avait attiré l'inimitié des traiteurs. Il y avait pourtant d'honorables exceptions parmi ceux-ci, ainsi que l'atteste ce passage d'une lettre que l'un d'eux adressa à Mgr Grandin (14 janv. 1865) : "J'ai appris avec un sincère regret la mort prématurée du R. P. Grollier. Quelles qu'aient pu être ses relations avec les autres, je dois admettre que j'ai toujours trouvé en lui un compagnon agréable, plein de zèle pour l'accomplissement de son devoir et un ferme partisan des intérêts de la Compagnie parmi les Indiens."

Peu après, l'infatigable missionnaire, toujours plein d'initiative, voulut encore améliorer son ouvrage. Les chevaux de l'Extrême-Ouest n'étaient point des mieux domptés. Plus d'un s'indignait parfois de se voir emprisonné dans un tout petit espace pour y faire tourner des roues dont la manœuvre ne l'intéressait guère, au lieu de courir la prairie à l'assaut des buffles ou des Cris. D'où parfois accidents et pertes de temps dus à la mauvaise volonté de l'animal. Pour s'en rendre indépendant, le P. Lacombe fit un barrage à la rivière Esturgeon, tout à côté, et la chute produite par cette chaussée fit marcher son moulin tout comme dans les « vieux pays ».

Au double point de vue religieux et intellectuel, cette jeune mission n'était pas moins bien partagée. Comme on prévoyait pour elle un avenir plus brillant que pour l'ancien poste du lac Sainte-Anne, les religieuses qui s'étaient établies à cette dernière place furent transférées à Saint-Albert, où elles arrivèrent le 20 mars 1863. Peu après, école régulière et orphelinat surgissaient comme par enchantement au nouveau centre catholique sous l'impulsion de ces dignes filles de Mme d'Youville.



Mgr FARAUD, O. M. I.

CHAPITRE VII

—

ENCORE UN ÉVÊQUE

1864-1866

Le grand événement de 1864 pour le diocèse de Saint-Boniface fut la visite canonique par le P. Vandenberghe des missions desservies par les Oblats. Ce religieux avait été délégué par le Révérendissime P. Fabre, le nouveau supérieur général de leur congrégation. Il arriva à la Rivière-Rouge le 22 mai, et fut agréablement surpris de voir la position honorable que l'Eglise catholique s'était conquise dans ces lointains pays. Le 4 juin, il prit passage sur un des bateaux de la compagnie de la baie d'Hudson en partance pour le portage la Loche, où il rencontra Mgr Grandin qui venait de terminer son voyage de trois ans, à la première partie duquel nous avons initié le lecteur.

Ce fut quelque temps après que le jeune prélat reçut de l'un des principaux officiers de la Compagnie dans le nord une lettre qui reflète si visiblement l'impression faite sur les protestants de bonne foi par le dévouement du missionnaire catholique, que nous croyons de notre devoir de la reproduire presque dans son entier. Bien que l'auteur de cette mis-

sive n'ait pu être témoin que d'une faible partie des labeurs de l'évêque de Satala dans le Grand-Nord, ce document suffira amplement à démontrer que la description que nous en avons nous-même esquissée était loin d'être exagérée.

« La réception de votre si estimée lettre du 24 juillet dernier ne m'a pas causé plus de satisfaction que la nouvelle de votre heureux retour, après un long séjour dans le nord où, comme je l'ai vu de mes propres yeux, vous avez glorieusement suivi les exemples de votre illustre prototype, saint Paul, travaillant de vos propres mains et prêchant fidèlement à temps et à contre temps, l'Evangile de Jésus-Christ aux païens. La noble abnégation, le calme, l'admirable énergie avec lesquels vous avez supporté des difficultés, surmonté des obstacles et enduré des souffrances d'une nature exceptionnelle, sont au-dessus de tout éloge. Pour ma part, quoique j'aie passé une quinzaine d'années dans ces régions sauvages, que j'aie vu et senti, dans ma propre personne, plusieurs des vicissitudes de la vie de l'Extrême-Nord, je reculerais devant les souffrances et les privations si longues, si multipliées et si continuelles que votre Grandeur a endurées sur les bords du Mackenzie.

« Si vos amis éloignés vous avaient vu, comme moi, dans un *palais* construit avec quelques troncs d'arbres informes, superposés les uns aux autres à la hauteur de six ou sept pieds, éclairé seulement par quelques grossiers morceaux de parchemin qui

seuls servaient de croisées, n'ayant que le sol glacé pour votre parquet, et pour porte quelques planches mal jointes, à travers lesquelles la neige et le vent pénétraient à chaque instant; pour couche, quelques morceaux de bois sur des tréteaux; pour nourriture habituelle, des aliments que le dernier des domestiques dans la belle France aurait rejetés avec mépris; vos longs et pénibles voyages, souvent dans un état de demi-jeûne; n'ayant pour compagnons que des barbares, qui n'ont rien des habitudes ni des sentiments qu'inspire la civilisation européenne, certainement ces amis auraient versé des larmes d'attendrissement sur votre malheureux sort.

« Je sais que votre patience sans exemple et votre courage inaltérable ont excité l'admiration de tous les officiers du district, sans parler de l'estime si pleine d'affection que les qualités personnelles de Votre Grandeur ont inspirée à toutes les classes des habitants de la rivière Mackenzie. Volontiers je vous félicite de votre heureux retour, après l'accomplissement de devoirs si ardus, remplis souvent au milieu des fatigues et des peines d'esprit et de corps [1]. »

Quand, en dépit des animosités religieuses qui accompagnent trop souvent la profession d'une foi différente, un protestant se montre si enthousiaste pour l'œuvre accomplie par un missionnaire catholique qui, après tout, avait des imitateurs dans tous

1. Lettre datée du 14 juillet 1865, dans *Vingt Années de Missions*, pp. 205-06.

ses frères en religion, on peut bien s'imaginer qu'un confrère comme était le P. Vandenberghe ne dut pas manquer d'apprécier l'intensité du zèle qui leur était commun, ainsi que l'excellence de ses résultats. Du portage la Loche le visiteur officiel se rendit à l'Ile-à-la-Crosse, où il fut rejoint par Mgr Taché. Ce prélat avait suivi une autre route, afin de pouvoir inspecter lui-même des localités que le P. Vandenberghe n'aurait point le temps de visiter. Ce plan occasionna des délais, et le premier avait déjà passé un mois à l'Ile-à-la-Crosse lorsque le second y arriva. Avec le visiteur se trouvaient maintenant six Oblats, à savoir deux évêques, deux prêtres et deux frères convers.

Prenant congé de cette mission, le représentant du supérieur général visita successivement les lacs Froid et la Biche, Saint-Albert, Edmonton et le fort Carlton, retournant à Saint-Boniface par la baie aux Canards, où il fut reçu par le P. Simonet, de Saint-Laurent, la nouvelle mission à l'extrémité méridionale du lac Manitoba, qui remplaçait N.-D. du Lac et l'ancien poste de M. Darveau. A cette dernière place, l'évêque confirma vingt-deux personnes, circonstance qui tend à montrer que les efforts persévérants des nouveaux missionnaires étaient en bonne voie d'avoir enfin raison de ces natures revêches qu'on appelait Sauteux [2].

Prélat et visiteur revinrent ensemble à Saint-Bo-

2. Il n'est pourtant que juste de faire remarquer que plusieurs de ces chrétiens étaient des métis franco-sauteux.

niface, qu'ils atteignirent le 23 février 1865. Ils furent reçus au son des notes argentines de trois cloches qui étaient arrivées pour la nouvelle cathédrale depuis le départ du P. Vandenberghe pendant ce voyage qui avait duré au delà de huit mois. Ce religieux trouva le P. Lestanc à la tête de ses frères de Saint-Boniface. Ce dernier avait en outre rempli les fonctions d'administrateur du diocèse en l'absence de son ordinaire, pendant que le P. Végreville en dirigeait le collège.

Le visiteur n'eut pas plus tôt terminé la tâche qui lui avait été confiée, après l'inspection officielle de deux missions que les Oblats avaient alors en territoire américain, que Mgr Faraud parut à Saint-Boniface (24 mai 1865), accompagné d'une caravane de futurs missionnaires qui comprenait les PP. Génin, Tissier et Leduc, ainsi que les FF. Lalican, Hand et Mooney. Après avoir passé trois semaines dans l'intimité de Mgr Taché et de ses frères oblats, tout en préparant son grand voyage à travers les plaines de l'Ouest, Mgr Faraud partit le 13 juin avec le P. Génin et le F. Boisramé, qui venait de refaire par un repos relatif une santé délabrée par le surmenage des missions du nord.

Le prélat parut en vue de l'Ile-à-la-Crosse le 25 juillet, et fut enchanté d'y rencontrer Mgr Grandin, qui avait tant fait pour le clergé et les Indiens du territoire qui était maintenant le vicariat apostolique du nouvel évêque.

La hauteur des terres qui forme le fameux por-

tage la Loche avait été fixée comme ligne de démarcation entre le diocèse de Saint-Boniface, auquel Mgr Grandin continuait à appartenir en qualité de coadjuteur de son titulaire, et les nouveaux domaines de Mgr Faraud. Là ce dernier reçut l'abjuration d'un jeune Ecossais, et, le 15 août suivant, il passait quelques heures avec le P. Clut, qui le remplaçait à son ancienne mission de la Nativité (lac Athabaska).

Bien plus au nord doit maintenant être sa résidence. La mission de la Providence, que nous avons vu Mgr Grandin établir dans la solitude du Mackenzie, va dès lors avoir l'honneur de l'abriter sous son toit. Il lui faut donc continuer son chemin dans la direction du pôle nord, visitant en passant les PP. Eynard et Gascon de Saint-Joseph, sur le Grand lac des Esclaves. Il atteignit le 23 août ses nouveaux quartiers généraux, où le P. Grouard et le F. Alexis lui souhaitèrent la bienvenue. Mais il ne s'y était point rendu pour s'y reposer : une tâche importante allait pendant quelque temps le tenir constamment en route. Par ordre du Saint-Siège, il devait visiter jusqu'à ses postes les plus reculés pour prendre comme une espèce de plébiscite sur une question qu'il avait grandement à cœur.

Mgr Faraud avait à peine été sacré que la pensée de ses infirmités — des douleurs rhumatismales très aiguës — l'avait rempli d'inquiétude. Il se demandait s'il pourrait réellement remplir seul toutes les fonctions inhérentes à sa nouvelle charge. L'activité croissante du protestantisme dans le nord rendait

cette impossibilité de faire face sans auxiliaire à tous les besoins encore plus évidente. Il avait consulté son supérieur général à Paris, et était tombé d'accord avec lui sur l'homme qui devait être proposé au Saint-Siège dans une supplique où le nouveau vicaire apostolique demanderait un coadjuteur, lequel ne serait pas nécessairement destiné à recueillir sa succession. Pie IX avait bien voulu consentir à faire préparer des bulles dans ce sens, mais cette faveur avait été subordonnée à une condition qui est aussi extraordinaire dans les circonstances qu'il est peu dans les habitudes de Rome de donner un auxiliaire à un évêque qui n'est même pas encore entré dans l'exercice de ses fonctions. C'était que Mgr Faraud aurait à consulter là-dessus tous ses prêtres, lesquels devaient donner leur assentiment avant que cette mesure put être mise à exécution.

Le prélat devait donc continuer le cours de ses pérégrinations. Après deux jours de navigation qui lui fit descendre le Mackenzie, il abordait au fort Simpson, où il présida la clôture d'une retraite qu'on y donnait à un grand nombre d'Indiens. Le 2 septembre le revit sur les eaux du gigantesque déversoir des grands lacs du nord, et cinq jours plus tard il s'agenouillait dans la chapelle de N.-D. de Bonne Espérance (Good Hope).

Là les PP. Séguin et Petitot, accompagnés du F. Kearney et d'une foule d'Indiens, reçurent leur nouvel ordinaire. Après une visite à la tombe du P. Grollier, le prélat fut très consolé d'apprendre que,

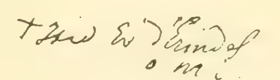
depuis la mort de ce dévoué missionnaire, les Peaux-de-Lièvre, se rappelant sa grande bonté pour eux, donnaient des preuves d'une amélioration dans leur conduite qui augurait bien de l'avenir. Ils s'étaient auparavant montrés assez lents à mettre leurs actes d'accord avec leur foi; mais on pouvait maintenant dire de leur premier missionnaire comme d'Abel que « bien qu'il soit mort il parle encore [3] ».

Le 14 septembre 1865, le prélat ambulant quitta la tombe du martyr du devoir pour se rendre de nouveau à la Providence. Il ne put avancer que lentement, non seulement parce qu'il devait alors remonter le fleuve, mais aussi à cause de la maladie qui s'attaqua à son équipage. Laissés à leurs propres ressources, l'évêque et le F. Boisramé devaient faire tout l'ouvrage et de plus soigner les malades. Ils se trompèrent de direction et allongèrent d'autant leur itinéraire. Le 5 octobre, ils arrivaient au fort Simpson, après vingt-trois jours de terribles angoisses et de rudes labeurs. Puis, le 13 du même mois, ils revoyaient leurs foyers à la mission de la Providence.

Ce fut là, dans le plus jeune poste du Grand-Nord, qu'eut lieu le couronnement du grand voyage que venait d'achever Mgr Faraud. A une seule exception près, tous ses prêtres avaient été consultés sur la question de savoir s'il était expédient d'accorder un auxiliaire au nouveau vicaire apostolique, et ils avait été unanimement d'avis que pareille mesure était nécessaire.

3. Heb. XI, 4.

L'exception consistait en l'évêque-nommé lui-même, c'est-à-dire le R. P. Clut. Ce missionnaire avait à peine eu le temps de voir son nouvel ordinaire, qui n'avait passé qu'une heure au lac Athabaska. Comme les intérêts de sa propre mission demandaient une consultation avec lui, le P. Clut attela ses chiens à son traîneau le 12 décembre 1865; puis, chaussant ses raquettes, il partit accompagné d'un seul Indien, un invalide à moitié aveugle. Par monts et par vaux, il chemina au travers des blancs déserts du nord, faisant halte à Saint-Joseph pour les fêtes de Noël, et, après une marche forcée de trente-huit ou quarante jours par une température variant entre 40° et 50° en dessous de zéro, il atteignit la Providence avec le P. Eynard qui l'avait accompagné à partir de Saint-Joseph.



Signature de Mgr Clut

Huit Oblats se trouvaient alors à cette mission. En présence de tous Mgr Faraud proclama, le 3 janvier 1866, la nomination du P. Clut comme évêque d'Erindel *in partibus infidelium* et auxiliaire du vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie.

Le R. P. Isidore Clut avait fait son noviciat à N.-D. de l'Osier, au diocèse de Grenoble, France, et avait prononcé ses vœux perpétuels d'Oblat de Marie

Immaculée à Montolivet, près Marseille. Le 20 décembre 1858, il était ordonné prêtre à Saint-Boniface par Mgr Taché. Sans être doué de qualités intellectuelles hors ligne, il avait toujours fait preuve d'un grand dévouement à la cause des Indiens du nord, et ce dévouement ne devait jamais se ralentir dans la suite.

Les sauvages parmi lesquels il aurait bientôt à exercer ses nouvelles fonctions étaient alors décimés par la fièvre scarlatine, et les missionnaires devaient se transformer en médecins non moins qu'en gardes-malades, pour protéger, autant qu'il était en eux, leur troupeau affligé. Malgré leurs efforts, au moins quarante-cinq moururent en peu de temps rien qu'au fort Simpson, et peut-être davantage dans les environs de ce poste.

Cette épidémie, dont le souvenir est encore vivace dans le nord, sévit surtout pendant les mois de l'hiver 1865-66. Elle eut son origine dans la brigade de bateaux de la compagnie de la baie d'Hudson qui revint du portage la Loche l'automne de la première année, et s'étendit à toutes les localités visitées par un membre de leur équipage. De fait, on peut dire que tous les Indiens du district de Mackenzie en furent atteints, et l'on a calculé qu'au moins un cinquième y succombèrent.

CHAPITRE VIII

—

CONFLITS ET DANGERS

1865-66

Le fort Simpson était alors plus que jamais le champ de bataille où se mesuraient les deux armées hostiles : celle qui avait pour drapeau la foi catholique et celle qui se réclamait du schisme d'Henri VIII, avec son étendard aux couleurs si changeantes selon les temps et les lieux. La première perdait graduellement du terrain, parce que les missionnaires catholiques ne pouvaient s'établir partout d'une manière permanente, tandis que les prédicants pouvaient, avec la connivence non déguisée des traiteurs de tous étages, non moins qu'au moyen des présents que la générosité anglaise mettait à leur disposition, détruire pendant plus de onze mois ce que le prêtre avait fait pendant les quelques jours que durait ordinairement sa visite aux postes où il ne résidait point.

Entre ces deux confessions hostiles, de trop nombreux natifs, bien que par nature assez religieux, hésitaient et finissaient par devenir plus ou moins sceptiques. Ils conservaient leurs anciennes mœurs, s'adonnaient au cannibalisme en temps de disette et

continuaient à vouer à une mort certaine, en les abandonnant en chemin, les vieillards et les infirmes qui ne pouvaient plus suivre le gros de la troupe.

Les officiers de la puissante corporation qui jouissait dans ces immenses centres d'un monopole sur la traite des fourrures que personne ne pouvait lui contester, se montraient généralement polis et même hospitaliers pour le missionnaire catholique ; mais que pouvait le pauvre Indien après le départ de son guide spirituel lorsque, indigent et affamé, il était menacé de voir le traiteur, qui pour lui personnifiait l'opulence sinon la vie, lui refuser toute avance, tout secours s'il n'abandonnait le prêtre pour le ministre ? Seul à seul avec le premier, il protestait qu'il n'avait aucune confiance dans son concurrent ; mais dans plusieurs cas sa foi ne suffisait pas à le faire résister aux séductions de l'hérésie. Hâtons-nous pourtant d'ajouter que, dans la vallée du Mackenzie, la grande majorité des Indiens restèrent fidèles aux « hommes de Dieu », les « vrais priants », qu'ils préférèrent toujours aux « hommes d'une femme », ainsi qu'ils appelaient les ministres protestants [1].

Ceci ne saurait surprendre, car à cette même époque les missionnaires catholiques rivalisaient de zèle pour la même cause. La place du P. Grollier avait été prise par les PP. Séguin et Petitot, qui faisaient plus que de la remplir. S'étant rendus maîtres de la langue indigène, ils étaient constam-

1. V. Appendice F.

ment sur la brèche et faisaient des voyages interminables à la recherche de la brebis égarée. Les courses et les aventures du dernier devaient plus tard fournir la matière de cinq ou six volumes, dont nous regrettons de ne pouvoir donner même une simple analyse [2]. Nous citons seulement un passage quelque peu abrégé de l'un d'eux [3], qui nous révèle les difficultés d'ordre matériel qui se dressaient alors sur le chemin des missionnaires catholiques du Grand-Nord canadien :

« Nous faisions les dents longues, et notre cœur se soulevait à la vue et à l'odeur du poisson. Que faire ? Le P. Boisramé mit le couteau à la gorge du pauvre vieux Cabri, le plus dodu de nos chiens de trait, et en fit un veau qu'il nous servit bouilli, rôti, en bifteks et en ragoût. Puis, comme notre estomac délabré réclamait impérieusement de la viande, ce fut moi qui dus faire les frais du gibier, après que nous eûmes consommé notre chien jusqu'aux ergots.

« J'avais tué une gelinotte, la seule que j'eusse rencontrée au Rapide [la Providence], où l'on ne rencontrait rien. J'avisai dans la neige le cadavre glacé d'un vieux corbeau qui nous avait gravement insultés, que j'avais abattu à cause de ses injustices, et dont le chat avait joué tout un jour en prolongeant son iniquité avec son agonie. Je le ramassai avec considération, le plumai pieusement, lui coupai tête et pattes, et, ainsi transformé, le baptisai coq

2. V. notre bibliographie (Appendice H) à la fin du vol. III.
3. *Autour du Grand Lac des Esclaves*, pp. 33-34 ; Paris, 1891.

de bruyère, afin de le donner pour compagnon à la perdrix blanche. L'un et l'autre prirent le chemin de Maître Boisramé.

« De plus, j'avais remarqué dans le hangar aux poissons certaine hermine et un foutreau qui s'y étaient introduits subrepticement. Je fis cesser leurs déprédations à coups de fusil, les fis écorcher par la main de Baptiste, et les envoyai également à notre maître cuisinier à titre de lapereaux. »

Au cours de l'un de ses voyages, accompli vers la fin de 1865, ce même P. Petitot marcha à la raquette pendant six semaines consécutives, et ne traversa pas moins de 336 lacs de toutes dimensions, parmi lesquels 68 lui servirent encore de chemin lorsqu'il retourna à sa résidence. Il régénéra dans les eaux du baptême des centaines d'enfants, ainsi qu'un certain nombre d'adultes, dont la plupart étaient vieux ou infirmes.

L'année suivante le vit arriver aux plaines glacées sous lesquelles reposaient dans leur sommeil hibernal les eaux de la mer intérieure connue sous le nom de Grand lac d'Ours. C'était le 15 mars 1866, et le P. Petitot fut le premier ministre d'un culte à travailler au salut des âmes sur les bords de cette immense nappe d'eau hyperboréenne. L'établissement du fort Norman, que nous avons déjà mentionné maintes fois, y avait été transféré, après une certaine période d'existence dans la vallée du Mackenzie, et la mission Sainte-Thérèse, qui n'avait

guère été jusque-là qu'un nom, l'avait suivi dans cette migration.

Les pauvres Indiens du Grand lac d'Ours avaient grand besoin de l'influence civilisatrice de la religion, ainsi que nous le voyons par la circonstance suivante dont nous empruntons l'exposé à un autre ouvrage du même missionnaire :

« M. Taylor me raconta qu'il était mort, l'automne précédent, une jeune femme récemment accouchée, qui fut ensevelie à la mode indienne, c'est-à-dire sur le sol, abritée par une petite toiture formée de pieux enfoncés obliquement dans la terre, puis recouverte de larges écorces de sapin. Le lendemain, le vieil Orcadien ayant passé à côté du tombeau, qui n'était distant que de deux cents pas du fort Norman, il entendit des vagissements qui en sortaient. Frappé d'horreur, il souleva les écorces, écarta quelques pieux et regarda par l'étroite couverture. Sur le sein vacque et glacé de l'Indienne, se tordait dans les affres de la faim et de l'agonie le pauvre petit enfant de la défunte, qui le regardait froidement dans l'insensibilité de ses yeux de morte. Le commis essaya de sauver la vie au malheureux nourrisson; mais il était trop tard. L'enfant expira peu de temps après [4]. »

Ce n'était pas tout. Après avoir dit comment dix-sept meurtres avaient été commis sur les bords désolés du Grand lac d'Ours pendant le court séjour qu'y

4. *Exploration de la Région du Grand Lac des Ours*, p. 94; Paris, 1893.

fit Sir John Franklin avec son parti, le P. Petitot devait admettre qu'après la visite qu'il fit lui-même aux Indiens qui le fréquentent, « un petit enfant fut dévoré par des chiens presque sous les yeux de sa famille. Il leur avait donc été exposé en proie. Un autre enfant fut arraché par lambeaux du sein de sa mère primipare... Enfin un troisième fut enterré vif par son beau-frère, sous les yeux de sa propre sœur et de toute la peuplade en marche [5] ».

De plus, ce missionnaire fit, non loin de là, la connaissance d'un octogénaire appelé *Kra-nda,* « Yeux de Lièvre », qui, nouveau Saturne, n'avait pas mangé moins de onze membres de sa propre famille, à savoir, deux de ses femmes, son beau-frère, trois de ses enfants, sa belle-mère et quatre autres personnes [6].

Signature du P. Petitot

Il n'est pourtant que juste de faire remarquer que ces crimes contre nature doivent être mis au crédit de parties infidèles. Une fois sous l'influence du prêtre, les Indiens en vinrent à les regarder avec horreur.

5. *Ibid.*, pp. 106-7.
6. *Ibid.*, p. 233.

La satisfaction d'évangéliser des Indiens jusqu'alors inconnus devait, un mois après l'arrivée du P. Petitot au Grand lac d'Ours, être compensée par l'apparition dans le nord d'un autre missionnaire anglican, le Rév. William-Carpenter Bompas. C'était le premier ministre instruit à pénétrer dans ces déserts avec l'intention de s'y fixer; les autres n'étaient guère que des maîtres d'école et des catéchistes. M. Bompas devait se montrer aussi actif que n'importe quel représentant officiel du protestantisme dans le Grand-Nord, et, comme il était plus capable que les autres, on dut bientôt le regarder comme un adversaire digne d'attention.

A cause de la proéminence que lui réservait l'avenir, il peut ne pas être inutile de reproduire ici la description qu'en fait le P. Petitot, qui le trouva surtout sur son chemin:

« Il est doué d'une mine angélique, d'un regard céleste, d'une voix mielleuse et roucoulante et de la science infuse. Il lit la Bible dans le grec, et est embrasé d'un zèle ardent suscité par cette idée fixe qu'il a reçu la mission spéciale et divine de tirer les pauvres Indiens des griffes des prêtres. Jusqu'à présent les sauvages ne font pas de cas de lui, parce qu'il est arrivé sans son bagage; mais voilà qu'il va recevoir dix à douze ballots de marchandises et une caisse de médicaments de 120 livres dans quelques mois. Voilà qui, plus que le grec et le rabat du révérend Bompas, est de nature à tourner à l'envers la tête si faible de nos Peaux-Rouges

si le bon Dieu et la sainte Vierge ne s'en mêlent [7]. »

Malgré son grec, le nouveau ministre ne devait jamais acquérir la connaissance complète d'aucune langue indienne, et sa « mine angélique » ne devait point non plus l'empêcher de se montrer constamment très humain dans ses luttes avec les missionnaires catholiques. De fait, il descendit parfois plus bas que le niveau de l'honnête homme dans ses prédications aux sauvages et ses relations avec les guides spirituels de la plupart d'entre eux. Nous en savons long sur ce point; nous nous bornerons à l'extrait suivant d'une de ses propres lettres qui a été publiée dans un livre anglican.

« Ces Indiens ne connaissaient point l'idolâtrie. Leur religion reconnaissait un bon et un mauvais esprit, ainsi que l'immortalité de l'âme et une rétribution après la mort pour le bien et le mal faits en cette vie. Qu'en est-il maintenant? Un évêque, sept ou huit prêtres, plusieurs frères et peut-être des sœurs aussi enseignent avec industrie à ces cinq cents Indiens crédules les principes établis de l'idolatrie et de la superstition. Tous ces prêtres ajoutent à leur nom les initiales O. I. M. (*sic*), ou serviteur de l'Immaculée Marie. Ils ont juré de soutenir les gloires de la Vierge et surtout la doctrine de son immaculée conception telle qu'inventée (*sic*) et promulguée par le présent pape.

« Chaque Indien en voyant un prêtre en reçoit

7. *Missions des Oblats de Marie-Immaculée,* vol. VII, p. 295.

donc d'abord une médaille de cuivre à porter, un rosaire... En troisième lieu, on lui donne une image coloriée de la Vierge, et quatrièmement quand il est baptisé il reçoit un crucifix. On lui enseigne industrieusement à adorer (*sic*) toutes ces idoles [8]. »

Nous ne doutons pas assez de l'intelligence de nos lecteurs pour leur faire remarquer les faussetés contenues dans ce passage d'une lettre destinée à édifier le grand public d'Angleterre et d'ailleurs: un enfant les trouvera sans les chercher. Comment pareilles gens ont-ils pu sérieusement prétendre représenter le Dieu de toute vérité?

Le même volume qui contient cette perle du révérend Bompas rend malgré lui hommage au zèle de nos missionnaires quand il dit: « Un obstacle formidable aux progrès de l'Evangile [lisez: du protestantisme] dans le nord-ouest de l'Amérique consiste dans les efforts merveilleux faits par les prêtres catholiques romains pour instiller l'erreur romaine [*Romish*] dans l'esprit de la population indigène, et la gagner ainsi à leur Eglise. Cette influence a eu des résultats décourageants dans le district du Mackenzie. Le Rév. W.-D. Reeve, qui a succédé à M. Kirkby au fort Simpson en 1869 a souffert beaucoup d'anxiété à ce sujet. Sa position a été particulièrement difficile [9]. »

Comme pour montrer l'à-propos sous tous les climats de la parole de l'Ecriture « la vie de l'homme

8. *Dayspring in the Far West*, pp. 73-74; Londres, 1875.
9. *Ibid.*, pp. 114-15.

est une lutte sur la terre[10] », les mêmes difficultés qui s'opposaient aux succès des missionnaires catholiques dans le Grand-Nord s'attachaient aux pas de leurs frères qui combattaient pour la vraie foi sur les vastes prairies de l'Ouest canadien. La fièvre scarlatine y était remplacée par la petite vérole, et les assauts du protestantisme y étaient tout aussi en évidence. Là aussi les soldats de la Croix se surpassaient dans leurs efforts à promouvoir le règne de Dieu. Pour ne mentionner que l'un d'eux, le P. Lacombe reproduisait sur la plaine les merveilles de sacrifices offertes à l'admiration des aborigènes du désert hyperboréen par les PP. Petitot, Séguin et autres. De même que le P. Petitot avait conquis l'affection de ses ouailles par son ardeur à en apprendre les langues, ainsi le P. Lacombe s'était rendu cher aux hordes nomades des Cris et des Pieds-Noirs par son assiduité dans l'étude de leurs si difficiles dialectes.

Le vénérable M. Thibault, alors le vétéran des missionnaires du diocèse de Saint-Boniface, avait écrit après avoir passé plusieurs années parmi les Cris des prairies : « Quand le dernier buffle aura été tué, alors seulement pourra-t-on faire quelque chose pour les sauvages des plaines. » Le zèle du P. Lacombe ne pouvait se trouver bien de pareil délai. Il avait hâte de faire baisser la tête des fiers enfants du désert sous le joug du Christ. Il avait reçu en 1865

10. Job, VII, I.

du Père Visiteur général des Oblats la mission de suivre leurs tribus nomades dans leurs sempiternelles pérégrinations, et, toute difficile qu'elle put être, cette mission s'accordait trop avec ses propres désirs pour que l'humble prêtre ne la reçut pas avec gratitude.

Le voilà donc qui s'élance de Saint-Albert vers les immensités de l'Ouest que l'homme n'a encore nulle part forcé par des moyens artificiels à contribuer à sa subsistance. Il avait déjà gagné l'amitié, sinon l'affection, de plusieurs des chefs indigènes; ils le reçoivent à bras ouverts, bien qu'ils ne manifestent point toujours le même empressement à conformer leur conduite à ses enseignements. Il accompagna ainsi les Gens-du-Sang, auxquels il apprit des prières et des cantiques de sa propre composition. Puis il se joignit aux Pieds-Noirs proprement dits, et bientôt il put toucher du doigt les dangers inhérents à sa mission.

Les peuplades qui se disputaient la possession des plaines de l'Ouest étaient encore séparées par des inimitiés séculaires qui les empêchaient de se rencontrer sans en venir aux mains. Or il arriva que, pour différentes raisons d'ordre économique, une branche de la nation pied-noire s'était divisée en trois groupes comprenant respectivement quarante-cinq, cinquante et soixante *tipis,* ou loges. Le P. Lacombe était l'hôte du plus petit groupe, et, dans la nuit du 4 au 5 décembre 1865, il se reposait dans la loge du grand chef *Natous* (le Soleil), quand sou-

dain il vit celui-ci se lever en sursaut, saisir son fusil, et s'écrier d'un ton lugubre :

— *Assinaw! Assinaw!* Les Cris ! Les Cris !

Il avait à peine prononcé ces paroles, qu'une terrible fusillade répandit l'alarme et la confusion dans son camp, tandis que les balles commençaient à cribler les peaux dont chaque loge était composée, se dirigeant avec une préférence marquée du côté de celle où se trouvait le missionaire, que sa position et ses dimensions signalaient à l'attention des assaillants.

Il pouvait être deux heures du matin, et les Pieds-Noirs étaient attaqués par près d'un millier de guerriers cris, assiniboines et sauteux. Pour comble de malheur, la plupart des chasseurs pieds-noirs de ce camp étaient depuis quelque temps à la recherche du buffle, à quelque distance de là. C'est à peine si une dizaine de fusils restaient aux compagnons de Natous ! Humainement parlant, ils étaient donc destinés à un massacre auquel personne ne pourrait se soustraire.

Mais le Pied-Noir est un brave. Il aime l'odeur de la poudre et se trouve à l'aise sur le champ de bataille. Dans le cas présent, chacun espérait en outre que les membres des deux autres camps accourraient au secours du groupe attaqué aussitôt qu'ils auraient entendu le bruit de la fusillade. Le chef se précipite donc en-dehors de sa tente et harangue ce qui lui reste de sujets, les engageant à faire payer cher leur vie, tout en donnant lui-même

l'exemple d'une vive riposte par la voix de son mousquet. La première volée de l'ennemi avait brisé deux de ses perches qui tenaient sa loge debout. Les assaillants devaient être bien près d'elle — circonstance dont l'obscurité empêchait de s'assurer autrement — puisque la bourre enflammée de leurs fusils tombait comme aux pieds du missionnaire.

Celui-ci s'était levé précipitamment. Il se revêtit de sa soutane, baisa sa croix d'Oblat et, faisant le sacrifice de sa vie, sortit avec son sac aux saintes huiles, dans l'intention de baptiser ou d'administrer quiconque aurait besoin de ce service. A droite et à gauche, les balles sifflaient au sein d'une obscurité que dissipaient seuls les éclairs produits par les mousquets. Çà et là, la voix des chefs s'efforçait de dominer le tumulte de la bataille; les hommes lançaient à la nuit leurs différents cris de guerre; les femmes se lamentaient bruyamment, et les enfants faisaient entendre des cris assourdissants, auxquels se mêlaient les pleurs des tout petits et le râle des mourants, pendant qu'à côté les chevaux hennissaient et les chiens hurlaient sous l'influence d'une terreur dont il était difficile de se défendre.

Somme toute, c'était une scène indescriptible.

Le P. Lacombe fit de vains efforts pour attirer l'attention de l'ennemi et lui apprendre sa présence au milieu des Pieds-Noirs: impossible pour lui de s'en faire comprendre! La première victime des assaillants fut une jeune femme qui avait reçu une balle dans le front. A sa demande, le prêtre la bap-

tisa, et elle mourut bientôt. Quelques minutes plus tard, un Cris la scalpait et massacrait son nourrisson que le prêtre n'avait pu voir à cause des ténèbres. La position des assaillis n'était pas tenable. Les Cris leur enlevèrent vingt-cinq loges avec tout leur contenu, y compris les effets du prêtre. Un Assiniboine venait de s'emparer de son bréviaire, lorsqu'un Pied-Noir lui fit mordre la poussière. On le scalpa immédiatement, pendant que le missionnaire reprenait son bien.

A. Lacombe omi

Signature du P. Lacombe

Cependant les guerriers des autres camps pieds-noirs, avertis par la fusillade de ce qui se passait, accouraient au secours de leurs compatriotes. Tous se réunirent alors sur une petite colline, derrière laquelle se réfugièrent les femmes et les enfants. Par trois fois les Cris tentent d'enlever cette position; par trois fois ils s'y précipitent et s'en emparent. mais en sont finalement repoussés. Natous surtout fait des prodiges de valeur; il a bientôt ses habits tout criblés de balles, ce qui ne l'empêche pas d'aller de côté et d'autre encourager les siens, mission qu'il remplit jusqu'à ce qu'une balle lui ait fracassé une jambe.

« Quelle longue nuit, et comme j'attendais le jour



LE P. LACOMBE, O. M. I.

avec impatience! » s'écriait plus tard le P. Lacombe, qui, ne pouvant arrêter l'ennemi faute de s'en faire entendre, unissait ses propres efforts à ceux du chef pied-noir pour animer le courage de ses compagnons, tout en allant de çà de là à la recherche des blessés.

Enfin l'aube du 5 décembre commença à blanchir le vaste horizon, et le prêtre mit son surplis et son étole; puis il s'avança, croix en main, vers l'ennemi après avoir fait cesser le feu aux Pieds-Noirs. Mais le brouillard et la fumée de la bataille empêchèrent les Cris de le voir. Là-dessus, ses amis, craignant pour lui, voulurent lui faire rebrousser chemin. Alors une balle qui venait de frapper le sol rebondit pour aller l'atteindre à l'épaule et de là au front. Il chancela un instant, à moitié étourdi par le coup. Les Pieds-Noirs le croyant sérieusement blessé, s'élancèrent pour l'arracher à la mort, et ouvrirent de nouveau leur feu, qu'ils continuèrent jusqu'à 10 heures, lorsque l'un d'eux parvint à faire comprendre aux Cris qu'ils avaient blessé le prêtre. Cette nouvelle mit fin au combat, et l'ennemi protesta qu'il ignorait sa présence au milieu des Pieds-Noirs.

Cette lutte mémorable eut lieu sur les bords de la rivière Bataille.

Douze Pieds-Noirs y laissèrent la vie, tandis que quinze étaient blessés, dont trois mortellement, et au moins deux cents de leurs chevaux étaient capturés ou massacrés. Deux enfants étaient en outre

tombés aux mains des Cris. Du côté de ces derniers il y avait eu dix tués et une cinquantaine de blessés, dont plusieurs mortellement.

Tels étaient les charmes de la vie du missionnaire sur la plaine, du moins quand ce missionnaire se faisait tout à tous, et n'avait pas peur de partager la mauvaise comme la bonne fortune de ses ouailles.

CHAPITRE IX

—

NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

1866-1868

Un autre danger que le P. Lacombe devait braver cette année fut celui de la contagion. Comme nous l'avons déjà dit, la petite vérole s'était déclarée en 1865 parmi les Indiens des plaines. Elle fit quelque douze cents victimes rien que chez les Pieds-Noirs. Le missionnaire courut de groupe en groupe, et pressa vivement Cris et Pieds-Noirs de ne pas rester plus longtemps sourds à la voix de Dieu qui les punissait de leur endurcissement. Ses efforts ne furent pas tout à fait sans résultats. Mais il faillit sucomber lui-même à une violente dyssenterie qu'il contracta chez les Cris. Quand, après une certaine période de jeûne, il recouvrit l'appétit avec la santé, il n'eut pour assouvir sa faim qu'une espèce de soupe, ou bouillon, de courroies de peau non tannée et de parchemin pulvérisé [1].

Pourtant, l'œuvre de Dieu avançait toujours malgré les multiples obstacles qui se dressaient sur le chemin des ouvriers évangéliques. Au printemps de 1866, l'abbé Ritchot, curé de Saint-Norbert, alla

1. Lettre de Mgr Grandin, *Annales de la Propagation de la Foi*, vol. XLI, p. 292.

jeter les bases d'un établissement que Mgr Taché s'était depuis longtemps proposé d'avoir dans un site dont les avantages naturels l'avaient frappé. Au cours d'un de ses nombreux voyages, le prélat s'était égaré, tombant un jour sur la vallée de Qu'Appelle, à un point appelé aujourd'hui Lebret, du nom d'un des principaux Oblats qui devaient le desservir. M. Ritchot compléta le printemps suivant (1867) son établissement dans cette vallée. Pendant l'été de 1868, le P. Jules Decorby, nouvellement arrivé de France, s'installa dans la nouvelle résidence, où ses frères en religion ont depuis constamment travaillé avec fruit à l'éducation, non moins qu'à l'évangélisation, des aborigènes, auxquels il a lui-même rendu de longs services.

Entre juillet et septembre 1866, Mgr Taché avait visité le Bas-Canada, où il avait obtenu de nouvelles sœurs grises, sans compter de précieux renforts pour son clergé. Il revenait à Saint-Boniface le 13 octobre 1866, en compagnie de son vicaire général, M. Thibault qui était allé rendre visite au pays natal et des prêtres suivants: les abbés Georges Dugas, Joachim Allard et François-Xavier Kavanagh, qui sous un nom irlandais cachait une âme toute française, et les PP. Joseph-Charles Camper et Laurent Legoff, tous les deux Oblats de Marie Immaculée. Dugas, qui avait des goûts prononcés pour la littérature, fut mis à la tête du collège, auquel il eut bientôt imprimé comme un regain de vigueur, y rétablissant un cours classique qui n'a jamais depuis été inter-

rompu. Il resta dans les rangs, encore bien clairsemés, du clergé séculier, ainsi que M. Kavanagh, qui suivit M. Thibault à Saint-François-Xavier, où il devint son assistant. Quant à M. Allard, il commença sans tarder son noviciat en vue d'entrer dans la congrégation des Oblats. Il prononça ses vœux perpétuels le 4 novembre 1867.

Les deux pères profès furent facilement placés. Pendant que le P. Legoff se dirigeait vers l'ouest, pour se joindre à la phalange d'Oblats qui s'y dépensaient dans les missions indiennes, le P. Camper s'acheminait vers la mission de Saint-Laurent, au nord, où devait bientôt l'aider le F. Mulvihill, futur maire et magistrat de cette localité sans cesser d'être religieux. Celui-ci vint au pays en décembre 1867, en compagnie des PP. Laity et de Kérangué, destinés aux pénibles missions du Mackenzie.

Entre temps, les serviteurs de Dieu subissaient une rude épreuve à l'Ile-à-la-Crosse, dont Mgr Grandin faisait sa résidence pendant les rares répits que lui laissait la visite de ses missions. Le 1er mars 1867, cet établisement devint la proie des flammes. Tout fut perdu au cours de la conflagration. Malgré le froid extrême qui sévissait alors, pas une seule couverture ne restait le lendemain du désastre pour les pères, les frères, les sœurs, les vieillards et les infirmes entretenus par la mission, pas plus que pour les orphelins qu'élevaient les religieuses. Rien ne fut épargné, et, comme l'écrivait Mgr Grandin, il ne

resta même pas aux sinistrés un mouchoir pour essuyer leurs larmes [2].

Plus au nord, un événement de caractère différent devait, quelques mois plus tard, réjouir le cœur de Mgr Faraud. Nous voulons dire la consécration au lac Athabaska de son auxiliaire, Mgr Clut. Elle eut lieu le 15 août 1867, et offrit ceci de particulier que, à cause du chapitre général des Oblats, qui se tenait alors en France et avait réuni les autres évêques du Nord-Ouest canadien, cette consécration dut se faire sans la coopération de deux évêques. En vertu de pouvoirs spéciaux à lui accordés par le Saint-Siège, le vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie conféra à l'élu la plénitude du sacerdoce, assisté seulement des PP. Eynard et Tissier. Une autre particularité qui ajoutait encore à la couleur locale consistait dans le fait que la crosse du nouvel évêque n'était autre chose qu'un baton de bois à bout recourbé qu'il devait à l'industrie d'un frère convers.

Au cours de la même année, un événement d'aussi bonne augure marqua les annales du Grand-Nord. Nous avons déjà vu Mgr Taché augmenter le personnel des religieuses à Saint-Boniface. Cette augmentation ne devait être que passagère, et, en 1867, la mission de la Providence, sur le Bas-Mackenzie, saluait avec satisfaction l'arrivée de cinq d'entre elles, qui n'avaient pas craint de renoncer à tout ce

2. Lettre du même; *ibid.*, 4 janv. 1868.

qu'elles avaient de plus cher au monde pour aller s'ensevelir dans les déserts hyperporéens. Les nouvelles ouvrières ne s'attardèrent point à s'apitoyer sur leur sort; mais, avant même la fin de l'année qui avait vu leur arrivée à la Providence, elles avaient commencé une école et ouvert un orphelinat. Ces deux œuvres devaient être une lourde charge pour la pauvre mission, mais le plus grand dévouement régnait partout. «Heureux», écrivait alors Mgr Faraud, « si, au prix de mille sacrifices, nous pouvons arracher quelques âmes aux griffes de Satan et contribuer pour notre part à faire grandir le nombre des enfants de notre Père céleste [3]. »

Ce prélat donne alors de la physionomie morale de son immense vicariat une silhouette que nous croyons oportun de reproduire ici. Il écrit:

« Nos missions font toujours de nouveaux progrès. Elles ont réussi partout cette année. Avec tout cela nous allons lentement, parce que le pays est trop grand et que nous ne pouvons voir les sauvages qu'à de rares intervalles et pour très peu de temps. La grande majorité, cependant, ont pu entendre la parole du salut et un grand nombre en ont profité. Nos vieilles missions produisent des fruits abondants de bénédiction, et les nouvelles vont aussi très bien, quoique les résultats soient moins sensibles. Il faut dégrossir le fer avant de le polir. Même les hordes qui ne sont pas entièrement converties perdent de

3. *Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec;* avril 1868, p. 82.

leur férocité, et l'infanticide, le cannibalisme si communs autrefois parmi certaines tribus, tendent à disparaître.

« Il n'est pas cependant encore assez rare. Voici un fait qui s'est passé cette année à notre mission de Saint-Raphaël, desservie par le R. P. Grouard. Une femme, par suite de quelque mécontentement, avait quitté son mari et s'était donnée à un autre. Le mari furieux, croyant qu'elle agissait d'après le conseil de ses parents, va sans plus de détours et tue d'un seul coup son beau-père, sa belle-mère et son beau-frère. L'épouse infidèle tenait entre ses bras un enfant âgé d'environ quinze mois. Elle lui passe une corde au cou, fait un nœud coulant, et lui dit :

— «Crois-tu que je vais te laisser vivre, après que ton père vient de tuer mon père, ma mère et mon frère?

« Et ce disant elle étrangle son fils, qu'elle jette à la voirie et marche à la suite de son concubinaire. Le croirait-on? cette femme se croyait pure de toute culpabilité, et lorsque le Père a voulu la chasser de la prière, elle lui disait :

— « Qu'ai-je donc fait pour m'attirer ce traitement? Est-ce donc si grande chose que de tuer l'enfant du meurtrier de son père?

« Ces faits deviennent fort heureusement rares, et la tribu parmi laquelle celui-ci a eu lieu, habitant le sommet des montagnes Rocheuses, avait entendu parler de missionnaires sans en avoir encore vu. Notre ministère se bornerait-il à empêcher chaque

année un fait de ce genre, que je trouverais que nous sommes largement payés de nos peines et de nos fatigues [4]. »

Nous avons déjà dit un mot du chapitre général de 1867, qui fut l'un des plus importants dans l'histoire des Oblats. Il se tint à Autun, France, du 5 au 17 août, et fut honoré de la présence de NN. SS. Taché et Grandin. L'un de ses résultats, en ce qui concerne les missions de l'Ouest canadien, fut la nouvelle division du diocèse de Saint-Boniface pour fins d'administration religieuse, qui fut décrétée par les autorités de l'Institut. La confirmation de cette division pour fins purement ecclésiastiques fut remise à plus tard. En vertu de cet arrangement, Mgr Grandin, tout en restant comme évêque le coadjuteur de Mgr Taché, devenait le vicaire des missions de la Saskatchewan, avec juridiction distincte de celle de Mgr Taché en ce qui regardait les Oblats considérés comme religieux.

Le nouveau vicariat de missions [5] comprenait les bassins de la Saskatchewan et de la rivière aux Anglais, avec la vallée de l'Athabaska jusqu'au Petit

4. *Ibid., ibid.*, pp. 80-81.

5. Un vicariat de missions est une division propre à un ordre religieux, qui diffère quelque peu d'un vicariat apostolique. Celui-ci est créé par le Pape et jouit presque des mêmes droits qu'un diocèse. Il réunit fidèles et clergé sous une même autorité, tandis que le vicariat de missions a trait uniquement aux religieux d'un territoire déterminé, lesquels se trouvent soumis à un supérieur qui a sous lui les supérieurs locaux de ce territoire, ainsi que leurs sujets en tant que religieux, sans atteindre les fidèles qui leur sont confiés comme curés ou missionnaires.

lac des Esclaves inclusivement. Il comptait dans son périmètre les missions suivantes :

1° Saint-Jean-Baptiste de l'Ile-à-la-Crosse, où résidaient deux prêtres avec trois frères convers et autant de sœurs grises. Celles-ci avaient sous leur direction une école pour les filles et un orphelinat pour les garçons.

2° Saint-Pierre, à l'extrémité septentrionale du lac Caribou, à six cents milles à l'est de l'Ile-à-la-Crosse, où se trouvaient deux pères avec un frère convers. Cette mission desservait alors 1,400 sauvages.

3° Sainte-Anne, sur le lac du même nom, dans l'Extrême-Ouest. Ce poste, qui avait vu des jours meilleurs, était encore fréquenté par quelque sept ou huit cents métis, d'excellents chrétiens en général.

4° Saint-Albert, un peu au nord d'Edmonton, qui devenait le siège du nouveau vicaire de missions. Cette localité jouissait, comme nous l'avons vu, des services des anciennes religieuses de Sainte-Anne ; deux prêtres, avec quelques frères convers, y formaient, sous la direction du révérendissime vicaire, la communauté des Oblats.

5° Il y avait en outre la mission de N.-D. des Victoires, au lac la Biche, où travaillaient deux pères et trois sœurs. Ce poste était destiné à devenir le grand entrepôt des missions du nord.

6° Enfin, une sixième station avait été établie par le P. Lacombe en mai 1865 sur les bords de la Sas-

katchewan. C'était Saint-Paul des Cris, jeune poste gouverné par deux prêtres résidents.

Chacune de ces missions avait de plus un certain nombre de dépendances, que l'un des pères visitait périodiquement.

Mais le nouveau vicaire des missions ne put assumer immédiatement la surintendance de ces divers postes. La saison était trop avancée pour qu'il put atteindre ses quartiers généraux avant l'hiver. Il resta donc en France quelques mois après le chapitre, et s'employa à prêcher et à donner des conférences dans le but de procurer des ressources à ses missions. Il réussit pleinement, et ne retourna point au Canada sans de nombreuses caisses pleines d'effets de toutes sortes pour pasteurs et troupeaux. Plus précieuses encore furent ses acquisitions en hommes : cinq prêtres, deux frères convers et trois ou quatre frères postulants représentaient la somme de ses conquêtes dans les séminaires et ailleurs. Les prêtres étaient, ou allaient bientôt devenir, les PP. Légeard, Dupin, Fourmond, Doucet et Blanchet. Parmi les frères convers qui devaient plus tard se distinguer par leur dévouement dans ses missions, citons les FF. Némoz, Gérante et Cél. Guillet.

Cette caravane apostolique arriva en vue de la rivière Rouge, avec son dévoué chef, l'évêque de Satala, au commencement de juillet 1868. Elle quitta Saint-Boniface pour l'Extrême-Ouest le 26 du même mois. Le 12 août suivant, elle arrivait au fort Carlton, sur la Saskatchewan, où plusieurs jours furent

employés à faire traverser la rivière à ses membres et à ses nombreux bagages. Par suite d'un accident regrettable, Mgr Grandin y perdit plusieurs objets précieux, entre autres un calice et un ciboire que lui avait donnés Pie IX.

Là, le prélat se sépara de ses compagnons, et, pendant que ceux-ci continuaient leur chemin vers l'ouest, il se dirigea vers l'Ile-à-la-Crosse pour consoler les pères et les sœurs de cette mission du désastre qui les avait frappés l'année précédente. Il les trouva logés tant bien que mal dans une baraque provisoire élevée sur le lieu du sinistre. Puis il se rendit à Saint-Albert, sa nouvelle résidence, qu'il atteignit le 25 octobre 1868.

Ce retour de France et ce changement de résidence eurent une grande influence sur le sort qui devait échoir à deux importants postes de l'Ouest. Les missions du nord étaient, il est vrai, bien pauvres et, par esprit de sacrifice, leurs titulaires se contentaient de peu; encore fallait-il qu'ils vécussent et se vêtissent. Ils devaient aussi pourvoir aux besoins du culte. Or tous les effets, provisions, etc., devaient s'acheter à la Rivière-Rouge, sinon bien plus loin d'eux, puis s'expédier aux différentes missions par la voie du portage la Loche. C'est-à-dire que même les denrées de nécessité première comme, par exemple, la farine devaient, en beaucoup de cas, faire plus de 2,000 milles en charrette et en bateau pour arriver à destination, ce qui occasionnait non seulement de très fortes dépenses, mais encore assez

souvent d'assez lourdes pertes, par suite d'avaries, d'accidents, tels que Mgr Grandin venait d'en subir. D'autre part, la compagnie de la baie d'Hudson ne pouvait plus que difficilement se charger de ces transports.

Mgr Taché proposa donc à son coadjuteur, maintenant vicaire des missions de la Saskatchewan, de céder à Mgr Faraud le poste du lac la Biche, le seul où l'on put récolter et moudre assez de blé pour suffire à la modique consommation des missions du nord. Ce plan devait, au jugement de l'évêque de Saint-Boniface, diminuer considérablement les dépenses annuelles du vicariat de l'Athabaska-Mackenzie. Il ne put, cependant, être adopté de suite, à cause de l'opposition qu'y fit le conseil de Mgr Grandin.

En second lieu, l'horizon politique de la Rivière-Rouge commençait déjà à s'assombrir et un orage semblait s'y préparer, ainsi que l'évêque de Satala put le constater à son passage à Saint-Boniface. Cette situation inspira à l'humble prélat l'idée d'écarter, s'il était possible, la succession de Mgr Taché, qui lui revenait de droit. Puisqu'il devait maintenant, en tant que vicaire des missions des Oblats, résider à Saint-Albert, pourquoi Rome ne l'attacherait-elle pas à cette place par un lien encore plus étroit? En devenant évêque de Saint-Albert, il serait délivré de la perspective, qui lui faisait si grand peur, de devenir évêque de Saint-Boniface, et

son humilité même le poussa dès lors à travailler dans ce sens.

Quant à Mgr Taché lui-même, il sentait le besoin de prêtres séculiers pour les différents postes qu'il se proposait de fonder chez les métis. Dans le but de s'en procurer, il envoya son ami, M. Ritchot, passer l'hiver de 1867-68 dans le Bas-Canada. Malheureusement quand celui-ci revint à Saint-Boniface le 7 juillet 1868, il n'en amenait qu'un, l'abbé L.-R. Giroux, qui fut aussitôt nommé professeur de philosophie au collège, tout en étant chargé de visiter périodiquement Saint-Vital et Sainte-Anne des Chênes. Chaque semaine le voyait à la première place, et une fois par mois les métis de la seconde pouvaient profiter de son ministère.

L'abbé Louis-Raymond Giroux était un esprit droit, ennemi de la duplicité et innocent de ces roueries qui passent quelquefois pour des marques d'intelligence dans le monde. Il devait bientôt donner tout son cœur à ce dernier poste — Sainte-Anne — dont il ferait à la longue une des meilleures paroisses du diocèse de Saint-Boniface. Né le 4 juillet 1841 à Sainte-Geneviève de Berthier, province de Québec, il fit ses études classiques et théologiques à Montréal, et Mgr Grandin l'ordonna prêtre le 24 mai 1868. C'étaient donc les prémices de son intelligence et de son dévouement qu'il consacrait maintenant au collège de Saint-Boniface, dont il devait devenir le directeur en septembre 1869.

Quant à M. Kavanagh, son vicariat de Saint-

François-Xavier ne devait pas durer longtemps. M. Thibault étant encore retourné dans l'Est, le jeune prêtre prit sa place comme pasteur au commencement de 1869. L'année suivante M. Giroux devenait curé de Sainte-Anne, et il est à remarquer que ces deux excellents prêtres fournirent dans leurs paroisses respectives une carrière de durée identique : exactement quarante ans, circonstance qu'on pourrait à bon droit regarder comme un signe incontestable de savoir-faire et de dévouement autant que de constance.

Nous pouvons ajouter, par manière de récapitulation, que, au printemps de 1869, l'Eglise était représentée entre le lac Supérieur et les montagnes Rocheuses, d'un côté, et la frontière américaine et le pôle nord de l'autre, par quatre évêques (NN. SS. Taché, Grandin, Faraud et Clut, tous Oblats), autant de prêtres séculiers, MM. Ritchot, Dugas, Kavanagh et Giroux, et pas moins de trente-deux missionnaires oblats, aidés d'une trentaine de frères convers, presque tous stationnés chez les sauvages. Elle comptait en outre sept établissements de sœurs grises qui faisaient la classe, élevaient des orphelins et soignaient des vieillards et des infirmes.

L'œuvre de Mgr Provencher était donc en plein progrès.

LIVRE V

TROUBLES A LA RIVIÈRE ROUGE

—

CHAPITRE I

CAUSES ET LÉGITIMITÉ DU SOULÈVEMENT
DE LA RIVIÈRE-ROUGE

1860-1869

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que l'historien de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien voit poindre à son horizon les années 1869-70. Chacun connaît la remarque qui a acquis la force d'un aphorisme, d'après laquelle l'histoire est trop souvent une conspiration contre la vérité. Nous doutons qu'il y ait jamais eu, dans tout le passé de l'homme en Amérique, une période à laquelle cet adage puisse s'appliquer avec autant d'à-propos. C'est ce qui explique pourquoi, si nous voulons reproduire les événements de cette époque troublée avec les couleurs qui lui conviennent, il nous faut aller à l'encontre des fables et des inventions, des suppositions dénuées de fondement et des accusations nées de préjugés de race et de religion que

presque tous les ouvrages anglais ont jusqu'ici données comme l'expression de la vérité.

Tout en persévérant dans notre rôle d'historien sans parti pris, nous courons le risque d'être accusé de partialité, simplement parce que notre connaissance des faits réels, de leurs causes et de leurs effets, nous force à éviter les calomnies, insinuations gratuites et assertions erronées dont on a jusqu'à nos jours régalé les lecteurs de langue anglaise[1]. Il serait plus agréable de regarder comme étrangers à notre sujet, et de nous borner à mentionner en quelques mots, les troubles qui agitèrent le petit monde de la Rivière-Rouge en 1869-70 et faillirent avoir les plus graves conséquences pour le Canada et même pour l'Empire britannique. Mais si nous ne voulons perdre notre droit à être considéré comme un auteur honnête et un historien véridique, nous ne pouvons cacher le fait que les catholiques furent l'âme de ce mouvement, et nous admettrons même sans la moindre difficulté qu'en cela ils eurent la sympathie de leur clergé.

Il nous faut donc esquisser aussi brièvement que possible, tout en donnant assez de détails pour être facilement compris, les phases principales de ce mouvement dans lequel les préjugés et le manque de logique voudraient voir une rébellion. Nous regrettons seulement que le cadre de notre ouvrage — une

1. Qu'il soit bien compris une fois pour toutes que, ayant fait de cette question une étude approfondie, nous sommes en mesure de prouver le moindre de nos avancés.

histoire plutôt religieuse que profane — nous dicte une réserve qui ne peut manquer de militer contre l'intelligence complète des événements que nous allons raconter, en même temps qu'il nous empêchera d'exposer dans tous leurs détails les preuves et données corroboratives que nous avons à notre disposition [2].

Et pour que personne ne nous suspecte de partialité, nous nous ferons un devoir de ne citer à l'appui de nos dires, dans ce chapitre et les suivants, que des sources protestantes et des rapports officiels.

A l'époque que nous avons atteinte dans notre récit, la population de la Rivière-Rouge se composait de 11,500 habitants, répartis en deux sections bien distinctes: les Français ou catholiques et les Anglais, protestants pour la plupart. Les premiers étaient en nombre légèrement supérieur. Pourtant, comme l'immense majorité était de sang mêlé, et comme les métis français et anglais étaient conscients de leur étroite parenté du côté de leurs mères, non moins que de leur égalité au point de vue social, une parfaite harmonie régnait entre ces deux sections. Anglais et Français s'étaient ralliés au régime vraiment paternel de la compagnie de la baie d'Hudson, représenté par le Conseil d'Assiniboia, d'autant plus que, depuis 1849, celle-ci avait abandonné ses prétentions au monopole commercial. Le gouvernement qui avait de si étroites relations avec

2. Il peut se faire que nous écrivions plus tard l'histoire complète de l'insurrection de la Rivière-Rouge.

elle, péchait certainement plus par un excès d'indulgence que par trop de sévérité, et l'un de ses torts était de ne pas toujours veiller au respect de ses propres décisions. C'était un fait connu de tous que l'ordre qui régnait dans la colonie était dû beaucoup plus au sentiment individuel des convenances et de la justice, ainsi qu'aux dispositions pacifiques des habitants, qu'à la peur inspirée par les gouvernants.

Malheureusement des esprits inquiets, novateurs à outrance qui venaient d'Ontario, s'étaient depuis 1860 efforcés de semer la discorde et le mécontentement parmi les paisibles citoyens de la petite colonie. Ils avaient, comme nous l'avons vu, fondé un journal, le *Nor'wester,* dont la mission principale semble avoir été de poursuivre la compagnie de la baie d'Hudson d'insultes aussi constantes que gratuites et de représenter les colons d'Assiniboia comme gémissant sous son joug. Le chef des mécontents, qui étaient tous étrangers au pays qu'ils décriaient, était un Dr John-Christian Schultz, jeune médecin qui posséda quelque temps le journal de la colonie et s'efforça de créer dans l'Ontario un mouvement d'émigration à la Rivière-Rouge avec l'intention avouée de renverser les institutions du pays et les conditions sociales qui y régnaient.

Il avait si peu de respect pour la loi et l'ordre établi que, dans une circonstance, il défia publiquement les autorités de la colonie et se fit délivrer par la populace de la prison où il avait été relégué pour cause (1866). En 1867, il parvint à faire venir dans

l'Ouest une vingtaine d'Ontariens, ce qui ne fit qu'augmenter son audace.

Pendant ce temps, la nouvelle confédération du Canada jetait des yeux de convoitise sur l'Assiniboia et le Nord-Ouest tout entier. Car il est nécessaire de ne pas perdre de vue ce fait très important : l'Assiniboia (Manitoba d'aujourd'hui) était alors au point de vue politique un pays complètement distinct du Canada. L'un et l'autre étaient sur un pied d'égalité : deux dépendances séparées du gouvernement impérial de Londres. Comme le Canada voulait étendre ses frontières du côté de l'ouest, il se mit en relations avec la compagnie de la baie d'Hudson dans le but d'acquérir les droits qu'elle basait sur sa charte, et cela sans se préoccuper le moins du monde de ce que les habitants de ce pays penseraient de la transaction. Il fut convenu que l'Assiniboia et les vastes espaces à l'ouest et au nord seraient annexés au Canada en retour de £300,000 sterling que la Confédération verserait à la Compagnie le jour du transfert projeté, c'est-à-dire le 1er décembre 1869.

Etant donné l'arrogance de la poignée d'aventuriers qui se représentaient comme les avant-coureurs et les amis intimes des Canadiens qui devaient gouverner cette nouvelle partie de leur « Puissance », la population de langue anglaise et française trouva qu'il était on ne peut plus surprenant qu'on ne l'eût point consultée sur la question de savoir s'il était à propos de la livrer pieds et poings liés à une autorité dont les agents s'étaient jusque-là montrés ses pires

ennemis [3]. Dans l'été de 1868, des articles qui parurent dans un journal de Montréal avertirent les gens de l'Est de l'erreur qui se préparait: on ne tint aucun compte de ces avertissements. Mgr Taché représenta lui-même de vive voix à Sir Georges Cartier, l'un des deux principaux membres du cabinet d'Ottawa, que la prudence la plus élémentaire demandait qu'un homme d'expérience fut envoyé à la Rivière-Rouge pour y étudier la question. Mais l'on dit au prélat qu'il n'entendait rien à la politique.

Celui-ci n'insista point; car son esprit était alors occupé de tout autres problèmes. Comme conséquence d'une invasion de sauterelles qui s'étaient abattues sur leur pays, toute espèce de verdure avait disparu de la vallée de la rivière Rouge. En juillet 1868, il n'y avait plus une once de provisions à vendre dans toute la colonie. Dans cette extrémité, les Etats-Unis vinrent au secours du peuple par des offrandes personnelles qui se montèrent au chiffre de £900. L'Ontario promit davantage, mais fit moins, tandis que, à elle seule, la compagnie de la baie d'Hudson donna plus que les deux ensemble, allouant plus de 6,000 livres aux affamés. D'un autre côté, le Conseil d'Assiniboia vota la somme de £250 rien que pour les catholiques dans la détresse, et une quête spéciale faite dans les églises du diocèse de Québec

3. Les autorités d'Ottawa avaient représenté ce pays comme peuplé simplement de quelques tribus sauvages, parmi lesquelles vivaient des traiteurs et des " trappeurs ", ou coureurs de bois.

réalisa 3,200 livres qui furent envoyées à l'évêque de Saint-Boniface. Divers montants dus à la générosité de l'évêque de Montréal et d'autres prelats vinrent en outre s'ajouter à ces deux sommes.

Grande fut la consolation de Mgr Taché à la réception de ces aumônes. Il remercia les bienfaiteurs de son peuple par une lettre datée du 16 janvier 1869.

Quant au gouvernement fédéral, il prit occasion de la misère des Assiniboiens pour introduire ses agents dans leur pays. Dans l'automne de 1868, il envoya MM. John-A. Snow et Charles Mair [4] y tracer un chemin de voitures entre le lac des Bois et la Pointe-aux-Chênes. Le gouverneur de l'Assiniboia, M. William McTavish, protesta immédiatement contre cette intrusion d'un pouvoir étranger dans son territoire; mais le Canada, qui savait parfaitement bien qu'il ne pouvait se prévaloir d'aucun droit sur cette colonie, ne fit point de cas de ses représentations. Ses agents continuèrent leur travail, et payèrent en denrées évaluées à un taux exorbitant l'ouvrage de leurs employés.

Cette dernière circonstance mécontenta la population; mais ce ne fut rien en comparaison de ce qui devait suivre. Plusieurs des Canadiens [5], après avoir

4. Ce dernier était un écrivain de mérite qui, " après avoir reçu l'hospitalité d'un grand nombre de familles, crut bon de tourner en ridicule dans la presse ceux qui l'avaient hébergé " (Begg, *The Creation of Manitoba*, p. 17). Quant à M. Snow, il " fut mis à une amende de dix livres sterling pour avoir donné des boissons enivrantes aux sauvages " (*Ibid., ibid.*).

5. Ne pas oublier que les quatre chapitres de cette partie de notre ouvrage ont été originairement écrits pour des lecteurs de langue anglaise, et que pour eux " Canadien " veut dire " Canadien-anglais ",

enivré les Indiens, leur firent signer des papiers par lesquels ils leur cédaient, à la Pointe-aux-Chênes et aux alentours, de précieuses étendues de terre déjà occupées par des métis français et auxquelles ces Indiens n'avaient aucun droit. Le Dr Georges Bryce lui-même ne peut s'empêcher d'admettre dans un ouvrage qui se fait surtout remarquer par ses tendances anti-catholiques que « l'esprit évidemment égoïste et plein de cupidité manifesté par cette expédition qui, envoyée tracer et construire le chemin Dawson [6], ne s'en détourna pas moins pour s'arroger des droits sur les terres inoccupées, semer le doute et la défiance dans l'esprit d'un peuple jusqu'alors isolé du monde, était on ne peut plus dangereux et contraire au patriotisme. En outre, on ne saurait nier que la conduite de quelques-uns des principaux meneurs, qui avaient abusé des colonnes du *Nor'wester,* n'ait tendu à maintenir les colons dans un état de turbulence et de désaffection [7] ».

Les auteurs contemporains et des protestants sous serment sont unanimes à proclamer que les étrangers ne limitèrent point leurs convoitises à des

par opposition aux Canadiens et aux métis français que ces lecteurs connaissent comme *The French,* les Français. La moindre des circonstances relatées dans ce chapitre et les trois suivants a été jugée nécessaire pour détruire chez les Anglais le ridicule échaffaudage de contre-vérités qui passaient chez eux pour de l'histoire authentique avant la publication de notre *History of the Catholic Church in Western Canada.*

6. Ainsi appelé parce qu'il fut fait d'après les données de l'arpenteur J.-S. Dawson, dont nous avons déjà parlé.

7. *History of the Hudson's Bay Company,* pp. 458-59.

« terres inoccupées [8] ». De plus, ces partis ne se lassaient point de donner à entendre aux légitimes propriétaires du sol que ceux-ci allaient être évincés de leurs fermes par suite de la transaction qui se préparait à Londres. « C'est un fait bien connu que l'homme qui se donnait pour le chef du parti déclarait ouvertement que les métis de la Rivière-Rouge devaient s'effacer devant les Canadiens, et que le pays ne réussirait jamais tant qu'on ne les aurait pas complètement remplacés [9]. » Les métis qui, du côté de leurs mères, avaient les meilleurs titres au pays qu'on eut pu désirer et qui lui étaient passionnément attachés, devaient être dépossédés et pourraient s'estimer heureux si les Ontariens qui approchaient daignaient les garder en qualité de charretiers.

Il n'y a donc rien d'étonnant si le secrétaire du Conseil d'Assiniboia ait déclaré plus tard sous serment qu'on « croyait ou appréhendait généralement parmi le peuple, mais surtout parmi les métis français, que les nouveaux venus allaient s'approprier ou monopoliser toute la contrée [10] ». « Je partageais moi-même cette appréhension », ajoute-t-il. Et l'un des principaux officiers du fort Garry remarquait de même sous serment : « Les Anglais aussi sentaient que ces arpentages étaient irréguliers », parce qu'ils

8. Voir, par exemple, Begg, *Creation of Manitoba*, p. 21; Andrew-G.-B. Bannatyne, dans *Report of the Select Committee*, Ottawa, 1874, p. 129; John-H. McTavish, *ibid.*, p. I.

9. Begg, *op. cit.*, p. 21.

10. *Report Sel. Committee*, p. 115.

se faisaient sur des terres qui n'appartenaient point au gouvernement par les ordres duquel ils s'exécutaient, et aussi parce qu'ils affectaient des propriétés personnelles [11].

Pendant que l'esprit public était ainsi troublé, on apprit que, bien que le Canada n'eut encore aucune juridiction sur l'Assiniboia, il avait déjà nommé pour le gouverner l'Hon. William McDougall, ministre fédéral des Travaux Publics, qu'on connaissait pour nourrir des sentiments peu favorables aux Canadiens-français, et qui « avait de fréquentes communications avec le soi-disant parti canadien [12] ». L'identité de ses vues avec celles des «arrogants interprètes de la politique canadienne à la Rivière-Rouge [13] » fut bientôt confirmée par la nomination du colonel John-Stoughton Dennis qui « arriva avec une troupe d'arpenteurs pour diviser et subdiviser le pays en sections selon son bon plaisir [14] ».

Tous ces étrangers devinrent alors victimes d'une véritable fièvre de spéculation immobilière. Ils se réservèrent au moyen de jalons d'arpentage, pour eux-mêmes et leurs amis d'Ontario, ce qui leur plut des meilleures terres, et leur chef s'en appropria d'assez grandes quantités « pour le rendre l'un des plus grands propriétaires d'immeubles de la Puissance [15] », si on lui avait permis d'en prendre pos-

11. John-H. McTavish, *ibid.*, p. 1.
12. Begg, *op. cit.*, p. 22.
13. *Ibid.*, p. 23.
14. *Ibid.*, p. 24.
15. *Ibid.*, p. 25.

session. Enfin les choses en vinrent au point que la propriété personnelle ne parut plus jouir d'aucune sécurité [16].

Nous pourrions maintenant demander à tout lecteur de bonne foi: Le droit de propriété n'est-il pas l'un des privilèges les plus sacrés de l'homme libre? Poser la question c'est la résoudre. Ce droit est si inaliénable que même un gouvernement légitime est tenu de le reconnaître; en sorte que le peuple de la Rivière-Rouge aurait été autorisé à empêcher par la force l'expropriation de ses terres par son propre gouvernement. Lorsque pareille expropriation est le fait d'un gouvernement étranger, qui n'a pas la moindre juridiction sur lui, le droit de résistance est doublement clair.

Les métis catholiques, avec beaucoup de leurs compatriotes protestants, en étaient convaincus. L'un de leurs guides spirituels, l'abbé Ritchot, curé de Saint-Norbert, n'était point d'une opinion différente, d'autant plus que parmi les menaces des émissaires d'Ontario en Assiniboia, quelques-unes visaient évidemment à la destruction de ces droits confessionnels dont les catholiques jouissaient depuis si longtemps.

Heureusement pour la cause des colons, anglais aussi bien que français [17], il y avait alors à Saint-Vital un homme qui, en dépit de sa jeunesse et des

16. *Op. cit.*, p. 26.

17. Les métis anglais étaient moins affectés par cette question, parce que ni leur langue ni leur religion n'était en jeu.

défauts qui en découlaient, devait se montrer capable de se mesurer avec ces difficultés. C'était Louis Riel, le fils aîné du tribun de 1849. Né à Saint-Boniface le 2 octobre 1844 du métis [18] Louis-J. Riel et de Julie Lagimodière, fille d'un Canadien-français et de la première blanche qui eut jamais le courage de s'établir (en 1807) dans ce qui était alors la sauvagerie de l'Ouest canadien [19], il avait été, en 1858, envoyé dans l'Est par Mgr Taché, qui le croyait peut-être appelé à l'état ecclésiastique, et avait fait ses études classiques au collège de Montréal.

votre tres humble et respectueux serv.
Louis Riel

Signature de Louis Riel

Il avait commencé sa philosophie lorsque la mort de son père, arrivée le 21 janvier 1864, non moins que son manque de vocation, lui firent reprendre le chemin de l'Ouest. Après un séjour à Saint-Paul, Minnesota, il avait été témoin des outrages et des menaces auxquels nous avons fait allusion, et, bien qu'il

18. Lord Wolseley, qui prétend connaître à fond les hommes et les choses, nous assure que Louis Riel " était né de parents canadiens-français ", et qu'il " n'avait pas une goutte de sang indien dans les veines " (*The Red River Expedition*, p. 213, dans *Blackwood Magazine*, vol I).

19. Marie-Anne Gaboury, née le 6 novembre 1782, à Maskinongé, P. Q. Elle mourut dans les environs de Saint-Boniface à l'âge de 96 ans.

n'eût encore que vingt-cinq ans, le courant des événements l'avait graduellement appelé à la tête du mouvement de protestation contre les empiètements d'Ottawa.

Avant d'entreprendre un résumé des mesures qui furent prises pour tenir tête aux agissements des Canadiens-anglais et forcer le gouvernement fédéral à reconnaître les droits des Assiniboiens, nous devons examiner une question que soulèvent à chaque instant l'ignorance et les préjugés. L'insurrection de la Rivière-Rouge a communément été appelée une rébellion par les auteurs anglais. Cette accusation n'a pas l'ombre de bon sens. Elle est souverainement ridicule pour quiconque est un tant soit peu familier avec l'histoire de l'Ouest et n'a pas abdiqué tout droit à la faculté de raisonner.

Il n'y eut jamais de rébellion à la Rivière-Rouge [20]. En effet, contre qui se soulevèrent les métis et les blancs qui s'y trouvaient en 1869? Contre le gouvernement d'Ottawa, représenté par ses agents, Schultz et Bown, Dennis et McDougall. Or quel droit avait alors ce gouvernement à la colonie de l'Assiniboia? Absolument aucun avant le 15 juillet 1870, lorsque, en vertu d'un transfert régulier par les autorités impériales, après que celles d'Ottawa eussent expressément consenti à faire ce à quoi elles auraient dû songer avant d'envoyer leurs agents dans l'Ouest, (c'est-à-dire après qu'elles

20. Excepté celle des Canadiens-anglais contre le gouvernement que le pays s'était provisoirement donné.

eussent garanti les droits des colons), l'Assiniboia devint une partie du Dominion sous le nom de Manitoba.

Avant cette date, l'Assiniboia était relativement au Canada ce qu'est aujourd'hui la colonie de Terre-Neuve, avec cette circonstance aggravante que plus de la moitié de sa population était de langue et de religion différentes de celles de la partie du Canada, l'Ontario, qui insistait sur l'acquisition des territoires de l'Ouest. Ce fait est si évident que le secrétaire des Colonies, Lord Granville, admit expressément dans une lettre au P. Lestanc le droit des métis de refuser d'entrer dans la Confédération. En outre, le fait que, en raison des objections de ces derniers, la date du transfert de leur pays au Canada fut changée à Londres du 1er décembre 1869 au 15 juillet de l'année suivante suffit à lui seul pour prouver que ces métis avaient parfaitement raison de refuser de devenir les dupes des politiciens d'Ottawa.

Le lecteur ne doit jamais perdre de vue cette circonstance qui est de la plus grande importance, s'il veut être en position de juger sainement de ce qui devait arriver. C'est un fait que le protestant le plus fanatique ne peut nier et qui devrait l'empêcher de se servir, relativement aux troubles de la Rivière-Rouge, d'un mot qui est en lui-même une calomnie.

Il y aurait eu rébellion si Riel et ses amis avaient jamais renoncé à la fidélité qu'ils devaient à la Couronne britannique. Mais, en dépit de la haine la

plus violente et des préjugés incompréhensibles que son nom seul a longtemps suffi à évoquer parmi une certaine classe de Canadiens-anglais, il est maintenant établi, au dire même de tous les protestants de dispositions équitables qui sont au courant de la question, que Riel était en faveur du lien britannique. Grandes furent les tentations qui lui vinrent du côté américain [21] de manquer à la fidélité qu'il devait à sa souveraine; mais, bien qu'il eût un moment pensé à s'opposer à la venue des troupes de Wolseley, qu'il considérait comme l'instrument de l'intrusion du Canada dans les affaires de son pays, l'influence que son évêque avait sur lui et sur les siens lui fit promptement abandonner des plans qu'on eût pu regarder comme un manquement à son devoir de sujet britannique.

On pourrait remarquer que cette loyauté était d'autant plus méritoire qu'il avait constamment à lutter contre un de ses propres associés, W.-B. O'Donoghue, que le désir de s'assurer le bon vouloir des Irlandais du pays l'avait fait admettre dans son administration malgré ses tendances pro-américaines [22]. De fait, nous verrons même dans un pro-

21. Abstraction faite des associations féniennes, le Gouvernement Provisoire de la Rivière-Rouge refusa des offres qui auraient pu séduire ses membres si le sentiment de la fidélité n'avait pas prévalu; des sommes formant un total de plus de quatre millions de dollars ($4,000,000), des hommes et des armes avaient été offerts et le tout refusé par ces "rebelles" (Mgr Taché, dans une lettre à Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada; Hamilton, 23 juillet, 1870; *North-West Committee Evidence,* p. 42).

22. Une raison qui pesait peut-être encore plus dans l'esprit de

chain chapitre que les Canadiens doivent probablement remercier Riel et ses métis, agissant sous la direction de M[gr] Taché, de ce que le territoire qui s'étend à l'ouest du lac des Bois fait aujourd'hui partie de leur pays.

A cause d'un incident regrettable, en ce sens qu'il souleva démesurément les passions anti-catholiques, la plupart des écrivains anglais peuvent à peine trouver un mot qui ne soit une insulte pour la mémoire de Louis Riel. Néanmoins, même ses plus grands ennemis ne peuvent s'empêcher de reconnaître sa fidélité aux institutions britanniques, circonstance qui est d'autant plus remarquable que sa pétulance naturelle et l'irritabilité de son caractère auraient pu, en face de tant de provocations de la part de ceux qui prétendaient au monopole de la loyauté politique, le porter à des actes ou déclarations équivoques s'il n'avait été si fermement ancré dans son attachement à la couronne de sa souveraine.

Riel consistait en ce que le jeune Irlandais avait des aptitudes peu communes pour la tenue des livres et tout ce qui regarde un comptable. Dans un mémoire inédit sur les troubles de 1869-70, l'abbé L.-R. Giroux, qui était à cette époque de résidence à Saint-Boniface, écrivait ce qui suit: " M. Riel, qui était partisan de l'Angleterre, se plaignit un jour en ma présence qu'O'Donoghue voulait donner au mouvement une tournure annexionniste. Mais, dit-il, j'ai absolument besoin de lui; il administre son département avec soin et traite excessivement bien les métis qui l'adorent.

William-B. O'Donoghue vint pour la première fois en contact avec des représentants de l'Ouest canadien lorsqu'il rencontra à Port Huron, Michigan, Mgr Grandin et l'abbé Giroux, qui se rendaient à la Rivière-Rouge. C'était en juin 1868. Le jeune homme offrit ses services à l'évêque voyageur, qui l'accepta comme membre de sa caravane. A



LOUIS RIEL

Quelques passages des documents officiels du temps corroboreront pleinement notre assertion. A la date du 16 décembre 1869, M. (plus tard Sir) John-A. Macdonald admettait dans son « Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Privé » que la résistance des métis (et partant de leur chef) « n'est évidemment point dirigée contre l'autorité souveraine de Sa Majesté ou le gouvernement de la compagnie de la baie d'Hudson, mais elle a pour objet la prise du gouvernement par le Canada [23] ». Où trouver une preuve plus convaincante du bien-fondé de notre assertion que cet aveu de l'homme qui, avec Sir Georges Cartier, fut la cause principale, bien qu'involontaire, de toute la difficulté? Rien que trois jours auparavant, M. William McDougall avait lui-même reconnu cette loyauté dans une lettre qu'il écrivait à Riel et dans laquelle il disait: « En tant que représentant de la souveraine [24] à laquelle vous

Saint-Boniface, il fut nommé professeur de mathématiques au collège, et commença en même temps ses études en vue d'entrer dans l'état ecclésiastique. M. Giroux nous assure qu'il était un homme capable, instruit dans sa religion, remarquable par sa sobriété et un excellent professeur. Il s'indigne de l'épithète "*scoundrel*", ou "misérable gredin" que lui décerne "l'ignorant Dr Bryce", ajoutant qu'O'Donoghue était " un gentleman dans toute la force du terme". Quant à nous, considérant ses sentiments anti-britanniques, nous ne pouvons nous empêcher de croire que sa position était pour le moins anormale dans une administration si essentiellement loyale comme était celle que présidait Riel. Il eut été plus honorable pour lui d'en sortir, ou du moins de cacher ses préférences politiques.

23. *Correspondence relative to the Recent Disturbances in the Red River Settlement,* p. 53; Londres, 1870.

24. Bien que McDougall parle ici de lui-même, il ne fut jamais investi de la charge à laquelle il prétend.

et eux [les métis] devez, et, me dit-on, ne voulez point refuser allégeance, il convient qu'une communication de ce genre me soit adressée [25]. »

Cette confiance dans l'attachement de Riel aux institutions britanniques était basée sur les rapports d'espions que le soi-disant gouverneur maintenait parmi les métis en armes. La loyauté de Riel était telle que, le 6 décembre 1869, le même personnage écrivait au secrétaire d'Etat à Ottawa que l'exhibition de sa propre proclamation apocryphe, dans laquelle il prétendait avoir reçu de la Reine une autorité dont il ne fut jamais investi, « eut un effet des plus tranquillisants. Riel dit : Ceci donne une autre tournure à la question, et, comme un correspondant le dit, il s'exprima en des termes dénotant une grande fidélité. Il en appela aux délégués anglais [dont quelques-uns restaient encore dans sa Convention pour surveiller ses actes] pour qu'ils l'aidassent à obtenir *paisiblement* leurs droits [26] ». Les italiques sont de M. McDougall lui-même.

Et il persévéra dans cet attachement au lien britannique, ainsi que nous le voyons par une dépêche du gouverneur-général du Canada au Comte de Granville. Ce personnage télégraphiait au secrétaire des Colonies : « D'après les dernières nouvelles de la Rivière-Rouge, une Convention, moitié française et moitié anglaise, s'est réunie le 25 janvier.

25. *Correspondence,* etc., p. 72.

26. *Ibid.,* p. 63.

Riel en a ouvert la session par un discours loyal [27]. » Cette dépêche était datée du 15 février 1870.

Au cas où le lecteur voudrait avoir encore d'autres preuves de la sympathie de Riel pour l'Empire britannique, voici un passage de la déposition sous serment d'un Assiniboien marquant de langue anglaise et protestant de religion, M. A.-G.-B. Bannatyne, qui se rapporte à une période tardive dans l'histoire des troubles de la Rivière-Rouge, alors que le chef métis était assiégé par une foule d'Américains décidés à lui faire partager leurs propres aspirations politiques :

« Au temps de la publication de la *New Nation* [28], cette feuille était tout à fait américaine. J'entendis Riel déclarer qu'il ne travaillerait jamais en faveur de l'annexion aux Etats-Unis. Je vis M. Coldwell, qui avait des relations avec le journal, et lui fis part de ce que M. Riel m'avait dit, à savoir que le prochain numéro serait plus fort que le précédent, mais que ce serait le dernier. M. Coldwell dit que s'il pouvait faire cela, il était un homme plus capable qu'il ne le croyait. Immédiatement après, le directeur fut congédié, un autre mis à sa place, et le ton du journal changé. Riel dit qu'il consentait à recevoir du secours de tous côtés, mais qu'aussitôt qu'il serait assez fort il répudierait l'élément américain. Je sais que Stutzman [un meneur américain] des-

27. *Ibid.*, p. 105.
28. Le journal du Gouvernement Provisoire.

cendit vers cette époque de Pembina, et que peu après il fut expulsé sans tarder par Riel [29]. »

Il nous paraît inutile d'ajouter à ce qui précède autre chose que la remarque suivante: la fidélité de Riel à la Couronne d'Angleterre était si intense que, lorsque plus tard il fut proscrit comme un criminel et que sa tête fut mise à prix par le gouvernement d'Ontario, qui n'avait alors pas plus de juridiction sur le Manitoba que le Canada n'en avait en 1869 sur l'Assiniboia; lorsque le sort de la nouvelle province et du Nord-Ouest était entre ses mains, et qu'il n'avait qu'à se joindre avec ses partisans aux Féniens qui voulaient envahir ce territoire et comptaient sur sa coopération pour le succès de leur entreprise, alors que le Nord-Ouest tout entier passerait entre les mains des Américains, il fut assez homme pour oublier les torts que les Anglais avaient envers lui et offrit généreusement ses services au représentant de la Couronne, faisant par là avorter des plans qui, bien que secrètement encouragés par de puissantes influences, ne pouvaient réussir sans l'assistance de la population de langue française.

Deux points sont donc maintenant bien acquis à l'histoire: en premier lieu, le peuple de l'Assiniboia avait d'excellentes raisons pour se soulever en 1869, et, secondement, ce soulèvement n'était pas une rébellion contre l'autorité légitime, mais une protestation contre la violation de ses droits par des étran-

29. *Preliminary Investigation*, etc., p. 73.

gers, protestation active que les circonstances rendaient nécessaire.

Nous pourrions ajouter un troisième corollaire, basé sur une soigneuse étude d'écrits contemporains et les dépositions de personnages assermentés de langue anglaise et non catholiques qui vivaient alors dans l'Assiniboia. Sans l'action de son clergé qui « favorisait le gouvernement canadien », la portion anglaise de la population « aurait pu se joindre aux Français et faire obtenir une solution plus rapide de la difficulté [30] ».

Ceci est si vrai que, lorsque des efforts surhumains furent faits pour les porter à se soulever contre leurs compatriotes de langue française; lorsque le colonel Dennis eut commencé à armer ces gens contre les Français; lorsqu'il eut pris possession du fort Garry d'en-bas, enrôlé nombre d'Indiens avec leur chef, il « ne put décider les anciens colons à se joindre à lui et s'en alla de dégoût [31] ».

Cette déclaration de Bannatyne, à laquelle s'ajoutait la sanction du serment et qui n'est que l'exposition concise de ce qui est maintenant reconnu comme un fait historique indéniable, est encore corroborée par la lettre que deux des principaux métis anglais publièrent pour réduire à néant des assertions contenues dans un rapport du même colonel Dennis à son maître Wm McDougall. Impossible

30. *Ibid.*, déposition de Thomas Bunn, ex-secrétaire du Conseil d'Assiniboia.

31. A.-G.-B. Bannatyne, *ubi supra*, p. 124.

d'exprimer d'une manière plus formelle la profonde méfiance que les étrangers d'Ontario inspiraient à toute la population d'Assiniboia et montrer en même temps comment Français et Anglais étaient d'accord sur la question d'obtenir leurs droits par des moyens pacifiques. Voici ce document dans son entier :

« Nous voulons, par l'intermédiaire de votre journal [la *New Nation*], déclarer au public dans les termes les plus formels, que cette assertion que nous avons conseillé un appel aux armes est une fausseté absolue. Si le colonel Dennis a la moindre parcelle de cervelle saine, il doit se rappeler que nous l'avons au contraire pressé dans les termes les plus clairs et les plus précis d'abandonner l'idée d'un appel aux armes, lui signifiant en outre que pareil recours ne serait que de la folie, et insistant pour qu'il quittât immédiatement la colonie et restât tranquille. Bien que toujours prêts à donner l'hospitalité aux étrangers, et malgré que nous l'ayons fait en d'autres circonstances relativement au colonel Dennis, nous nous sentons obligés de lui refuser l'hospitalité maintenant que nous connaissons le dessein qui nous le révèle comme un écervelé. Nous autres métis sommes pris d'un vif ressentiment à la pensée que, après s'être efforcés de ruiner notre pays, des étrangers essaient de noircir notre réputation devant le public en nous attribuant des actes et des intentions dont ils sont seuls coupables [32]. »

32. Begg, *The Creation of Manitoba*, p. 141. Cet ouvrage, dû à un auteur qui connaissait à fond, et pour cause, les événements qu'il

Ayant ainsi déblayé le terrain de tout malentendu possible concernant le caractère réel de l'insurrection de la Rivière-Rouge en 1869, nous allons maintenant donner un court exposé de ses principales phases et dire avec candeur la part que l'Eglise catholique eut dans les mesures qu'on dut prendre pour protester contre les empiètements d'Ottawa et dans le but de provoquer des négociations avec ceux qui y détenaient le pouvoir. Par manière de préface, nous rappellerons que Mgr Taché, ainsi que Mgr Clut, étaient allés en 1869 au Concile Œcuménique du Vatican, après que le premier eut eu confié au P. Lestanc le soin de diriger temporairement son diocèse.

relate, est si plein d'avancés de nature à faire tort aux représentants du Canada, qu'il est devenu excessivement rare, par suite, apparemment, d'une suppression qui aurait été le fait de ceux dont il expose les vilenies et de leurs amis.

———

CHAPITRE II

—

COMMENCEMENT DE L'INSURRECTION DE LA RIVIÈRE-ROUGE

1869-1870

Un écrivain qui est devenu fameux par le sans-gêne avec lequel il publie des accusations plus que hasardées contre la réputation de personnes honorables qui diffèrent d'opinion avec lui, et avance pour expliquer des faits qu'il ne peut comprendre des conjectures basées sur ses propres préjugés; un homme qui se fait surtout remarquer par l'imperturbable sérénité avec laquelle il envisage les déclarations faites sous serment par des témoins oculaires à l'encontre d'assertions qu'il n'en continue pas moins à regarder comme l'expression de la vérité; cet homme donne comme l'une des principales causes de l'insurrection de 1869 « un dangereux élément religieux dans le pays, des ecclésiastiques de la vieille France qui n'avaient aucun amour pour la Grande-Bretagne, aucun amour pour le Canada, aucun amour pour n'importe quel pays, aucun amour pour la société, aucun amour pour la paix [1] ».

1. Cet auteur ne peut apparemment rien apprendre, ou bien il n'a aucun souci de l'exactitude, même en ce qui regarde des sujets qui ne sont point de nature à mettre en jeu les préjugés religieux ou

Après cette explosion hystérique, il est si préoccupé de l'action délétère de ces gens qu'il voit des prêtres en des personnes qui n'étaient même pas dans les ordres mineurs, et ajoute : « Ces conspirateurs étaient en contact immédiat avec les métis, leur prescrivaient ce qu'ils avaient à faire, et se mêlaient librement aux rebelles [2]. »

nationaux. Ainsi, au cours de l'ouvrage même que nous citons, il était tombé dans plusieurs erreurs relativement à la géographie et à l'ethnologie de la Colombie Britannique, erreurs que nous avions dûment signalées dans notre propre *History of the Northern Interior of British Columbia.* Or, il est du devoir d'un auteur de se tenir au courant de tout ce qui se publie concernant le sujet qu'il traite ou qu'il a traité. Pourtant, dans un volume sur Mackenzie, Selkirk et Simpson (*The Makers of Canada*, vol. VIII), qui parut deux ans après notre propre histoire, nous voyons le Dr Bryce non seulement répéter les mêmes bévues, mais en commettre de nouvelles!

Par exemple, à la p. 69, il confond la rivière aux Panais avec la rivière la Paix, erreur qu'on peut facilement pardonner à Mackenzie, qui n'avait point exploré la Finlay (véritable source de la première) et n'avait aucun auteur pour le renseigner sur ce point, mais qui est tout à fait mal venue sous la plume d'un écrivain qui a à sa disposition le fruit du labeur de plusieurs partis qui ont été sur les lieux. Pour le même Dr Bryce, la Néchaco et le Fraser sont le même cours d'eau (pp. 77, 79) ; il s'imagine que la rivière à l'Eau-Noire (*Blackwater R.*) se jette dans la Néchaco, tandis qu'en réalité son cours est parallèle à celui de cette dernière jusqu'à son embouchure dans le Fraser, à quelque 75 milles de la Néchaco (p. 80). Il place le fort Saint-James sur la rivière Stuart, au lieu du lac du même nom (p. 108) ; il a toujours ce même poste " au loin dans les défilés des montagnes Rocheuses " (p. 222), ou bien " sur les hauteurs de ces montagnes " (p. 224), bien que nous lui ayons assuré, après une résidence de 19 ans à cette place, que " le fort Saint-James... est situé près de 200 milles à l'ouest du plus proche pic de cette chaîne ". Quelques pages plus loin (p. 237), il met le sommet de ces montagnes entre les forts McLeod et Saint-James, tandis qu'à la page suivante il veut qu'il soit dans une position opposée, etc.

2. *History of the Hudson's Bay Company*, par Geo. Bryce, pp. 460-61. Ce qui précède avait été écrit avant la publication du dernier livre de cet auteur sur la colonie de Lord Selkirk. Tout en y faisant les mêmes insinuations en ce qui regarde les représentants de l'Eglise catholique, Bryce a maintenant soin de se borner à des généralités. On pourrait même presque dire qu'il essaie d'écrire sans trop d'excitation à propos de Riel et de ses adhérents, qu'il ne peut cependant s'empêcher — effet de l'habitude, probablement — d'appeler des

Si nous n'avions déjà consacré tant d'espace aux causes du soulèvement et à sa nature réelle, nous pourrions nous attarder à réfuter ces accusations qu'aucun de ceux qui en connaissent personnellement l'auteur ne prendra au sérieux. De plus, comme le présent ouvrage est consacré à l'histoire et non pas à la polémique, avant de laisser les événements parler pour eux-mêmes — événements que nous allons raconter non pas d'après l'exposition lumineuse qu'en a faite sous serment Mgr Taché, mais, selon notre habitude, d'après les documents officiels et les témoignages de protestants — nous nous contenterons de remarquer que des trois prêtres français à Saint-Boniface durant les troubles, à savoir les PP. Lestanc, Maisonneuve et Tissot, le premier seulement avait quelque chose à faire avec la population, tandis que les deux autres ecclésiastiques, MM. Dugas et Giroux, étaient des Canadiens animés de sentiments tout à fait pro-britanniques. Nous laissons au lecteur impartial le soin de décider de quelle épithète nous devrions qualifier la descrip-

rebelles, regardant comme loyaux, ou fidèles, les quelques métis français qui firent bande à part. Fidèles à qui? Loyaux envers quoi? Envers la Couronne d'Angleterre? Mais Riel surpassait n'importe qui sous ce rapport, puisqu'il rejeta des offres très alléchantes qui avaient pour but de lui faire secouer le joug britannique, marque de loyauté qu'on ne peut mettre au crédit de n'importe lequel de ses adversaires. Fidèle au gouvernement de l'Assiniboia? Mais ce gouvernement avait abdiqué tout pouvoir par l'intermédiaire de son chef, qui avait engagé les habitants de la Rivière-Rouge à former au plus tôt un gouvernement, tandis que la compagnie de la baie d'Hudson avait elle-même cédé les droits à ce pays qu'elle tenait de sa charte. Fidèle au Canada? Mais cette colonie n'avait encore aucun droit à l'Assiniboia, ainsi que tout le monde l'admet. En vérité, il y a des bévues historiques qui ont la vie dure!

tion du scrupuleux P. Lestanc devant laquelle l'écrivain de Winnipeg ne recule point. « Aucun amour pour n'importe quel pays, aucun amour pour la société, aucun amour pour la paix ! » On pourrait à peine en dire autant d'un anarchiste !

Nous sommes en mesure d'avancer que le P. Lestanc ne fut jamais *persona grata* près de Riel, bien que celui-ci l'ait toujours traité avec le respect auquel son caractère sacré lui donnait droit. Aussi, au lieu de maintenir avec la garnison du fort Garry et son commandant des relations suivies, ou même de les visiter régulièrement, il préféra se décharger complètement de ce soin sur M. L.-R. Giroux, qu'il constitua leur chapelain régulier [3].

La population de langue française avait pendant quelque temps écouté sans rien dire les menaces des Ontariens et été le témoin affligé des empiètements des arpenteurs qui traçaient leurs lignes au travers de ses terres. Les métis parlaient peu, mais pensaient beaucoup, refoulant dans leur cœur un mécontentement auquel ils donnaient libre cours dans des entretiens privés et des assemblées secrètes, lorsqu'ils en vinrent à la conclusion que les choses étaient allées assez loin et qu'il fallait en finir avec l'impudence des étrangers. En conséquence, le 11 octobre 1869, Louis Riel, accompagné de dix-sept

3. " Riel ne m'a consulté ni avant ni après ses hauts faits. Je n'allais au fort Garry que bien rarement, et je ne me souviens pas d'avoir vu Riel seul, si ce n'est le jour de l'exécution de Scott, une demi-heure peut-être avant l'exécution " (Lettre du P. Lestanc, dans *Les Cloches*, vol. VIII, p. 97).

partisans non armés, empêcha un M. Webb de continuer son arpentage en montant sur sa chaîne et en lui commandant de s'en aller.

Cette interférence ayant été rapportée au colonel Dennis, le supérieur de Webb, la cause fut portée devant le Dr William Cowan, juge de paix au fort Garry, qui somma Riel de comparaître devant lui et un autre magistrat du nom de Roger Goulet. Mais le métis déclara sans broncher que « le gouvernement canadien n'avait pas le droit de faire faire des arpentages dans le territoire sans la permission expresse des habitants de la colonie [4] », et refusa de permettre la continuation de ces opérations. On le mena alors devant le gouverneur McTavish, avec un résultat semblable, et, comme dernière ressource, le Dr Cowan alla trouver l'administrateur du diocèse, le P. Lestanc, lui demandant d'user de son influence pour obtenir que Riel cessât son obstruction.

Mais le prêtre refusa d'intervenir, parce que, dit-il, il « avait trop entendu parler des arpenteurs qui traitaient les métis comme des chiens, ne respectaient point leurs droits, détruisaient ce qui leur appartenait et les menaçaient[5] ». Il déclara qu'il était résolu de rester absolument neutre, au lieu de compromettre par une intervention mal avisée l'influence du clergé qui pourrait être utile en d'autres circonstances. « Que le gouvernement canadien con-

4. Livre bleu de 1869-70, p. 6.

5. Extrait d'une conférence publique donnée à Calgary par le P. Lestanc, le 4 mars 1909.

vainque les métis que leurs droits seront respectés », ajouta-t-il, « et ils iront d'eux-mêmes chercher McDougall et l'amèneront ici en triomphe [6]. »

D'un autre côté, comme on disait que le soi-disant gouverneur approchait de la frontière américaine précédé en chemin par des caisses de carabines et de munitions pour ses partisans, Riel éleva une barrière sur le chemin public de Pembina, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui le pont de la rivière Sale, dans la paroisse de Saint-Norbert, et le fit garder par un peloton de métis armés.

Puis, en conformité avec la coutume immémoriale du pays en cas de difficultés d'importance nationale, on forma, pour délibérer sur la situation, un comité dont on institua un nommé John Bruce président et L. Riel secrétaire. Cette mesure fut jugée d'autant plus nécessaire que, outre la rumeur très fondée que des armes s'introduisaient dans la colonie dans le but unique d'attaquer les mécontents, un espion de Schultz — un certain Walton Hyman, dont le livre bleu officiel du temps tait prudemment le nom — déclarait que beaucoup des Canadiens-anglais alors dans l'Assiniboia étaient des soldats déguisés, qui cachaient leurs uniformes dans leurs maisons.

Cette nouvelle eut pour résultat de porter les métis à défendre (le 21 octobre) à McDougall l'entrée du territoire sans l'autorisation du « Comité

6. D'après le mémoire inédit de M. Giroux, qui était présent à l'entrevue.

national ». Là-dessus le colonel Dennis fit une tournée chez les Anglais de la colonie dans le but de les soulever en faveur de l'ordre de choses pour lequel il travaillait; mais « il s'aperçut qu'il ne pouvait pas rassembler cinquante hommes pour faire venir le gouverneur McDougall [7] ». C'est pourquoi le gouverneur légitime, M. Wm McTavish, écrivit à McDougall, le 30 octobre, en son propre nom et au nom du Conseil, « qu'il devait rester à Pembina et attendre le résultat des négociations qui avaient pour objet de concilier les métis [8] ».

Malgré cela, l'agent de McDougall, le colonel Dennis, envoya une partie de ses gens au Portage-la-Prairie, alors le rendez-vous des conspirateurs contre la population française, où peu auparavant on avait essayé de créer un Etat minuscule indépendant de l'Assiniboia. Dennis voulait avoir ces hommes prêts à marcher au premier signal, qu'il se proposait de donner très prochainement.

Comme McDougall ne pouvait se rendre au fort Garry, il y envoya son secrétaire, J.-A.-N. Provencher, le neveu du premier évêque de Saint-Boniface. Mais ce monsieur fut arrêté à Saint-Norbert et renvoyé sous escorte jusqu'à Pembina au moment même où un autre ami de McDougall, le fougueux capitaine Cameron, subissait le même sort à la barrière, malgre l'ordre qu'il donnait impérieusement aux gardes d'avoir à renverser « cette infernale clôture »

7. Begg, *The Creation of Manitoba*, p. 37.

8. *Ibid.*, p. 41.

(1er novembre 1869). Puis, pour empêcher les recrues qu'on savait se faire alors dans les rangs du parti canadien-anglais de se couvrir de la protection des murs et du canon du fort Garry, détruisant par là tout espoir d'être entendu à Ottawa, Riel occupa ce poste le 2 novembre avec une soixantaine d'hommes, dont le nombre fut dans la suite augmenté selon les besoins de la cause [9]. Trois jours plus tard, des amis de McDougall dans Winnipeg — ainsi qu'on appelait déjà le petit village aux portes de cet établissement — lui envoyèrent une communication qui projette une nouvelle lumière sur la nature et les causes du soulèvement. Ils écrivaient: « La compagnie de la baie d'Hudson... est évidemment avec les rebelles, et son but actuel est de vous empêcher d'avoir aucune communication officielle avec eux. On dit que les rebelles soutiendront le gouvernement de la compagnie de la baie d'Hudson tel qu'il existe aujourd'hui. Tous les subalternes du parti disent que si vous avez une commission de Sa Majesté vous autorisant à venir ici comme gouverneur, ils déposeront les armes [10]. »

Curieuse espèce de « rebelles », ne pouvons-nous nous empêcher de remarquer, que ces gens qui vouent respect et obéissance à l'autorité existante, momentanément paralysée par des circonstances imprévues, et qui sont même prêts à déposer les armes sur une

9. Dès le 1er novembre 1869, " la liste d'appel comprenait 402 hommes, tous armés; et une centaine d'autres vinrent au camp en présence de M. Provencher " (Livre bleu, p. 27).
10. *Ibid.*, p. 22.

simple exhibition d'une commission authentique de la souveraine, malgré les graves raisons qu'ils ont d'appréhender un abus des pouvoirs ainsi conférés! Qui est-ce qui écrivit un jour que la nation anglaise se glorifie de son manque de logique?...

Pendant ce temps, le mouvement de protestation contre les agissements d'Ottawa avait la pleine sympathie de M. Ritchot, de Saint-Norbert, paroisse où il avait pour la première fois pris une forme tangible, tandis que le P. Lestanc restait neutre, refusant d'intervenir d'une manière ou d'une autre [11], et limitant son action à des conseils en faveur de l'unanimité dans toute mesure qu'on pourrait prendre, puisque des résultats très regrettables pouvaient découler de la désunion parmi les protestataires [12].

C'était là aussi évidemment l'opinion de Riel, qui lança immédiatement une proclamation invitant les sections anglaise et française de la colonie à élire chacune une députation de douze membres qui devaient se réunir en convention pour délibérer sur

11. Le colonel Dennis admit lui-même à son chef que, au cours d'un meeting qui eut lieu entre les métis français insurgés et non insurgés — l'occasion par excellence où le prêtre eut dû élever la voix en faveur des premiers s'il avait été partisan — il "prit peu ou point de part aux débats dans un sens ou dans un autre" (Livre Bleu, p. 8).

12. MM. Ritchot, Dugas et Giroux étaient des Canadiens et des prêtres séculiers, tandis que le P. Lestanc était un Oblat français. Néanmoins, avec le manque d'exactitude qui caractérise la plupart des auteurs protestants quand ils traitent de questions catholiques, Lord Wolseley ne voit dans les uns et les autres que "des missionnaires jésuites de France", lesquels, déclare-t-il le plus sérieusement du monde, étaient en 1870 ceux qui gouvernaient réellement le pays, bien que leurs adhérents fussent moins nombreux que ceux des différentes sectes protestantes, prétention que contredit expressément le recensement qui fut publié immédiatement après son expédition à la Rivière-Rouge (*The Red River Expedition,* p. 200).

ce qu'il y avait à faire. Malgré les efforts du parti canadien pour que les gens de langue anglaise ne fissent aucun cas de cette proclamation, toutes les divisions électorales créées pour la circonstance envoyèrent des délégués qui se rassemblèrent le 16 novembre 1869. Mais, en raison de la diversité des intérêts, le peu de familiarité avec la situation de la partie anglaise, moins menacée que l'autre dans ses droits, et surtout par suite d'une proclamation que McDougall avait par ses importunités arrachée au gouverneur de l'Assiniboia, alors dangereusement malade, proclamation qui fut le jour même rendue publique en dépit du juge Black[13], cette convention ne put faire beaucoup plus que de préparer une Liste des Droits qui devait être envoyée aux autorités fédérales.

D'autre part, un grand nombre d'écrivains anglais non catholiques, dont le témoignage trouve place parmi les documents officiels du temps, attestent que l'auteur de ce mouvement de protestation, ainsi que ses associés, méritaient la sympathie du public. Ainsi le gouverneur McTavish admet, à la date du 16 novembre 1869, que « les hommes sont généralement tranquilles et amis de l'ordre, et ne veulent évidemment offenser personne », bien qu'il soit d'avis que « Riel même n'est pas disposé à être

13. Le laïque le plus éminent de toute la colonie. Begg dit expressément dans sa *History of the North-West*, vol. I, p. 396: que " si l'on n'avait présenté aucune proclamation pour troubler les délibérations de l'assemblée, il est difficile d'estimer à sa juste valeur le bien qui eut pu résulter de la Convention ".

aussi civil [14] ». Le correspondant d'un journal américain qui paraît anxieux de se tenir en-dehors de tout parti écrit qu'ils « respectent scrupuleusement la propriété et ont arrêté de force la vente des boissons enivrantes au fort et au village de Winnipeg [15] ». Un autre dit qu'ils « font serment de s'abstenir de liqueurs fortes jusqu'à ce que cette question soit réglée, et jusqu'ici ils s'y sont strictement conformés. Ils ont laissé passer sans y toucher de grandes quantités de boisson par leur camp [à Saint-Norbert] et en se rendant ici [au fort Garry]. Dans quelques cas ils ont ouvert des caisses pour voir si elles ne recélaient point de carabines; mais s'ils n'en trouvent point, ils laissent le contenu intact [16] ».

La plupart de nos lecteurs reconnaissent au moins dans cet engagement de s'abstenir de ce qui aurait pu causer de sérieux désordres l'intervention si décriée du clergé. Ce n'est aussi que simple justice pour nous de faire remarquer qu'un membre très critiqué du Gouvernement Provisoire, W.-B. O'Donoghue, fut pour beaucoup dans cette sage tempérance des métis. Le même correspondant note en outre les sentiments loyaux de ces derniers. « Ils sont », dit-il, « anxieux de publier ouvertement que leurs actes ont été dirigés uniquement contre le gouvernement canadien et nullement contre les autorités impériales. »

14. Livre bleu, p. 185.
15. *Ibid.*, p. 26.
16. *Ibid.*, p. 27.

Et cette louable sobriété des insurgés n'était limitée ni au fort Garry, ni à Saint-Norbert. En effet, un correspondant de Pembina affirme expressément qu'on « ne permet à aucun soldat de prendre une goutte de liqueur. La plus stricte discipline est observée. Si un citoyen ou un étranger est trouvé ivre ou en désordre, il est promptement arrêté et emprisonné jusqu'à ce qu'il soit devenu sobre et tranquille [17] ».

Nous pourrions au besoin citer encore une autre personne qui écrit que « la discipline en vigueur jusqu'ici a été tout à fait merveilleuse. Il n'y a point eu d'excès dans le boire, et les hommes sont polis vis-à-vis de tous les étrangers qui les rencontrent. Le gouvernement est reconnu comme ayant été jusqu'ici une amélioration sur celui de la Compagnie [18] ».

Nous faisons ces citations non pas pour prouver que les insurgés étaient impeccables, mais pour mettre le lecteur en position de juger, par le témoignage de protestants de langue anglaise sur les lieux, s'ils étaient un ramassis de gens sans aveu [19], comme le voudraient faire croire de soi-disant historiens, et en même temps pour faire comprendre quel était leur idéal au début du soulèvement [20]. Si

17. *Ibid.*, p. 28.

18. *Ibid.*, p. 27.

19. Lord Wolseley les traita publiquement de *bandits.*

20. Pour donner un exemple des manières despotiques (?) du "misérable Louis Riel" (Wolseley, *The Red River Expedition*, p. 219), nous reproduisons ici un billet qu'il envoya le 27 décembre

dans la suite ils se relâchèrent quelque peu et si leur chef dut parfois se montrer autocrate, ces changements furent dus à l'opposition et aux complots sans cesse renaissants de leurs ennemis, ainsi qu'au danger dans lequel beaucoup des Anglais, et même quelques Français se trouvèrent de devenir leurs instruments inconscients. En ce qui est de Riel même, les quelques actes d'oppression inutiles dont il se rendit coupable pourraient être mis au compte de sa jeunesse et d'une certaine excitabilité qui contrastait désagréablement, dans des moments de contradiction, avec sa courtoisie ordinaire et ses manières plutôt distinguées.

Il s'efforça constamment d'en arriver à l'union des deux races dans une protestation commune en vue d'obtenir l'adoption à l'unanimité d'une Liste de Droits qui serait soumise au gouvernement d'Ottawa comme condition d'entrée dans la Confédération. Mais, fidèle au vieil adage: diviser pour régner, McDougall, qui d'ailleurs ne connaissait qu'imparfaitement le véritable état des choses, fit des efforts non moins constants pour soulever une section du peuple contre l'autre. Le Canada ayant refusé d'accepter

1869 aux aubergistes de Winnipeg et des environs, à un moment où les désordres dus aux excès dans le boire ne sont que trop fréquents et alors qu'on appréhendait une invasion des Sioux.

"Monsieur — Je vous prie respectueusement par la présente de ne permettre à personne d'avoir de la liqueur à votre établissement à partir de cette date jusqu'au 10 janvier prochain. Par là vous conférerez une grande faveur au pays et le sauverez très probablement d'un grand malheur.

"Votre très respectueux
LOUIS RIEL."

le pays tant que ses habitants seraient dans un état de désaffection [21], son transfert fut ajourné jusqu'à ce qu'un arrangement put être conclu avec eux [22].

Cela n'empêcha pas McDougall de publier, le 1er décembre, autant qu'il le pouvait dans les circonstances, une proclamation par laquelle la Reine était supposée le nommer lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Le jour suivant, il se présenta comme tel dans un second document de nature identique qu'il adressait à tous les officiers de Sa Majesté dans les dits territoires.

Il fit plus. Le 6 du même mois, il lança encore une autre proclamation, adressée cette fois au colonel John-Stoughton Dennis, qu'il nommait son « lieutenant et conservateur de la paix », avec pouvoir de « lever, organiser, armer, équiper et approvisionner une force suffisante... pour monter à l'assaut de n'importe quelle forteresse, maison, rempart ou

21. L'assertion de Lord Wolseley que "le gouverneur nommé par la compagnie de la baie d'Hudson devait exercer son autorité jusqu'à l'arrivée de M. McDougall au fort Garry" (*op. cit.*, p. 217) est de nature à donner le change, parce qu'elle semble dire que McDougall devait être investi de l'autorité de gouverneur par le fait même qu'il serait arrivé dans l'Ouest, que le pays eut été transféré ou non au Canada.

22. En conséquence, McDougall fut dûment notifié, le 19 novembre 1869, qu'il ne pouvait "revendiquer aucune autorité dans le Territoire de la baie d'Hudson, ou l'affirmer, jusqu'à ce que la proclamation de la Reine annexant le pays au Canada" lui fut parvenue. Indépendamment de cet avis, McDougall se rendait si bien compte qu'il avait besoin d'une notification officielle pour agir comme gouverneur, que le 7 novembre il avait écrit à McTavish: "Je resterai ici [Pembina] jusqu'à ce que j'apprenne officiellement le transfert de l'autorité", et, le 14 du même mois, il avait envoyé ce qui suit au secrétaire d'Etat à Ottawa: "Jusqu'à ce que le transfert du Territoire ait eu lieu et que *j'en aie été notifié,* je n'assumerai aucune des responsabilités du gouvernement" (Livre bleu, p. 83).

autre place, de tirer dessus, les détruire ou les défoncer », au cas où ceux qui refusaient d'être livrés sans conditions à la merci des agresseurs d'Ottawa y seraient trouvés. Curieuse espèce de « conservateur de la paix », en vérité, que celle dont le premier devoir est de provoquer une guerre civile dans un pays sur lequel il n'a pas l'ombre de droit !

Jusqu'alors, ainsi que nous l'avons vu par des témoignages protestants, les métis avaient reconnu l'autorité de la compagnie de la baie d'Hudson, tout en estimant que, à cause des circonstances tout exceptionnelles que traversait leur pays, l'état moribond de son gouvernement demandait une intervention spéciale de leur part. Lorsqu'on montra une copie de la proclamation de McDougall au gouverneur McTavish, celui-ci déclara son autorité déchue. Mais Riel et ses amis avaient leurs doutes sur la validité de ce document. Ils attendirent un peu ; puis, lorsqu'ils se furent assurés de son manque de valeur, ils publièrent eux-mêmes une proclamation dans laquelle, « après avoir invoqué le Dieu des nations », ils se déclarèrent exempts de toute allégeance au gouvernement de la baie d'Hudson qui avait trahi leurs intérêts et venait d'ailleurs d'abdiquer tout pouvoir par l'organe de son chef (8 décembre 1869). En même temps ils ajoutaient qu'ils se tenaient « toujours prêts à entrer en négociations avec le gouvernement canadien pour tout ce qui pourrait être favorable à la prospérité de ce peuple [23] ».

23. Livre bleu, p. 75. Se faisant l'écho de plusieurs auteurs anglais,

Dès lors, ils se laissèrent guider par les principes de leur déclaration, mus par la persuasion que toute autre autorité que la leur avait momentanément disparu de la Rivière-Rouge: celle assumée par McDougall était prématurée et par conséquent frappée de nullité, tandis que celle de l'ancien gouvernement de l'Assiniboia venait d'être déclarée abolie par McTavish.

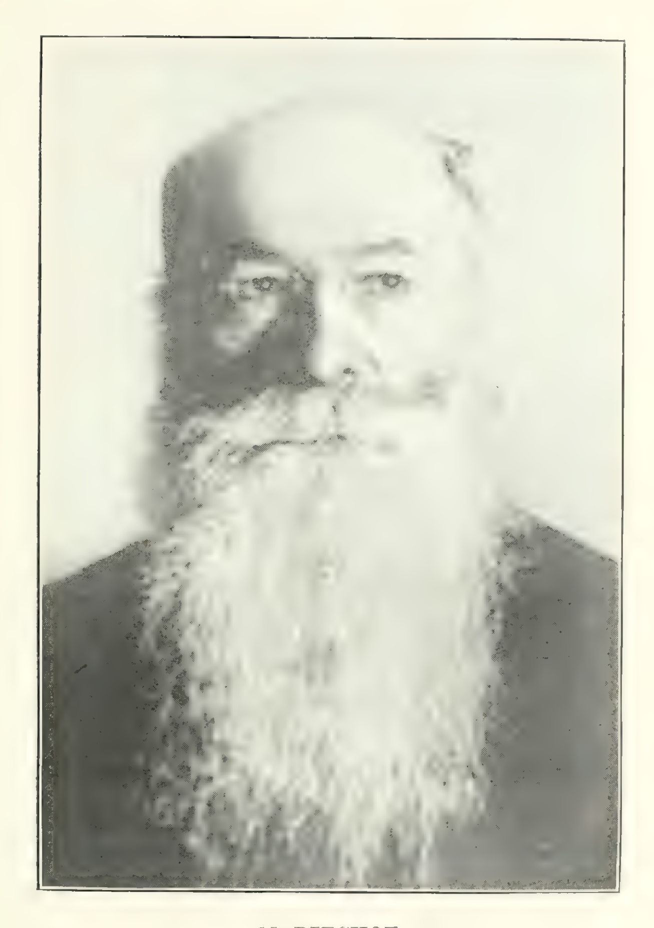
Deux jours après, ils arborèrent un drapeau portant les fleurs-de-lys de la France à côté du trèfle d'Irlande, mesure qui devait fournir une occasion de blâme aux soi-disant loyalistes et que les métis auraient pu omettre sans préjudice pour leur cause, puisque, à une seule exception près, ils professaient pour les intérêts britanniques un dévouement bien connu. Cependant, même en cette circonstance, ils ne faisaient que suivre l'exemple de ceux qui plus tard firent tant de bruit de cet incident. Le drapeau anglais n'était point connu à la Rivière-Rouge; celui de la compagnie de la baie d'Hudson avait jusqu'alors été l'étendard du pays, et le parti canadien avait depuis plusieurs années arboré par opposition un pavillon de sa propre invention, c'est-à-dire le

qui, dans ce cas et d'autres semblables, donnent leurs propres soupçons comme des faits avérés, Beckles Willson déclare que "cette proclamation... était due à un Américain du nom de Stutzman, qui avait dès le commencement pris un intérêt actif à ce qui se passait de l'autre côté de la frontière, peut-être dans l'espoir d'y fomenter un mouvement en faveur de l'annexion aux Etats-Unis" (*Lord Strathcona, the Story of his Life*, p. 52; Londres, 1902). Cet Américain n'eut absolument rien à faire avec la proclamation de Riel — et nous en savons sur ce sujet plus long que nous n'en pouvons dire.

Union Jack avec le mot partisan CANADA en grosses lettres.

Comme nous l'avons déjà donné à entendre, la plupart des mesures de Riel qui semblaient dénoter des intentions agressives n'étaient en réalité que des actes de défense personnelle. Ainsi sa prise définitive du pouvoir avait été accélérée par la ligne de conduite que le parti canadien-anglais avait tout récemment adoptée à sa propre porte. A la date du 29 novembre, McDougall avait écrit qu'il avait pris des mesures pour « organiser une force armée destinée à s'emparer de Riel et de ses collègues et disperser ses partisans [24] ». Son étonnante provocation à la guerre civile du 6 décembre n'était qu'un pas de plus dans l'exécution du même programme. Or pendant que Dennis s'employait à soulever les Ecossais et autres gens de langue anglaise de la colonie, un certain nombre de Canadiens-anglais s'étaient réunis chez le Dr Schultz, où étaient emmagasinés des barils de farine et de porc envoyés d'Ottawa pour les ouvriers qui travaillaient au chemin Dawson. Comme ces provisions disparaissaient avec une rapidité mystérieuse et étaient vraisemblablement transportées là où elles pourraient servir aux recrues qu'on espérait lever pour combattre les métis, contribuant par là à la guerre civile, Riel demanda qu'elles lui fussent livrées. Les Canadiens refusèrent d'obtempérer à cet ordre, et le 7 décembre

24. *Ibid.*, p. 55.



M. RITCHOT

les métis en armes les prirent de force et firent prisonniers, au nombre de quarante-cinq, ceux qui avaient défié l'autorité de leur gouvernement [25].

Jusqu'alors, Riel s'était soigneusement tenu au second rang. Le jour de Noël 1869, il prit le titre de Président du Gouvernement Provisoire, avec Louis Schmidt pour secrétaire. Ce dernier était un métis très intelligent, qui avait fait son cours classique dans l'Est en même temps que le nouveau président.

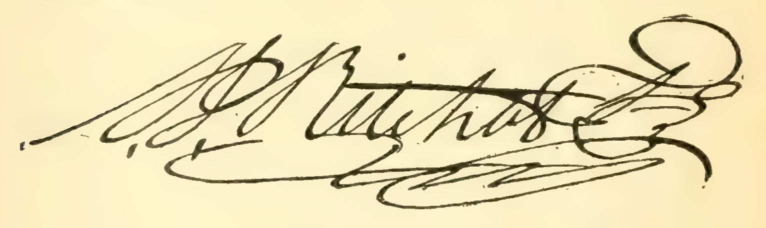
Le même jour, on reçut avis que deux délégués d'Ottawa venaient d'arriver à Pembina. C'étaient le vicaire-général Thibault [26], qui venait de passer dix-huit mois dans la province de Québec, avec le colonel Charles de Salaberry, fils du héros de Châteauguay. Ni l'un ni l'autre n'avait de lettre l'autorisant à traiter officiellement avec les représentants des Assiniboiens; on les avait simplement envoyés user de leur influence pour persuader aux métis de mettre bas les armes. Leur mission était donc condamnée à un échec inévitable.

Deux jours après, un autre commissaire, M. Donald-A. Smith (aujourd'hui Lord Strathcona), arriva de la même ville avec une mission identique, mais armé de papiers dont la production occasionna une grande assemblée populaire les 19 et 20 janvier1870.

25. Non pas "environ soixante", comme le Dr John-H. O'Donnell l'a écrit il n'y a pas bien longtemps (*Manitoba as I saw it*, p. 35; Toronto, 1910). Cette inexactitude est d'autant plus inexcusable que la liste des prisonniers a été mainte fois publiée, et que M. O'Donnell avait été lui-même l'un d'eux.

26. Que Beckles Willson appelle généreusement De Thibault dans son *Lord Strathcona.*

C'était là pour le moins une entreprise des plus hasardeuses, sur la nécessité de laquelle M. Smith insista. Le rassemblement d'éléments si discordants en présence d'un étranger qui, tout honorable qu'il put être, n'en était pas moins hostile au mouvement de protestation, équivalait à une tentative de faire accorder le feu avec la poudre. D'où le tumulte à peine contenu qui accompagna les délibérations lorsque, malgré une température de 20° en dessous de zéro, un bon millier d'hommes se réunirent, parmi lesquels on comptait toutes les notabilités du pays, catholiques et protestants, ecclésiastiques aussi bien que laïques.



Signature de M. Ritchot

Le livre bleu officiel témoigne à cette occasion que le P. Lestanc usa de son influence uniquement dans l'intérêt de la paix et de la concorde entre les deux sections de la population, que certaines propositions avaient pour but de désunir. A la fin de la seconde assemblée « on acclama le P. Lestanc, l'évêque Machray [27], M. Ritchot, M. Riel, M. O'Donoghue [28] et les

27. L'évêque anglican de la Terre de Rupert.

28. Qu'un auteur qui se prend au sérieux appelle un " faux prêtre "

commissaires... M. Ritchot dit qu'il était heureux de se trouver avec l'évêque de la Terre de Rupert et le clergé des différents cultes. Il croyait que tous étaient venus là pour les meilleurs intérêts du peuple. Ils étaient venus pour veiller à ce que l'ordre et la bonne harmonie régnassent, et dans le but d'influencer autant que possible le peuple dans la direction de ce qui était convenable et juste. Les membres du clergé étaient eux aussi des citoyens, et comme tels ils étaient heureux d'être présents et de promouvoir ces objets [29] ».

Nous donnons à dessein cette citation du discours de M. Ritchot, que nous extrayons du livre bleu [30], parce que ces paroles contiennent un excellent exposé du but et de l'étendue de son intervention dans les troubles de 1869-70.

et un "prêtre rebelle" (*Lord Strathcona,* pp. 64 et 72). Un autre, qui est aveuglé par les mêmes préjugés, bien qu'il ne l'ait pas plus connu que B. Willson, le traite charitablement de "bruyant chenapan" et l'appelle "le grossier et tapageur O'Donoghue". D'autre part, nous avons déjà vu un homme qui le connaissait intimement nous assurer qu'il était un parfait gentleman.

29. Livre bleu, p. 104.

30. Qui fut publié à Londres, Angleterre, au cours de 1870.

CHAPITRE III

—

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

1870

Le résultat pratique du meeting tenu à la demande du commissaire Smith fut la décision d'avoir une nouvelle convention, qui serait composée de vingt délégués anglais et d'autant de représentants français, qui auraient à examiner sa commission et à « décider ce qu'il y avait de mieux à faire dans l'intérêt du pays [1] ». Cette assemblée fut convoquée avec l'approbation de l'agent spécial d'Ottawa, qui « parcourut le pays pour porter le peuple à élire des représentants au Conseil de février [2] ».

Cette convention eut sa première séance le 25 janvier 1870. Elle « était composée d'hommes de bonne position sociale dans la colonie — ce qui est vrai surtout des délégués anglais [3] ». Pour cette raison, elle fit beaucoup pour la cause de la paix et de l'harmonie.

Pour la première fois, la population anglaise prit part à la formation d'un gouvernement provisoire,

1. Livre bleu, p. 104.

2. Déposition sous serment de Thomas Bunn, dans *Report of Select Committee*, p. 118.

3. *Ibid.*, p. 121.

après que ses délégués se fussent assurés de l'abdication du gouverneur McTavish. A cet effet, M. John Sutherland, qui devait plus tard mourir sénateur, alla le trouver pendant que la maladie le tenait cloué sur un lit de douleur, en compagnie de MM. John Fraser, Xavier Pagé et Ambroise-D. Lépine. Le premier de ces délégués rapporte ainsi l'incident dans une déposition donnée sous serment: « Voici quelle était notre question: le gouverneur McTavish était-il encore gouverneur de ce pays [4] et continuerait-il à l'être? La réponse fut: « Pour l'amour de « Dieu, formez un gouvernement; je n'ai plus ni pou- « voir ni autorité [5]. » Rapportées à la Convention, ces paroles eurent raison de n'importe quel scrupule que pouvaient encore avoir les membres anglais.

En conséquence, la Convention élut, à l'unanimité moins une voix, Louis Riel « Président du Gouvernement Provisoire de la Terre de Rupert », avec Thomas Bunn comme secrétaire. O'Donoghue fut nommé trésorier; James Ross, juge-en-chef; A.-G.-B. Bannatyne, maître des postes général, et Ambroise-D. Lépine, adjudant-général, ou chef de la milice.

Tout lecteur impartial peut dès lors constater que, à la fin de février 1870, 1° il n'y avait à la Rivière-Rouge d'autre gouvernement, légal ou illégal, que celui à la tête duquel se trouvait Louis Riel;

4. Il restait naturellement gouverneur de la compagnie de la baie d'Hudson en Amérique.

5. *Preliminary Investigation and Trial of A. D. Lepine*, p. 80.

2° ce gouvernement avait été formé par les représentants, librement élus, de toutes les classes du peuple, du gré du commissaire spécial d'Ottawa, Donald-A. Smith, et en réponse à l'invitation formelle de l'ex-gouverneur d'Assiniboia; 3° il était le seul possible dans les circonstances, puisque même W. McDougall admit plus tard au parlement canadien qu'il « était absurde de dire que la compagnie de la baie d'Hudson aurait dû maintenir l'ordre, vu qu'elle était dans un état voisin de la mort [6] ».

Nous pourrions ajouter que les délégués ou envoyés spéciaux de ce gouvernement furent dans la suite officiellement reconnus par les autorités fédérales, et que Sir Georges Cartier, lui-même chargea Riel de continuer à exercer les fonctions de président jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur qu'Ottawa allait nommer [7].

Ce gouvernement jouissait donc de toutes les garanties de légitimité possibles dans les circonstances. Il devait donc être revêtu d'une autorité suffisante pour lui permettre de pourvoir à sa propre

6. Livre bleu, p. 146. Nous pourrions ajouter comme quatrième conclusion que, puisque le gouvernement de Riel était composé de quatre membres anglais contre deux français, il est souverainement injuste de représenter le soulèvement comme le fait du seul parti français.

7. " Je demandai alors à Sir Georges qui allait gouverner le pays en attendant l'arrivée du lieutenant-gouverneur, et s'il avait nommé quelqu'un pour cela. Il répondit: Non; que M. Riel continue de maintenir l'ordre et de gouverner le pays comme il l'a fait jusqu'à ce moment. Il me demanda si je pensais que Riel fut assez puissant pour maintenir l'ordre. Je dis que je le pensais. Il répondit alors: Qu'il continue jusqu'à ce que le gouverneur vienne " (Témoignage de l'abbé Ritchot, dans *Report of the Select Committee*, p. 77).

préservation et se faire respecter des quelques mécontents qui tenteraient de le renverser. Par conséquent, quiconque affecte de l'appeler le « soi-disant Gouvernement Provisoire » et voit dans son chef un « prétendu président » ne fait que trahir par là sa propre ignorance ou son manque de bonne foi. Etant donné ce qui devait arriver, ce sont là des faits qui ne devraient pas être perdus de vue.

La même convention prépara, de concert avec le nouveau gouvernement, qui était maintenant reconnu de tous les Assiniboiens, une Liste des Droits plus explicite qui devait être soumise aux autorités d'Ottawa, et nomma trois délégués pour se rendre à cette ville et en négocier l'acceptation par le cabinet de la Puissance. Ces délégués étaient l'abbé Ritchot, le juge Black et M. Alfred Scott.

Charmé de la consommation de l'union des races et de leurs intérêts à laquelle il avait travaillé sans relâche, et par ailleurs flatté sans doute de se voir ainsi confirmé dans la présidence du gouvernement local, Riel mit alors en liberté seize prisonniers et promit de libérer également dans un avenir prochain ceux qui restaient. Sur ces entrefaites, on apprit qu'une bande de Canadiens-anglais mécontents, sous la conduite d'un major C.-W. Boulton, venaient d'arriver à Headingly, dans leur marche du Portage-la-Prairie vers la partie anglaise de la colonie, où ils s'attendaient à être joints par un grand nombre de fermiers, qu'ils se proposaient de soulever contre le gouvernement même qu'ils venaient de former par

l'entremise de leurs représentants. Leur plan était d'attaquer alors le fort Garry et de renverser Riel. Schultz, ancien prisonnier qui s'était évadé avec un homme de mauvaise réputation nommé Thomas Scott, un espion du nom de Wm. Gaddee et deux autres, s'était emparé du fort de Pierre, sur la rivière Rouge inférieure, et à force de cajoleries et de faux rapports, avait réussi à lever une troupe nombreuse dans le même but.

Tout le bien opéré par la Convention était par là réduit à néant.

Le 15 février, le gens du Portage, armés d'échelles pour escalader les murs du fort Garry, passèrent de grand matin en vue de Riel, qui eut beaucoup de peine à empêcher la garnison de faire une sortie pour les attaquer. Le P. Lestanc avait maintes fois ajouté à ses exhortations en faveur de l'union une prière instante d'éviter soigneusement de verser le sang, et, bien qu'il ne fut pas dans les meilleurs termes avec Riel, ses paroles n'en avaient pas moins fait impression sur celui-ci.

Les Canadiens qui se rebellaient ainsi contre la seule autorité du pays se rendirent alors à une maison qu'ils savaient être fréquentée par Riel, et Th. Scott se fit remarquer par l'empressement avec lequel il le cherchait au moment où le Président « se servait de son influence pour empêcher les Français d'attaquer son parti [8] ».

8. Begg, *The Creation of Manitoba*, p. 279.

Après leur jonction avec les recrues que Schultz fit dans la partie inférieure de la colonie, les rebelles se trouvaient au nombre de six ou sept cents, parmi lesquels nous regrettons d'avoir à compter un certain nombre de sauvages [9]. Environ cinq cents hommes de langue française étaient alors stationnés au fort Garry. Craignant que les établissements catholiques de Saint-Boniface ne vinssent à servir de bases d'opérations contre le fort, Riel fit occuper le palais épiscopal par quelques-uns de ses soldats.

Comme le fait remarquer Alex. Begg, ce « mouvement n'eut point son origine chez les colons eux-mêmes; mais, poussés par quelques boutefeux à se précipiter sans réflexion dans une entreprise dont l'issue probable ne pouvait être que la destruction instantanée du fruit de leurs longs labeurs dans la colonie, ils oublièrent leurs foyers, leurs familles et leur jugement pour se plonger prématurément dans une guerre civile [10] ».

Les choses en étaient venues à un point où le sort des armes allait apparemment décider pour ou contre l'un des deux partis. Mais une demoiselle McVicar eut le courage d'intervenir, et persuada à Riel de relâcher les vingt-quatre prisonniers qui restaient, remarquant que c'était précisément de leur emprisonnement que les insurgés du Portage avaient pris prétexte pour se soulever. Le Président répondit qu'il avait depuis longtemps voulu les remettre

9. *Ibid.*, p. 287.
10. *Ibid.*, pp. 280-81.

en liberté; mais que, obéissant à de mauvais conseils, ils avaient jusque-là refusé de signer une promesse de ne plus prendre les armes contre le Gouvernement Provisoire. Ayant enfin consenti à signer ce document, ils furent immédiatement élargis, et Riel en notifia les insurgés anglais.

En réponse à cette mesure de conciliation, les rebelles écrivirent au Président pour lui annoncer qu'ils ne reconnaissaient point son gouvernement, et qu'ils allaient s'efforcer de le renverser. Là-dessus, Riel prit toutes les mesures possibles pour affermir encore ses positions et affaiblir celles de ses adversaires, leur envoyant en même temps une lettre caractéristique dans laquelle il disait :

« Nous sommes prêts à nous mesurer avec n'importe quel parti; mais nous voulons avant tout la paix et nos droits de citoyens britanniques. Messieurs, les prisonniers sont en liberté — ils ont juré de se tenir en paix. Nous avons assumé la responsabilité de nos actes passés. M. William McTavish vous a demandé pour l'amour de Dieu de former et de compléter le Gouvernement Provisoire. Vos représentants nous ont joints sur ce terrain. Qui va maintenant venir détruire la colonie de la Rivière-Rouge [11] ? »

Cette missive n'empêcha point les Anglais de continuer leurs préparations belliqueuses [12]. Mais, étant

11. *Ibid.*, p. 287.

12. Il serait oiseux même d'essayer de refuter toutes les inexactitudes qui ont été publiées sur cette époque troublée. Mais pour montrer comment un auteur comme le Dr Bryce peut difficilement dire la

sans organisation ni commissariat et la nouvelle de l'attitude déterminée de Riel s'étant ébruitée parmi eux, ils reprirent bientôt après le chemin de leurs foyers.

Le matin du 17 février, le parti du Portage passa en vue du fort Garry. Après les terribles anxiétés et les nuits passées sans sommeil par les métis, Riel ne put les retenir. Ils s'élancèrent à la poursuite de ceux qu'ils savaient être la cause de tout le trouble et les capturèrent tous, c'est-à-dire quarante-huit, parmi lesquels se trouvaient le major Boulton et Thomas Scott. Comme l'écrit Alexandre Begg, « ainsi se termina cette expédition insensée (*mad-like*) du Portage [13] ».

Exaspéré par cette hostilité sans cesse renaissante et ce manque de bonne foi après que son gouvernement avait été publiquement reconnu, Riel crut toute paix impossible tant que les instigateurs de

vérité, même sur des points de moindre importance qui s'y rapportent, nous allons voir la manière dont il s'y est pris pour leur donner une physionomie qui les rend méconnaissables. Il voudrait, par exemple, nous faire croire que, " alarmé à la vue du soulèvement [des gens du Portage], Riel relacha tous les prisonniers qui se trouvaient dans le fort " (*The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists*, p. 297). La vérité en est, d'après Begg, qui se trouvait sur les lieux, que même après la lettre énergique de Riel, " le parti anglais continua ses préparatifs pour attaquer le fort Garry. Il préleva des provisions sur les familles des environs, et s'efforça de mettre quelque ordre dans le rassemblement d'hommes réunis autour de l'église " (*The Creation of Manitoba*, p. 289).

Nous pourrions aussi ajouter que, malgré l'assertion de Bryce que Riel arrêta alors " par un acte de perfidie inouïe " les hommes qu'il vit passer près du fort Garry, le Président du Gouvernement Provisoire ne fut point mêlé à cette affaire. Ce fut O'Donoghue qui conduisit le parti qui les intercepta, et on leur donna clairement à entendre qu'on les faisait prisonniers.

13. *Ibid.*, p. 290.

ces soulèvements périodiques ne seraient pas convaincus que les autorités étaient décidées à se défendre d'une manière efficace contre leurs intrigues. Boulton fut donc condamné à mort sur accusation de trahison [14]. Cependant, grâce à l'intervention de personnes influentes, parmi lesquelles nous citerons le P Lestanc, sa vie fut épargnée [15], et Donald-A. Smith entreprit de pacifier les mécontents dans le but d'obtenir la mise en liberté de tous les prisonniers.

Mais parmi ces derniers s'en trouvait un qui, par ses excès de langage et la violence de ses actes, devait devenir pour le Président, l'occasion du plus grand embarras. C'était Th. Scott, qui avait inau-

14. William Gaddee avait déjà eu un sort identique, et ce traitement avait pour but de faire impression sur les frondeurs bien plus que de punir un rebelle, ainsi qu'on va le voir par la manière dont la sentence fut exécutée dans le cas du métis susmentionné. Riel alla le trouver avec une garde de six hommes et le fit mettre à genoux en leur présence. Puis, s'approchant de lui, le Président lui toucha l'épaule en disant: " Lève-toi, Gaddee; nous ne voulons te faire aucun mal. Mais souviens-toi que tu dois désormais te considérer comme mort. Tu vas rester quelques jours encore ici, après quoi on te fera secrètement passer aux Etats-Unis. ". Au lieu de suivre cette consigne, Gaddee s'évada en des circonstances particulièrement difficiles, et témoigna de sa reconnaissance en inventant des histoires d'un ridicule achevé, d'après lesquelles un prêtre aurait administré la sainte communion sur le lieu même de son exécution (!) pour donner à ses gardes la force de le fusiller. La crédulité de certains protestants est telle qu'ils ne peuvent voir à quel point pareille assertion est absurde, mais la publient au contraire comme un fait indubitable (Voir Hill, *History of Manitoba,* p. 299).

15. " M. Boulton vint au palais épiscopal me remercier de la faveur que je lui avais obtenue. Il dit: je vous dois la vie; comment vous remercier suffisamment? Il était si reconnaissant que j'en fus moi-même touché, et il promit de ne jamais oublier la faveur que nous lui avions obtenue " (Extrait du rapport de la conférence donnée par le R. P. Lestanc à Calgary, le 4 mars 1909, tel que paru dans la presse de l'Ouest).

guré sa carrière dans l'Ouest en essayant de noyer le surintendant du chemin Dawson, parce que ce dernier refusait de le payer pour trois jours qu'il avait passés à rien faire par manière de protestation contre la nourriture qu'on donnait aux ouvriers [16]. Arrêté plusieurs fois pour avoir prêché la révolte contre le Gouvernement Provisoire, il avait été relâché sur parole ou bien s'était évadé. Dans ces derniers temps, il était devenu intraitable : il frappait ses gardes avec ses chaînes, enfonçait les portes de sa prison, et en était même venu à des voies de fait sur la personne du Président.

A bout de patience, ses gardes avaient un jour voulu user de représailles et étaient sur le point de lui faire subir une exécution sommaire, lorsque l'un des conseillers français l'arracha de leurs mains. Le 1er mars, on avertit Riel de la conduite du prisonnier, en lui faisant remarquer que plusieurs de ses compagnons, encouragés par l'impunité avec laquelle ses provocations étaient reçues, partageaient maintenant son insubordination.

Le Président s'efforça de les calmer. Puis, il supplia Scott d'agir en homme raisonnable et d'abandonner ses voies agressives sous peine d'avoir bientôt à subir un sort terrible, vu qu'on commençait à murmurer que si l'insolence du prisonnier restait sans châtiment, Riel aurait lui-même à en

16. Il aurait probablement mis à exécution ce plan criminel sans l'intervention d'un Canadien-français, nommé Olivier Ducharme, qui vint au secours de son maître.

répondre. Là-dessus, Scott se mit à ricaner aux dépens du Président qu'il insulta grossièrement. Ayant le jour même renouvelé ses actes de violence, les gardes, maintenant exaspérés au-delà de toute expression, demandèrent impérieusement une cour martiale pour le coupable et menacèrent Riel si on ne la leur accordait point.

Ce dernier parvint pourtant à temporiser encore deux jours. Alors il crut que les intérêts de la paix, sinon sa propre sécurité, demandaient qu'on fit un exemple de Scott. Le récalcitrant dut donc comparaître devant un conseil de guerre composé de sept membres présidé par A.-D. Lépine[17] et qui, presque à l'unanimité, le condamna à mort.

A.D. Lépine

Signature de Lépine

Quand on sut que cette fois une exécution devait sûrement avoir lieu, plusieurs personnes, entre autres Donald-A. Smith et le P. Lestanc, demandèrent à Riel de pardonner au condamné. Mais on s'était trop longtemps joué du nouveau gouvernement: son chef était maintenant persuadé que les esprits remuants de la colonie, qui nourrissaient sans doute leur ressentiment mêlé de honte à la pen-

17. Auquel Riel ne prit point part.

sée de leur récente déconfiture et méditaient probablement quelque nouvelle incartade, ne le prendraient point au sérieux si on ne leur montrait qu'il pouvait se défendre en usant de droit de vie et de mort inhérent à tout gouvernement, surtout dans des temps critiques comme ceux que traversait alors la colonie de la Rivière-Rouge. En outre, l'exemple de l'incorrigible Anglais « avait produit les plus mauvais effets sur les autres prisonniers, qui se laissaient maintenant aller à de tels actes d'insubordination qu'il était devenu difficile d'empêcher les gardes d'user de représailles [18] ». Quant à l'intervention du P. Lestanc, le major Boulton nous assure que le chef métis, qui était parvenu au pouvoir en se servant du clergé comme de marchepied, ne tolèrerait guère son ingérence, surtout si elle provenait d'un de ses membres pour lequel il se sentait moins porté [19].

En conséquence, Scott fut fusillé en-dehors de l'enceinte du fort [20], le 4 mars à midi. Apprenant cet

18. V. le rapport de Smith dans Begg, *History of the North-West,* vol. I, pp. 507-08.

19. Boulton, *Reminiscences of the North-West Rebellions,* pp. 136-37; Toronto, 1886.

20.. Veut-on apprendre pourquoi, dans l'opinion de Lord Wolseley, Thomas Scott, qui avait manqué d'assassiner son maître fut choisi pour être exécuté? "Parce qu'il avait été le plus bruyant dans l'expression de sa loyauté à sa Reine" (*The Red River Expedition,* p. 219)! Un compagnon d'armes, le capitaine G.-L. Huyshe, n'est pas moins positif là-dessus. Le *seul crime* de Scott, déclare-t-il, "fut sa fidélité à sa Reine et son dévouement à son pays" (*The Red River Expedition,* p. 20; Londres, 1871)!! Et ce n'est pas tout. Quiconque connaît les rudiments de l'histoire manitobaine sait que le pauvre homme fut passé en cour martiale le 3 mars et exécuté le lendemain, accompagné de son chapelain. Mais le capitaine Huyshe est certain que, "avec une cruauté inhumaine, il fut ordonné que son exécution aurait lieu *le même jour*" (*op. cit.,*). Même cette déclaration est

acte de rigueur, les fauteurs des soulèvements périodiques décampèrent d'eux-mêmes. « Après cela, le Gouvernement Provisoire eut la paix jusqu'à l'arrivée du colonel Wolseley. » Cette remarque est de M. Bannatyne, dont l'historien Robert Hill va jusqu'à écrire que « dans tout le Nord-Ouest, il n'y a point de nom qui soit reçu avec le plus de respect que celui de l'Hon. A.-G.-B. Bannatyne [21] ».

Nous pourrions laisser sans commentaires un événement qui, au dire d'un correspondant protestant du plus ancien journal de Winnipeg, « a reçu une attention tout à fait disproportionnée à son importance [22] »; mais des écrivains prévenus et certains mercenaires de la presse canadienne en ont fait le texte de trop de calomnies contre l'Eglise catholique pour nous laisser la faculté de suivre pareil plan. Nous sommes d'autant plus à même d'écrire impartialement sur ce sujet que, selon nous, la régularité de l'exécution de Scott, toute regrettable qu'elle puisse être, découle évidemment de la légitimité de l'autorité qui en fut responsable. En sorte que, alors même qu'elle eût eu lieu avec l'approbation de l'Eglise, comme on l'a prétendu, ou même par ses ordres, comme quelques-uns n'ont pas

éclipsée par l'affirmation de Wolseley que les exécuteurs de Scott " écoutèrent en même temps les exhortations d'un prêtre français sur le lieu où le meurtre se commettait et furent assurés par lui qu'ils allaient faire un acte méritoire " (*op. cit.*, p. 220). Telle est l'espèce d'histoire dont nous sommes gratifiés lorsque ce sont des soldats qui s'en chargent!

21. Hill, *History of Manitoba*, pp. 755-56.

22. *The Free Press*, 10 avril 1909.

craint de l'affirmer, nous n'estimons pas qu'un tel acte demandât un essai de palliation de notre part. Pour tout esprit exempt de préjugés, la question doit être, non pas une question de légalité, mais d'opportunité.

Le P. Lestanc a été blâmé pour avoir été de connivence dans cette exécution par des gens qui basent leurs soupçons sur le rapport habile, et apparemment impartial, du commissaire spécial Smith. Mais qu'un véritable amateur de la justice et de l'histoire sérieuse étudie de près ce document; il ne manquera pas de découvrir sous ses phrases élégantes des signes indubitables d'une double aversion, dont celui qui l'écrivit ne se rendait probablement pas compte, mais qui n'en fut pas moins un puissant facteur dans son appréciation des personnes et des faits.

L'objet de la première était Riel lui-même, et Smith n'aurait pas été homme s'il en avait été autrement. Représentant honoré de la compagnie de la baie d'Hudson à Montréal, il trouva à la Rivière-Rouge un immense établissement appartenant à cette corporation maintenant entre les mains de gens dont il ignorait la véritable position lorsque les circonstances les avaient forcés à s'en emparer momentanément. Il vit là un jeune métis plein de feu et quelque peu autoritaire qui disposait de choses, et commandait à des gens, sur lesquels en temps ordinaire il n'aurait eu aucun droit: évidemment aucun « homme de la Compagnie » ne pouvait être témoin de pareil renversement des rôles sans ressentir pour

l'auteur de cette anomalie des sentiments qui étaient loin d'être amicaux.

Personne ne peut blâmer M. Smith pour de semblables dispositions. D'un autre côté, c'était précisément à cause des accointances de ce monsieur avec la grande Compagnie que, dans sa franchise de Breton, le P. Lestanc se crut obligé de lui lancer à brûle pourpoint la remarque : « Je regrette que vous ayez été envoyé comme conseiller aux métis de ce pays. Vous n'êtes point l'homme qu'il leur faut ; vous êtes un homme de la Compagnie, et l'on ne peut vous souhaiter la bienvenue[23] ». Comment un étranger ainsi accueilli aurait-il pu écrire sans préjugés à propos de celui qui lui avait fait une semblable réception ?

En outre, il y avait la question de langue. Le commissaire Smith n'avait alors à son crédit qu'une connaissance très imparfaite du français. S'il arrivait au prêtre d'adresser la parole à un métis en cette langue, il pouvait facilement être mal compris d'un étranger déjà prévenu contre lui. C'est ainsi que, d'après Smith, lorsqu'on parla à Riel du sort imminent de Scott, « le Père Lestanc intervint en des termes français qui signifiaient : n'y a-t-il aucun moyen d'échapper[24] ? phrase qui sous cette forme est susceptible d'une interprétation compromettante, tandis qu'en réalité Lestanc voulait dire : ne pour-

23. De la conférence du P. Lestanc, mentionnée précédemment.

24. Dans Begg, *History of the North-West,* vol. I, p. 507.

riez-vous pas trouver un moyen d'éviter cette exécution [25]?

Signature du P. Lestanc

Un autre malentendu provenant de la même cause est l'accusation de D.-A. Smith [26] qu'il fut menacé par Riel et le P. Lestanc. Pourtant l'un et l'autre se contentèrent de l'avertir du danger qu'il courait et faisait courir au pays en essayant, comme ils croyaient qu'il le faisait [27], de désunir le peuple et par là de provoquer une guerre civile, simplement pour se venger de Riel, circonstance à laquelle Smith fait lui-même allusion dans son rapport [28]. De son

25. Conférence du P. Lestanc.

26. Begg, *ubi supra*, vol. I, p. 496.

27. Ils se trompaient si peu sous ce rapport que le biographe de Smith a un chapitre tout entier intitulé: " Minant l'influence du dictateur ". Ce titre dénote en outre l'esprit dans lequel son ouvrage (*Lord Strathcona*) a été composé.

28. *Ibid.*, p. 494. Comme exemple des conclusions erronées qu'un esprit prévenu peut tirer de prémisses qui n'y mènent point naturellement, nous citerons cette remarque que Boulton fait dans ses *Reminiscences of the North-West Rebellions* (p. 61) : " L'attitude de l'Eglise parut plus claire lorsqu'O'Donoghue, qui étudiait alors à Saint-Boniface en vue de se faire prêtre en même temps qu'il y était professeur, crut bon d'abandonner ces devoirs pour se joindre à Riel. " Le contexte prouve que l'auteur voit dans cette démarche l'appui que l'Eglise accordait évidemment aux insurgés. Or voici ce que nous lisons dans le mémoire de M. Giroux, qui ne lut jamais le livre de Boulton: " L'administrateur [le P. Lestanc], ayant appris qu'O'Donoghue visitait assez souvent Riel et avait l'habitude de rencontrer M. Kennedy au fort Garry, fit venir le jeune ecclésiastique

animosité contre le président nous avons des preuves non équivoques dans son propre document, et cette animosité lui fait faire à son insu des assertions qui ne reposent sur aucun fondement et se contredisent même les unes les autres [29].

Une dernière remarque sur cette malheureuse exécution. Au nombre des conséquences du soulèvement de 1869, il nous faut compter la mort du fils de l'Hon. John Sutherland, qui fut tué par Parisien

et lui défendit formellement d'aller au fort." Ce mémoire relate alors comment O'Donoghue préféra abandonner l'espoir d'entrer dans l'état ecclésiastique plutôt que de se séparer de ses nouveaux amis.

29. Par exemple, à la page 492 de son Rapport tel que reproduit par Begg (*op. cit.*), il mentionne le spectacle lamentable qu'offrait "le fort avec son stock abondant de munitions, denrées et marchandises de toutes sortes [qui étaient] entre les mains de métis français, dont les chefs avaient déclaré leur détermination de faire tout leur possible pour annexer le territoire aux Etats-Unis"! tandis qu'à la p. 509 il raconte comment, au cours d'une conversation, Riel lui avait dit: "N'essayez point de nous prévenir contre les Américains; car, bien que nous *n'ayons point été avec eux,* ils sont avec nous et se sont montrés meilleurs amis pour nous que les Canadiens."

Vers la fin de son Rapport, il donne à entendre qu'un *grand nombre* de prêtres catholiques alors dans la Rivière-Rouge étant français, ils n'avaient cure du lien qui unissait le pays à la Grande-Bretagne, à cause de leur peu de familiarité avec les lois et les institutions anglaises. Nous avons déjà vu que le P. Lestanc était le seul prêtre français en contact avec le peuple. Or il serait absolument impossible de douter un instant de la loyauté d'un homme si sévèrement scrupuleux, surtout à une époque où il tenait la place d'un évêque canadien connu pour son patriotisme. La même remarque s'applique à ses deux compagnons français, qui n'auraient jamais osé agir à l'encontre des désirs de leur ordinaire. Que si l'on était disposé à en douter, nous n'aurions qu'à renvoyer le lecteur à un exposé des troubles de la Rivière-Rouge écrit au point de vue américain, où l'on voit un certain individu travailler à promouvoir l'annexion du pays aux Etats-Unis. Ce récit donne comme un fait incontestable ce que son auteur désire si vivement, et remarque qu'il "croyait que le général Riel avait les mêmes inclinations", ce en quoi nous avons vu qu'il se trompait complètement; mais, ajoute le correspondant, "les prêtres, qui ont en réalité plus de pouvoir que l'un et l'autre, sont opposés" à cette mesure, c'est-à-dire à l'annexion (Livre bleu, p. 81).

comme celui-ci échappait à ceux qui l'avaient arrêté; celle du même Parisien, qui mourut des mauvais traitements qu'il reçut alors, et celle d'Elzéar Goulet, qui fut lapidé et noyé comme il traversait la rivière Rouge pour éviter une troupe de volontaires d'Ontario qui le poursuivaient. Pourtant la presse canadienne-anglaise fit presque le silence autour de ces faits très regrettables, qui sont maintenant oubliés de la majorité des lecteurs anglais, bien que, sans parler des autres victimes, la première eût été un jeune homme inoffensif, rejeton d'une famille respectable, contre la mémoire duquel rien ne peut se dire.

Mais quand un homme connu pour avoir été un perturbateur invétéré de la paix publique, un être violent qui avait presque noyé son maître, un agitateur qui se glorifiait de sa détermination de renverser le gouvernement que le pays s'était librement donné; quand cet homme a été exécuté après un procès régulier où il avait eu toute opportunité de se défendre [30], parce que les effets de sa violence (dont il refusait de se désister) devenaient désastreux, ce

30. Une des faussetés qui ont cours dans les histoires anglaises à ce propos consiste en ce qu'on a accusé les métis d'avoir condamné Scott après un semblant de procès auquel il ne pouvait rien comprendre. Scott comprit tout ce qui se dit, puisqu'un interprète lui traduisait tout. On lui laissa même l'opportunité de promettre de s'amender, opportunité dont il se garda bien de profiter. Un petit détail nous montre, en effet, que bien différentes étaient alors ses dispositions. Il se trouvait assis devant une espèce de petit tabouret. Ayant par accident vu Riel passer par la porte entr'ouverte, il se leva précipitamment et voulut courir sus au Président, renversant le tabouret dans son excitation et s'écriant: "Ah! fils de chienne, si jamais je redeviens libre, c'est de mes propres mains que tu périras!"

fut un *tolle* général contre les Canadiens ou métis français d'un bout à l'autre de l'Ontario. Un vent de démence parut agiter les têtes les plus solides; les histoires les plus absurdes et les inventions les plus palpables furent avalées comme parole d'Evangile [31], on décréta la mort de Riel et de ses lieutenants; la tête du chef métis fut mise à prix, et même le grave juge E.-B. Wood, dans son allocution au jury devant lequel un de ces lieutenants fut plus tard examiné, n'eut aucun scrupule de comparer l'irrépressible Scott exécuté pour ses fautes avec l'Agneau sans tache immolé par les Juifs [32]!...

Pourquoi donc, demanderons-nous, cette tempête que rien ne justifie et ces excès à peine croyables dans un pays civilisé? Deux mots suffisent à expliquer l'énigme: Scott était un orangiste. C'est pourquoi aussi longtemps que le fanatisme gouvernera une certaine classe d'hommes, on entendra des gens parler de son exécution comme d'un meurtre et d'autres continueront à l'appeler martyr. Aux yeux de ces gens-là les droits de l'histoire impartiale comptent pour bien peu: ce sont les passions qui conduisent, et les passions sont aveugles.

31. V. les nombreux pamphlets que les Anglais publièrent alors et subséquemment sur ce monstre de Riel, cet archi-rebelle, cet assassin graisseux, etc. Quant à Schultz, qui s'était précédemment évadé et parcourait maintenant les villes et les villages d'Ontario, il fut traité en héros et "reçut de riches présents de montres, de services de table, avec des fusils pour tuer les membres du Gouvernement Provisoire" (B. Willson, *Lord Strathcona*, pp. 188-89).

32. *Preliminary Investigation and Trial of A. D. Lépine*, p. 120.

CHAPITRE IV

—

FIN DE L'INSURRECTION ET INVASION DES FÉNIENS

1870-1871

Le récit des événements importants de 1869-70 nous a insensiblement éloignés du chef du diocèse si violemment agité, mais le cours de ces mêmes événements nous y ramène maintenant. Il assistait au grand Concile du Vatican lorsque le gouvernement canadien, qui s'apercevait enfin de la gravité de la situation dans l'Ouest, le pria de revenir à la Rivière-Rouge et d'user de son influence pour pacifier, comme il disait, sa patrie d'adoption. Bien que ses représentations eussent déjà été traitées avec si peu de respect, en vrai patriote qu'il était, il refoula tout ressentiment dans son cœur, et, le 9 février 1870, arriva à Ottawa, où il eut plusieurs audiences avec le gouverneur-général et quelques-uns de ses ministres.

Armé de lettres de ces différents personnages, et emportant à son peuple une promesse formelle d'amnistie pour tout ce qui avait été fait jusqu'alors, l'évêque partit avec confiance pour l'Ouest. Un des documents dont il était porteur émanait du secrétaire d'Etat pour les provinces, l'Hon. Joseph Howe,

et contenait le passage suivant: « Il est important que vous sachiez que les actes qui ont momentanément mis en danger la vie et la propriété du peuple de la Terre de Rupert [1] ont été immédiatement désavoués et condamnés par le gouvernement du Dominion, ainsi que vous le constaterez facilement par la dépêche que j'adressai à M. McDougall en date du 24 décembre [2]. »

On apprit à la Rivière-Rouge l'arrivée prochaine du prélat le jour même de l'exécution de Scott, et le 9 mars il revoyait ses foyers à Saint-Boniface. Là il eut le chagrin de ne pas recevoir de Louis Riel l'accueil auquel ses enfants l'avaient depuis longtemps accoutumé. Le seul nom d'Ottawa donnait alors sur les nerfs du chef métis, qui ne pouvait croire à la sincérité de ses professions de bon vouloir. Or on savait que Mgr Taché était le porteur de messages des autorités fédérales. C'est pourquoi lorsque la garnison du fort Garry demanda à Riel la permission d'aller recevoir la bénédiction du prélat, le métis l'accorda sans difficulté, mais ne se dérangea point lui-même, se contentant de remarquer: « Ce

1. Cet aveu officiel dispose de la contention implicite du Dr Bryce que la convoitise des Ontariens n'avait pour objet que "les terres inoccupées".

2. Begg, *The Creation of Manitoba,* p. 313. Voici quelques-unes des paroles de blâme adressées à McDougall par le secrétaire d'Etat: "Vous vous êtes servi du nom de la Reine sans son autorisation et avez organisé une force armée dans le Territoire de la compagnie de la baie d'Hudson sans cause ou instruction... Comme l'organisation et l'usage fait par vous de pareille force étaient dans les circonstances absolument illégaux, le Gouverneur-Général et son conseil ne peuvent vous cacher le poids de la responsabilité que vous avez encourue" (Livre bleu, p. 83).

n'est point l'évêque de Saint-Boniface, c'est le Canada qui passe. » De plus, il fit garder par des sentinelles les portes du palais épiscopal, marque d'inutile défiance qui blessa vivement l'évêque.

Pourtant, n'ayant en vue que l'intérêt de la paix, il alla lui-même, deux jours après, visiter le Président et les autres membres du Gouvernement Provisoire. Alors, revenant à des sentiments plus généreux, Riel lui fit une réception vraiment royale.

Il faut admettre que l'intervention de Mgr Taché était alors des plus opportunes. La révolte de Boulton et des habitants du Portage avait considérablement aigri le chef métis, qui avait par moments sérieusement pensé à s'opposer par la force à l'expédition militaire qui se rendait alors à la Rivière-Rouge. Ainsi qu'il le faisait plus tard remarquer, un corps d'hommes armés de nombre presque insignifiant eut pu arrêter sa marche et la désorganiser sans difficulté en se postant à certains endroits stratégiques du désert bien connus des métis. Mais Mgr Taché condamnait vigoureusement toute mesure de ce genre, et parce que l'influence du prélat sur les partisans de Riel la rendait maintenant impossible et aussi à cause des scrupules que celui-ci éprouvait d'aller à l'encontre de son grand bienfaiteur, ces velléités de résistance n'aboutirent point [3].

Le dimanche suivant (13 mars), l'évêque prêcha

3. Nous basons ces assertions sur les meilleures des autorités, un prélat, alors simple prêtre et ami intime de Riel, auquel celui-ci fit ensuite part du moindre de ses plans, ainsi qu'un laïque qui remplit l'office d'armurier du Gouvernement Provisoire.

un « éloquent sermon » sur la situation, dans sa cathédrale qui « regorgeait de monde ». D'après Alexandre Begg, ce sermon eut sur les événements subséquents une influence des plus salutaires. Deux jours plus tard, une session spéciale de la Convention se réunit pour entendre ce qu'il avait à lui annoncer, et le plus grand bien en résulta également. A sa demande, Riel relâcha plus de quinze prisonniers, parmi lesquels se trouvait le major Boulton, et les trois délégués, que le manque de confiance dans la sincérité d'Ottawa avait jusque-là empêchés d'accomplir leur mission, se mirent en route pour la capitale du Canada.

Ils emportaient la dernière version de la Liste des Droits, en même temps que des lettres de créance du Gouvernement Provisoire. La première contenait vingt clauses, dont l'une demandait que « les langues anglaise et française fussent indifféremment parlées à la Législature et devant les tribunaux »; une autre voulait que le lieutenant-gouverneur fut familier avec les deux langues, et une troisième réclamait la même capacité pour les juges de la Cour Supérieure. La clause VII stipulait que les écoles devraient être séparées, et voulait que les fonds destinés à l'éducation fussent répartis parmi les différentes confessions religieuses en proportion du nombre de leurs adhérents.

Les délégués arrivèrent à Ottawa le 11 avril; mais telle était l'excitation causée par l'exécution de Scott, que deux d'entre eux, MM. Ritchot et Alfred

Scott, furent immédiatement arrêtés pour leur participation supposée à ce soi-disant « crime ». Ils furent cependant élargis peu après, tandis que les fanatiques d'Ontario tenaient des assemblées d'indignation qui se terminaient généralement par la résolution d'exécuter sommairement les deux délégués au cas où ils tomberaient entre les mains des membres de ces meetings.

Cet incident, par lequel le droit des gens était ouvertement méconnu, fut jugé si grave qu'il occasionna une correspondance télégraphique entre les gouvernements de Londres et d'Ottawa [4]. Sur les bords de la rivière Rouge, il eut pour contrepoids une nouvelle preuve de la fidélité de Riel pour la Grande-Bretagne. Depuis quelque temps, sur la demande de Mgr Taché, le drapeau anglais avait remplacé l'étendard fleur-de-lysé du Gouvernement Provisoire, que le prélat croyait de nature à donner le change et à tromper ceux qui ne connaissaient point sa véritable signification. Aussitôt qu'il eut appris l'insulte faite aux délégués du peuple assiniboien, O'Donoghue, qui n'avait guère de tendresse pour l'Angleterre, amena ce pavillon et arbora en sa place le drapeau aux fleurs-de-lys et au trèfle irlandais. En même temps, il ne se fit pas faute de

4. Le 18 avril, le comte de Granville câblait: " Arrestation des délégués est-elle autorisée par gouvernement canadien? " Ce à quoi le gouverneur-général répondit le 25 du même mois: " Délégués relâchés par ordre des magistrats. Procédures contre eux terminées ", et plus tard un long câblogramme d'explications suivit. Dans une autre dépêche (18 mai), Lord Granville manifestait sa satisfaction d'apprendre leur mise en liberté.

fouler aux pieds le symbole de la suzeraineté britannique. Ce traitement indigne ayant été rapporté à Riel, celui-ci ordonna immédiatement de hisser de nouveau le drapeau anglais, et stationna au pied du mât l'un de ses capitaines sur lequel il pouvait compter sans réserve, son parent André Nault, qu'il chargea de tuer sans forme de procès quiconque voudrait encore le descendre [5].

Les résultats des négociations des délégués avec le gouvernement canadien représenté par John-A. Macdonald et Sir Georges-E. Cartier, furent des plus satisfaisants. Ils sont aujourd'hui connus sous le nom d'Acte du Manitoba, lequel, adopté le 3 mai 1870, fut signé par le représentant de la Reine le 12 du même mois. Il donnait satisfaction à toutes les demandes formulées dans la Liste des Droits, ou à peu près, et il constitue aujourd'hui le plus grand monument que l'on puisse invoquer pour attester l'à-propos de la résistance de 1869.

La mission du Gouvernement Provisoire était dès lors remplie. Cependant, en considération des circonstances locales, désarmer eut été implicitement provoquer la guerre civile dans l'Assiniboia. C'est pourquoi, se conformant à l'avis de Sir Georges, qui était à la tête du gouvernement fédéral pendant la maladie de John-A. Macdonald, Riel resta à son poste, avec l'intention formelle de remettre la direc-

5. Nous avons probablement là l'incident mentionné par Alexandre Begg, dans le premier volume de sa *History of the North-West*, p. 485, incident que cet auteur place à la date du 20 avril.

tion des affaires à M. Adams-A. Archibald, qui avait été nommé lieutenant-gouverneur en remplacement de M. McDougall, disgracié pour ses incroyables imprudences et ses prétentions à un pouvoir qu'il n'avait point.

En même temps, il était de notoriété publique, même dans l'isolement de la Rivière-Rouge, que des troupes, anglaises et canadiennes, avaient depuis longtemps quitté l'Est pour « une mission de paix », ainsi que leur commandant le déclara [6] dans une proclamation que Riel fit lui-même imprimer. Le but de cette expédition était de faciliter le transfert de l'Ouest au Canada au cas où, malgré les concessions qu'on leur avait faites, ses habitants eussent encore voulu s'y opposer [7].

Se basant sur la légitimité de sa position, Riel s'attendait à avoir le privilège de souhaiter la bienvenue au nouveau gouverneur, lorsque, à l'arrivée des troupes de Wolseley, on l'assura que sa vie était en danger s'il restait une minute de plus au fort Garry, et il dut s'enfuir aux Etats-Unis. Même l'un

6. Colonel G.-I. Wolseley; V. Begg, *The Creation of Manitoba*, p. 383.

7. Lord Wolseley et d'autres voudraient créer l'impression que cette expédition était destinée à mettre fin à la "rébellion"; et pourtant le premier admet (p. 124) que les conditions accordées aux métis comme résultat des négociations avec leurs délégués que "M. Riel avait été invité à envoyer à Ottawa" (p. 222) étaient si favorables que toute opposition de la part des Français d'Assiniboia fut par là réduite à néant. Cette contention de Wolseley et de ceux qui le suivent revient à dire: Comme on avait accordé aux métis tous les droits pour l'obtention desquels ils s'étaient soulevés, on envoya une expédition réprimer leur opposition à l'exécution de leurs propres désirs. Nous nous demandons si c'est là un nouvel échantillon de la logique anglaise. V. Appendice D.

de ses plus sincères ennemis, le général Butler, atteste l'exactitude de cette assertion. Comme cet officier mentionnait devant Riel les rumeurs qui le représentaient comme faisant des préparatifs pour résister à l'expédition :

— « Rien n'est plus faux que pareils bruits », lui avait assuré le métis. « Mon seul désir est de rester au pouvoir jusqu'à ce que je puisse le remettre aux mains du gouvernement permanent. Tout ce que j'ai fait a été pour l'amour de la paix et pour empêcher l'effusion du sang parmi les gens du pays [8]. »

Si cette déclaration avait besoin d'être corroborée, nous n'aurions qu'à citer la lettre qu'il écrivit le 24 juillet 1870 à Mgr Taché, qui était retourné à Ottawa pour promouvoir plus efficacement par des explications verbales la cause de la paix et de l'amnistie promise. « Nous nous préparons pour l'arrivée du gouverneur », écrivait le Président. Nous tâcherons de lui montrer autant de cavaliers que possible [9]. Quelle tâche vous avez entreprise, Monseigneur, en vous rendant à ce méchant Ottawa ! Nous y avons des amis, c'est vrai ; mais qui peut compter le nombre de nos ennemis ! La seule consolation qu'on puisse trouver est d'être chrétien et de croire qu'aucun mal réel ne peut nous arriver tant que Dieu est de notre côté. Quoi qu'il en soit, les soldats et le gouverneur seront reçus avec enthousiasme [10]. »

8. *The Great Lone Land,* p. 134.
9. Pour l'accompagner comme escorte.
10. Traduit du texte anglais, p. 37 du *Report of the Select Com-*

Et il ajoutait en post-scriptum: « Mes profonds respects à M. Archibald; nous désirons vivement son arrivée [11]. »

Quelques jours plus tard, un officier de la Compagnie, qui avait vécu aux côtés de Riel depuis la prise du fort Garry et avait même dû en souffrir, J.-H. McTavish, écrivait au même prélat: « Je suis sûr que les membres du Gouvernement Provisoire sont déterminés coûte que coûte à remettre tranquillement toute chose aux autorités régulières [12]. » L'expression *coûte que coûte,* que nous trouvons en français sous la plume du correspondant anglais, avait alors sa raison d'être. En effet, le même personnage avait à communiquer à l'évêque certains plans du parti canadien-anglais qui auraient pu faire

mittee on the Causes of the Difficulties in the North-West Territory in 1869-70, publié à Ottawa au cours de 1874. On remarquera que le titre de cette publication ne mentionne aucune rébellion.

11. Cependant, malgré ces dispositions si évidemment pacifiques, le capitaine Huyshe écrit: " Il est évident que Riel se serait battu si ses gens l'avaient écouté. " Veut-on savoir pourquoi ce soldat en est si certain? C'est bien simple: parce que " à l'intérieur du fort se trouvaient plusieurs pièces de canon, dont quelques-unes étaient montées dans le bastion et au-dessus de la porte d'entrée, une grande quantité de munitions et un certain nombre de mousquets d'un vieux modèle, dont beaucoup étaient chargés et munis de capsules; par où l'on voyait que, jusqu'au dernier moment, l'intention avait été de s'opposer à l'entrée des troupes " (pp. 196-97). N'étant point capitaine, nous sommes peu au courant des affaires militaires. Nous avions pourtant été jusque-là sous l'impression que, surtout en temps de troubles, ce n'était point l'habitude des sentinelles de monter la garde avec des fusils non chargés.

En outre, on a voulu se prévaloir du fait que le fort, dont on trouva les portes tout ouvertes, n'avait point le drapeau anglais à son mât. Mais il est de notoriété publique à Winnipeg et à Saint-Boniface, que ce drapeau avait été descendu peu avant l'arrivée des troupes, pour le protéger contre une averse qui continua jusqu'à l'arrivée de Wolseley.

12. *Report of Select Committee,* p. 36.

hésiter Riel si celui-ci n'eût été animé de sentiments du plus pur patriotisme. « Ils espèrent », ajoute-t-il, « qu'une fois les troupes arrivées, la loi martiale va être proclamée et qu'en conséquence quelques-uns du parti français vont être pendus. Telle est leur bienveillante expectative ». C'est pourquoi M. McTavish juge qu'il « est de la plus haute importance que M. Archibald soit sur place au moins aussi tôt que les troupes ».

Malheureusement pour ceux qui avaient pris part au soulèvement, ce ne fut point le cas: d'où la fuite de Riel, Lépine et O'Donoghue lorsqu'ils apprirent les sentiments réels des troupes au moment où elles arrivaient au fort Garry le 24 août 1870 [13].

L'arrivée des soldats fut pour les habitants de langue française l'aube d'une ère de persécution active de la part des fanatiques venus de l'Est, persécution qui, pendant un certain nombre d'années, mit leur patience à une terrible épreuve. Riel et Lépine furent proscrits, et le gouvernement d'Ontario alla jusqu'à offrir la somme de $5,000 à quiconque s'emparerait d'eux, circonstance qui leur rendit la vie presque insupportable [14]. Malgré la déclaration de Wolseley que sa mission était « une

13. Quelques auteurs, parmi lesquels nous trouvons Alex. Begg dans sa *History of the North-West*, vol. II, pp. 20-21, font à tort entrer les troupes au fort Garry le 23 août 1870.

14. " Ce procédé parut aux membres de la législature de Winnipeg une ingérence injustifiable dans leurs propres affaires, et en conséquence une proposition fut introduite par le gouvernement de Clarke, laquelle se plaignait de l'acte de l'Ontario, et qui fut passée par un vote de 18 contre 5 " (B. Willson, *Lord Strathcona*, p. 129-130.)

mission de paix », déclaration faite à un moment où il ne savait pas comment il serait reçu par Riel, le commandant des troupes paraît avoir inauguré lui-même cette persécution en traitant de bandits le Président et ses partisans dans une seconde proclamation qui parut lorsqu'il n'avait plus rien à craindre d'eux.

Il n'entre point dans notre plan d'appuyer sur les indignités, les assauts, meurtres, feux d'incendiaires et menaces continuelles dont furent abreuvés ceux qui avaient contribué à arracher l'Acte du Manitoba au Canada. Mais nous ne saurions taire le fait que la cause principale de cette persécution fut les préjugés religieux beaucoup plus qu'un sentiment de fidélité à la Couronne. Elle fut due, à peu près uniquement, au ressentiment des frères de Scott en fanatisme et à l'humiliation que les Anglo-Saxons éprouvaient à la pensée qu'ils avaient été battus par de simples métis.

Le colonel Wolseley avait déclaré dans sa première proclamation que sa petite armée ne représentait « aucun parti, religieux ou politique [15] ». Pourtant, l'un des premiers actes de certains membres du premier régiment de carabiniers d'Ontario fut d'établir une loge d'Orangistes, pour laquelle l'autorisation écrite avait été emportée tout le long de la route Dawson. Cette loge fut organisée dans la quinzaine qui suivit l'arrivée de ce régiment, et l'esprit qui

15. Begg, *The Creation of Manitoba*, p. 383.

animait ses fondateurs fut rendu encore plus patent par le fait qu'ils voulurent se servir pour leurs première séance d'une « petite table prise auparavant dans la chambre du fort où Louis Riel couchait... Dans l'espace de deux ans, cette loge vit le nombre de ses membres augmenter considérablement, jusqu'à ce que, au commencement de 1872, elle contint plus de deux cents membres et passât pour la plus nombreuse du Dominion[16] ».

Les résultats de cette propagande anti-catholique se devinent aisément. Pourtant les métis n'étaient pas absolument sans protection. Tout d'abord, le gouverneur Archibald était réellement l'homme de la situation. Il devint bientôt un grand ami de Mgr Taché, et, par sa prudence et sa patience, non moins que par sa sympathie pour les opprimés, il conjura certainement des calamités qui auraient autrement éclaté dans le pays.

Et puis, en prévision de l'organisation définitive de la nouvelle province, l'évêque de Saint-Boniface avait prudemment fait venir de Québec une petite phalange de jeunes gens capables et dignes de confiance qui s'acquirent immédiatement une place importante dans le gouvernement de leur pays d'adoption. Ce furent MM. Joseph Dubuc, Marc-Amable Girard et Joseph Royal, auxquels MM. Alphonse-A.-C. Larivière, Félix Chénier et d'autres s'adjoignirent bientôt, et qui jouèrent des rôles honorables

16. Hill, *History of Manitoba*, pp. 587-88.

dans l'arène politique de la jeune province et du territoire qui lui était contigu.

Nous pourrions maintenant reprendre l'exposé de l'histoire purement ecclésiastique de l'Ouest canadien, après nous être attardé au récit d'événements qui n'ont droit de cité ici qu'en autant que l'Eglise a passé, à tort ou à raison, pour les avoir approuvés, et parce que leurs principaux acteurs ont été ses enfants. Nous sentons pourtant que notre ouvrage serait incomplet et que le caractère réel des métis qui y prirent part ne serait qu'imparfaitement compris sans une esquisse de la sérieuse alerte qui, en 1871, remua leur pays de fond en comble, alors qu'une crise se fit sentir qui, sans la fidélité des catholiques, aurait pu avoir pour résultat un déplacement très important des frontières politiques de l'Ouest canadien tout entier.

Indépendamment du meurtre de Goulet, que nous avons déjà mentionné, et du bannissement de ceux qui avaient été à la tête du mouvement de protestation, un M. Tanner avait été tué en tombant de sa voiture dont les soldats de l'Est avaient par malice effrayé les chevaux; M. André Nault, qui avait gardé le drapeau anglais contre la rage d'O'Donoghue, avait reçu en territoire américain des coups de bayonnettes maniées par des Orangistes et été laissé pour mort; des sicaires de même nuance étaient allés jusqu'à menacer de tuer « le gros Taché » et de brûler sa résidence et son église; des nouveaux venus d'Ontario s'étaient emparés, à la rivière aux Ilets de

Bois (qu'ils avaient rebaptisée la Boyne) de terres qui revenaient de droit à un groupe de métis français. Bref, les choses en étaient venues au point que le gouverneur Archibald crut pouvoir écrire dans une lettre confidentielle adressée à Sir John Macdonald que « beaucoup d'entre eux ont été tellement battus et outragés qu'ils se croient vivre dans un état d'esclavage [17] ».

Nous allons maintenant voir comment, sous la conduite de leurs guides spirituels, ces mêmes métis allaient se venger [18].

Il est bien certainement probable que, lorsqu'en 1867 les Etats-Unis se rendirent acquéreurs de l'Alaska, ils escomptaient quelque éventualité qui finirait par mettre fin à l'isolement de ce territoire. On ne peut guère douter qu'ils n'aient eu dans l'Assiniboia des agents qui surveillaient de près la situation et s'efforçaient de la faire tourner à leur avantage. On le savait à Ottawa et, dès le 22 juin 1866, « le Conseil Exécutif du Canada exprimait l'opinion que les parties les plus tentantes du territoire [d'Assiniboia] seraient bientôt peuplées de gens que la Compagnie ne pourrait maîtriser, et qui établiraient un gouvernement et des tribunaux de leur propre goût, puis déclareraient leur indépendance politique [19] ».

17. *Rep. Select Committee,* p. 156.

18. Pour un exposé plus complet de ce qui devait s'ensuivre, voir nos articles dans la *Nouvelle-France* (Québec, 1907-08), intitulés *Aux Sources de l'Histoire manitobaine.*

19. Livre bleu, p. 171.

Le 6 mars 1868, c'est-à-dire un an après l'acquisition des possessions russes, la législature du Minnésota passa la résolution suivante : « Nous regrettons d'apprendre l'intention de transférer le territoire qui s'étend entre le Minnésota et l'Alaska à la Puissance du Canada par un ordre-en-conseil de Londres, sans un vote des colons de Selkirk et de ceux qui se sont établis sur les sources de la Saskatchewan, lesquels sont en grande partie des émigrants des Etats-Unis ; et nous pressons respectueusement le Président et le Congrès des Etats-Unis de représenter au gouvernement de la Grande-Bretagne que pareille transaction sera une contravention aux principes de gouvernement autonome (*self-government*) et ne peut être regardée avec indifférence par le peuple des Etats-Unis [20] ».

Il n'était guère possible d'admettre en termes plus clairs la convoitise des Américains pour l'Ouest canadien. C'est cette convoitise qui explique l'intérêt avec lequel le moindre des dires de Riel et ses actes les plus insignifiants étaient suivis à la frontière, et l'offre d'immenses sommes d'argent, d'armes et de munitions qui lui vinrent du sud [21], mais que le soi-disant rebelle écarta avec dédain.

N'ayant pu réussir à le faire chanceler pendant qu'il était au pouvoir dans la fidélité qu'il devait à sa souveraine, les Féniens des Etats-Unis (qui n'étaient que les instruments et l'avant-garde du

20. *Ibid.*, p. 28.
21. Mgr Taché, dans *Rep. Sel. Committee*, p. 42.

peuple américain) pensèrent que cette loyauté devait avoir disparu maintenant que Riel avait été mis hors la loi, qu'il était devenu un paria dans son propre pays, et que ses partisans étaient foulés aux pieds par les envahisseurs qui affluaient d'Ontario et des autres provinces anglaises de l'Est. L'invasion du Manitoba fut donc arrêtée par O'Donoghue et certains des principaux Féniens des Etats-Unis, ou des agitateurs qui agissaient sous leur inspiration.

Le succès était certain si la population de langue française se ralliait à la cause des Américains. On connaissait les métis pour « d'excellents cavaliers, acoutumés au maniement des armes et habitués à obéir aux chefs qu'ils se donnaient lorsqu'ils traversaient la plaine en quête de bison [22] ». Après la première effusion du sang, ils pourraient sans difficulté lever un corps de huit cents hommes de choix, sinon plus, qui se mesureraient avec les quatre-vingts soldats qui restaient au fort Garry « pour préserver la paix dans la moitié d'un continent », comme l'écrivait le gouverneur Archibald [23]. De plus, quelque deux mille ouvriers, dont un grand nombre étaient d'anciens soldats qui avaient servi dans la guerre de Sécession, venaient de terminer leur ouvrage au Minnésota, où ils avaient été employés à la construction d'un chemin de fer. La plupart étaient maintenant désœuvrés, et se feraient un plaisir de prêter

22. Livre bleu, p. 28.
23. *Rep. Sel. Committee,* p. 140.

main-forte à toute expédition qu'on pourrait diriger contre l'autorité britannique, le grand épouvantail des chauvins des Etats-Unis.

Parlant de l'un des meneurs féniens, Tuttle, le continuateur de Gunn, remarque qu'il « était presque sûr de recevoir un accueil bienveillant des métis français, tandis qu'il était plus que douteux que les métis anglais avaient assez d'amour pour le Canada pour se battre pour lui [24] ». Selon l'historien Hill, « le plan d'O'Donoghue était de franchir la frontière avec une troupe d'hommes armés, de forcer tout venant à l'accompagner soit en qualité de prisonnier, soit comme partisan actif, et de se recruter ainsi jusqu'à ce qu'il eût atteint la paroisse au-dessus du fort qui contenait la majeure partie de la population. Ces gens, pensait-il, se joindraient immédiatement à lui, et l'aideraient à prendre et à piller le fort Garry, alors que ses troupes seraient renforcées par assez d'hommes des Etats-Unis pour lui permettre de tenir le pays en sa possession [25] ». Le lieutenant-gouverneur lui-même reconnaissait, dans un document public, que la population française, hier encore bafouée et opprimée, formait maintenant la clef de la situation, et que les Féniens la croyaient prête à tomber dans leurs bras et à concourir à n'importe quelle invasion [26].

Pour s'en assurer davantage, O'Donoghue en-

24. Gunn and Tuttle, *History of Manitoba*, p. 470.
25. *History of Manitoba*, pp. 337-38.
26. *Rep. Sel. Com.*, p. 147.

voya secrètement un courrier aux chefs métis réunis à Saint-Vital chez Riel, qui, malgré l'ostracisme dont il avait été frappé, était revenu au pays où il vivait sous la protection des siens. En conséquence, André Nault et un autre métis allèrent conférer avec les principaux parmi ceux qui projetaient d'envahir le Manitoba, en vue de se mettre au courant des ressources dont disposaient les Féniens. Une assemblée de leurs chefs se tint dans le plus grand secret chez un nommé Charles Grant, à environ 18 milles de l'embouchure de la rivière Pembina. Les Américains assurèrent aux délégués des métis manitobains qu'ils avaient déjà enrôlé 3,560 personnes, qu'ils avaient de l'argent en abondance, et comptaient sur l'efficacité de plans de campagne que l'honnête M. Nault ne put s'empêcher de trouver quelque peu sommaires. Pourtant, il s'abstint d'y faire objection, et se contenta de promettre de rapporter fidèlement ce qu'il avait vu et entendu à Louis Riel et à ses amis.

Cependant les bruits les plus décourageants circulaient dans la nouvelle province, et les Orangistes qui, un mois auparavant, décriaient les « rebelles » avec une vigueur si caractéristique, paraissaient maintenant unanimes à proclamer que le temps était venu pour eux de montrer leur loyauté et de gagner enfin l'amnistie si débattue pour les irrégularités passées.

Mgr Taché était parti pour l'Est, mais non avant d'avoir eu à Saint-Norbert une conversation avec Louis Riel, dont il voulut connaître les sentiments

intimes. Il n'est que naturel de penser que celui-ci eut alors été content d'avoir une occasion de régler ses comptes avec ses persécuteurs. Mais il était un homme de grande foi, et devait trop à l'évêque de Saint-Boniface pour aller à l'encontre de ses désirs. Il finit donc par lui déclarer qu'il « haïssait les Féniens parce qu'ils formaient une société secrète et étaient par le fait même condamnés par l'Eglise ». D'un autre côté, s'il devait activement seconder les vues du prélat, il allait se trouver dans le plus grand embarras. « Je ne puis », dit-il, « aller les combattre; car ceux qui viendront après moi [c'est-à-dire les nouveaux venus de l'Est] vont sûrement me tuer. »

Mais, persuadé que « le pays était perdu [27] » si même une partie des « Français » se tournaient contre les autorités provinciales, le lieutenant-gouverneur Archibald s'aboucha avec M. Ritchot et, en conséquence, celui-ci lui adressa, le 4 octobre 1871, une lettre dans laquelle il exposait la position délicate de Riel et demandait que, au cas où il sortirait de sa retraite, il ne fut exposé à aucune poursuite judiciaire. Archibald répondit le lendemain même: « Si M. Riel vient comme on l'y engage, il n'a pas besoin d'appréhender aucune atteinte à sa liberté individuelle... Il m'est à peine nécessaire d'ajouter que la coopération des métis français et de leurs chefs au soutien de la Couronne dans les circonstances présentes sera très appréciée. »

27. *Ibid.*, p. 90.

Ce jour-là, 5 octobre, treize des métis les plus influents se réunirent dans la maison de Riel à Saint-Vital. L'auteur du présent ouvrage a eu la bonne fortune de publier, il n'y a pas très longtemps, les procès-verbaux de ce meeting et de ceux qui le suivirent [28], le tout d'après l'original écrit de la main même de L. Riel et découvert par le plus heureux des hasards, comme on faisait subir certaines modifications à son ancienne demeure. A en juger par le commencement de ce document, les chefs métis devaient, le 5 octobre, attendre d'heure en heure le retour d'André Nault. Après l'énumération des noms de ceux qui prirent part à la réunion, le secrétaire se borne à dire: « Aucun détail sur O'Donoghue », et Nault qui assista à toutes les assemblées subséquentes n'est point mentionné à propos de la première.

Or comme les historiens anglais ne pouvaient guère omettre toute mention de la loyauté des métis français dans cette terrible conjoncture, il se sont généralement abaissés jusqu'à insinuer, lorsqu'ils n'ont point affirmé sans détour, que ceux-ci n'offrirent leurs services que lorsqu'ils se furent assurés qu'on n'en avait plus besoin [29]. Après la découverte des papiers susmentionnés, tous les historiens

28. V. *Aux Sources de l'Histoire manitobaine,* réimpression de Québec, 1908; pp. 107 et suivantes.

29. V. Hill, p. 346; Gunn & Tuttle, p. 471. Comme on pouvait s'y attendre, Bryce ne dit mot dans ses livres du rôle joué par les métis français pendant l'invasion fénienne. Il y a des auteurs qui ne peuvent rien dire de bon de pareille race.

qui se soucient un tant soit peu de la vérité devront corriger les données de leurs devanciers sous ce rapport.

O'Donoghue fut capturé avec quatre de ses « généraux » le 5 octobre 1871. La première réunion des chefs métis eut lieu ce jour-là à 11 heures du matin, et, bien qu'on ne connut alors absolument rien du fiasco fénien, douze métis sur treize — et Riel se trouvait parmi les premiers — se déclarèrent en faveur d'une levée en masse pour venir au secours du gouvernement provincial.

Le lendemain, à 9 heures du matin, on n'avait encore aucune nouvelle du revers subi par les envahisseurs. Au contraire, André Nault et son compagnon, qui venaient d'arriver, annoncèrent que « le fort Pembina devait être pris de mercredi matin... O'Donoghue avait besoin des métis pour le succès de la déclaration de l'indépendance du pays. Il avait de l'argent, et par la suite il pourrait faire entrer cinq hommes dans le pays contre le Canada un [30] ».

C'était certainement encourageant.

Les chefs métis en profitèrent-ils pour seulement hésiter dans la loyauté qu'ils devaient à la Reine, dont les autres sujets de langue anglaise les avaient « traités comme des esclaves »? Pas le moins du monde. La majorité (Riel, A.-D. Lépine, Elz. Lagimodière, l'Hon. M. Dauphinais, Angus McKay) prirent chaudement fait et cause pour l'autorité

30. *Aux Sources de l'Histoire manitobaine*, p. 108.

légitime, tandis que les autres, sans aucune exception, furent aussi loyaux, mais montrèrent moins d'enthousiasme. L'assemblée décida d'envoyer « des courriers dans toutes les directions, afin que des assemblées aient lieu partout dans les paroisses françaises dans une vingtaine d'heures, et qu'un rapport de ces assemblées soit fait par chacun des membres de l'association chez André Nault, à Saint-Vital [31] ». Ces assemblées, inutile de le faire remarquer, devaient avoir pour but de rallier le peuple métis aux décisions que ses chefs venaient de prendre.

Il serait superflu d'entrer dans les détails de chacune d'elles. En conséquence de l'agitation qui se fit, on organisa des compagnies de soldats métis à Saint-Boniface, la Plaine du Cheval-Blanc, la Pointe des Chênes, Sainte-Agathe, Pointe-Coupée, Saint-Norbert et Saint-Vital, dans le but d'assister le gouvernement contre les envahisseurs, qu'on savait concentrer leurs forces à Saint-Joseph, près de la frontière, où tous les auteurs (ainsi que le gouverneur Archibald) s'accordent à dire qu'on s'attendait à les voir renouveler leur attaque d'une manière plus sérieuse. Le 7 octobre, Riel offrit formellement par lettre les services de ses troupes, et, après l'avoir remercié le lendemain de sa fidélité et de celle de ses gens, le gouverneur alla jusqu'à traverser la rivière expressément pour passer en revue à Saint-Boniface

31. *Ibid.*, p. 109.



LE GOUVERNEUR ARCHIBALD ET RIEL

quelque trois ou quatre cents hommes conduits par l'ex-Président du Gouvernement Provisoire et son adjudant, Ambroise-D. Lépine. Peu après, un certain nombre d'entre eux furent effectivement envoyés à la rencontre des envahisseurs qu'on attendait à chaque instant à Saint-Joseph.

Mais, ayant appris la ligne de conduite si imprévue qu'avaient prise les métis français, les Féniens et leurs adhérents perdirent courage, et l'Ouest canadien fut sauvé à la Couronne britannique. « Si les métis avaient agi différemment, je ne crois pas que la province fût maintenant en notre pouvoir. » Ce n'est ni plus ni moins que le gouverneur Archibald qui fait cette déclaration au cours d'une déposition sous serment devant le Comité Spécial de 1874 [32].

32. *Rep. Sel. Com.*, p. 153. Indépendamment des documents récemment découverts, il ne manque point de preuves, dans la déposition de cet homme droit, pour montrer la fidélité et la bonne foi de Riel dans cette crise. Ainsi, p. 146, il fait cette importante déclaration: " M. Ritchot m'avait informé que tout allait bien, mais je voulus m'en assurer en consultant des sources différentes et indépendantes. Il y avait un certain nombre de Français qui n'avaient jamais été du côté de Riel, dont ils n'étaient point les amis personnels. J'appris d'eux que Riel avait assisté à une assemblée à la Prairie du Cheval-Blanc, près d'une semaine avant l'invasion, et avait fait son possible pour soulever le peuple en faveur du gouvernement; que rien n'avait été décidé à ce meeting, mais que deux ou trois jours plus tard, une assemblée fut tenue à la même place à laquelle Riel parla dans le même sens; qu'on s'arrangea alors pour que tout le monde se réunit à Saint-Vital, le jour suivant, 4 octobre; qu'on s'y réunit en effet alors; que Riel y suivit la même ligne de conduite, et qu'on décida enfin à l'unanimité moins deux voix qu'on devait venir au secours du gouvernement.

" Les deux qui refusèrent d'adopter [cette ligne de conduite] avaient été battus à Winnipeg, et c'était pour eux quelque chose de personnel. "

Les enseignements de l'Eglise avaient porté leurs fruits, et l'avis de ses prêtres qui « étaient opposés à l'annexion [33] » n'avait pas été donné en vain.

33. Livre bleu, p. 81. V. aussi *Rep. of Select Committee,* p. 140.

LIVRE VI

AUTRES LUTTES

CHAPITRE I

ORGANISATION DE LA PROVINCE DE SAINT-BONIFACE

1870-1872

Le grain de sénevé semé par Provencher était maintenant devenu un arbre de dimensions respectables. Non seulement sa croissance avait été rapide depuis l'arrivée des Oblats, mais de vigoureux rejetons, dont les branches touchaient d'un côté à la mer Glaciale et des autres aux montagnes Rocheuses et à la baie d'Hudson, avaient avec le temps pris naissance de ses propres racines, lesquels recouvraient maintenant de leur ombre des tribus de toute langue et de toute origine. Le Maître de la vigne allait maintenant organiser ces différents rejetons de telle sorte qu'ils ne pourraient se gêner les uns les autres, et seraient, au contraire, soumis à une disposition qui devait encore favoriser leur croissance. En d'autres termes, le siège de Saint-Boniface, qui était resté des années isolé au sein de la grande solitude

occidentale, après avoir reçu le vicariat apostolique de l'Athabaska-Mackenzie comme satellite, allait bientôt être élevé dans la hiérarchie ecclésiastique à un rang supérieur et recevoir deux autres suffragants.

Au point de vue chronologique, nous en sommes maintenant arrivés à cette importante étape dans le développement de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien. Mais dans l'intérêt de la clarté et de l'unité du récit, nous avons dû négliger quelques-uns des événements qui n'ont point de relation avec les troubles de la Rivière-Rouge ou leurs conséquences. Il nous faut donc maintenant rétrograder légèrement pour les relever.

Le lecteur n'a peut-être pas entièrement oublié la sphère d'action propre aux principaux ouvriers dans la vigne évangélique. Sous la juridiction immédiate de Mgr Grandin en tant que supérieur oblat, le P. Leduc dirigeait en 1870 la résidence épiscopale de Saint-Albert et les missions adjacentes, et bâtissait cette année-là aux quartiers généraux une nouvelle église qu'il désigne avec complaisance comme « un véritable monument dû à l'excellent F. Bowes, qui en a fait les plans et les a exécutés [1] ».

Le P. Dupin était à Saint-Paul des Cris, où il se dévouait au service d'Indiens dont la docilité n'était pas toujours ce que le missionnaire avait le droit d'en attendre, pendant que les PP. André et Bour-

1. *Missions des Oblats de Marie Immaculée*, vol. XI, p. 195.

gine suivaient les chasseurs dans leurs expéditions contre le buffle, et s'efforçaient de les retenir dans le chemin de la vertu une fois rentrés à la maison. Végreville avait pour sa part la direction de l'importante mission du lac la Biche. Le poste plus ancien de Sainte-Anne, où le vocable de la mère de Marie avait remplacé celui de l'ennemi de tout bien [2], était alors entre les mains du P. Laurent Fourmond qui, jeune comme Oblat, puisqu'il n'avait prononcé ses vœux perpétuels que le 21 avril 1869, n'en était pas moins un prêtre de grande expérience dans la conduite des âmes, qui avait quitté pour les déserts de l'Ouest canadien une paroisse, au diocèse du Mans, où il était comme adoré de ceux dont il avait la charge. A l'Ile-à-la-Crosse présidait le P. Légeard qui, malgré un état de santé peu satisfaisant, n'en travaillait pas moins avec ardeur au salut des Montagnais et des Cris qui fréquentaient la plus ancienne des missions du nord, et s'efforçait de réparer les ravages que le feu avait causés à son établissement.

Dans l'extrême Nord-Est, le P. Gasté, qui, laissé seul par le départ du P. Moulin en 1867, était maintenant assisté du P. Legoff, gouvernait la pauvre mission de Saint-Pierre, sur le lac Caribou, et poussait même à l'occasion jusqu'aux plages désolées de la baie d'Hudson, où, le 21 avril 1868, il avait pour la première fois visité des bandes d'Esquimaux, pour

2. Le premier nom de la pièce d'eau sur lequel se trouve cet établissement était lac du Diable.

lesquels son ignorance de leur langue l'empêcha malheureusement de faire beaucoup. Les Dénés qui, au point de vue religieux, dépendaient de cette mission isolée, furent longtemps sans montrer pour les pratiques de notre sainte religion l'enthousiasme dont firent preuve ailleurs leurs congénères. Les conversions furent chez eux individuelles, et résultèrent d'efforts constants de la part du missionnaire. Ceci est si vrai que, à la visite que Mgr Grandin leur fit à l'époque même que nous avons atteinte (1870), le prélat crut devoir les menacer de reprendre leurs prêtres s'ils ne profitaient pas mieux de leur ministère. Il se contenta momentanément de ramener avec lui le P. Legoff et le F. Lalican, mesure qui ne laissa pas de faire impression sur leur tribu.

Une autre circonstance qui contribua beaucoup à leur conversion fut l'apparition, constatée par tous les assistants, du buste d'un père oblat dans l'église de la mission, au moment où l'on y chantait un service pour les défunts de sa congrégation. Cette apparition eut lieu le 5 novembre 1870 [3].

Le 20 juin de la même année, avait eu lieu l'ouverture, avec dix-sept enfants, d'une petite école dirigée par le F. Célestin Guillet qui, le 16 juillet suivant, commençait son noviciat en vue d'entrer chez les Oblats en qualité de frère convers. Disons de suite que ce bon religieux devait plus tard fournir

3. Tous les assistants furent témoins de cette apparition d'un père qui, à la description qu'ils en firent au célébrant, le P. Gasté, ne pouvait être que le P. Mestre, son ancien maître des novices dont il ignorait alors le décès, mais qu'il ne tarda pas d'apprendre. L'appa-

comme tel une carrière aussi longue que méritoire.

L'église de la mission Saint-Pierre n'avait jusque-là été qu'une misérable masure, absolument indigne de sa destination. Comme les indigènes donnaient maintenant des signes d'un réveil spirituel qui faisait bien augurer pour l'avenir, un édifice plus convenable fut commencé en 1872, qui fut, le 1er novembre de l'année suivante, ouvert au culte par le P. Gasté, resté seul avec son petit novice.

Mais n'anticipons pas.

Nous avons vu Mgr Grandin venir quelques instants charmer de sa présence les exilés du lac Caribou. C'est le 9 mars 1870 que l'excellent prélat leur arriva, au cours d'une série de visites officielles commencée le 28 décembre de l'année précédente.

A près de 1000 milles de là, le P. Lacombe, toujours infatigable dans son zèle pour le salut des âmes, courait de côté et d'autre, prêchait des retraites et surveillait le ravitaillement des missions, quand il n'accompagnait point ses enfants de la plaine dans leurs interminables pérégrinations. Le 1er février 1870, nous le voyons encore partir de Saint-Albert pour aller à la recherche de ses ouailles, occupées elles-mêmes à la chasse du bison. Maintes et maintes journées se passent ainsi à errer sur les grandes prairies du territoire auquel il devait plus

rition se tint en l'air non loin de l'autel tant que dura la messe, s'inclinant religieusement à la consécration et à la communion, et elle ne disparut qu'à l'issue de l'office.

tard donner le nom de son saint patron [4]. Enfin sa persévérance est couronnée de succès. Là-bas, non loin du vaste horizon, se dresse la silhouette d'un immense campement indigène. Son drapeau blanc orné d'une croix rouge à la main, le vétéran des missions de l'Ouest se dirige vers l'agglomération humaine dont il ne se préoccupe même pas d'apprendre la nationalité. Lacombe est aimé et respecté de tous : que lui importe si ces étrangers sont des Cris ou des Pieds-Noirs ? N'est-il pas le père des uns comme des autres ?

Dans le cas présent, ce sont des Pieds-Noirs qui le saluent après avoir reconnu son petit drapeau. « L'homme divin est arrivé. J'aime celui dont le cœur est bon », entend-il dire de tous côtés, pendant qu'il descend de cheval. Pendant trois semaines entières, il reste avec ces aborigènes, menant leur vie primitive et les accompagnant partout. Les Indiens sont bien disposés ; il en profite pour leur adresser chaque jour quelque instruction sur un sujet religieux, leur apprenant prières et cantiques tout en se perfectionnant lui-même dans la connaissance de leur langue.

Peu après, automne de 1870, nous voyons un autre prêtre jusqu'alors plus habitué aux palais des grands et aux commodités de la civilisation qu'à la loge de l'Indien et à la famine qui y trône si souvent

4. Ainsi que nous l'avons vu, Saint-Albert, dont il fut le fondateur, reçut le nom de son saint patron, et plus tard la nouvelle province fut nommée Alberta en l'honneur de cette mission.

— bien qu'il eût autrefois fréquenté la cabane du Muskégon et évangélisé les Sauteux des forts de Pierre et Alexandre — s'acheminer lui aussi vers l'Ouest. Le nouveau voyageur n'est pas un inconnu pour nous, puisqu'il n'est autre que le P. Lestanc, l'ex-administrateur du diocèse de Saint-Boniface pendant l'absence de son titulaire. La vague envahissante du fanatisme anglais menaçait toute personne en vue qu'on croyait avoir sympathisé avec les revendications de la population de langue française. La position du P. Lestanc, que visait tout particulièrement la colère orangiste, était devenue impossible à Saint-Boniface. Sa présence à cette localité pouvait, en outre, créer des embarras à Mgr Taché. L'humble prêtre demanda donc lui-même à en être éloigné, et il fut envoyé à la mission de Qu'Appelle, d'où il devait rayonner pour donner ses soins aux différents campements de métis, alors nombreux dans les environs.

Arrivé à la rivière aux Epinettes, il rencontra un métis qui se mourait de la petite vérole et qu'avaient abandonné ses plus proches parents. Sans la moindre hésitation, non seulement le missionnaire le confessa et le soigna jusqu'à sa mort, mais il l'ensevelit et l'enterra lui-même. Puis il continua son chemin comme si rien n'avait été. Mais il emportait avec lui les germes de la maladie, qui se déclara en sa personne quelque temps avant d'arriver à destination.

Dieu épargna pourtant la vie de son serviteur, qui

venait de quitter le centre de la civilisation dans l'Ouest pour devenir le sujet d'un père bien plus jeune que lui et relativement nouveau au pays, le P. Decorby. Pendant quatre ans qu'il appartint à la mission de Qu'Appelle, le P. Lestanc se dépensa sans compter au service des métis, qui lui ont conservé le meilleur souvenir. Il les suivait dans leurs chasses au bison, et hivernait avec eux soit à la montagne de Bois, à la montagne de Cyprès, ou à la montagne au Lait. Son supérieur de Qu'Appelle ne le voyait que quelques jours pendant l'été de chaque année.

Le sentiment du devoir accompli et l'affection mutuelle qui régnait entre pasteur et troupeau firent, dans la suite, fermer les yeux au premier sur les défauts des seconds, et le portait à écrire récemment à l'auteur de cet ouvrage: « Je peux le dire sans crainte, ma paroisse ambulante, composée de deux cents familles à peu près, était la meilleure paroisse de l'Amérique. Nos métis étaient seuls: il n'y avait pas de blancs parmi eux. Le matin, j'avais une grande assistance à la messe de tous les jours; dans la journée, je faisais le catéchisme et l'école des enfants, et le soir tous ceux qui pouvaient venir se rendaient à la prière.

« J'ai passé quatre ans ainsi à la prairie; j'y ai fait près de trois cents baptêmes, sans parler du reste. »

Ce dévouement des missionnaires catholiques est reconnu même par ceux qu'on peut considérer comme leurs adversaires de profession. Au moment même

où Lestanc et ses frères en religion se sacrifiaient ainsi sur l'autel du devoir, un écrivain bien connu, qui cache soigneusement sa foi de catholique et n'est pas toujours juste envers tous ceux qui la professent dans l'Ouest canadien, l'auteur du *Great Lone Land,* fait précéder des remarques suivantes une assertion plus que surprenante émanant d'une source non catholique :

« Quelques milles au nord-ouest d'Edmonton, une colonie composée exclusivement de métis français se trouve sur les bords d'une pièce d'eau assez importante qui porte le nom de Grand Lac, ou Saint-Albert. Cette colonie est sous la direction d'une mission de prêtres catholiques romains de race française appartenant à l'Ordre des Oblats, à laquelle préside un évêque du même Ordre et de nationalité identique.

« C'est un contraste curieux que de trouver dans ce pays lointain et étranger des gens cultivés et d'une grande excellence intellectuelle, qui consacrent leur vie à civiliser les sauvages de la forêt et de la prairie — qui précèdent de loin le colon, dont ils n'ont que trop à craindre l'arrivée. Peu m'importe la croyance du passant qui est témoin de leurs travaux — si elle est en unisson ou en contradiction avec la foi prêchée par ces gens-là. Mais il ne serait qu'un bien pauvre simulacre d'humanité l'individu qui pourrait contempler pareil spectacle au travers des lunettes étroites du sectaire, et n'y verrait que

le labeur intéressé de personnes qui ne partagent point ses croyances.

« Quiconque a voyagé dans l'immense empire colonial de la Grande-Bretagne — cet empire qui couvre un tiers de la surface habitable du globe et probablement la moitié des terres solitaires du monde — doit être souvent venu en contact avec des hommes qui vivent au milieu de peuples incultes et sauvages, sur lesquels ils veillent avec le dévouement d'une mère. Si vous demandiez qui était cet étranger qui résidait ainsi dans sa hutte solitaire, vous trouviez toujours le même milieu, les mêmes indices d'une foi qui paraissait plus qu'humaine. Je ne parle point par ouï-dire, ou d'après les livres. J'ai moi-même été témoin des scènes que j'essaie maintenant de reproduire. Et ç'a toujours été la même chose : à l'est et à l'ouest, bien avant la venue du traiteur et du marchand, du marin ou du soldat, est arrivé cet homme fragile aux cheveux noirs, dont les souvenirs d'enfance sont pleins de scènes ensoleillées sur les bords de la Loire ou les coteaux couverts de pampre du Rhône et de la Garonne, et dont les yeux, en cette vie du moins, ne sont point destinés à contempler encore ces localités qui lui reviennent si souvent à la mémoire.

« Parcourant un jour à Edmonton une brochure qui exposait les progrès d'une société canadienne de missionnaires wesléyens, je lus l'extrait suivant d'une lettre d'un missionnaire de l'Ouest : « Ces « représentants de l'Homme de péché, ces prêtres

« sont de rudes travailleurs; été comme hiver, ils « suivent les camps et endurent de grandes priva- « tions. Ils sont infatigables dans leurs efforts pour « convertir le monde. Mais leurs adeptes », ajoute-t-il, « n'ont jamais entendu parler du Saint-Es- « prit [5]. »

Même le plus grave Caton ne pourra, ce nous semble, réprimer un bon éclat de rire en lisant cette dernière assertion qui, nous regrettons d'avoir à le dire, n'est qu'un fidèle échantillon du degré de crédibilité qui s'atttache à trop de publications sectaires. Devons-nous donc supposer, après cette déclaration du scribe méthodiste, qu'on enseignait alors dans l'Ouest à ne mentionner que le Père et le Fils en faisant le signe de la croix.

Nous le répétons, il est triste d'avoir à prendre à partie, à cause de leurs assertions dénuées de tout fondement, des livres écrits par des gens dont la profession devrait les faire considérer comme des professeurs de véracité. Mais la ridicule bourde citée par le général Butler est loin d'être unique dans sa choquante fausseté. Il y en a d'autres qui sont d'autant plus faites pour tromper que leur caractère mensonger est moins frappant. Par exemple, un missionnaire anglican du nord, dont nous avons déjà cité les remarques ineffables concernant l'idolâtrie de nos missionnaires, le Rév. M. Bompas, fait sans sourciller, dans un petit livre, *Diocese of Macken-*

5. *The Great Lone Land*, pp. 261-62.

zie River[6], les déclarations les plus extraordinaires relativement à la proportion des catholiques et des protestants dans ce territoire. Des données presque aussi exagérées se font aussi remarquer dans une vie assez intéressante de ce caractère unique, ouvrage qui ne présente malheureusement qu'un côté du tableau, les côtés lumineux sans les ombres[7].

Loin de nous l'intention, même indirecte de refuser le moins du monde le crédit qui peut être dû aux missionnaires non-catholiques. Que beaucoup d'entre eux aient été zélés, nous l'admettons sans peine. Quant aux intentions, c'est à Dieu seul qu'il appartient d'en juger; personne autre ne peut non plus mesurer sans crainte de se tromper la somme du bien accompli par l'homme. Mais nous nous croyons en droit de regretter que l'activité des ministres protestants n'ait pas été de nature moins destructive. Ils auraient pu essayer de faire de bons chrétiens selon leurs lumières sans détruire le peu de foi qui restait dans les rebuts du catholicisme et autres Indiens par leurs attaques incessantes contre des « supersti-

6. Londres, 1888.

7. *An Apostle of the North*, par le Rév. H.-A. Cody, B. A.; New York, 1908. La *Review of Historical Publications relating to Canada* (vol. XIII, p. 180) ne peut s'empêcher de trouver cette vie de Bompas "l'œuvre d'un ardent admirateur", et croit que "la note d'admiration est peut-être exagérée" dans cet ouvrage. La même revue, parlant de l'interprétation de la Bible par Bompas, la trouve "quelquefois un peu fantastique". Ceux qui ont connu cette figure unique dans l'histoire des missions et ne partagent point sa foi religieuse ne seront probablement pas portés à user de tant d'euphémismes en parlant de ses excentricités. Ils ne désireront pas moins que les longs labeurs du missionnaire anglican pour une cause qu'il croyait être celle de Dieu lui aient fait trouver grâce au tribunal du Souverain Juge.

tions » qui étaient telles uniquement parce qu'elles représentaient des pratiques dont leur esprit prévenu ne pouvait entrevoir ni le but ni la nature.

En raison de ses singularités, surtout pendant les premières années de sa carrière, le Rév. Bompas acquit dans le nord une notoriété qui lui enleva beaucoup de son utilité comme ministre d'un culte chrétien. Qui osera déclarer que, avec tout son zèle en faveur de l'Eglise d'Angleterre, il ait été un tant soit peu scrupuleux dans l'explication de ses dogmes ou l'administration de ses sacrements? S'il avait agi sur les bords de la Tamise comme il le fit sur ceux du Mackenzie, nous doutons qu'il eût passé pour un homme d'Eglise orthodoxe, même dans sa propre communion, tout élastique dans ses limites et changeante dans sa foi qu'elle puisse être.

En 1870, il avait transporté le siège de ses opérations au fort McPherson, près du territoire des Esquimaux, après s'être rendu un objet de dérision universelle parmi les Indiens du sud. Voici comment le P. Petitot décrit l'un de ses exploits:

« En habit de bourgeois, un petit sac noir rempli de *tracts* passé en sautoir et un verre d'eau claire à la main, vous le voyez se promener de loge en loge, demandant à chacun s'il désire se faire baptiser. Dernièrement, il a fait encore mieux: ayant déterminé un jeune couple à se laisser ondoyer, il réunit le personnel anglais du fort McPherson dans la principale salle; puis s'adressant au cuisinier:

— « *Anderson, have you got any water in the kitchen* (avez-vous de l'eau dans la cuisine) ?

— « *No, Sir,* (Non, Monsieur).

— « En ce cas, donnez-moi de la neige dans une tasse.

« La tasse apportée, il verse sur la neige du contenu d'une théière qui attendait le déjeuner au coin du feu ; et cette neige, détrempée de thé et non encore fondue, il la jette à la face des deux catéchumènes qui se secouent comme deux canards, disant en même temps :

— « William, Margaret. Amen.

« C'est là toute sa formule de baptême, et là aussi se borna cette auguste cérémonie, qui excita l'hilarité de toute l'assistance. Un moment après, le commis du fort entrait dans l'appartement et venait boire l'eau baptismale du ministre, en la puisant à la même source, la théière [8]. »

Qui pourrait blâmer les missionnaires catholiques d'avoir fait tout en leur pouvoir pour nullifier l'action de pareilles gens, qui faisaient croire à leurs adhérents qu'ils étaient devenus chrétiens parce qu'ils avaient reçu, avec un nom propre, de la neige à moitié fondue à la figure ; des gens qui, au lieu d'inculquer dans l'esprit des dépravés des sentiments de contrition et un ferme propos de s'amender, ne faisaient que déblatérer contre le prétendu péché qu'il y a de prier la Mère de Dieu et de porter l'emblême

8. *Missions des O. M. I.*, vol. XI, pp. 158-59.

de notre rédemption et les images des amis de Dieu [9].

Le même P. Petitot, qui nous met sous les yeux la bouffonnerie de Bompas, oublie de mentionner la bible légendaire que cet ineffable prédicant avait l'habitude de porter suspendue au cou, toujours prête à fournir de textes anglais les Indiens qui ne comprenaient pas un mot de cette langue.

Dans l'espoir de mieux réussir que son confrère, le P. Séguin, le P. Petitot traversa les montagnes Rocheuses et se rendit chez les Loucheux du Youkon. Mais les résultats de ses efforts furent futiles, et sa vie courut même un danger sérieux parmi les sauvages, en raison surtout de l'hostilité non déguisée des traiteurs protestants et de leurs employés. Elevés dans des idées ridicules sur le prêtre et sa religion, les Indiens ne voulurent avoir rien à faire avec lui, bien que, avec le temps, quelques-uns d'entre eux en fussent venus à déplorer le fait que la Robe-Noire fut venue après le ministre, d'autant plus qu'ils se disaient maltraités par celui-ci, qu'ils accusaient d'un excès de sévérité, sinon de violence, lorsque certains règlements de sa secte étaient en jeu.

Pendant ce temps, Séguin paissait avec délices son troupeau de Loucheux à N.-D. de Bonne Espé-

9. Selon le P. Petitot, les Rév. Bompas et Kirkby ne firent à eux deux " qu'un seul baptême en trois ans: celui d'un bigame nommé Kaya, que j'avais chassé de l'Eglise à cause de son endurcissement " (*Missions*, vol. VIII, p. 288). Ceci était écrit en 1868. Plus tard, Kirkby convertit (?) un Loucheux; prix (d'après la même autorité) : une charrue, une paire de bœufs, du thé, du sucre et de la farine (*Ibid.*, p. 292).

rance; Eynard et Laity rivalisaient de zèle à la Nativité; Grouard faisait périodiquement des excursions, de son poste au fort des Liards, en quête d'âmes à sauver, et, à Saint-Joseph, sur le Grand lac des Esclaves, Gascon en était encore à déplorer la perte du F. Hand qui, le 25 août 1869, s'était noyé en levant les filets de la mission.

Plus triste encore était la position des missionnaires de Saint-Albert pendant cette importante année 1870. La petite vérole s'était de nouveau déclarée parmi les Indiens et les métis, dont les rangs s'éclaircissaient d'une manière vraiment alarmante. Comme conséquence de leurs travaux parmi leurs ouailles affligées, les PP. Leduc et Bourgine contractèrent la terrible maladie. C'en était assez pour porter le dévoué P. Lacombe à voler à leur secours. Bientôt la mission de Sainte-Anne fut envahie par le fléau. Les pères et les sœurs se multiplièrent dans leur zèle à visiter les malades, et même deux futurs prêtres, les FF. scolastiques Doucet et Blanchet, furent terrassés par l'impitoyable visiteur.

Malgré tous les soins qu'on leur prodigua, cinq des orphelins qu'élevaient les religieuses en moururent, et le P. Fourmond se montra si intrépide à venir au secours des malades que, dans l'espace de deux mois, il ne se déshabilla pas une seule fois pour prendre son repos. Dans le cours de quelques semaines, 120 personnes succombèrent au fléau dans cette seule localité. D'après un auteur protestant, à Saint-Albert même « les métis français furent ré-

duits en nombre de plus de la moitié, et 320 moururent en peu de temps ». Il ajoute que « l'endroit où s'élève aujourd'hui Morley, sur chaque côté de la rivière à l'Arc, jusqu'à la présente station de Banff, comme un Indien Stoney me disait, ce n'était qu'un cimetière continu, et jour et nuit on n'entendait que des pleurs [10] ».

Mgr Grandin était alors à l'Ile-à-la-Crosse. Apprenant la grande affliction de son peuple, il partit aussitôt pour le sud-ouest afin d'aider ses prêtres et de consoler les survivants.

Un sauvage qui avait été cruellement éprouvé dans sa famille se jeta alors aux genoux du prélat, et, après avoir récité un Pater et un Ave dans sa langue, lui adressa cette supplique: « Grand Chef de la Prière, prie pour moi qui suis bien misérable. La maladie a emporté six de mes enfants. Je n'en ai plus qu'un, et même lui est dans un état pitoyable. Je n'ai que lui pour avoir soin de moi, et tu vois qu'il est bien malade. Je ne suis point fâché contre le Grand Esprit qui m'a enlevé cinq de mes garçons et ma fille unique. Malgré cela, je le remercie; mais prie-le bien pour qu'il épargne au moins celui-ci [11]. »

L'enfant se mourait évidemment; pourtant la foi de son père fut récompensée, et le moribond revint à la santé.

Plus loin encore du côté de l'ouest, une quinzaine

10. *In the Days of the Red River Rebellion*, par John McDougall, p. 130; Toronto, 1903.

11. *Missions des O. M. I.*, vol. XI, p. 201.

de familles campées dans le voisinage du fort Jasper, au pied des montagnes Rocheuses, furent attaquées par le fléau et demandèrent du secours. Sans une minute d'hésitation, le P. Leduc quitta son propre troupeau, si cruellement éprouvé, et alla leur donner les consolations de la religion.

Les conséquences de cette terrible visite se firent sentir longtemps. Malgré leur pauvreté, les missions catholiques durent dès lors nourrir et vêtir plusieurs des survivants et élever un grand nombre d'orphelins qui sans elles auraient infailliblement péri.

Pour passer à un sujet moins triste, c'est l'année suivante (1871) que fut consommé l'acte d'autorité par lequel le Pasteur suprême créait la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Cette importante mesure avait été en préparation depuis le mois de mai 1868, alors que les Pères du quatrième Concile provincial de Québec reconnurent sa nécessité. D'un autre côté, Mgr Grandin y avait, comme nous l'avons vu, notablement contribué par sa grande humilité. Il trouva dans l'état troublé du diocèse de Saint-Boniface — qui semblait promettre de devenir chronique par suite des constantes provocations des nouveaux colons — une excuse pour refuser la future succession de Mgr Taché.

Un mémoire contemporain sur le territoire qu'on se proposait de détacher du diocèse de Saint-Boniface fut envoyé le 17 juin 1871 au cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, dans lequel NN. SS. Taché



Mgr TACHE, O. M. I.

et Grandin déclaraient que « quinze missionnaires dont un Canadien et quatorze Français, tous Oblats, travaillaient dans le futur diocèse de Saint-Albert », et que dans les mêmes limites « il y a cinq écoles élémentaires, dont tous les élèves sont catholiques ».

Votre ami dévoué.

+ Alex : Arch : de St Boniface
O. M. I.

Signature de Mgr Taché

Saint-Boniface devint donc, le 22 septembre 1871, un siège métropolitain, avec trois suffragants, à savoir : l'évêque (Mgr Grandin) du diocèse de Saint-Albert, que la même autorité créait en même temps, ainsi que les vicaires apostoliques de l'Athabaska-Mackenzie (Mgr Faraud) et de la Colombie Britannique. Tous les dignitaires de ces divisions ecclésiastiques étaient des Oblats.

Au point de vue des ressources naturelles, la mission la plus importante du Nord-Ouest était celle du lac la Biche. Après une longue correspondance, NN. SS. Grandin et Faraud avaient fini par s'entendre sur la mesure proposée par Mgr Taché, et ce poste fut temporairement mis, pour fins d'ordre

administratif et religieux, sous la juridiction du vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, dont les pauvres missions allaient profiter de ses avantages matériels. Cet arrangement ne fut pourtant pas sans donner lieu à des difficultés, ainsi que nous le verrons plus loin.

Comme complément de la nouvelle organisation, le nouvel archevêque fut, le 24 juin 1872, investi du pallium par le grand vicaire Thibault, spécialement délégué pour la circonstance, tandis qu'à Saint-Albert Mgr Grandin prenait solennellement possession de son siège dans sa nouvelle cathédrale, édifice en bois de 80 pieds sur 32 maintenant terminé et qui, pour l'Extrême-Ouest, n'était rien moins qu'une merveille. Son plan comportait trois autels, et l'on peut dire que tous les missionnaires de l'endroit, l'évêque, les prêtres et les frères convers ou novices avaient mis la main à son exécution. Chacune des planches qui entraient dans sa composition avait été sciée à la main et les décorations intérieures, fort remarquables pour le pays, étaient dues au pinceau du P. Grouard.

C'est aussi à l'automne de 1871 que nous devons reporter un assez grave incident qui arriva à Edmonton, et dont nous n'avons pu trouver la moindre mention dans les documents contemporains ou subséquents. Un ministre méthodiste, le Rév. John McDougall, qui était alors en charge de ses coreligionnaires dans cette partie du pays, a bien décrit en détail les péripéties de sa vie de missionnaire à cette

époque, dans un livre où il donne place à des saillies de plus ou moins bon goût contre le costume ecclésiastique et la foi en leur pouvoir sur les éléments qu'il prête aux missionnaires catholiques, telle que manifestée par une anecdote dont personne autre que lui ne semble avoir entendu parler. Mais de l'incident que nous allons raconter pas un mot ne se trouve dans les 303 pages de son livre. Cet incident est une nouvelle preuve de l'influence dont jouissaient nos missionnaires même sur ceux des aborigènes qui n'avaient point le courage de conformer leur conduite à l'enseignement qu'ils en recevaient.

Pendant nombre d'années le P. Lacombe avait fait des efforts pour déraciner des Indiens des plaines cette méfiance d'une tribu pour une autre que consacraient des hostilités immémoriales, méfiance qui empêchait les Cris et les Pieds-Noirs de vivre en paix les uns avec les autres. Le vétéran des missions indiennes commençait à se flatter que ses efforts n'avaient pas été sans résultats appréciables.

Il arriva pourtant que, dans l'automne de 1871, une forte bande de Pieds-Noirs vint faire la traite au fort Edmonton, au lieu d'aller au fort de la Montagne (*Mountain House*) qui était leur rendez-vous habituel. Or des partis des Cris et d'Assiniboines se trouvaient précisément alors campés à l'ombre des murs du premier établissement. Se rappelant les chaudes exhortations du prêtre, les Cris traitèrent d'abord les étrangers de la manière la plus amicale. Ils les escortèrent même jusqu'à la Saskat-

chewan, qu'ils leur firent traverser en bac. Mais au moment où les Pieds-Noirs remontaient les rampes abruptes qui bordent la rivière du côté où se trouve aujourd'hui Strathcona, le vieil instinct de haine raciale se réveilla soudain dans la poitrine de quelques Cris, qui se mirent à tirer sur leurs ennemis héréditaires. Huit hommes environ avec deux femmes et un enfant en bas âge tombèrent victimes de leur perfidie.

Quand le P. Lacombe apprit cette malencontreuse échauffourée, il ne se gêna pas pour déplorer le fait que le fruit de longues années d'efforts en faveur de la paix et de la bonne entente venait d'être détruit en quelques minutes par l'imprudence de traiteurs qui, pensait-il, n'auraient jamais dû permettre aux Cris de se mêler en son absence à leurs ennemis séculaires.

Peu après, la communauté de Saint-Albert prenait sa récréation du soir lorsqu'une estafette accourut, bride abattue, pour demander l'intervention immédiate du P. Lacombe en faveur du fort de la compagnie de la baie d'Hudson qu'il disait assiégé par un grand nombre de guerriers pieds-noirs. Ceux-ci avaient, paraît-il, juré de venger sur les blancs le tort fait à leurs compatriotes par les amis des premiers. Le missionnaire ne savait trop ce qu'il pourrait dire pour excuser les traiteurs sans passer pour menteur aux yeux d'Indiens dont les idées de responsabilité diffèrent complètement des nôtres. Il refusa donc de se déranger.

Très peu de temps après, un autre courrier fit son apparition, lequel cria de loin à tue-tête qu'il venait au nom de M. J.-W. Christie, le gouverneur même du fort, qui suppliait le prêtre d'aller à son secours. Pourtant même ce second message n'eut point l'effet désiré sur le missionnaire, qui ne pouvait s'empêcher de déplorer la fatale imprudence des traiteurs. Il allait se coucher lorsqu'un troisième envoyé apparut à l'évêché.

— Pour l'amour de Dieu, mon Père, venez immédiatement, fit-il; si vous n'intervenez point, les Indiens vont mettre le feu à l'établissement et massacrer le facteur-en-chef et ses hommes.

Comprenant enfin la gravité de la situation, le P. Lacombe sella alors son cheval et partit au galop pour le fort Edmonton. Il est douteux que jamais sauveur fut reçu avec une pareille avalanche de bénédictions. Dès qu'on le vit approcher, M. Christie leva les mains au ciel et s'écria en présence de ses subordonnés :

— Dieu soit béni ! nous sommes sauvés !

De fait, le missionnaire ayant adressé à ses enfants irrités ces paroles de feu dont il avait le secret, ils consentirent finalement à laisser les blancs en paix, se contentant de la satisfaction qu'ils pouvaient trouver dans les pertes matérielles qu'ils leur avaient déjà fait subir — ils avaient, avant son arrivée, détruit toute une « brigade » de charrettes appartenant à la Compagnie.

Ainsi fut de nouveau mise en évidence l'influence de la religion même sur les natures les plus revêches [12].

12. Nous avons déjà cité le général Butler à propos des missionnaires français en général. Voici ce qu'il dit du P. Lacombe, qu'il vit à peu près à la même époque: " Pendant l'hiver de 1870, je rencontrai le P. Lacombe au fort des montagnes Rocheuses, poste de la compagnie de la baie d'Hudson. Il avait vécu de longues années avec les Pieds-Noirs et les Cris, et je fus charmé plus que je ne saurais le dire par ses récits d'aventures avec les sauvages des plaines. Ce qui laissa sur mon esprit la plus profonde impression fut son amour intense et son dévouement pour ces pauvres vagabonds, toujours en guerre les uns avec les autres, et sa pleine et entière sympathie pour eux.

" Il avait littéralement vécu avec eux, partageant leur nourriture, leur sort et les continuels dangers de leur vie. Il veillait sur leurs malades et les soignait, enterrait leurs morts et guérissait ceux qui avaient été blessés au cours de leurs batailles. Personne autre que le P. Lacombe ne pouvait passer d'un camp hostile à l'autre — jamais soupçonné, toujours le bienvenu, et portant pour ainsi dire, la " trêve de Dieu " partout où il allait ". (*The Light of the West*, cité par Mlle K. Hughes dans *Father Lacombe, the Black Robe Voyageur* ", p. 192; New York, 1911).

CHAPITRE II

FANATISME AU NORD ET AU SUD

1871-1874

Depuis son élévation à l'épiscopat, Mgr Taché, marchant sur les traces de son prédécesseur, s'était montré un grand promoteur de l'éducation. Des écoles florissaient depuis longtemps sur la rive orientale de la rivière Rouge et le long de l'Assiniboine; mais il n'y en avait encore aucune pour les quelques catholiques qui habitaient les bords du fort Garry. En 1869, ce prélat avait comblé ce vide en y envoyant les sœurs Sainte-Thérèse et McDougall faire la classe aux enfants de ce qui ne devait pas tarder à s'appeler Winnipeg. Bien malgré l'opposition du propriétaire, qui ignorait d'abord la qualité des personnes qui devaient s'en servir, des chambres avaient été louées d'un M. Drever, dans une maisonnette où les premières classes s'ouvrirent le 1er mai de cette année. Pour couper court aux difficultés que leur faisait le propriétaire, Mgr Taché se rendit bientôt après acquéreur de l'immeuble, et y célébra, le 15 juin 1869, la première messe qui ait jamais été dite depuis la fondation de l'Eglise du Nord-Ouest dans les limites de la présente ville de Winnipeg. En même temps, le R. P. Joseph McCarthy, O. M. I.,

jeune prêtre qui avait été ordonné à Saint-Boniface le 24 janvier 1869, fut nommé desservant des catholiques du fort Garry et de ses environs, tout en continuant à résider avec son évêque.

Tels furent les commencements de la paroisse aujourd'hui si florissante de Sainte-Marie et du pensionnat du même nom. L'une et l'autre institution furent dès le début placées sous la protection de la Mère de Dieu.

Pendant qu'il veillait ainsi sur les intérêts de ses enfants de langue anglaise, Mgr Taché était loin d'oublier ceux de langue française. Depuis les troubles qui avaient accompagné l'admission de la province dans la Confédération canadienne, ces derniers étaient devenus le point de mire des plus viles attaques de fanatiques qui étaient venus s'établir au milieu d'eux. La nécessité d'avoir un organe pour défendre leur cause aux yeux du monde civilisé eut pour résultat la fondation du *Métis,* journal hebdomadaire dont le 1er numéro parut le 27 mai 1871, sous la direction de M. Joseph Royal, et qui rendit de grands services à la cause de la justice et du catholicisme.

En novembre de l'année suivante, les autorités fédérales donnèrent une marque de leur bonne volonté vis-à-vis les catholiques manitobains en leur envoyant comme juge de la Cour Suprême M. Louis Bétournay, qui avait exercé à Montréal les fonctions d'avocat, de société avec Sir Georges Cartier. Ce monsieur resta attaché à ce haut tribunal jusqu'à sa mort, qui arriva le 30 novembre 1879.

Le *Métis* servit à tenir présente à l'esprit du public la grande question de l'amnistie pour tout ce qui aurait pu y avoir d'irrégulier dans les procédés de Riel et de ses amis en 1869-70, bien que Mgr Taché ait personnellement plus fait pour cette cause au moyen de correspondance, visites à de hauts personnages et documents publiés dans la presse provinciale. Il eut même dans ce but recours au *Times*, le grand journal de la métropole de l'Empire britannique.

Il n'eut jamais aucune autre question aussi à cœur, et ce fut réellement un spectacle touchant que celui de la ténacité avec laquelle il la tint en évidence jusqu'à ce qu'on lui eut donné une solution relativement satisfaisante. Son extrême dévouement aux intérêts des métis était sans doute le principe moteur dans cette campagne de trois ans d'efforts surhumains. Nous ne pouvons pourtant taire le fait que sa propre véracité se trouvant implicitement révoquée en doute par les politiciens, cette question était devenue une question d'honneur personnel pour le prélat autant que de simple justice pour son peuple.

Maintenant qu'ils n'avaient plus besoin de ses services, les autorités d'Ottawa niaient aussi effrontément avoir fait aucune promesse formelle de pareille amnistie qu'elles en avaient été prodigues alors qu'elles considéraient l'évêque de Saint-Boniface comme le seul homme au monde capable d'apaiser les esprits irrités en 1870.

Dans une pétition à la Reine, datée du 8 février 1872, l'abbé Ritchot assura Sa Majesté qu'une pleine

et entière amnistie pour toute personne impliquée dans les derniers troubles lui avait été formellement promise, et son co-délégué à Ottawa, M. Alfred Scott, confirma cette assertion sous sa propre signature. Cette déclaration fut renouvelée par le premier sous serment, le 20 mai 1874, au Comité Spécial nommé pour s'enquérir de ces circonstances et d'autres qui se rapportaient au soulèvement de la Rivière-Rouge, qu'une semblable promesse avait dûment été faite en sa présence à M. Ritchot [1]. L'Hon. M. Royal jura que Sir Georges lui avait dit d'écrire à Riel que « l'amnistie avait été décidée » et que « c'était chose faite [2] ». L'archevêque lui-même n'était pas moins certain d'avoir personnellement reçu pareille assurance.

Tout parut inutile.

L'orangisme était alors à son apogée, et l'un des ministres déclarait « qu'aucun gouvernement ne pourrait tenir debout cinq minutes s'il soulevait cette question et qu'ils n'étaient point obligés de se suicider [3] ». En sorte que le cabinet et même le gouverneur-général crurent opportun de nier ce que tant de personnes respectables affirmaient sous serment.

En tant qu'elles représentaient le peuple du Manitoba, les autorités provinciales étaient alors plus équitables. Il faut dire aussi qu'elles étaient parfois

1. *Report of the Select Committee*, p. 181.
2. *Ibid.*, p. 129.
3. *Ibid.*, p. 88.

en majorité catholiques. Ainsi, le 3 juillet 1874, le gouvernement de Clarke ayant donné sa démission à la suite d'un vote adverse, l'Hon. M. Girard fut appelé à former une nouvelle administration. Il devint premier ministre du Manitoba, avec M. Joseph Dubuc comme procureur général et M. James McKay comme président du Conseil. Ce dernier était aussi un catholique, un ami généreux de Mgr Taché, qui avait quitté le presbytérianisme à l'âge de 29 ans pour embrasser la vraie foi. De concert avec MM. J.-A.-N. Provencher, Charles Nolin et d'autres, il avait rendu d'éminents services au pays en concluant d'importants traités avec diverses bandes d'aborigènes.

Mais des influences qui avaient leur principe en dehors du Manitoba étaient à l'œuvre dans cette même province, lesquelles avaient juré vengeance contre quiconque avait été mêlé à l'exécution de Scott. Riel paraissait intangible; en sa place, Ambroise-Didyme Lépine [4], qui s'était montré l'un des plus chauds partisans du Canada à l'époque de la grande alerte fénienne, fut arrêté le 27 septembre 1873, et, malgré une brillante défense par l'Hon. J.-A. Chapleau, venu tout exprès de Montréal, et

4. Lépine était un fort gaillard, de caractère un peu hautain, qui avait vécu quelque temps dans l'institut des Frères de la Doctrine Chrétienne à Saint-Boniface. Lorsqu'il fut arrêté pour avoir présidé le tribunal qui avait condamné Scott à mort, le sentiment de la correction de sa conduite passée, aussi bien que de sa force physique, le porta à faire remarquer aux deux individus qui le sommaient de les suivre qu'il allait le faire, mais que s'il le voulait il se sentait capable de prendre l'un et l'autre dans chacune de ses mains et de les heurter ensemble comme on pourrait le faire de deux petites pelotes.

MM. Dubuc, Girard et Royal, fut condamné à mort le 4 novembre 1874. Mais, à l'instante prière de Mgr Taché, sa sentence fut commuée en deux ans d'emprisonnement. Le 27 mai de la même année, André Nault, le défenseur du drapeau anglais au fort Garry, avait aussi été arrêté, et trois jours plus tard Elzéar Lagimodière subissait un pareil sort. Leur cause fut instruite, mais le jury ne put s'entendre, et l'amnistie partielle qui fut proclamée le 23 avril 1875 coupa court à toute procédure ultérieure. Cette dernière mesure condamnait Riel à un bannissement de cinq ans [5].

5. Telle était l'incompréhensible haine que, même longtemps après, le seul nom de Riel suffisait à évoquer chez la plupart des Anglais d'Ontario, qu'un certain livre parut dans leur province, lequel prétend donner la vie du " Chef rebelle ", mais n'est du commencement à la fin qu'un roman plein de malice, un pamphlet diffamatoire, bien que l'auteur commence par y déclarer: " nous ne devons pas oublier de lui rendre [à Riel], même à lui, la justice à laquelle il a droit ", expression hypocrite de dispositions équitables qui n'a évidemment pour but que de donner plus de poids aux calomnies dont le volume entier est bourré. Nous ne ferons pas à cet indigne pamphlet l'honneur de le nommer; nous nous bornerons à cueillir dans ses pages les perles suivantes que l'auteur jette à poignées aux pieds du chef métis: chef rebelle, traître rusé, habile imposteur, fauteur de troubles, aventurier follement ambitieux, trois fois dangereux Guiteau (c'est-à-dire assassin), canaille de rebelle, meurtrier, archi-agitateur, tyran libertin, graisseux rebelle, présomptueux déséquilibré, sanguinaire Guiteau, rebelle sans cœur, chenapan, tyran graisseux et vindicatif, président sanguinaire, etc.

Mais Riel n'est pas le seul individu sur lequel le plumitif ontarien déverse sa bile. Même le doux et charitable Mgr Taché reçoit sa part de fiel dans cette immonde publication. Il est, d'après le pamphlétaire, " ce même évêque dont le nom ne peut être rappelé sans amertume et indignation par des centaines de mille de nos gens ".

Après tout, ce romancier qui, par un reste de pudeur, n'ose signer son factum, n'est qu'un degré plus grossier et plus injuste pour la mémoire de Riel que le Dr Bryce, qui le qualifie " d'insolent énergumène, vaniteux gaillard, impudent et arrogant imposteur, chef insolent, et tyran au petit pied ", rien que dans l'espace de deux pages de son livre sur le ministre presbytérien John Black, qu'il appelle

Les évêques du Grand-Nord n'avaient point à combattre les intrigues ni la mauvaise foi des politiciens. Les mensonges et les calomnies des ministres protestants en tenaient lieu. Sans se laisser abattre par l'insuccès des PP. Séguin et Petitot, M[gr] Clut entreprit en 1872 un long voyage au Youkon, qui le mena jusqu'à la côte pacifique de l'Alaska. Accompagné de l'abbé Auguste Lecorre, jeune prêtre qui appartenait encore au clergé séculier, il quitta la Providence le 30 août. Dès les débuts, il eut à se heurter à la mauvaise volonté du représentant de la compagnie de la baie d'Hudson, qui prétendit n'avoir point de place pour lui dans sa barque — peut-être parce qu'il en avait déjà trouvé pour M. Bompas, qui allait lui-même traverser les montagnes Rocheuses par la même occasion. Heureusement, M. Gaudet, un Canadien-français et partant un catholique, lui donna un canot qui lui permit de se rendre au fort Youkon avec son compagnon de voyage.

modestement l'Apôtre de la Rivière-Rouge, bien que ce prédicant n'ait vu ce pays que trente-trois ans après que Mgr Provencher en eût eu entrepris l'évangélisation. Les confessions catholique, anglicane et méthodiste s'étaient fermement implantées dans l'Ouest canadien lorsque le premier ministre presbytérien s'y rendit. D'un autre côté, grâce à la position qu'occupait Mgr Provencher à la tête de plusieurs paroisses, missions et écoles, sans compter ses propres travaux personnels, il était en position de faire plus que n'importe quel autre missionnaire pour le bien spirituel des colons. Nous nous demandons, en outre, si l'ineffable docteur n'a jamais entendu parler d'un certain Mgr Taché, qui arriva à la Rivière-Rouge six ans avant son prétendu apôtre de cette vallée, et y travailla dix-huit ans plus longtemps sur un théâtre autrement étendu que celui de J. Black. Nous n'avons encore entendu personne prétendre que cet archevêque ait été trop inactif ou trop peu heureux dans ses efforts pour améliorer la condition religieuse de son peuple pour mériter le titre que Bryce voudrait accoler au nom d'un inconnu.

Les deux missionnaires trouvèrent à la tête de ce poste M. Francis Mercier, aidé de MM. Dufresne et Hanover, tous bons catholiques, qui ne purent cependant rien faire pour détruire chez les sauvages les effets des calomnies dues aux adversaires de leur commune foi. Dans tout le Youkon, les ministres avaient assuré les Indiens que c'étaient les prêtres catholiques qui avaient mis Jésus-Christ à mort, et que cette circonstance expliquait leur passion insensée pour la croix, qu'ils portaient eux-mêmes et qu'ils donnaient à leurs adeptes. Comme on soulevait constamment cette objection, qui rendait leur prédication absolument stérile, M. Lecorre demanda publiquement à M. Bompas s'il était réellement l'auteur de cette sotte accusation, comme tous les indigènes l'en assuraient. Le ministre le nia ; mais, poussé au pied du mur par le jeune prêtre, il refusa de dire à ceux-ci dans leur propre langue que les gens qui faisaient pareille assertion ne disaient point la vérité. Là-dessus, après que certaines remarques eurent été échangées à propos de la sainte Vierge et des saints, M. Bompas fut laissé par son interlocuteur indigné dans un état d'esprit qui était loin d'être idéal [6].

Quelque temps après cette joute publique, on apprit que, dépité à la pensée du châtiment qu'il s'était attiré au fort Youkon, M. Bompas avait l'intention de descendre au printemps (1873) à une place im-

6. *Missions des O. M. I.*, vol. XIII, p. 290.

portante appelée Nukuklayet. Dans le but de le prévenir, l'évêque s'y rendit lui-même et fut ainsi le premier missionnaire catholique à pénétrer dans l'Alaska. Sa visite ne fut pas tout à fait sans fruits; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que, même en cette lointaine région, les indigènes avaient été bourrés de préjugés contre son ministère.

Le 23 mai 1873, environ 130 Tananas, « les sauvages les moins civilisés » que l'évêque eût encore vus, firent leur entrée solennelle au village, tous vêtus d'habits de cuir et recouverts d'une quantité de rassades, d'ornements en piquants de porc-épic, et... de crasse. Ils abordèrent avec un accompagnement de cérémonies indigènes propres à la circonstance, parmi lesquelles le chant et la danse se faisaient surtout remarquer. Hélas! même ces aborigènes, qui étaient par ailleurs des sauvages si authentiques, avaient déjà trois fois reçu la visite d'un ministre protestant!

Le 4 juin 1873, Mgr Clut partit pour Saint-Michel, sur une île du Pacifique, et le 7 juillet il dit adieu à la Côte pour retourner au Mackenzie, laissant M. Lecorre à Nulatto. C'était son intention d'établir des postes permanents le long de la grande artère fluviale de l'Alaska; mais une étude plus approfondie des documents officiels fit constater que les anciennes possessions russes en Amérique étaient du ressort de l'évêque de l'île Vancouver.

Le 6 septembre 1873, Mgr Clut arriva à Good Hope, et le 8 octobre suivant il rentrait chez lui, à la

Providence. Un petit incident donnera une idée des difficultés qui s'opposaient aux communications avec le monde civilisé dans ce coin de l'Amérique septentrionale. Le 30 janvier 1873, le P. Petitot reçut à Good Hope une lettre de l'agent de la maison commerciale Hutchinson, Kohl & Cie, de San Francisco, en réponse à une communication qu'il lui avait adressée en juin 1870.

A côté de la question de l'amnistie, et longtemps avant qu'elle eût été réglée, la colonisation du pays par des catholiques occupait une large place dans le cœur de Mgr Taché. Après l'ouverture de sa patrie adoptive aux courants d'émigration qui y déversaient des colons venant de toutes les parties du monde, il comprit qu'à moins de faire des efforts spéciaux pour y attirer des catholiques de l'est du Canada et des Etats-Unis, son troupeau se trouverait bientôt comme submergé par une vague d'immigration qui mettrait en péril ces intérêts religieux et nationaux dont la sauvegarde lui était confiée [7]. Il était déjà bien difficile d'obtenir le respect des droits de son peuple: que serait-ce quand celui-ci

7. Mgr Taché a lui-même été accusé d'avoir conseillé "à la jeunesse canadienne-française de ne pas se diriger vers le Manitoba" (du journal *Le Canada*). Certains passages de son *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique* ont servi de prétexte pour ces accusations. Mais, dans une lettre publiée dans la seconde édition de cet ouvrage, le vaillant archevêque prouve au contraire, qu'il travailla à la colonisation de cette province "1° avant que sir Georges Cartier y eût jamais songé; 2° pendant que ce grand homme d'Etat s'efforçait de déterminer un mouvement d'émigration vers cette province, et 3° après que le glas funèbre eut annoncé la fin prématurée de celui que tout le pays a tant de raisons de regretter".

aurait été réduit à la position d'une insignifiante minorité dans son propre pays?

Immédiatement après l'incorporation du Manitoba dans la Confédération du Canada, il y avait dans la province 5,452 catholiques contre 4,841 protestants — la religion de 1,935 ne put être constatée. Mais cette majorité numérique des coreligionnaires de Taché ne fut bientôt plus qu'un souvenir, et, bien que tout d'abord leur représentation dans la législature provinciale eut été aussi forte que celle des non-catholiques, la proportion des catholiques aux protestants devait diminuer d'année en année.

On ne saurait nier que si l'on avait bien tenu compte de la gravité de cette question dans l'Est, des milliers de personnes qui s'en vont annuellement grossir le nombre des ouvriers dans les usines de la Nouvelle-Angleterre, sous prétexte d'améliorer leur condition matérielle, au risque d'y voir sombrer leur nationalité sinon leur foi, auraient pris le chemin de l'Ouest canadien et puissamment contribué à y maintenir l'influence du catholicisme. Cette émigration eut rendu impossible la spoliation des droits les plus sacrés en matière d'éducation qui devait assombrir les dernières années du patriotique archevêque [8].

Grâce à ses efforts, un certain courant d'immigration catholique, hélas! bien trop faible, français dans la majorité des cas, amena quelques centaines de colons aux vastes plaines de l'Ouest, de nature si

8. L'abolition des écoles séparées au Manitoba.

riche et d'exploitation si facile. Quelques nouveaux centres d'activité catholique en résultèrent. Ainsi fut fondée en 1872 la paroisse de Sainte-Agathe, qui en 1873 reçut son premier curé dans la personne de l'abbé Jean-Baptiste Proulx.

Arrivé au Manitoba au cours de 1870, cet ecclésiastique devait retourner à Québec en 1874. En 1873, un autre poste de fondation récente reçut la visite d'un prêtre, M. Giroux. C'était N.-D. de Lorette, près de Sainte-Anne des Chênes, où l'abbé David-Joseph Fillion, prêtre qui devait bien mériter du Manitoba catholique, fit son apparition le 1er novembre 1874. Il était arrivé dans l'Ouest le 22 septembre de la même année. Après le départ de M. Proulx, M. Fillion devint curé de Sainte-Agathe (octobre 1874), et le 6 janvier 1875 l'abbé Cyrille Samoisette fut ordonné prêtre en vue d'assister ce vaillant pionnier dans l'organisation de nouvelles paroisses.

Dans l'Extrême-Ouest, les missionnaires catholiques faisaient des progrès constants, et, s'il faut en juger par une lettre d'un ministre méthodiste, le Rév. G.-M. McDougall, leurs succès étaient suffisants pour inspirer de l'inquiétude à leurs rivaux. Après avoir donné à entendre qu'il allait prochainement partir pour l'Est, ce prédicant écrivait d'Edmonton à la date du 20 juillet 1874 : « Les six derniers mois ont été les plus difficiles que j'aie jamais vus sur le champ des missions. Le papisme est partout en

évidence, et il nous est bien difficile de garder nos positions [9]. »

Tout à côté du centre même des missions et des paroisses catholiques — centre religieux et social plutôt que géographique — une nouvelle ville surgissait maintenant comme par enchantement. Bien que la plupart de ses habitants fussent protestants, elle n'en avait pas moins droit à l'attention de l'Eglise en raison de sa situation et de l'importance qu'elle devait inévitablement prendre avec le temps. Le lecteur a probablement nommé Winnipeg, qui, en 1874, était déjà devenue une ville de presque 5,000 âmes, au lieu du hameau de moins de 100 personnes qu'elle était en 1869.

Le R. P. Jean-Baptiste Baudin, O. M. I., était venu des Etats-Unis en septembre 1872. Il remplaça alors le P. McCarthy à la tête des catholiques de la capitale politique de l'Ouest. En 1873, la chapelle du couvent était déjà trop petite. Au printemps de l'année suivante, on construisit sur une pièce de terre donnée par la compagnie de la baie d'Hudson une bâtisse qui combinait les avantages d'une église avec ceux d'un presbytère. Celui-ci se trouvait au rez-de-chaussée, et la première occupait l'étage supérieur. Cette place devint en même temps une résidence régulière des Oblats, avec le P. Lacombe comme supérieur et le P. Baudin comme assistant.

Cette bâtisse fut bénite par l'archevêque le 30

9. *George M. McDougall,* par John McDougall, p. 193; Toronto, 1902.

août 1874 en présence d'un grand concours de fidèles. Un éloquent sermon fut alors prêché par le P. Lavoie, directeur du collège de Saint-Boniface, où enseignaient trois autres professeurs. Parmi les assistants on remarquait le costume d'un nouvel institut de religieuses que le P. Lacombe, toujours plein de plans, avait amenées de Montréal, le 22 juillet précédent. C'étaient des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui devaient désormais prendre la place des sœurs grises au pensionnat Sainte-Marie, et dont l'enseignement a depuis été couronné de succès si constants à Winnipeg, Saint-Boniface et autres localités de l'Ouest. Les premières représentantes du nouvel institut dans cette région étaient les sœurs Cadieux, Duhamel, Lynch et Nault.

L'archidiocèse de Saint-Boniface ne comptait déjà pas moins de 18 écoles catholiques.

CHAPITRE III

—

MORTS TRAGIQUES

1873-1875

Comme pour montrer que les missionnaires catholiques étaient alors les disciples du « Dieu des sciences » aussi bien que les prédicateurs de Jésus crucifié, deux d'entre eux conquéraient justement une place honorable parmi les philologues du temps. Nous avons eu occasion de mentionner quelques livres publiés dans les langues aborigènes pour les natifs eux-mêmes. Cette fois les ouvrages qui voyaient le jour étaient destinés à leurs pasteurs ainsi qu'aux savants du monde entier. Ils consistaient d'abord en un dictionnaire et une grammaire de la langue crise, renfermés dans un fort volume de 894 pages de texte, plus 20 pages de matière préliminaire, résultat des études persévérantes du P. Lacombe. Le gouvernement fédéral avait assumé presque tous les frais de sa publication.

Il avait à peine paru qu'un autre missionnaire, qui était doué d'aptitudes tout à fait remarquables pour les sciences philologique, ethnographique, géographique et autres, le P. Emile Petitot, traversa le Canada pour se rendre en France, où il publia l'an-

née suivante (1875) une grammaire suivie d'un dictionnaire de trois dialectes dénés, 367 pages in-folio, sans compter 85 pages d'essais linguistiques et ethnographiques, ainsi que plusieurs importants paradigmes sur de grandes feuilles détachées. Il fit en outre imprimer un vocabulaire esquimau avec notes grammaticales; un exposé très savant et superbement bien écrit de la géographie et de la géologie du Canada septentrional, avec une carte inédite sur une grande échelle, fruit de ses longs voyages d'exploration. A ces différents ouvrages s'ajoutaient encore plusieurs monographies sur les Indiens, toutes bourrées de précieux renseignements, dont la valeur fut publiquement reconnue par le gouvernement français et certaines sociétés scientifiques, et qui virent le jour à la même époque.

Au premier congrès international des Américanistes tenu à Nancy en septembre 1875, l'auteur de ces nombreux écrits joua l'un des principaux rôles et démontra sans peine aux savants de cabinet que désormais le dernier mot sur la philologie américaine appartenait aux missionnaires. A ce congrès le P. Petitot était accompagné de son confrère le P. Grouard, qu'une extinction complète de voix avait momentanément rappelé en Europe, et qui employa les loisirs forcés que lui procurait sa maladie à apprendre le métier d'imprimeur, tout en surveillant l'impression de petits ouvrages en caractères syllabiques destinés aux Indiens de l'Extrême-Nord.

Une assemblée de caractère tout différent, le cha-

pitre général des Oblats, avait réuni en France des représentants des territoires qui nous occupent (1873), lesquels ne retournèrent point seuls à leurs postes respectifs. C'est indirectement à la tenue de ce chapitre mémorable dans les annales des Oblats que fut due l'arrivée dans l'Ouest de plusieurs nouveaux missionnaires, prêtres ou frères scolastiques qui devaient bientôt être ordonnés, tels que les PP. Léon Doucet, destiné aux missions de l'Extrême-Ouest; Joseph Hugonard, qui devait fournir une longue et fructueuse carrière comme éducateur des Indiens du diocèse de Saint-Boniface, et, à la suite de Mgr Grandin, les PP. Brunet et Bonnald, pendant que deux scolastiques restaient dans l'est du Canada pour y compléter leurs études, après lesquelles ils devinrent par leur ordination les PP. Henri Grandin, neveu du prélat du même nom, et Louis-Joseph Dauphin. Six frères convers, profès ou postulants, faisaient également partie de la caravane épiscopale.

Ces additions aux rangs des missionnaires du Nord-Ouest furent faites en 1874. L'année précédente avait été ordonné un autre ecclésiastique qui avait passé de France en Amérique dès 1870 en compagnie de Mgr Clut, nous voulons dire le P. Albert Pascal, que nous aurons plus tard l'occasion de mentionner honorablement à l'occasion de l'établissement d'une nouvelle circonscription ecclésiastique.

Le P. Hugonard fut de suite envoyé à la mission de Qu'Appelle, à laquelle il a toujours depuis appartenu. Il y arriva le 28 août 1874, emportant avec lui

une obédience qui envoyait le P. Lestanc à Saint-Albert. En attendant que l'heure de la Providence eut sonné pour fonder l'œuvre des écoles indiennes qui l'a occupé si longtemps, le P. Hugonard, bien que placé comme religieux sous la dépendance du petit P. Decorby, remplaça celui-ci à la tête de la partie plus ou moins sédentaire de la population de la vallée, tandis que son supérieur courait la prairie avec les métis que le P. Lestanc avait dû quitter, mission qu'il allait remplir fidèlement pendant six années consécutives. Le P. Decorby était plein de vie, et comme il n'était pas un géant, il se trouvait bien à cheval, et le coursier le moins ambitieux ne pouvait le trouver trop encombrant.

Nous avons aussi parlé du P. Bonnald. Ce jeune prêtre était à peine arrivé à Saint-Albert, où l'obéissance l'avait envoyé, qu'il eut un exemple frappant du danger qui menace le voyageur dans ce qui était alors les déserts de l'Ouest canadien. Un jeune homme du nom de Louis Dazé se trouvait depuis une vingtaine d'années au service de cette mission, aidant de son mieux les ouvriers évangéliques sans aucune autre rétribution que la satisfaction d'y faire le bien pour l'amour de Dieu. Vers la mi-novembre 1874, il accompagnait un prêtre, lorsqu'un jour il entreprit une partie de chasse au bison à quelque distance d'un camp où le dit missionnaire était occupé à instruire les sauvages. L'une de ces terribles « poudreries » contre lesquelles il n'y a point de protection en dehors des habitations s'éleva bien-

tôt après. Lorsqu'on le revit, le dévoué serviteur était gelé raide, après avoir erré cinq ou six jours sans manger, et cela au sein d'une épouvantable tempête de neige. Il ne se trouvait qu'à cinq minutes de marche d'un campement indien que le manque de forces l'avait empêché d'atteindre.

Les missionnaires le pleurèrent comme on pleure un frère.

Cette fin prématurée suivit d'un an une mort subite encore plus déplorable, et devait elle-même être comme le prélude d'une troisième de caractère encore plus tragique. Nous avons déjà eu plusieurs occasions de parler du P. Eynard, l'un des missionnaires les plus anciens du Grand-Nord. Sa carrière avait été assez mouvementée. Né à Gênes, le 21 mai 1824, de parents originaires du sud de la France, il avait fait ses études classiques au petit séminaire d'Embrun et les avait terminées au collège local, où ses efforts furent couronnés d'un plein succès. Il entra alors à la fameuse école polytechnique de Paris, après quoi on l'admit dans l'administration des Ponts et Chaussées.

Son passage à cette dernière institution avait causé une éclipse totale de sa foi, qui se termina, pendant que M. Eynard était encore au service du gouvernement français, par un retour à Dieu de caractère absolument irrévocable. La ferveur avec laquelle il remplit alors ses devoirs religieux était si grande et sa pratique des vertus chrétiennes si remarquable qu'il dit finalement adieu au monde pour

entrer dans l'état ecclésiastique. Puis, en quête d'un état encore plus parfait, il s'était fait missionnaire et consacré à Dieu par des vœux de religion qu'il prononça, dans l'institut des Oblats, le 1er novembre 1854. Le 24 mai de l'année suivante, il avait été promu à la prêtrise. Nous avons maintenant quelque idée de sa carrière chez les indigènes de l'Amérique du Nord.



Signature du P. Eynard

Après un long séjour au Grand lac des Esclaves, à la Providence et à Saint-Michel, Mgr Faraud l'avait appelé à la Nativité, sur le lac Athabaska, pour y remplacer son propre coadjuteur, Mgr Clut. Tourmenté par un insomnie chronique, le P. Eynard avait l'habitude de se lever de grand matin, faire ses exercices religieux et se promener en avant de la chapelle, en attendant l'heure d'éveiller ses compagnons, le P. Laity et le F. Reynier. Le 6 août 1873, au lieu de sa promenade habituelle, il prit un bain dans le lac. Comme on ne le voyait point à l'autel au moment où il avait l'habitude de dire la sainte messe, on le chercha dans les environs, et on le trouva les bras croisés sur la poitrine sous six pieds d'eau, à trois mètres seulement du rivage.

Le pauvre P. Eynard était si doux, si timide et si exemplaire dans toute sa conduite, que dans sa mort si inopinée chacun crut voir une perte personnelle [1].

Plus tragique encore fut la fin d'un bon ouvrier dans une sphère d'action plus humble, qui attrista le vicariat apostolique de l'Athabaska-Mackenzie pendant l'été de 1875. Le F. Alexis n'est point un étranger pour nos lecteurs. Sans être naturellement bien habile, il était devenu le factotum des missions du nord. Il ne pouvait se prévaloir d'un diplôme d'école polytechnique; pourtant il était toujours prêt à remplir le rôle de mécanicien, ouvrir de nouveaux chemins, préparer et diriger l'expédition des colis nécessaires à l'entretien des diverses missions.

On attendait Mgr Faraud au lac la Biche, et l'on savait qu'il devait être accompagné d'une nombreuse caravane de futurs missionnaires qu'il amenait de France, en revenant du chapitre général des Oblats. Le F. Alexis était alors au lac Athabaska; Mgr Clut l'envoya avec un parti de métis se placer à la disposition de son évêque. Après avoir remonté pendant deux semaines la rivière Athabaska, l'impétuosité de l'eau due à une hausse extraordinaire condamna le frère à une halte forcée, et ses compagnons en profitèrent pour rebrousser chemin jusqu'au fort Mc-Murray, qu'ils avaient passé quelques jours aupa-

1. Le P. Eynard était aussi distrait que timide, et l'on raconte qu'un jour que Mgr Grandin chantait la messe à la mission Saint-Joseph du Grand lac des Esclaves, le dit père, qui faisait diacre, déposa la mitre sur la tête d'un servant au lieu de celle de l'évêque!

ravant. Quant au F. Alexis, mû par son courage naturel et le sentiment de ce qu'il croyait être son devoir, étant donné les ordres qu'il avait reçus, il résolut de continuer son chemin par terre avec son guide, un métis iroquois, et une orpheline qu'il emmenait aux sœurs du lac la Biche.

Son nouvel itinéraire le mettait dans l'impossibilité d'emporter une quantité suffisante de provisions. Il dut donc compter sur le gibier de la forêt, qui se fait généralement d'autant plus rare qu'on en a plus besoin. Le petit parti avait devant lui un voyage d'une vingtaine de jours, mais ne put prendre de provisions que pour quatre.

Un métis n'est jamais pressé de quitter une bonne place. Les anciens compagnons du F. Alexis se trouvant bien au fort, ne le quittèrent que lorsque la rivière eut considérablement baissé. Grande fut la consternation de tout le monde quand on ne trouva ni frère ni Iroquois au lac la Biche. Craignant un accident auquel on n'osait même pas faire allusion, le P. Leduc, qui était à la tête de cette mission depuis le 16 octobre 1874, dépêcha immédiatement deux hommes à cheval qui revinrent au bout de douze jours. Ils avaient bien trouvé le bon frère; mais celui-ci était sous une couche de sable à l'embouchure de la rivière aux Maisons. De son guide pas la moindre trace; mais au lieu de certitude, les plus horribles soupçons.

Fou de douleur et déterminé à s'assurer autant que possible de son sort, le supérieur du lac la Biche

envoya alors le F. Lambert avec quelques hommes à la recherche de ses restes, en vue de leur donner la sépulture ecclésiastique. Les soupçons devinrent alors une triste réalité. Le frère et ses compagnons ne trouvèrent que des ossements humains desséchés, qui avaient évidemment été déposés par une main inconnue dans un trou peu profond. Près de là se trouvait une hache encore couverte de sang. La tête du pauvre voyageur était en outre perforée de part en part. Aucun doute n'était plus possible : le pauvre Alexis était tombé victime de la cruauté de son compagnon iroquois.

Mais ce qui était pis encore c'est que, à quelques mètres de là, étaient les traces d'un feu de bivouac avec les restes d'un horrible repas : une vertèbre humaine et des fragments de côte d'homme ! Une omoplate manquait ; on la trouva plus tard à un jour de marche de la scène du crime, preuve évidente que le cannibale avait porté avec lui, au travers de la forêt, des portions du corps de sa victime comme le chasseur le fait de la venaison due à ses efforts.

On ne revit jamais ni l'Iroquois ni la jeune orpheline. Mais, avec le flair de fins limiers qui caractérise tous les métis, le voile qui cachait les faits et gestes du guide disparu fut bientôt levé. Se basant sur quelques particularités des campements qu'ils trouvèrent, ainsi que sur les pistes qu'ils virent et d'autres détails de moindre importance, ils en vinrent à la conclusion que l'Iroquois s'était approprié la jeune fille, et que les objections du frère

avaient dû n'avoir pour résultat que d'accélérer sa mort. En sorte que, tout horrible qu'ait été sa fin, il y a une forte probabilité qu'elle fut celle d'un martyr de la chasteté[2].

Le F. Alexis Reynard était né le 28 septembre 1828, à Castillon, diocèse de Nîmes, en France. Il fit ses vœux perpétuels dans la congrégation des Oblats le 9 mai 1852, et mourut dans les premiers jours de juillet 1875.

Le 3 septembre suivant, arriva au lac la Biche un nouvel Oblat, le P. Auguste Husson, qu'accompagnaient deux postulants convers, dont l'un, nommé Thouminet, devait peu après se noyer au fort Dunvegan. Deux autres de ses compagnons étaient MM. Le Serrec et Dupire, qui étaient respectivement diacre et sous-diacre. L'un et l'autre devaient bientôt entrer dans la congrégation des Oblats et, de concert avec le directeur de leur caravane, rendre de grands services à la double cause de la religion et de la civilisation dans les régions qui confinent au versant oriental des montagnes Rocheuses. En cela ils allaient simplement marcher sur les traces de leurs devanciers, ainsi qu'on peut en juger par le passage suivant d'un livre écrit par un voyageur

2. Que devint l'Iroquois? Quelques années plus tard, les Indiens Castors déclaraient que leurs camps avaient longtemps été hantés par un revenant, qui avait coutume d'errer pendant la nuit autour de leurs tentes, en sorte que personne n'osait alors sortir. Un soir, un sauvage dont le chien avait été volé chargea son fusil et se mit aux aguets. Il vit bientôt un fantôme, tira dessus et s'en retourna à sa tente. Le lendemain, le corps d'un homme transpercé d'une balle et vêtu de lambeaux de tente fut trouvé dans le bois: c'était l'Iroquois (V. Jonquet, *Monseigneur Grandin*, pp. 279-80; Montréal, 1903).

qui traversa leur pays d'adoption au cours de 1872. La mission dont il est question est celle de Saint-Bernard (aujourd'hui Grouard), sur le Petit lac des Esclaves.

« Les missionnaires catholiques romains ont ici un représentant, un M. Remon [le P. Rémas] qui, comme ses confrères, a sacrifié les avantages de la vie civilisée pour se dévouer à la conversion des sauvages. Ce monsieur s'est bâti une cabane en troncs d'arbres, qui a la double destination de chapelle et de résidence. Elle sert en outre de maison d'école aux quelques enfants indiens de la place. Il nous invita à prendre le thé avec lui, et nous servit un repas abondant composé de pemmican et de thé de troisième qualité, sans accompagnement de sucre ou de crême. De fait, à en juger par ce que le vieillard nous dit, j'ai bien peur que ses supérieurs du lac la Biche aient quelque peu négligé de le fournir des nécessités de la vie, vu que ses provisions étaient épuisées. Il me dit qu'il n'avait pas goûté au pain depuis six mois. Je l'invitai donc en retour à notre campement, où nous lui payâmes le luxe inouï de pain frais. Il était très communicatif, et me donna une lettre de recommandation pour Monsieur Tissier, son confrère de Dunvégan.

« La société qui fournit les Territoires du Canada nord-ouest de missionnaires catholiques romains est un corps extraordinaire, et mérite en passant un tribut de respect et d'admiration pour l'esprit de sacrifice, le zèle, l'immolation personnelle et le courage

avec lesquels chacun de ses membres, depuis ses évêques jusqu'au plus humble des frères convers, poursuit l'œuvre de l'évangélisation. Ils sont soumis à un vœu de pauvreté, et ils l'observent certainement à la perfection, car ils ne possèdent que les habits dont ils sont revêtus [3]. »

Nous venons de trouver le nom de « Monsieur Tissier » sous la plume de notre voyageur. Ce « monsieur » était le R. P. Christophe Tissier, O. M. I., l'un des pionniers de la rivière la Paix et le fondateur de la mission du fort Dunvégan. Dès 1866 nous le voyons arriver de France [4] après un court séjour dans l'Est et au lac Athabaska. Il établit sa résidence sur les bords de la rivière la Paix, d'où il rayonna pendant plusieurs années dans la contrée avoisinante, visitant successivement le portage des montagnes Rocheuses, le fort Vermillon, le lac Athabaska, le fort Résolution, etc. Etant allé, au cours de 1871, chercher des provisions laissées en cache [5] à seize journées de marche de la mission Saint-Charles (Dunvégan), il se gela les pieds en traversant une

3. Charles Horetzky, *Canada on the Pacific*, pp. 26-27; Montréal, 1874.

4. Le R. P. Tissier naquit le 2 mars 1839, à Londrefing, au diocèse de Nancy, France. Il entra en 1852 au petit séminaire de Fénétrange, et étudia aussi à celui de Pont-à-Mousson. Puis il quitta le grand séminaire de Nancy pour entrer chez les Oblats, et fit ses vœux perpétuels le 17 février 1862. Le 21 mai 1864, il était ordonné prêtre à la cathédrale d'Autun.

5. Une cache est, dans l'Amérique du Nord, l'endroit, généralement un arbre élevé et partiellement élagué de ses branches, où sont suspendues, hors de l'atteinte des bêtes fauves, les provisions, etc. que, pour une raison ou pour une autre, on juge à propos de laisser en chemin.



COMMENCEMENTS D'UNE ECOLE DANS L'OUEST

rivière, et dut rester longtemps avec des sauvages qui n'avaient que du cheval et du chien à lui donner à manger.

Il fait plaisir de rencontrer parfois des ministres protestants qui non seulement sont assez indépendants et assez peu aveuglés par les préjugés sectaires pour s'apercevoir du bien fait par leurs rivaux dans le champ évangélique, alors même que ceux-ci appartiennent à la communion «romaine» (*Romish*), mais ont le courage d'exprimer publiquement leurs convictions à ce sujet. Le Rév. Georges-M. Grant, ministre presbytérien de Kingston, paie ainsi son tribut de respect aux institutions et aux missionnaires du même pays, dans un livre qu'il intitula *Ocean to Ocean:*

« Nous visitâmes Mgr Grandin et le trouvâmes chez lui, avec six ou sept membres de son clergé, qui par bonheur étaient venus de leurs différents postes pour s'y réunir. La majorité des prêtres, et toutes les religieuses, viennent du Bas-Canada [6]. L'évêque et son état-major nous gratifièrent d'un gracieux accueil; ils nous firent visiter l'église, l'école, le jardin, et nous présentèrent aux sœurs. L'église accuse une somme extraordinaire de travail et d'habileté, quand on considère qu'il n'y a pas une seule scierie dans le pays [7], et que chaque planche avait dû être faite avec une scie de long ou à main. L'autel est un

6. Le Dr Grant se trompe là. Le P. Lacombe était seul canadien-français.

7. Bientôt après, on en adapta le mécanisme à un petit moulin à farine qui se trouvait déjà à la mission du lac la Biche.

beau spécimen du premier style normand, fait avec un soin pieux par deux des pères. La sacristie, qui se trouve en arrière, était originairement l'église; elle est en troncs d'arbres et sert encore pour les offices en hiver [8]. »

Le Dr Grant relate alors l'origine et le développement de Saint-Albert, accordant une mention spéciale à la visite de la petite vérole, qui fit 300 victimes dans cette seule localité. « Hommes et femmes fuirent leurs plus proches et plus chers parents », dit-il; mais « les prêtres et les sœurs travaillèrent jusqu'à épuisement complet avec ce dévouement qui leur est naturel. Ils veillèrent sur les malades, confessèrent les mourants, et recueillirent un grand nombre d'orphelins chez eux. Le fléau disparut, mais la jeune colonie avait reçu un rude coup, dont elle commençait seulement à se relever. Nombreuses sont les causes de découragement, de nature matérielle aussi bien que morale, qui sont le partage des pères dans leurs travaux [9]. »

De l'orphelinat proprement dit, il écrit : « Ils y ont vingt-quatre enfants, dont la plupart sont des filles, métisses pour les deux tiers, le reste pieds-noirs ou cris, qui ont été recueillis pendant qu'ils gisaient dans les tentes à côté de leurs parents morts, abandonnés par la tribu lors du passage de la petite vérole [10]. »

8. *Ocean to Ocean*, pp. 189-90; Londres, 1877.
9. *Ibid.*, *ibid.*
10. *Ibid.*, p. 191.

Le Dr Grant n'était qu'un simple visiteur de passage dans l'Extrême-Ouest. Un autre hôte de Mgr Grandin cette même année-là (1875) était le Rév. Wm Newton, missionnaire anglican qui venait d'arriver dans le pays pour y rester. Longtemps après, ce ministre parlait ainsi de sa visite aux quartiers généraux de ce prélat :

« Vers ce temps-là, je fis ma première visite à la mission catholique romaine de Saint-Albert, située à 9 milles du fort. On m'avait donné à entendre que le neveu de l'évêque allait être promu à la prêtrise et que si j'allais voir la cérémonie et dîner avec le prélat, cette démarche serait considérée comme un acte de politesse, et que je pourrais faire la connaissance du clergé romain qui s'y réunirait pour la circonstance. Je trouvai une église convenable pour une mission si éloignée, et l'office fut aussi bien ordonné que dans les meilleures parties du Canada. Il y avait peut-être vingt prêtres présents, sans compter beaucoup de frères convers et de sœurs grises, tous et toutes activement employés dans leurs localités respectives. C'était un spectacle bien digne d'attirer l'attention [11]. »

Cette ordination du P. Henri Grandin eut lieu le 30 novembre 1875.

Les propres travaux de Mgr Taché n'étaient pas moins appréciés. Le 24 juin 1875 fut célébré à Saint-Boniface le vingt-cinquième anniversaire de sa con-

11. *Twenty-five Years on the Saskatchewan*, p. 25; Londres, 1897.

sécration épiscopale, et toutes les classes de la société profitèrent de cette occasion pour faire pleuvoir congratulations et présents sur le vénérable prélat. Parmi ces derniers le plus précieux fut sans contredit un bel orgue à tuyaux, que ses innombrables amis de la province de Québec lui offrirent pour sa cathédrale. M. Georges Dugas, curé de Saint-Boniface depuis 1870, n'avait pas peu contribué à procurer cet instrument par une active campagne faite dans ce but à Montréal et ailleurs. Cet empressement de la part de M. Dugas était d'autant plus naturel que cet ecclésiastique avait déjà mis à profit ses connaissances musicales pour former dans sa paroisse un chœur de chantres qui faisait l'admiration de Winnipeg.

Le R. P. Antoine, provincial oblat du Canada, prêcha à l'occasion de la bénédiction du nouvel orgue un sermon de caractère historique qui fit impression.

La représentation française, et partant catholique, a la chambre provinciale était déjà tombée de 12 à 10 députés, et l'on peut dire sans hésiter que la diminution dans les rangs de leurs électeurs était beaucoup plus considérable. D'un autre côté, le Bureau d'Education qui avait le contrôle des dépenses à faire pour fins scolaires, aux termes d'une loi sur l'éducation qui donnait satisfaction à toutes les parties intéressées, excepté quelques fanatiques protestants, ne comptait plus dès lors que neuf membres catholiques sur vingt-et-un. Ces inégalités, qui s'accentuaient de jour en jour, parurent de mauvais

augure à l'archevêque, et il renouvela ses efforts en faveur de l'immigration de ses coreligionnaires au Manitoba. Ses efforts, soit personnels, soit par l'entremise du P. Lacombe, qui semblait avoir une vocation spéciale pour toutes les bonnes œuvres, ne furent point entièrement sans succès. Ils eurent bientôt pour résultat la fondation, ou du moins la préparation prochaine, de nouvelles paroisses dont nous allons sans tarder avoir à signaler les origines.

On dirait que toute immigration un tant soit peu importante de l'est du Canada ou des Etats-Unis ait eu pour résultat inévitable un déplacement proportionnel dans les rangs des premiers enfants du sol après les aborigènes proprement dits. C'est ainsi que nous voyons les métis céder instinctivement leur place aux nouveaux venus pour aller chercher le grand air de la liberté dans les plaines du Manitoba, quand ils n'émigraient point jusqu'à la vallée de la Saskatchewan.

La paroisse Sainte-Marie était alors (1875) le centre le plus florissant, sinon le plus populeux, de tout l'archidiocèse. Elle comptait déjà près de 1,000 catholiques sur une population de 7,000 âmes qu'on accordait à la capitale. Jusque-là, comme presque toutes les missions étaient encore entre les mains des Oblats, aucune mesure n'avait été prise pour assurer à ces religieux la possession de n'importe quelle propriété. On peut dire que les Oblats avaient fait le Nord-Ouest religieux du Canada, tel qu'il était alors. On crut donc opportun, en présence de la rapi-

dité avec laquelle la surface du pays se transformait, de faire une répartition équitable des différents postes au point de vue financier, qui permettrait à ces missionnaires d'avoir au moins quelques pied-à-terre une fois que le développement des centres qui commençaient aurait augmenté le nombre des prêtres séculiers. En conséquence, la paroisse de Sainte-Marie leur fut formellement assignée en partage, et, le 3 mai 1875, le supérieur général des Oblats en constitua le presbytère la maison principale de ses religieux au Canada central, avec les missions de Saint-Charles, sur l'Assiniboine, Saint-Laurent, sur le lac Manitoba, et Saint-Florent, dans la vallée de la Qu'Appelle, comme dépendances.

CHAPITRE IV

—

NOUVEAUX CENTRES DE CIVILISATION, ET ANCIENNES MISSIONS INDIENNES

1876-1878

Au commencement de 1876, les métis de Saint-Charles reçurent dans la personne du R. P. Damase Dandurand, le premier Canadien qui fût jamais devenu Oblat. Né le 24 mars 1819 à Laprairie, P. Q., il avait fait ses études à Chambly, et avait été ordonné prêtre le 12 septembre 1841. Il habitait l'évêché de Montréal lorsque Mgr Bourget y introduisit les premiers Oblats qui arrivèrent de France. Sans consultation préalable avec le jeune prêtre, le vénérable prélat le leur offrit pour novice. Dandurand fit ses vœux perpétuels comme Oblat le 2 septembre 1842, et deux ans plus tard, 11 mai 1844, il était nommé curé-missionnaire de Bytown (Ottawa) ; puis, le 28 juillet 1848, en vertu d'une dispense de son supérieur général, il devenait grand vicaire de Mgr Guigues, O. M. I., premier évêque de cette ville. A la mort de ce prélat, il administra le diocèse jusqu'au sacre de Mgr Duhamel, auquel il avait fait faire sa première communion. Il fut en outre vicaire général de Mgr Taschereau jusqu'à la mort de ce dernier.

Le 16 mai 1875, il était parti pour Leeds, Angleterre, où l'envoyait son supérieur général, lorsque Mgr Taché obtint son retour au Canada et sa nomination aux missions du Manitoba. Il arriva à Winnipeg le 28 août de cette même année, et fut d'abord chargé des catholiques de cette métropole naissante.

Tel était l'Oblat qui, après avoir rempli les postes les plus honorables dans l'Est ecclésiastique, venait mettre ses talents au service de l'humble paroisse de Saint-Charles. C'était le 26 août 1876 [1].

A la même époque, Saint-Laurent avait à sa tête le P. Camper, assisté du P. Saint-Germain, Canadien franco-anglais qui, comme prêtre, était le fruit d'une vocation tardive. Le P. Camper avait succédé au P. Simonet, qui avait dirigé cette mission depuis 1870. Après des efforts persévérants, le cœur des Sauteux endurcis, les meurtriers de M. Darveau et leurs enfants, avait enfin cédé à la grâce. Quand le P. Camper était arrivé à Saint-Laurent au cours de 1866, cette localité ne comptait que treize familles catholiques ; dix ans plus tard, elle en avait trente-deux, et jouissait d'une école avec une cinquantaine d'enfants dirigée par le F. Mulvihill. Cette mission desservait en outre plusieurs stations de moindre importance, échelonnées le long des lacs Manitoba, Winnipegosis et du Cygne, lesquelles occasionnaient pour les missionnaires maintes allées et venues et un travail considérable.

1. Au moment où nous écrivons ces lignes (mai 1912), ce vénérable Oblat vit encore, et, il travaille presque comme un jeune prêtre, malgré ses 93 ans accomplis.

Saint-Florent — aujourd'hui Lebret — était sous la direction du P. Decorby qui, comme nous l'avons vu, passait une bonne partie de son temps à cheval, en compagnie des métis sur les intérêts spirituels desquels il veillait avec un soin tout particulier, tandis que son *socius*, le P. Hugonard, le remplaçait dans la vallée de la Qu'Appelle. Au lac Caribou, le P. Gasté se réjouissait de voir que ses Indiens avaient enfin secoué leur léthargie spirituelle pour embrasser le christianisme presque sans exceptions. Depuis 1871, le P. Moulin, qui remplaçait chez eux le P. Legoff que M[gr] Grandin leur avait retiré par manière d'avertissement, partageait avec son supérieur et le F. C. Guillet l'isolement de cette pénible mission et contribuait par son ministère à l'amélioration des indigènes qui la fréquentaient.

Non loin des rives du lac Caribou s'étendent, au nord-ouest, les fameuses terres stériles (*Barren-Grounds*) du Canada, la région la plus triste qui existe sous le soleil, peut-être sans en excepter le désert du Sahara. Personne autre qu'un aborigène ne pourrait s'y aventurer sans danger, et même les Indiens n'ont jamais pensé à habiter ces immenses étendues de terrain glacées et dénuées de toute végétation. De la mousse recouvrant des marécages, et par ci par là des roches et des lichens, telles sont les Terres Stériles en été ; un immense linceul de neige, telles nous les voyons en hiver, la seule saison où elles soient abordables. Cet interminable désert n'en est pas moins une source de richesse pour l'Indien

à cause du gibier qui y prend usuellement ses ébats. Plusieurs tribus avoisinantes, entre autres et surtout les Mangeurs-de-Caribou, tribu dénée desservie par la mission du P. Gasté, y vont périodiquement chasser l'animal qui leur a donné son nom ainsi que le bœuf musqué qui a rendu ces plages désolées fameuses dans un certain monde.

Tel était le pays de chasse des Indiens du lac Caribou, qui commençaient heureusement à se préoccuper de leur nourriture spirituelle, après avoir été trop longtemps absorbés par des soins de nature exclusivement temporelle.

Le P. Bonnald était arrivé chez eux dans l'été de 1876 pour contribuer par son zèle de jeune prêtre à développer encore ces bonnes dispositions. Mais il ne devait passer à leur mission que le temps suffisant pour s'y faire regretter ensuite. Il allait consacrer toute son énergie à la conversion des Cris du nord-est, dont un grand nombre avaient, faute d'être visités par le prêtre, embrassé le protestantisme. Dans ce but il se mit avec courage à l'étude de leur langue, et cédant facilement à l'impulsion donnée par le directeur de la mission Saint-Pierre du lac Caribou, il se mit à visiter régulièrement les Cris qui fréquentaient le lac Pélican, où, en 1878, il devait fonder un poste sous le vocable de Sainte-Gertrude. Entre temps, au commencement de juillet 1877, un autre missionnaire, le P. M. Paquette, prêtait son concours aux pères qui combattaient déjà le bon

combat dans cette partie du pays, où le protestantisme régnait à côté du paganisme.

Juste au coin opposé du Canada central, s'établissait un nouveau poste qui devait avec le temps devenir le centre de population qui est aujourd'hui la florissante ville de Calgary. Dans l'automne de 1875, le gouvernement fédéral, désirant protéger autant que possible contre l'hostilité des Pieds-Noirs la vie des colons qu'il dirigeait vers l'Ouest, avait érigé un fort militaire sur la rivière à l'Arc, dont il avait confié le commandement à un capitaine Brisebois. La caserne de ce poste fut bâtie à l'endroit exact où le fort La Jonquière avait été élevé, et le nouvel établissement reçut le nom de fort Brisebois. L'année suivante, le colonel McLeod changea ce nom en celui de Calgary, déjà porté par un château appartenant à sa famille, et qu'on dit signifier Eau-Claire.

Les Oblats avaient également commencé une maison de missionnaires à une vingtaine de milles de là. Se rendant compte de l'importance que le poste militaire ne devait pas tarder à acquérir en raison de sa position stratégique, ils se transportèrent dans son voisinage immédiat, et formèrent le noyau d'une nouvelle station dont le P. Léon Doucet fut le premier directeur et qui fut mise sous le patronage significatif de N.-D. de la Paix.

C'était en 1876. Même à cette date, il y avait déjà un commencement de population blanche établie auprès du fort; mais ces gens étaient presque tous protestants. Des familles de métis français ne tar-

dèrent pas non plus à s'y porter, trop souvent au détriment de leurs mœurs. Le 5 décembre 1876, l'embryon de mission n'avait encore ni église ni chapelle. Les offices se faisaient dans une maison privée, bien que dès lors le ministère continu d'un prêtre eût été assuré à la localité.

Dans le Grand-Nord, le principal poste était la mission de la Providence. Il se composait en 1876 de la résidence officielle de Mgr Clut, qui avait avec lui le P. Lecorre, Oblat depuis le 10 septembre de la même année; le P. Louis Le Doussal, prêtre séculier qui faisait alors son noviciat; le F. Lecomte, scolastique qui allait bientôt être ordonné, et les FF. convers Salasse, le grand forgeron et mécanicien des missions du nord, Boisramé, leur charpentier et ingénieur depuis la mort du F. Alexis, et Renault, qui avait soin de la ferme locale.

A l'aide de ces dévoués auxiliaires, ce poste était alors aussi prospère au point de vue matériel qu'il pouvait le devenir à une latitude si septentrionale. L'été de 1875 avait vu l'installation à cet établissement d'un petit moulin à farine, où se moulait l'orge qu'on pouvait y récolter; mais cette commodité ne put servir que l'année suivante. Jusqu'alors on avait dû avoir recours à une petite machine mue à la main.

A côté de la résidence épiscopale, et de dimensions encore plus prétentieuses, était le couvent, avec un orphelinat dont les services et l'utilité publique étaient reconnus par protestants et catholiques. En 1876, M. Richard Hardisty, l'un des potentats du

commerce des pelleteries dans le nord, contribuait à son entretien, bien qu'il n'appartint point à la religion de ceux qui le dirigeaient [2].

Ces institutions charitables étaient partout appréciées, et peu auparavant M. William Christie, un autre bourgeois de la Compagnie dont nous avons vu l'embarras au fort Edmonton et un ami sincère des missionnaires, s'était montré encore plus généreux pour l'orphelinat de l'Ile-à-la-Crosse. Une séance publique y avait été donnée en son honneur, au cours de laquelle des chants et des récitations avaient été rendus en anglais et en français par des bambins indigènes qui auraient passé leur temps à se vautrer dans la boue, ou bien seraient devenus les esclaves de quelques familles sans cœur, si les bonnes sœurs ne les avaient recueillis. Ce monsieur fut si satisfait de ce qu'il vit et entendit, qu'il ne voulut point quitter l'institution sans lui faire don de $25.00.

L'orphelinat de Saint-Albert était aussi apprécié des protestants. Un ministre protestant s'honora même en s'inscrivant par une aumône au nombre de ses bienfaiteurs.

Malheureusement, le spirituel ne paraissait pas si brillant dans les postes qui dépendaient de la Providence. Des agents du protestantisme parcouraient alors cette région dans tous les sens. C'étaient généralement, il est vrai, des gens de troisième ordre;

2. M. Hardisty mourut sénateur.

mais leur prédication était dangereuse pour la foi des crédules Indiens en proportion de leur propre ignorance de la foi qu'ils s'étaient donné la mission de combattre par tous les moyens imaginables. Pourtant, leurs arguments les plus formidables étaient les objets, habits, provisions, etc., mis à leur disposition pour gagner les natifs à leur cause. Au fort Rae et à la rivière Plumée (*Peel R.*), les Flancs-de-Chien et les Loucheux devenaient de plus en plus indifférents, harassés qu'ils étaient par des attaques incessantes contre leurs pasteurs et le ridicule dont on couvrait leurs pratiques religieuses. Il faut avoir été missionnaire chez les sauvages, loin de la civilisation, pour avoir une idée de la manière dont le « pur évangile » est prêché par des prédicants dont les coreligionnaires en pays civilisé seraient les premiers à répudier les tactiques. Les missionnaires catholiques étaient aussi zélés qu'autrefois, mais ils ne pouvaient être partout. Le P. Gascon était maintenant à bout de forces, et les nouveaux prêtres ne connaissaient point les langues indiennes.

En juin 1876, nous trouvons Mgr Clut à la rivière au Foin, où il se rencontre avec Bompas, maintenant évêque anglican et engagé dans les liens du mariage. Là il le voit presque baptiser un enfant en dépit des protestations de sa mère. « A ce poste sont attachés trois chefs sauvages, tous trois polygames, et *par là même* tous trois protestants », nous assure le P. Lecorre, qui est lui-même responsable des italiques [3].

3. *Missions des Oblats de Marie Immaculée*, vol. XVI, p. 374.

Le même dignitaire protestant fixa alors sa résidence à Athabaska, où le P. Xavier-Georges Ducot veillait sur les intérêts catholiques. Bompas avait avec lui un ancien maître d'école, maintenant promu à tels ordres que son Eglise pouvait lui conférer. Il fut envoyé à la rivière la Paix, au grand chagrin des prêtres qui ne pouvaient lui opposer personne.



Signature du P. Leduc

A l'extrémité orientale du lac Athabaska, au Fond-du-Lac, comme la place était appelée dans le pays, se trouvait la mission de N.-D. des Sept Douleurs, que fréquentaient les nomades des grandes Terres Stériles et d'autres indigènes. Le P. Albert Pascal en avait soin, pendant que le P. de Kérangué, noble Breton devenu pauvre pour l'amour de Dieu, avait pour sa part la charge du poste catholique au fort des Liards et ne trouvait que de trop rares occasions d'instruire les montagnards qui venaient y faire la traite.

Plus au sud, nous voyons en 1876 Mgr Grandin constamment en voyage dans l'intérêt de son immense diocèse, que le P. Hyppolite Leduc aidait

puissamment à administrer [4]. Ce diocèse entrait alors dans une nouvelle phase: peu à peu l'émigration des diverses races blanches s'y faisait sentir, surtout dans la vallée de la Saskatchewan où quelques blancs et un grand nombre de métis s'établissaient. La plus ancienne des colonies dues à cette émigration était Saint-Laurent, à 40 milles de ce qui est aujourd'hui Prince Albert, dont les habitants avaient des fermes échelonnées le long de la branche méridionale de la Saskatchewan. Les offices divins y avaient été célébrés pour la première fois en 1873 par le P. André qui, l'année suivante, établissait un autre poste au lac Canard (*Duck Lake*), non loin de là.

Ce mouvement de la population avait, en outre, pour résultat d'autres petits groupes, qui allaient

4. Le R. P. Hyppolite Leduc naquit à Evron, diocèse de Laval, France, le 30 avril 1842. Il fit son cours classique aux séminaires de Précigné et de Mayenne; puis entra chez les Oblats à l'âge de 18 ans, et finit ses études ecclésiastiques à Montolivet, près Marseille, et à Autun, en Bourgogne. Le 4 déc. 1864, il fut ordonné prêtre par Mgr Guigues, évêque d'Ottawa, où le jeune religieux avait été envoyé. Après un hiver consacré aux missions des chantiers de bûcherons de l'Est, il partit, le 25 avril 1865, pour les grandes plaines de l'Ouest canadien.

Le premier poste confié à son zèle fut l'ancienne mission de M. Belcourt, Pembina, juste sur la frontière américano-manitobaine. Il y resta un peu plus de deux ans et, le 5 juin 1867, il partait pour le fort Edmonton et Saint-Albert, qui devaient surtout être le théâtre de son activité pendant sa longue carrière de missionnaire et d'administrateur. Il passa huit ans à cette dernière place, quatre au lac la Biche, puis revint à Saint-Albert, où il demeura jusqu'à la fin de 1884. De 1885 à 1893, nous le voyons à Calgary, après quoi il passe trois autres années à Saint-Albert et neuf à Edmonton. Depuis 1906, il réside à Saint-Albert. Dans ces différentes localités, le P. Leduc a constamment occupé des postes de confiance, et il fut un moment sérieusement question de le nommer évêque, ainsi que nous le verrons plus loin.

bientôt s'imposer à l'attention de l'autorité religieuse, laquelle devrait avant longtemps leur envoyer des prêtres, si elle ne voulait les laisser à la merci des prédicants que la vague d'émigration poussait vers l'Extrême-Ouest, vague qui pourtant n'était encore qu'un faible pendant de celle qui changeait complètement la face du Manitoba.

Ces prédicants n'étaient que trop enclins à s'attaquer à la foi des humbles métis. Souvent ils les provoquaient à des discussions sur des sujets religieux, se croyant sûrs de la victoire à cause du peu d'instruction dont jouissaient généralement leurs adversaires. Mais ils devaient parfois se retirer du champ de bataille avec la persuasion — qu'ils se gardaient bien d'ailleurs d'admettre — que le simple bon sens valait parfois autant qu'un légère teinture de science théologique. Comme la haine de la sainte Vierge a de tout temps été l'apanage distinctif de l'hérésie, leurs attaques avaient souvent pour objet le culte que lui rend l'Eglise catholique.

— Vous priez Marie comme vous prieriez Dieu, disait l'un d'eux à un métis, et pourtant elle n'était qu'une simple femme comme celles qui se trouvent dans le fort.

— Est-ce vrai? demandait naïvement son interlocuteur. Alors seriez-vous assez bon pour m'en nommer une qui soit la Mère de Dieu?

Un autre jour, un ministre déblatérait contre ce qu'il lui plaisait d'appeler la ridicule pratique de la pénitence que recommandait l'Eglise, et remar-

quait que pareille pratique était bien superflue puisque Jésus-Christ avait lui-même fait pénitence pour nous.

— Eh bien, interposait une bonne pâte de métis français, Notre-Seigneur n'est-il pas mort pour nous?

— Sans doute.

— Alors pourquoi mourons-nous?

Nous devons mentionner au premier rang des missionnaires de Mgr Grandin le P. Lestanc, que nous avons vu appelé à Saint-Albert en 1874. La mission qu'on avait établie dans l'intérêt des Cris de la prairie, nomades invétérés s'il en fût jamais, souffrait nécesairement de la nomination du P. Lacombe à la cure de Winnipeg. Le P. Lestanc demanda lui-même à en être chargé. En conséquence, il fonda, dans l'automne de 1877, une mission au fort Pitt, qui devait lui servir de base d'opérations dans ses campagnes apostoliques parmi les Cris. Peu après, malgré qu'une mission protestante eût été commencée à la même place, ce père pouvait écrire de ses nomades: « J'ai déjà fait plus de cinquante baptêmes, tant d'enfants que d'adultes. Je me propose de passer l'hiver avec ces pauvres gens. C'est en restant avec eux un temps considérable qu'on peut espérer de réaliser un bien solide. Ma présence à la prairie a un bon effet parmi les Cris, et déjà j'ai visité le camp de Kiyerwin et de Paskiakewiyim, qui semblent revivre après un long sommeil. Je n'ai rien, et, grâce à Dieu, je ne manque de rien. Mes pauvres

gens, il est vrai, n'ont pas été heureux dans leur chasse jusqu'à ce jour. Ils vivent de la charité, et, depuis dimanche, un autre camp nous donne à manger[5]. »

Le P. Lestanc avait alors avec lui un jeune prêtre du nom de Léon Fafard, qui l'aidait dans son œuvre d'évangélisation. Par ordre de Mgr Grandin, le P. Lestanc visita aussi Battleford, village qui servait de capitale aux Territoires du Nord-Ouest, où il trouva le P. André et le gouverneur David Laird, qui le traita avec la plus grande courtoisie.

Là il vint également en contact avec un important camp de Cris, accompagné de quatre prédicants qui auraient pu se considérer en villégiature, vu que la majorité des Indiens étaient catholiques. Comme la nouvelle place ne pouvait se prévaloir de la possession d'aucun édifice assez grand pour contenir cette foule, le P. Lestanc dut passer son temps à les visiter dans leurs loges pour leur rappeler leurs devoirs religieux.

Au fort Pitt, le P. Fafard s'était employé à la construction d'une maison, et jetait même alors les fondations d'une école. Depuis le début de la mission jusqu'au 11 janvier 1878, les deux prêtres firent 62 baptêmes, bénirent 8 mariages et reçurent deux abjurations.

Le 13 septembre 1877 fut un jour de fête parmi les Indiens des plaines occidentales. A cette date,

5. *Missions des O. M. I.*, vol. XVI, p. 467.

l'Hon. M. Laird, accompagné de deux cents miliciens, arrivait au fort McLeod pour conclure un traité par lequel les Pieds-Noirs et autres tribus alliées, ainsi qu'un petit nombre de Cris, cédaient leurs droits au pays en considération de rations qu'on s'engageait à leur donner périodiquement et d'une réserve de cent-cinquante milles sur cinq. Un prêtre catholique assistait aux négociations, en vue d'aider les autorités dans leur tâche ardue; mais un missionnaire que personne ne pouvait remplacer était le P. Lacombe. Celui-ci se trouvait dans l'Est, où l'avaient conduit les intérêts de la colonisation catholique des grandes prairies canadiennes, lorsqu'il reçut une requête officielle, datée du 19 juillet 1877, par laquelle le secrétaire d'Etat lui demandait d'assister à cette importante assemblée. Pour se rendre à cette invitation, le P. Lacombe était bien parti pour l'Extrême-Ouest; mais la maladie l'avait retenu à Saint-Paul.

Cet incident nous amène à considérer les efforts faits par les autorités ecclésiastiques en faveur de l'immigration catholique au Manitoba. Mgr Taché avait fait nommer agent de colonisation un M. Charles Lalime, qui paraît avoir été un avocat sans causes. De concert avec le P. Lacombe, cet agent fit venir des Etats-Unis cent cinq colons, qui arrivèrent au mois de mai 1876. Pendant la même année, ce dernier ne procura pas moins de cinq cents Canadiens-français aux divers rudiments de paroisses du Manitoba. On fut si satisfait de ce résultat qu'on le

renvoya dans l'Est en janvier 1877, chargé d'une mission identique. Il se surpassa alors. Entre le mois de mai et la fin de juillet de cette année, six cents nouveaux catholiques, répondant à ses instantes invitations, vinrent grossir les rangs de leurs frères établis au Canada central.

Cette arrivée des Canadiens-français était d'autant plus à propos que beaucoup de métis catholiques se dirigeaient vers le nord, comme apeurés par le flot d'immigration qui débordait partout, et allaient se créer au loin de nouveaux foyers, au grand chagrin de Mgr Taché, leur meilleur ami sur la terre. Elle lui permit aussi de fonder de nouvelles paroisses et de consolider celles qui existaient déjà. Par décret épiscopal daté du 5 janvier 1877, les paroisses de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint-Pie avaient été érigées canoniquement. M. Fillion reçut la première en partage, et peu après Mgr Taché lui donna pour vicaire M. Michel Charbonneau qui, l'année suivante, devait devenir victime de la brutalité des Orangistes [6]. M. Fillion avait en même temps le soin de deux autres nouvelles paroisses, ou missions, qui, avec celle de Saint-Jean-

6. Par suite d'une élection politique, deux individus venus de Morris essayèrent de violer le domicile de l'abbé Fillion, où ils s'imaginaient qu'un homme auquel ils avaient à servir un mandat de comparution s'était retiré. Fillion, qui était d'une grande force musculaire, les empêcha de fouiller sa maison. Là-dessus, les deux Anglais retournèrent à Morris, d'où ils revinrent bientôt avec du renfort. La personne qu'ils cherchaient n'étant point là, ils s'en vengèrent en emmenant de force M. Charbonneau, qui n'avait absolument rien à faire avec le cas, et le maltraitèrent au point de le rendre sérieusement malade.

Baptiste et quelques autres centres de moindre importance, devinrent immédiatement autant de points d'attraction pour les immigrants. Dès lors, Mgr Taché se fit un devoir de les visiter régulièrement.

Une autre visite qu'il convient de mentionner est celle du T. R. P. Soullier, délégué par le supérieur général des Oblats (juin-juillet 1876) pour faire l'inspection des postes dirigés par ses frères en religion, au cours d'une tournée qui n'était que l'avant-coureur d'un voyage encore plus important, alors que l'éminent religieux devait les visiter en qualité de général de son institut.

Mgr Taché avait toujours espéré voir son collège passer un jour aux mains de sa propre famille religieuse. La visite du P. Soullier l'ayant convaincu que le manque de personnel rendait ce transfert impossible, l'abbé Forget-Despatis fut chargé de sa direction et le P. Lavoie, O. M. I., qui avait été à sa tête pendant les huit dernières années, reçut son obédience pour Sainte-Marie de Winnipeg.

Ce même collège était devenu, au commencement de 1877, partie intégrale de l'Université du Manitoba, avec ceux de Saint-Jean (*St. John*) et du Manitoba (*Manitoba College*), qui représentaient respectivement les communions anglicane et presbytérienne. Cette université était ce que pareille institution avait partout été à l'origine, une confédération de collèges, et ces derniers avaient seuls le droit d'enseigner, ce qu'ils faisaient en conformité avec les vues religieuses de la population qu'ils repré-

sentaient. Il en résultait une université idéale, qui ne lésait aucun droit, donnait satisfaction à tous et rappelait par sa constitution les origines des principales institutions similaires d'Europe. Les personnes nommées par le collège de Saint-Boniface — le plus ancien des trois — pour le représenter au premier Conseil universitaire furent : S. G. Mgr Taché, le R. P. Lavoie, O. M. I., l'abbé Forget-Despatis, avec MM. Jos. Dubuc, J.-A.-N. Provencher et E.-W. Harris, B. A. M. Joseph Royal devint en même temps le vice-chancelier de l'Université.

Une autre institution qui, sous la forme qu'elle revêt aujourd'hui, date ses débuts de la même période, est l'hôpital de Saint-Boniface, maintenant si avantageusement connu dans l'Ouest. Jusqu'alors, les sœurs grises avaient soigné leurs malades dans leur propre couvent. Le 29 juin 1877, l'archevêque bénit un modeste édifice qui devait être affecté uniquement au soin des malades, lequel se dressait sur une pièce de terre faisant face à l'embouchure de l'Assiniboine.

Peu après, le 6 août de la même année, arrivait à Winnipeg celui qui fut sans contredit le plus illustre des gouverneurs généraux sous la Confédération, nous voulons dire Lord Dufferin. Il visita avec un intérêt évident les diverses institutions de Saint-Boniface, et l'extrême sympathie que trahit sa réponse aux souhaits de bienvenue de Mgr Taché fut remarquée de tous. La visite de Son Excellence fut l'occasion d'un incident qui marqua la fin de l'ancien

ordre de choses et le commencement du nouveau. Le 29 septembre 1877, en présence du lieutenant-gouverneur Alexandre Morris, des Hon. MM. Girard, Royal, Dubuc et d'une foule d'autres notabilités, il enfonça en grande cérémonie le clou qui devait assujettir ensemble les deux derniers rails du chemin de fer qui unissait le Manitoba aux Etats-Unis. Le 9 octobre suivant, la première locomotive qui fut jamais vue dans l'Ouest canadien arrivait sur le steamer *Selkirk,* et les fameuses cloches de Saint-Boniface saluaient sa présence de leurs joyeux carillons, comme elles l'avaient déjà fait pour le premier vapeur qui navigua sur la rivière Rouge.

Signature du Gouverneur Cauchon

Politiquement parlant, la fin de 1877 fut illuminée d'un fort rayon d'espérance pour les intérêts catholiques du Manitoba. L'Hon. M. Joseph Cauchon venait d'être nommé lieutenant-gouverneur du pays (2 octobre), et, sur les quatre ministres de la Couronne, deux, MM. Girard et Larivière, étaient catholiques, tandis que M. Dubuc, président de la Chambre, partageait leurs convictions religieuses. C'était là pour l'Eglise et pour l'Etat au Canada central des jours heureux qui ne devaient malheureusement pas durer.

L'année suivante, les cercles ecclésiastiques du Manitoba furent heureux de s'ouvrir à l'abbé Alphonse-A. Cherrier, qui arrivait de l'Est à Saint-Boniface en compagnie de quatre séminaristes, ainsi que du P. Louis Gladu, O. M. I., et du F. Madore, scolastique oblat. M. Cherrier, qui devait fournir une longue et fructueuse carrière à Winnipeg, remplaçait comme curé de Saint-Boniface M. Georges Dugas, qui passait au pensionnat et à l'orphelinat de la petite ville épiscopale, en qualité de chapelain. Le P. Gladu était en même temps nommé professeur au collège, où enseignaient déjà neuf autres professeurs, preuve évidente que cette institution était déjà sur un bon pied. Environ cent cinquante élèves y faisaient leurs études.

Les sphères gouvernementales à l'ouest du Manitoba paraissaient alors moins favorables aux catholiques que celles de cette province. Un assez grand embarras venait justement d'être causé aux autorités ecclésiastiques par une ordonnance du gouverneur des Territoires du Nord-Ouest qui refusait à peu près le droit de dispenser de la publication des bans de mariage aux évêques catholiques, qui l'avaient jusque-là exercé chaque fois que les circonstances l'avaient demandé. Mgr Taché protesta, et, à son invitation, Mgr Grandin joignit sa voix à celle de son métropolitain. Des explications verbales s'ensuivirent, qui furent transmises aux parties intéressées par le P. Lestanc, alors de résidence à Battleford, siège du gouvernement des Territoires. Elles avaient

pour but de démontrer que la loi à laquelle on s'objectait avait été adoptée de bonne foi et sans intention d'empiéter sur les droits de n'importe qui.

Une chose qui pouvait contribuer à prouver cette bonne foi fut le fait qu'en 1877 le gouvernement des Territoires avait accordé la somme de $300.00 à l'école bilingue de Saint-Albert. De plus, non loin du fort Carlton se trouvait un centre de métis français, la mission de Saint-Laurent, dont nous avons mentionné l'établissement, auquel ce même gouvernement donna alors le nom officiel de Grandin.

Du reste, les relations les plus amicales existaient entre les membres de toutes les confessions établies dans les plaines de la Saskatchewan. Ainsi la grêle ayant détruit les récoltes des colons de Saint-Albert, leurs voisins se réunirent en une assemblée publique, au cours de laquelle on nomma un comité chargé d'aviser aux moyens de leur venir en aide. Ce comité était composé de sept membres, parmi lesquels il n'y avait qu'un catholique, Mgr Grandin. Parmi les six protestants, se trouvaient un évêque anglican et trois ministres. Le prélat anglais parla dans les termes les plus flatteurs des institutions de charité sous la direction de Mgr Grandin. Les provisions de l'orphelinat de Saint-Albert ne consistaient plus qu'en vingt ou trente livres de farine d'orge: grâce à l'intervention de ce comité, quatre mille livres lui furent allouées par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Nous venons de voir le P. Lestanc à Battleford.

Ce poste étant alors la capitale de l'Extrême-Ouest, il avait une importance assez grande. Situé à l'embouchure de la rivière Bataille (*Battle R.*), son emplacement avait, dès 1874, attiré l'attention des ingénieurs qui étudiaient la topographie du pays en vue d'y tracer la ligne du chemin de fer maintenant si connue sous le nom de Canadien-Pacifique. Ils l'appelèrent d'abord *Telegraph Flat;* mais quand cette place fut choisie pour être la capitale des Territoires du Nord-Ouest, son nom fut changé en Battleford, ou Gué de la rivière Bataille. Son premier habitant fut un nommé Frank Osler. Les bâtisses nécessaires au fonctionnement d'un gouvernement régulier, ainsi qu'à l'installation d'un corps de la police à cheval, y furent bientôt élevées, et en peu de temps Battleford devint un village de quelques centaines d'habitants, possédant, outre les édifices susmentionnés, un magasin de la compagnie de la baie d'Hudson et quelques autres maisons de commerce semblables, un bureau de télégraphe, des maisons de pension, les ateliers d'un journal, le *Herald,* et deux églises, dont l'une était affectée au culte catholique — le tout situé d'abord en partie dans la vallée de la rivière Bataille et en partie sur le plateau immédiatement au sud de ce cours d'eau.

Le P. André fut le premier de nos missionnaires à visiter Battleford; mais le P. Lestanc peut revendiquer l'honneur d'en avoir été le premier prêtre résident. Le P. André y était arrivé vers la fin de novembre 1877. Il y était encore lorsque le P. Les-

tanc y vint le 3 décembre de la même année. Celui-ci mit le nouveau poste sous le vocable de Saint-Vital, patron de Mgr Grandin, et y resta jusqu'au dimanche de Pâques, 22 avril 1878. Il n'avait alors ni église ni presbytère, et faisait le catéchisme tantôt dans une maison, tantôt dans une autre. Ce premier hiver, il administra seize baptêmes, dont la moitié d'adultes indiens, fit deux mariages et reçut autant d'abjurations.

Le service divin avait lieu dans le hangar de l'Hon. James McKay, l'ami de Mgr Taché, que nous avons déjà vu parmi les membres du gouvernement manitobain, et qui avait alors le contrat de la poste entre Winnipeg et Edmonton, contrat qui le forçait d'avoir des relais aux points les plus importants de son itinéraire [7]. Pendant la semaine, le P. Lestanc demeurait chez M. W.-J. Scott, excellent catholique qui remplissait les fonctions de gardien des registres publics des Territoires du Nord-Ouest. M. Amédée-E. Forget, alors secrétaire du lieutenant-gouverneur et greffier du Conseil du Nord-Ouest, fut aussi très obligeant pour le missionnaire et ceux qui lui succédèrent dans le desserte de Battleford. Le premier, qui avait toujours eu un faible pour les métis des grandes prairies, quitta l'humble capitale avec un parti de ces chrétiens qui voulaient hiverner au con-

7. A cet effet, il devait entretenir plus de cent chiens de trait pour ses traîneaux d'hiver et autant de chevaux pour les courses d'été. Aussi, bien qu'il reçut pour sa peine $10,000 par an, les dépenses que ce service entraînait étaient si grandes qu'il n'y gagna jamais rien.

fluent des rivières la Biche et du Ventre, laissant pour le remplacer près des blancs et autres de Battleford un jeune prêtre du nom de Hert, qui était arrivé ce même automne 1878. M. Forget devait dès lors héberger le nouveau curé.

CHAPITRE V

—

VISITES ÉPISCOPALES

1878-1881

En prévision d'une immigration encore plus forte que celle dont nous avons parlé, l'autorité civile continuait alors la politique, déjà inaugurée, de concentrer sur différents points la population indigène. Elle conclut un autre traité avec une bande d'Indiens qui se réunirent pour la circonstance à une localité appelée lac Sonnant. Cette transaction eut lieu le 5 août 1878 en présence des PP. André et Fafard. Le dimanche suivant une messe fut célébrée devant un immense concours de fidèles. Le gouverneur Laird y assista et parut très édifié de tout ce qu'il vit et entendit. Un ministre protestant qui se trouvait là eut aussi son prêche : un seul Indien faisait partie de son auditoire.

Attirés par la générosité du gouvernement canadien, ou bien mus par le désir de se soustraire à la duplicité des autorités américaines, un grand nombre de Sioux avaient émigré au Canada après avoir massacré l'armée de Custer (1876), et s'étaient dirigés d'abord vers la vallée de la Qu'Appelle sous la conduite du fameux Sitting Bull (Taureau-Assis).

On leur accorda une généreuse hospitalité, ce qui n'empêcha pas que leur nombre et la réputation de leur chef inspirassent d'assez fortes inquiétudes avant que leur horde ne se fut divisée, et comme effritée, soit en s'établissant définitivement dans les plaines de l'Ouest canadien, soit en retournant au pays de ses ancêtres.

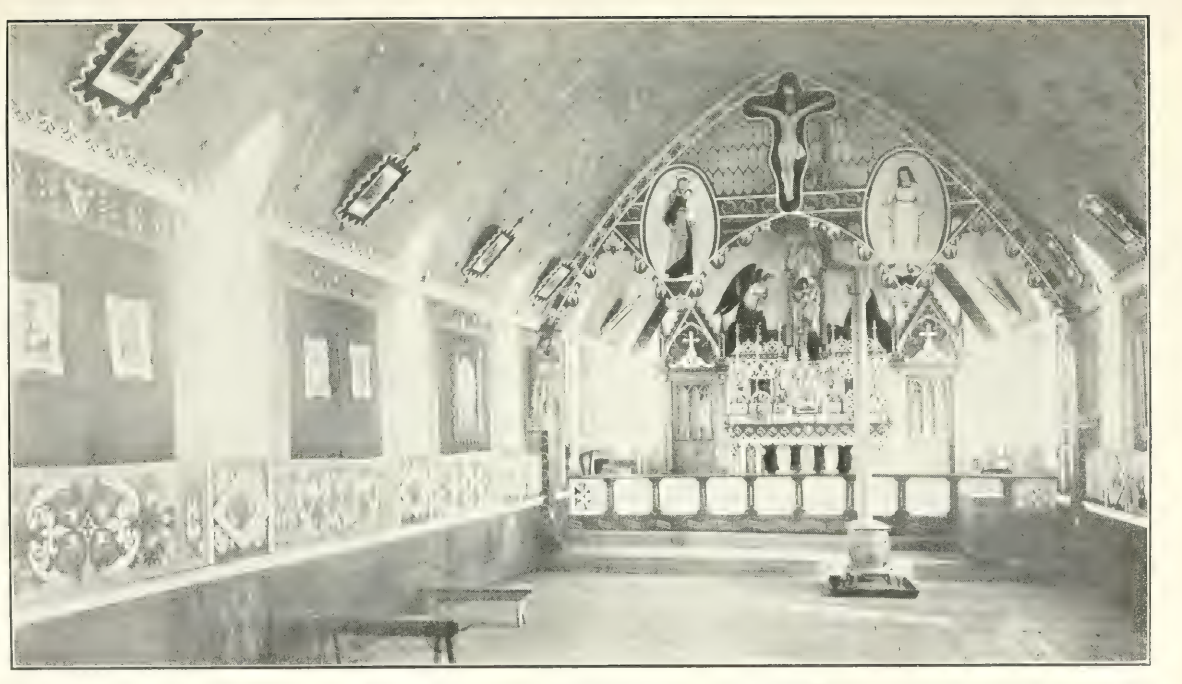
Au Canada, ils ont aujourd'hui des réserves dans la vallée de la Qu'Appelle, à quelques milles de Prince-Albert et à une certaine distance de Saskatoon. Le P. Hugonard a conservé un souvenir vivace de la visite que Sitting Bull et soixante-dix ou quatre-vingts de ses guerriers à cheval firent, au printemps de 1878, à la mission connue aujourd'hui sous le nom de Lebret. Le but des sauvages étrangers était de profiter de l'arrivée d'une charrette pleine de provisions qu'ils avaient aperçue au moment où, campés sur une hauteur à l'extrémité opposée du lac, les vainqueurs de Custer, avec leurs femmes et leurs enfants, en étaient réduits à se nourrir de racines sauvages. Le P. Hugonard remplaçait momentanément le P. Decorby, qui était allé à Winnipeg veiller au ravitaillement de son poste, lorsque les braves de Sitting Bull se précipitèrent, avec un accompagnement de cris inhumains que le prêtre pouvait prendre pour des chants de guerre, sur la mission catholique peu habituée à pareille démonstration.

Les oreilles garnies des roues de montres qu'ils avaient enlevées à leurs victimes américaines et la

figure horriblement peinte, les Sioux réclamèrent le privilège d'avoir leur part des bonnes choses qui venaient d'arriver pour l'établissement catholique et ses dépendances. La farine, surtout, était ce qui les tentait. Tout en se faisant payer en espèces autant que les circonstances le permettaient, le missionnaire qui le dirigeait momentanément crut de bonne politique d'accéder à leur requête. Il est, du reste, difficile de voir comment il eut pu faire autrement.

Après l'installation définitive de ceux qui voulurent rester en territoire britannique, c'est-à-dire au cours de 1879, les PP. André et Fourmond, alors stationnés à Saint-Laurent de Grandin, sur la Saskatchewan, songèrent à faire quelque chose pour le bien spirituel des nouveaux venus. On peut facilement conjecturer que les résultats de leurs efforts ne furent pas des plus brillants, si l'on considère que ni l'un ni l'autre de ces missionnaires ne connaissait leur langue. Néanmoins, au moyen de signes, par l'exhibition d'emblêmes religieux et l'imitation de pratiques propres aux catholiques, un certain nombre d'entre eux purent comprendre qu'ils avaient trouvé dans leur nouvelle patrie des prêtres qui, avec le temps, pourraient continuer parmi eux l'œuvre d'évangélisation commencée aux Etats-Unis.

Alors même que les missionnaires catholiques n'eussent rien eu à faire avec les Sioux, leur vie dans l'Ouest eut été loin d'être une sinécure. Dans une lettre à son supérieur général, le P. Leduc résume



INTERIEUR DE L'EGLISE DE GOOD HOPE

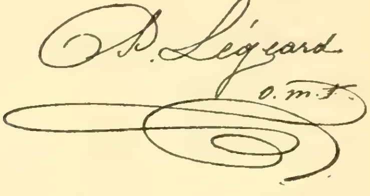
ainsi les résultats de leur zèle, et décrit la situation du Nord-Ouest en juin 1878:

« Neuf établissements nouveaux [1] ont été commencés depuis deux ans, et déjà ils ont porté leurs fruits: conversions plus nombreuses d'infidèles; nombre bien consolant d'abjurations; gouvernement définitivement établi parmi nous; communications plus faciles; beaucoup de métis abandonnant la vie nomade et se fixant sur des terres; un nombre déjà considérable d'Indiens établis sur des réserves à eux cédées par le gouvernement, et demandant le prêtre catholique. Cinq de vos enfants parcourent tout l'été les immenses déserts de l'Ouest pour porter la bonne nouvelle de l'Evangile aux sauvages disséminés dans ces immenses prairies: Cris, Pieds-Noirs, Gens-du-Sang, Piégans, Sarcis, Assiniboines, Sauteux, tous vont être visités, tous vont entendre la parole de Dieu que leur portent vos enfants [2]. »

Pour aider à consolider et à étendre encore l'œuvre des missionnaires, deux pères oblats, dont nous avons déjà mentionné l'arrivée de l'un à Battleford, venaient à l'automne de 1878 prendre leur place aux côtés des vétérans du diocèse de Saint-Albert. C'étaient les PP. Florent Hert et Michel Mérer, dont la carrière dans l'Ouest ne devait se ressembler que par le dévouement dont ils étaient animés tous les deux. Tandis qu'au moment où ces

1. Lac Lanone, Saint-Laurent de Grandin, Prince Albert, Battleford, Lac Canard, forts Pitt et McLeod, N.-D. de la Paix et Saint-Joseph du Cumberland.
2. *Missions des O. M. I.*, vol. XVI, p. 458.

lignes sont tracées [3] le second est encore au premier rang des ouvriers évangéliques de ce diocèse, le premier, alors jeune homme plein de zèle et d'une activité fébrile, devait bientôt devenir la victime autant de son intrépidité que du germe fatal qu'il portait dans sa constitution. On le trouva mort de fatigue et de surmenage au bord d'un lac le 15 octobre 1880.



Signature du P. Légeard

Une fin bien différente attendait un autre ouvrier dans le champ des missions du Nord-Ouest. Après avoir passé de nombreuses années à la tête de la mission de l'Ile-à-la-Crosse, le P. Prosper Légeard, religieux fervent et grand apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur, non moins que missionnaire capable, bien que l'état précaire de sa santé ne lui ait jamais permis de voyager beaucoup, passait paisiblement à une vie meilleure, assisté de ses frères en religion, le 1er juin 1879, c'est-à-dire à l'aurore même du mois consacré au divin Cœur qu'il avait si bien servi.

Mais, comme l'avait souvent fait remarquer Mgr Provencher, un ordre religieux peut perdre des sujets par la mort ou toute autre cause; cet ordre

3. Mai 1912.

est lui-même, sinon à l'abri d'une extinction totale, du moins tant qu'il existe, en position de garantir la continuation des œuvres qu'il a pu entreprendre. C'est pourquoi nous voyons, le 16 août 1879, Mgr Grandin revenir du chapitre général des Oblats avec deux jeunes prêtres, les PP. Pierre Lecoq et Joseph-Ange Rapet, dont les services à l'Eglise de l'Ouest devaient être aussi méritoires que constants.

Les vertus du P. Légeard n'avaient pas passé inaperçues de son ordinaire. Pourtant le fervent religieux n'eut pas la consolation de voir celui-ci à son lit de mort. La santé de Mgr Grandin avait elle-même été depuis longtemps chancelante, et ce prélat avait dû passer presque deux ans en Europe, occupé à prêcher et à quêter pour ses missions lointaines, où il ne put rentrer que le 20 novembre 1879. Son peuple était si enchanté de le revoir à Saint-Albert qu'il le gratifia d'une réception solennelle: voiture de gala escortée de métis à cheval, bruyantes décharges de mousqueterie et le tonnerre du canon.

Cependant, la période de transition qu'ils traversaient n'était pas sans avoir un effet délétère sur les fiers enfants de la plaine. N'ayant aucune habitude de travail manuel et peu enclins à s'y assujettir, il leur répugnait de chercher les moyens de subsister dans les rudes travaux de l'agriculture. Néanmoins, la disparition du bison, qui devenait d'année en année plus sensible, les forçait graduellement de se plier à un genre de vie pour lequel ils n'avaient pas la moindre attraction. Les superbes Pieds-Noirs,

dont la tribu comptait encore près de six mille âmes, avait été réduite à la nécessité de tuer et de manger tous ses chiens, après s'être abaissée jusqu'à se repaître de *gophers* — espèce de petits écureils de prairie — et même de mulots et de la carcasse d'animaux crevés, quand ils ne devaient point vivre de racines et de bribes de peaux d'animaux sauvages. Le gouvernement leur envoya des rations; mais qu'étaient-elles pour un si grand nombre de bouches affamées !

« Quel changement depuis l'automne précédent », s'écrie le P. Doucet en date du 24 février 1880. « J'avais peine à reconnaître dans ces victimes de la faim, amaigries et décharnées, sans vigueur et sans voix, les magnifiques sauvages, véritables colosses, que j'avais vus autrefois. . . Ce n'étaient plus des hommes, mais des squelettes ambulants qui venaient à nous. Les enfants et les vieillards ont fourni au fléau le plus grand nombre de victimes. Les mères ne pouvaient plus allaiter les pauvres petits êtres qui mouraient dans leurs bras [4]. »

Heureusement que si beaucoup devaient avoir en partage une fin prématurée, leur mort n'était après tout qu'un passage à une vie meilleure, vu que la famine est généralement pour l'Indien le missionnaire dont la voix est le plus écoutée. D'où, pour les prêtres catholiques, un surcroît de travail dont ils étaient loin de se plaindre.

4. *Missions des O. M. I.*, vol. XVIII, pp. 155-56.

La famine est chose si commune dans le Grand-Nord que nous avons négligé d'en parler alors même qu'elle emportait les Indiens par douzaines. A cette époque, il faut le dire, la situation s'améliorait sensiblement. Désireux de remplacer les misérables huttes de leurs prédécesseurs par des maisons convenables, les nouveaux missionnaires s'appliquaient, en différentes localités, à montrer ce qu'ils pouvaient faire comme charpentiers. Ainsi, à Saint-Michel, le P. Roure, aidé du F. Boisramé, bâtissait en 1879 une résidence qui contrastait agréablement avec la masure qu'il y avait trouvée à son arrivée. Nous avons déjà vu que le côté matériel de la mission de la Providence était maintenant aussi satisfaisant que les circonstances le permettaient. Cependant, avec trente orphelins à vêtir, nourrir et entretenir et des ressources pécuniaires bien minimes, on ne pouvait se dispenser de travail manuel. Les pères, et même l'évêque, devaient s'y livrer quand les nécessités du ministère ne les retenaient point en voyage.

Au lac Athabaska, les directeurs des deux missions établies sur ses bords faisaient part de consolations spirituelles qui les compensaient des grandes privations auxquelles ils devaient se soumettre. Le P. Pascal écrivait, le 10 décembre 1879, de son troupeau nomade :

« Plusieurs parmi eux sont fidèles à réciter deux chapelets chaque dimanche, ainsi que le vendredi et les jours de jeûne et d'abstinence. Quand ils sont éloignés du prêtre et plongés dans la solitude des

bois, ils réunissent toutes leurs images religieuses et en décorent une loge, dont ils font comme une sorte de chapelle, où ils se réunissent pour prier et chanter des cantiques en leur langue. »

Ce missionnaire continue par une courte description de ses ouailles au point de vue matériel :

« Si », dit-il, « on ne considérait ces pauvres gens qu'au point de vue des attraits naturels, on se sentirait peu porté à vivre parmi eux. Revêtus de peaux de bêtes qui leur donnent je ne sais quelle ressemblance avec les animaux qu'ils chassent dans les bois, couverts de vermine, sans aucun principe de la plus élémentaire éducation, ils n'ont rien en eux-mêmes qui attire. Que de pauvres sauvages vivent ainsi dans l'immense vicariat de Mgr Faraud [5] ! »

Ne pas oublier que leur vie absolument nomade ajoutait encore à leur ressemblance avec les bêtes fauves qui leur servaient de nourriture. En outre, ce genre de vie du troupeau devait nécessairement influer sur celui du pasteur.

Considéré au point de vue étymologique, un missionnaire est un « envoyé », un messager et partant un grand voyageur. Nous en savons déjà assez sur ces hérauts de la Croix dans le Nord-Ouest du Canada pour être sûrs que la nature de leur vie répondait parfaitement aux exigences philologiques de leur nom. A moins d'en être absolument empêchés par leurs infirmités, les supérieurs de missions, non

5. *Ibid., ibid.*, p. 137.

moins que les simples missionnaires, passaient une grande partie de leurs journées et de leurs nuits en voyage. Car il en était peu qui n'eussent au moins un poste supplémentaire sous leur direction. Trois ou quatre dépendances de ce genre, quelquefois une demi-douzaine ou plus, devaient ainsi recevoir tour à tour leur visite. Quant aux évêques, ils étaient, en vertu même de la charge pastorale, tenus d'inspecter périodiquement chacune de leurs missions, et quelquefois même les postes d'importance secondaire. En 1880-81, Mgr Grandin fit une de ces visites officielles de son immense diocèse, dans laquelle le lecteur ne pourra que gagner à l'accompagner. Il pourra par là se rendre compte et de la quantité d'ouvrage qui incombait à chaque prêtre et de la différence entre les conditions dans lesquelles il se faisait et celles qui prévalaient dans les missions du Grand-Nord, avec lesquelles nous sommes maintenant familiers.

Malgré un froid perçant, Mgr Grandin, accompagné du P. Végreville, quitta Saint-Albert le 12 avril 1880, et arriva le lendemain à N.-D. de Lourdes, petit poste récemment fondé sur la rive gauche de la Saskatchewan, où quelques Canadiens-français s'étaient établis. Cette jeune mission était desservie de Saint-Albert par le P. Mérer, qui dirigeait en même temps les études théologiques de deux aspirants au sacerdoce. Cet établissement était des plus humbles: une chapelle en bois de 34 pieds sur 20, encore inachevée, et une résidence de 24 pieds sur 20.

Après une messe pontificale, des confessions et des confirmations — programme suivi à toutes les étapes de cette tournée apostolique — l'évêque part le 19 avril pour Saint-François-Régis, ou fort Pitt, qu'il atteint le 1[er] mai, après un voyage accompli en partie dans une charrette de facture primitive, en partie à pied, et après avoir été souvent arrêté en chemin par près de quarante-cinq cours d'eau dépourvus de pont, qu'il a traversés généralement sur la glace, mais souvent aussi dans l'eau que la fonte des neiges rendait d'une profondeur peu confortable. Nous omettrons les nombreux accidents : essieux cassés, roues en pièces, animaux embourbés ou presque noyés au passage des rivières, et bien d'autres qui agrémentent d'ordinaire pareilles expéditions. Nous devons nous contenter de quelques mots sur les missions mêmes que nous allons trouver sur notre chemin.

Celle de Saint-François-Régis est sous la direction du P. Fafard, aidé du P. Bourgine ; mais le P. Petitot, le savant missionnaire du nord dont l'état de santé a demandé l'éloignement des glaces du Mackenzie, y est arrivé pour saluer son nouvel ordinaire. Au point de vue matériel, ce poste est encore moins avancé que celui de N.-D. de Lourdes ; mais bien qu'il n'ait pas plus de deux ans d'existence, ses registres accusent déjà l'administration de 287 baptêmes, dont un quart d'adultes, et la célébration de 25 mariages. Le fort Pitt, ou Saint-François-Régis, a cinq dépendances, toutes situées sur des

pièces d'eau, à savoir : les lacs Long, la Grenouille, d'Oignon, la Roche et la Selle. Ces localités sont fréquentées par des Cris qui vivaient autrefois de bison, mais qui doivent maintenant avoir recours à la pêche et à la charité publique quand les rations du gouvernement font défaut. Ce gouvernement a dans chacune un agent dont la mission est d'enseigner les principes de l'agriculture à des gens qui ne s'en soucient guère.

A propos de ces agences, même l'humble et charitable Grandin ne pouvait s'empêcher de faire le commentaire suivant : « Sans être prophète, je crois pouvoir prédire que les résultats attendus seront loin d'être en proportion avec les dépenses... Les missionnaires réussiraient incomparablement mieux que les fermiers s'ils avaient les mêmes ressources, et c'est à eux que les agents du gouvernement doivent leurs quelques succès [6]. »

La même autorité parle en ces termes d'une autre classe de nouveaux venus parmi les aborigènes :

« Les divers postes que je viens d'énumérer reçoivent également la visite de ministres protestants de diverses sectes. Les apôtres de l'erreur se recrutent plus facilement que ceux de la vérité ; on est moins exigeant pour eux, et ils subissent moins d'épreuves préparatoires. Ils arrivent généralement dans le pays comme maîtres d'école, puis on apprend un beau jour qu'ils sont devenus *Révérends*

6. *Ibid.*, vol. XIX, p. 197.

et agissent comme tels. On rencontre parfois des métis et des sauvages qui, hier encore, ne savaient que tout juste lire la Bible en anglais et la traduire incorrectement en langue sauvage, parvenus promptement à la dignité de ministres. Leurs compatriotes les regardent comme des savants parce qu'ils lisent dans de gros livres ; mais les gens civilisés, qui arrivent chaque jour plus nombreux, sont humiliés de leurs *Révérends* et ne font pas mystère de leurs sentiments [7]. »

Mais la route est longue : arrivons vite avec le prélat voyageur et le P. Petitot à Saint-Raphaël. Nous sommes au 14 mai 1880. Avec une énergie que n'ont pu émousser de longues privations et des explorations sans fin, le P. Petitot s'est efforcé d'ériger les bâtisses de sa nouvelle station. « Ce Père est l'homme d'action par excellence », écrit Mgr Grandin. « Rien ne l'arrête, rien ne l'épouvante. Seul avec son serviteur [8], il a abattu et disposé le bois nécessaire pour une construction considérable. On ne saurait se faire une idée du travail qu'ils ont fait tous les deux durant trois mois. Abattre des sapins, dire la messe sous la tente, quand le froid n'était pas trop piquant, et avec cela aller de temps en temps visiter ses frères du fort Pitt et les chrétiens du

7. *Ibid., ibid.*, p. 198.

8. Qui l'abandonna et le laissa seul pendant plusieurs mois, sous prétexte que l'ouvrage qu'il lui donnait à faire était au-dessus de ses forces.

lac Froid, était une distraction plutôt qu'un labeur pour ce bon Père [9]. »

Les Indiens de ce nouveau poste sont des Montagnais originaires de l'Ile-à-la-Crosse et du lac Froid. Le jour de la Pentecôte, un office solennel, précédé de confessions et suivi de confirmations, réjouit le cœur de ces bons chrétiens.

Le 22, l'évêque donnait une agréable surprise au P. Chapelière, pasteur du lac Vert et l'une des nombreuses recrues qu'il avait amenées de France [10], en arrivant chez lui à l'improviste. Les Indiens établis à cette place venaient également de l'Ile-à-la-Crosse. Cette circonstance suffisait pour les recommander d'une manière toute particulière à la bienveillante attention du prélat.

Après un halte de trois jours, Mgr Grandin partit en barge pour l'Ile-à-la-Crosse, qu'il n'avait pas vue depuis cinq ans. L'église était maintenant trop petite, malgré la récente addition d'une sacristie et d'un jubé. C'est pour nous une cause de réelle satisfaction de pouvoir faire remarquer que l'augmentation dans la population que révélaient ces circon-

9. *Missions des O. M. I.*, vol. XIX, pp. 199-200.

10. Le P. Gérasime Chapelière, prêtre français venant du diocèse de Laval, bien qu'il fut né dans celui de Rouen, devait mourir deux ans plus tard (le 11 juillet 1882) victime de sa charité pour son prochain. Son canot ayant chaviré, il se sauva sans difficulté, en gagnant le rivage à la nage. Mais plusieurs enfants étaient avec lui. Comme quelques-uns paraissaient devoir se noyer, il retourna vite les chercher, en plaça un sur son dos et, en saisissant un autre par les cheveux, voulut retourner au rivage. Mais c'était trop pour lui. Dans l'impossibilité de diriger ses mouvements, causés par les efforts convulsifs que faisaient les deux enfants pour se cramponner à lui, il disparut avec eux sous l'eau et se noya.

stances était due exclusivement à l'excès des naissances sur les décès, non pas le résultat d'additions venant du dehors. Quelque 750 ou 800 Montagnais, aujourd'hui parfaitement civilisés et aussi industrieux qu'ils le pouvaient être dans le milieu où ils se trouvaient, fréquentaient cette mission.

« Tous les sauvages sont chrétiens » écrit l'évêque voyageur, et l'on peut même dire que leurs habitudes deviennent chaque jour plus conformes à leur foi. La véritable civilisation a pénétré dans leurs mœurs, et si le pays était plus favorable à la culture, ils deviendraient, à n'en pas douter, une peuplade toute transformée au point de vue temporel comme au point de vue spirituel. Les bords du lac, dans la proportion cultivable, sont couverts de maisons qu'entourent de petits champs; des villages se forment ainsi, semés de distance en distance jusqu'à dix, vingt, trente et même quarante lieues. Au printemps et à l'automne, les habitants montent en canot et viennent visiter la mission; ils y passent en moyenne de dix à quinze jours. A son tour le missionnaire doit rendre la visite dans les villages, ce qui exige de longs déplacements. Les instruments aratoires et les outils de défrichement sont encore rares entre les mains de nos bons sauvages; cependant le besoin les rend inventifs et ils arrivent à des résultats de culture déjà satisfaisants [11]. »

Et dire que ces Indiens étaient originairement des

11. Mgr Grandin dans les *Missions des O. M. I.*, vol. XIX, p. 260.

nomades qui se glorifiaient de leur oisiveté et se livraient sans vergogne aux vices les plus grossiers !

A l'occasion de la visite épiscopale, on donna les exercices d'une retraite. Mgr Grandin prêcha en français ; les PP. Legoff et Rapet, en montagnais, et le P. Chapelière en cris. Le 6 juin était un dimanche : on en profita pour avoir une procession solennelle du T.-Saint-Sacrement. Le prélat reçut aussi l'abjuration d'un métis protestant, qu'il régénéra ensuite dans les eaux du baptême.

Le 15 juin, il était au portage la Loche, station de moindre importance visitée par le P. Legoff. Juste un mois après, il arrivait à la mission Sainte-Gertrude, lac Pélican, où il s'était rendu en canot par une pluie battante et un vent qui n'avait presque pas cessé d'être contraire. Là il trouva le P. Bonnald, qui luttait avec le protestantisme représenté par le magister local. Le prêtre n'avait que le plus misérable des gîtes, mais la qualité de ses chrétiens le compensait amplement de la pauvreté de sa résidence. A l'époque de la précédente visite épiscopale, cinq ans auparavant, le même évêque n'avait trouvé là qu'une croix de bois avec une vingtaine de catholiques : ces derniers étaient maintenant deux cents, et l'on pouvait regarder la plupart d'entre eux comme d'excellents chrétiens.

Le fort Cumberland était, pour la compagnie de la baie d'Hudson, la capitale du district. Il avait été longtemps le boulevard du protestantisme dans le pays. Mais des jours meilleurs s'étaient levés pour

le catholicisme avec l'arrivée du P. Bonnald et la nomination comme chargé du fort d'un Canadien de bonne famille, M. Horace Bélanger [12], excellent chrétien et parfait gentilhomme. Cette circonstance rendit le séjour de l'évêque voyageur spécialement agréable, malgré la présence au fort d'un archidiacre anglican qui visitait lui-même officiellement ses propres coreligionnaires. Ce ministre dut être surpris de l'enthousiasme avec lequel le prélat « romain » était reçu dans une place réputée jusque-là le châteaufort de l'hérésie. Mgr Grandin fut, à son arrivée, mené en grande procession du fort à la mission, marchant sous un dais porté par M. Bélanger et quelques anciens. Là il reçut la visite du gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, de passage à cette localité.

L'évêque ambulant dut se refuser la satisfaction de pousser jusqu'au lac Caribou et de visiter le P. Gasté dans sa lointaine retraite. Un si long voyage l'aurait empêché de rentrer cette année à Saint-Albert, et l'état de sa santé lui rendait impossible une pareille course en hiver. Il laissa donc les PP. Paquette et Lecoq à leur mission de Cumberland et le F. Piquet à l'école qu'il y faisait, et le 12 août il eut comme un avant-goût de la civilisation qui se

12. La famille de cet officier paraît avoir été poursuivie par une étrange fatalité. Le père d'Horace s'était noyé à la baie d'Hudson; deux de ses propres enfants périrent de la même manière près du fort Cumberland; son oncle trouva une mort identique non loin de la ville de Québec, et il se noya lui-même, en octobre 1892, dans le rapide de la Mer (*Sea Rapid*), sur le fleuve Nelson.

dirigeait vers le nord-ouest en prenant le bateau à vapeur pour Prince-Albert, où il arriva le 18 du même mois.

Prince-Albert était alors (1880) « une véritable ville anglaise », la première du pays qui possédât des constructions en brique, que le prélat jugea devoir avant longtemps éclipser même Saint-Albert ! C'était originairement un fort de la compagnie de la baie d'Hudson, autour duquel des colons s'étaient établis avec le temps. Plusieurs de ceux-ci étaient venus de la Rivière-Rouge, et en 1866 le Rév. James Nesbitt, ministre presbytérien qui arrivait de la même partie du pays, y avait transporté ses pénates, donnant par là une nouvelle impulsion à la place.

Quant à la mission catholique, elle y était encore à ses débuts. Au cours de 1879, le P. Leduc y acheta un terrain sur lequel une église et un presbytère devaient avec le temps se construire. En attendant, le jovial P. André visitait périodiquement de sa résidence au lac Canard les quelques catholiques de Prince-Albert, tandis que le P. Fourmond veillait sur les habitants de Saint-Laurent de Grandin. Une course en voiture amena l'évêque à cette dernière place, où s'étaient réunis les quelques missionnaires employés dans les environs, et où une soixantaine de personnes, dont plusieurs s'étaient récemment converties à la vraie foi, furent confirmées.

Le 27 août vit Mgr Grandin à Battleford, village qui, malgré le titre de capitale dont il jouissait depuis 1876, ne lui parut pas avoir beaucoup de foi dans

son propre avenir, puisqu'il se trouvait alors dans un état pitoyable. L'établissement catholique était pleinement en harmonie avec son voisinage, et les offices se faisaient dans une soi-disant église en bois de 25 pieds sur 20, couverte en chaume, ou plutôt en foin mêlé de boue. La localité avait pourtant, comme nous l'avons vu, un journal, *The Saskatchewan Herald,* qui était imprimé dans une pauvre masure du genre de toutes les habitations non affectées à des services gouvernementaux.

Telle aussi était la résidence du P. Lestanc. Avec lui se trouvaient pour saluer l'évêque au passage et profiter de ses avis, les PP. Leduc, Hert et Bourgine, avec le F. Bowes. Le P. Hert était le socius du directeur de la mission catholique; les autres étaient venus de l'ouest. Après avoir visité plusieurs dépendances, Mgr Grandin rentra chez lui le 22 septembre. Il avait été absent cinq mois.

Au printemps de 1881, il reprit sa visite pastorale interrompue par l'hiver. Cette fois il dirigea ses pas vers le sud. Quittant Saint-Albert le 27 avril, il fit la visite canonique de la paroisse en embryon de Saint-Joachim du fort Edmonton, d'où il se dirigea vers N.-D. de la Paix, ou Calgary. En chemin, il installa, à quelque quarante-cinq milles d'Edmonton, son seul prêtre séculier, le premier de cette branche du clergé dans son diocèse. C'était l'abbé H. Bellevaire, originaire du diocèse de Nantes, en France, qui devait établir une nouvelle mission pour les Cris.

Ce fut le 30 avril 1881 que le desservant de ce qui est aujourd'hui Calgary, le P. Doucet, reçut son ordinaire dans son logis d'apparence des plus primitives. Là, non seulement l'évêque donna comme ailleurs la confirmation, mais il bénit une cloche le jour de la Pentecôte, 5 juin 1881. Cinq jours après, il dit adieu à la rivière à l'Arc, et le 12 il se trouvait à la traverse des Pieds-Noirs (*Blackfoot Crossing*), où il rencontra environ douze cents Pieds-Noirs et, trois milles plus haut, cinq cents Sarcis. Sa présence fut l'occasion de nombreuses allocutions de la part des natifs, qui le haranguèrent à satiété dans le but d'en obtenir des prêtres résidents. Du même coup, ils lui lançaient des philippiques contre le gouvernement et ses agents au milieu d'eux. Le prélat reçut avec bienveillance les requêtes qui le regardaient personnellement, et prit immédiatement des mesures pour mettre ses nouveaux plans à exécution.

Le 22 juin, accompagné du P. Doucet, il arrivait en vue du fort McLeod, place qui lui fit une assez mauvaise impression : « une espèce de ville qui meurt avant d'être achevée », écrit-il. « Nous n'avons pas ici de pied-à-terre », continue-t-il, « mais il y a un bon nombre d'Irlandais catholiques, et avec eux le prêtre n'est jamais en peine. Ils suffirent à tous nos besoins pendant notre séjour, et au départ ils trouvèrent encore moyen de me faire une généreuse aumône. Il leur faudrait un prêtre et une école ; je

le comprends et le désire autant qu'eux, mais comment faire [13] ? »

Le 24 juin, il visite le camp des Piéganes, sur la rivière du Vieux, et reçoit une autre demande de prêtres. Mgr Grandin est d'autant plus enclin à se rendre à leur désir que « depuis que les sauvages ont accepté le traité et qu'il y a ici des soldats pour protéger les blancs, les ministres de toutes les sectes abondent. Loin de se poser en antagonistes, ils prétendent enseigner la même religion que nous, et ne venir ici que pour être nos auxiliaires et suppléer à l'insuffisance de notre nombre », dit-il [14].

Là, comme sur tous les points de la plaine où les Indiens traînent leur vie mouvementée, la polygamie est le principal obstacle aux conversions. Néanmoins, Mgr Grandin affirme que, à force de persévérance et de dévouement, plus de mille Pieds-Noirs ont été convertis à la vraie foi, et se sont soumis aux règles de son code moral.

13. *Misions des O. M. I.*, vol. XX, p. 316.
14. *Ibid.*, *ibid.*, p. 317.

CHAPITRE VI

—

APPRÉCIATIONS PROTESTANTES

1881

Pendant que l'évêque de Saint-Albert était absorbé par ces pérégrinations, son frère dans l'épiscopat, Mgr Clut, revenait de France à ses lointaines missions. Il prit soixante-quinze jours pour faire avec des charrettes la distance qui sépare Saint-Boniface du lac la Biche, et il n'arriva point à la Nativité, sur le lac Athabaska, avant le 14 août 1880. Le 8 novembre de l'année suivante, nous le voyons encore là avec le P. Pascal.

Il envoya alors le P. Laity à la mission Saint-Henri, fort Vermillon, sur la rivière la Paix, à laquelle le P. Husson avait fait faire les progrès qu'on y constatait. Le 24 septembre 1881, nous voyons ce même prélat arriver lui-même à Saint-Charles de Dunvégan, sur le même cours d'eau, où le P. Le Doussal le reçoit le mieux qu'il peut. Nous pouvons juger de ce « mieux » par le fait que son hôte dut décamper le plus tôt possible à cause de la misère dans laquelle se trouvait alors ce missionnaire : rien que des pommes de terre à manger !

C'est pourquoi l'évêque se rendit au Petit lac des

Esclaves, vu que la saison était trop avancée pour lui permettre de retourner à la Nativité. Là il fut hébergé par les PP. Dupin et Le Serrec. Malgré leur pauvreté, ces pères avaient recueilli un vieillard dont personne ne voulait se charger. Ils s'aperçurent bientôt qu'en l'adoptant ils avaient adopté sa famille entière. Ils n'eurent pas le cœur de le mettre à la porte, et préférèrent perdre l'usage de leur cuisine que ces gens s'étaient appropriée. Mgr Clut ne crut pas devoir tolérer pareille intrusion et fit rendre cet immeuble à ses propriétaires.

C'était partout la même générosité et le même esprit de sacrifice. A l'époque que nous avons atteinte dans notre récit, l'écho des tristes événements qui avaient eu pour résultat la dispersion des communautés religieuses en France était parvenu jusqu'aux plages désolées du Nord canadien, et l'on appréhenda sérieusement que les missions eussent à en souffrir. Mais les missionnaires étaient prêts pour n'importe quelle éventualité.

« Dans votre dernière lettre, vous me paraissiez bien affecté des tristes événements qui se passent en France, et vous sembliez redouter pour nos missions un contrecoup qui amènerait la diminution de nos allocations », écrivait à Mgr Clut le vénérable P. Séguin. « Permettez-moi de remonter votre courage. Quand bien même nous devrions souffrir plus de privations encore, qu'importe ! Si nous comparons notre état présent à l'état ancien, nous nous trouverons encore fort heureux. J'espère bien, avec la grâce de

Dieu, que nous pourrons supporter la misère comme autrefois. *Nigosini thasi bepa duge ille, nac'em betcluile kiveke idli* (Dieu est tout-puissant, ne sommes-nous pas ses serviteurs et ses ministres [1] ? »)

Signature du P. Séguin

Si nous quittons maintenant les lugubres forêts et les déserts interminables du nord, ainsi que les vastes plaines de la Saskatchewan, pour les aussi grandes mais moins solitaires prairies du Manitoba, nous trouverons celles-ci transformées en un théâtre d'activité extraordinaire par les gouvernants civils et religieux. A la tête des derniers se trouve Mgr Taché, dont le nom éclipse celui de n'importe quelle personnalité de l'Ouest canadien, de quelque rang ou croyance qu'elle soit. Un noble français, huguenot de religion, avait peu auparavant visité le Manitoba. Malgré les étroits préjugés propres à ses coreligionnaires, il ne peut s'empêcher de rendre témoignage à l'influence et à la valeur morale et intellectuelle du prélat dans un livre qu'il publia en 1880. Nous en extrayons ce qui suit :

« L'archevêque catholique romain de Saint-Boniface, Mgr Taché, frère du député ministre de l'agri-

1. *Missions des Oblats de Marie Immaculée,* vol. XX, p. 333.

culture et de l'immigration à Ottawa, ne se trouvait point alors à la Rivière-Rouge. Je l'avais vu à Montréal et à Ottawa, où il avait été rétablir une santé ébranlée par vingt et quelques années de mission dans le Nord-Ouest. Ce prélat, dont l'influence est énorme sur toute la population canadienne et métisse-française, ainsi que sur une bonne partie des Indiens de son immense diocèse, est un de ces hommes vraiment supérieurs dont la rencontre laisse une impression profonde.

« Si notre nationalité, représentée hier encore par douze ou quinze mille métis sans cohésion, sans instruction, sans vues d'avenir, parvient à se maintenir entre la rivière Winnipeg et les Rocheuses, l'histoire dira dans quelle large mesure l'archevêque de Saint-Boniface aura contribué à ce résultat. Ce qu'il a conçu, tenté, opéré pour l'amélioration morale et matérielle du pays au temps où gouvernait la compagnie de la baie d'Hudson, ce qu'il a dépensé d'énergie pendant et après les troubles occasionnés par l'annexion pour maintenir sur le terrain de la légalité une résistance que des provocations insensées pouvaient d'un moment à l'autre faire dégénérer en lutte ouverte, tout cela demanderait plus d'espace que n'en comporte ce travail.

« Mgr Taché a d'ailleurs pour collaborateurs des hommes remarquables. Tels sont, entre autres, Mgr Grandin, un Oblat français, aujourd'hui évêque de Saint-Albert; le P. Lacombe, auteur de travaux sur divers idiomes indiens; Mgr Faraud, vicaire aposto-

lique du fleuve Mackenzie; le P. Petitot, du même vicariat, l'un des derniers lauréats de la Société de géographie de Paris, etc., etc.[2]. »

De M. Ritchot le même protestant parle en ces termes :

« Nous fûmes reçus cordialement par le P. Ritchot et ses charmantes nièces, venues depuis un an de leur paroisse du Bas-Canada. Il nous retint à déjeûner. Il est difficile d'imaginer une physionomie plus énergique que la sienne. En Espagne il eut dignement figuré en tête de quelque « guerilla ». Comme patriote, il est un peu radical; les transactions, les habiletés, les sous-entendus ne sont pas son fort. Quand les intérêts de ses chers métis sont en jeu, il monterait volontiers à cheval pour soutenir leurs droits envers et contre tous. Aussi jouit-il d'une grande popularité parmi eux[3]. »

Voici enfin l'impression que fit L. Riel sur le voyageur français :

« Un troisième convive survint, grand jeune homme aux allures dégagées, à la figure ouverte, intelligente et sympathique. Le P. Ritchot me présenta, selon la formule sacramentelle, « M. Louis Riel, ancien Président du Gouvernement Provisoire du Manitoba ». J'avais devant moi l'homme qui avait tenu un moment tout le Nord-Ouest sous son autorité, et dont la constance avait valu à la

2. *Cinq Mois chez les Français d'Amérique*, pp. 266-67; Paris, 1879.

3. *Ibid.*, p. 262, colonne 2, de la première édition, parue dans le *Tour du Monde.*

population française la part d'influence dont elle jouit dans la nouvelle province... Louis Riel, vieilli depuis, harassé, fatigué, malade, avait alors une figure sympathique. Il ne coule dans ses veines qu'un quart de sang indien : à moins d'être prévenu d'avance, on ne devinerait jamais en lui un métis. Nous causâmes du passé, du présent et de l'avenir de son pays, et j'ai conservé de notre entrevue le meilleur souvenir [4]. »

M. de Lamothe a mentionné le nom de quelques-uns des principaux collaborateurs de Mgr Taché dans le champ évangélique et scientifique. Il aurait pu ajouter celui du P. Legoff, qui devait lui aussi publier des ouvrages linguistiques, et dont la valeur comme missionnaire est ainsi appréciée par un protestant anglais dans le *Saturday Night*, de Toronto :

« Quelles que soient les querelles des politiciens de parti, quel que puisse être le but des ambitieux qui se recherchent eux-mêmes, tout accentuées que puissent être les antipathies religieuses de l'Est canadien, l'auteur de cet article, un protestant, désire rendre témoignage au dévouement, au zèle ardent et à la simplicité des missionnaires catholiques romains dans la partie la plus septentrionale du Nord-Ouest. Où trouver un vieillard plus simple, plus doux et plus zélé que Mgr Grandin, dont le diocèse coïncide avec le territoire au nord de la Saskatchewan ? Je n'ai jamais rencontré de plus aimable vieillard.

4. *Ibid., ibid.*

« Pour montrer ce que les missionnaires catholiques peuvent faire, nous pouvons mentionner le cas du P. Legoff. Quand je le vis pour la première fois, je le pris pour un Indien. Le P. Legoff naquit dans la province de Québec [5] de parents appartenant à de bonnes familles, qui descendent d'une longue ligne de nobles aristocrates de la vieille France. Il y a entre trente et quarante ans qu'il s'offrit pour les missions du Nord-Ouest, et lorsque je le rencontrai, il avait été 27 ans missionnaire parmi une petite bande de Cris des bois et de Montagnais, à leur colonie sise à 260 milles au nord-est d'Edmonton et de la civilisation. Il avait la peau aussi tannée qu'un Indien, ses habits étaient en lambeaux, il paraissait malade et usé; mais l'entendre parler le plus pur français, comme il prenait le souper dans ma tente, — il ne parle pas un mot d'anglais — voir son œil s'embraser et briller d'enthousiasme pendant qu'il mentionnait la reconnaissance des pauvres sauvages sans culture qui lui ont été confiés; constater graduellement la douceur de son caractère et son enfantine simplicité religieuse; apprendre les difficultés qui se sont souvent dressées sur son chemin — difficultés qui, en hiver, allaient presque jusqu'à le faire mourir de faim — se pénétrer peu à peu de tout ce qu'il a abandonné et de tout ce qu'il a volontairement assumé, était suffisant pour aimer le prêtre en lambeaux et souhaiter que le monde contienne un

5. Erreur. Le P. Legoff (ou Le Goff) naquit en Bretagne, France.

plus grand nombre de ces nobles citoyens et chrétiens.

Signature du P. Legoff

« Pendant des mois de suite ce prêtre dévoué ne vit aucun journal et ne reçut aucune lettre [6]. Pendant des mois de suite il n'eut aucune occasion de parler sa langue maternelle. Son menu était celui de l'Indien, sa nourriture grossière, au naturel ou mal apprêtée. Il travaillait avec les sauvages dans les petites éclaircies qu'ils ont défrichées; il les baptisait, les mariait et les enterrait, et quand sa propre heure sera venue, il dormira auprès d'eux son dernier sommeil. Et le cas de ce noble et dévoué prêtre à la mine ascétique n'est qu'un entre beaucoup. L'esprit de sacrifice et d'abnégation est leur trait caractéristique. On peut trouver des Pères Damien même dans la solitude et l'immensité du Grand-Nord et de l'Extrême-Ouest [7]. »

6. L'auteur du présent ouvrage, pendant qu'il était missionnaire chez les sauvages de la Colombie Britannique, fut plusieurs fois cinq mois sans recevoir aucun courrier, et avant lui les missionnaires de ce pays ne pouvaient correspondre qu'une fois par an avec l'Europe.

7. *Ubi supra.* Cette appréciation est reproduite de la *History of Manitoba* par Hill, où elle occupe les pp. 549-51.

L'impression que fait sur un ancien missionnaire cette chaude effusion d'un homme au cœur droit est que celui-ci doit n'avoir eu qu'une familiarité très limitée avec les misères des missionnaires catholiques; autrement il ne s'extasierait pas tant à la vue d'un genre de vie qui est commun à tous et parlerait en détail de particularités auxquelles on pourrait à peine croire.

Comme couronnement de ces citations, nous allons maintenant donner quelques lignes d'un autre protestant qui a en vue tous les missionnaires catholiques de l'Ouest. L'auteur n'est autre que le Prof. John Macoun, le grand botaniste du Canada.

« Dans tout le Nord-Ouest », écrit-il, « il n'y a eu aucun représentant d'une Eglise supérieur en quoi que ce soit aux Pères que j'ai rencontrés dans mes nombreux voyages à l'est et à l'ouest des montagnes Rocheuses. Je considère leurs travaux comme ayant produit le respect qui est dû au mariage, la considération qui convient au sabbat et un gage de société paisible et ami de la droiture dans toutes les parties du pays qu'ils ont visitées [8]. »

On éprouve une telle satisfaction de voir le vrai mérite reconnu par ceux qu'on pourrait s'attendre à n'en tenir aucun compte, que nous nous sommes quelque peu attardé à reproduire les remarques de quelques auteurs protestants. Il nous faut maintenant retourner au diocèse de Saint-Boniface pro-

8. *Manitoba and the Great North-West*, p. 115; Guelph, 1882.

prement dit, où nous serons témoins d'une activité qui démontrait que l'Eglise catholique dans l'Ouest savait marcher de pair avec les progrès qu'y faisait la société civile.

CHAPITRE VII

—

NOUVELLES PAROISSES MANITOBAINES

1880-1884

Au siège archiépiscopal, nous trouvons Mgr Taché, plus que jamais pénétré de l'importance vitale de l'éducation, bénissant le 2 mai 1880 la pierre angulaire d'un nouveau collège destiné à remplacer le premier bâtiment maintenant trop petit. Le nouvel édifice fut prêt pour les cours qui devaient s'y commencer en septembre de l'année suivante. Mais le directeur de cette institution ne put profiter des avantages qu'il offrait: M. Despatis mourut le 9 juin 1881, regretté de tous pour ses qualités de cœur et d'esprit. L'abbé Cherrier lui succéda à la tête de cet établissement.

Sur la rive gauche de la Rouge, une autre importante bâtisse sortait alors de terre. C'était l'église Sainte-Marie, le premier édifice qui fut consacré exclusivement au culte catholique dans Winnipeg. Mgr Taché en bénit la première pierre le 15 août 1880, et, un peu plus d'un an après (le 14 septembre 1881), il fut solennellement ouvert sous le patronage de la Mère de Dieu par le même prélat, assisté de Mgr Lynch, archevêque de Toronto, qui prêcha le ser-

mon de circonstance. Ainsi fut inaugurée l'église en brique située aujourd'hui sur l'avenue Sainte-Marie.

Un supplément presque nécessaire de cette église fut l'inauguration d'une école paroissiale tenue par des religieux. Depuis 1878, le P. McCarthy avait lui-même dirigé une école de garçons; mais le 25 août 1880, trois frères de Marie arrivèrent de Dayton, Ohio, qui en prirent désormais la direction et l'ont conservée jusqu'à nos jours [1].

Le supérieur du P. McCarthy quittait alors Sainte-Marie pour une mission aussi nouvelle que méritoire. La ligne du Canadien-Pacifique se construisait, et les PP. Allard, Baudin et Marcoux, O. M. I., avaient, tour à tour ou simultanément, passé quelque temps à surveiller les intérêts spirituels des catholiques, qui formaient peut-être la moitié des ouvriers qui y travaillaient. Comme pour montrer qu'il était bon à tout et aussi pour faire trêve à la mission sédentaire d'un curé de ville qui ne lui allait qu'à demi, le P. Lacombe voulut imiter l'exemple de ces prêtres dévoués, et passa seize mois à suivre les chantiers des employés et leur rappeler qu'ils avaient un Dieu à honorer, un dimanche à sanctifier et une âme à sauver.

Cependant la proportion des catholiques établis

1. L'école de Sainte-Marie de Winnipeg, en tant que dirigée par ces religieux, s'ouvrit le 1er septembre 1880 avec les FF. Bertrand, William et Joseph.

au Manitoba diminuait de jour en jour, en raison du nombre incroyable des colons venus de pays protestants qui s'y implantaient. Ce fut bientôt à tel point que l'élément français, qui était seul représenté par des districts électoraux distincts, parce qu'il était plus compact, ne comptait plus que cinq ou tout au plus six sièges dans une Chambre composée de vingt-quatre membres. Cette circonstance porta l'archevêque à faire de nouveaux efforts en faveur de la colonisation catholique. Soit par correspondance ou par l'entremise d'un certain abbé Doucet et de l'avocat Lalime, il encouragea le courant d'émigration de l'Est canadien et de la Nouvelle-Angleterre.

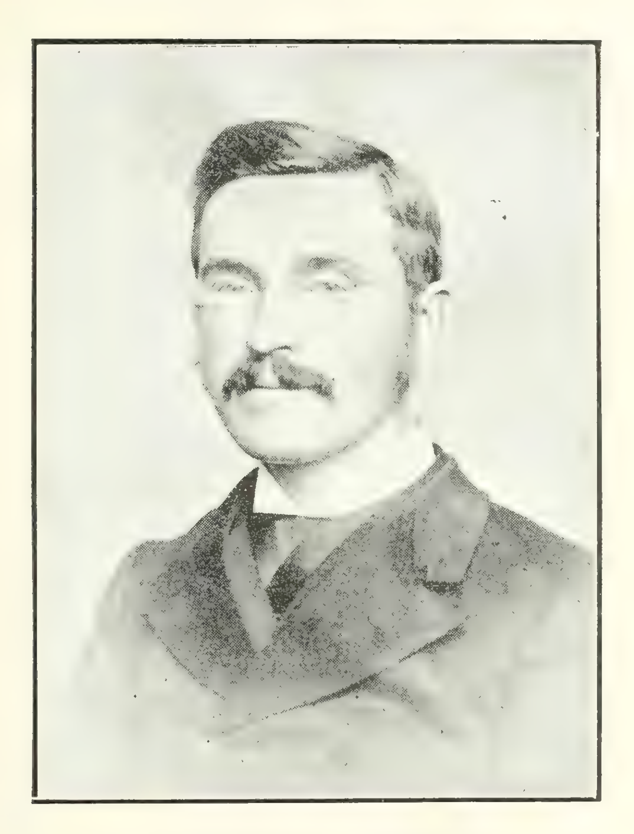
Les recrues dues à ces efforts étaient loin d'être aussi nombreuses que le grand patriote et homme d'Eglise l'eut désiré, bien qu'en avril 1878 M. Lalime n'eut à lui seul amené pas moins de 423 colons. Mais quelques-uns d'entre ceux-ci étaient un bien précieux renfort, dont n'importe quel pays eut eu raison d'être fier. Tel était, par exemple, M. Thomas-A. Bernier, un homme de principes, qui n'hésita jamais à se dépenser quand les intérêts de l'Eglise et de ce qu'il concevait être le droit étaient en jeu. Les droits de l'éducation chrétienne devaient aussi trouver en lui un constant champion. Il arriva au Manitoba le 17 avril 1880. Le 28 du mois de mai suivant, arriva M. L.-A. Prud'homme, qui allait bientôt prendre place parmi les écrivains sérieux du

Canada, puis devenir un savant juge, tout en restant un fervent chrétien et un gentilhomme accompli [2].

Dès le mois d'août 1877, quatre colons s'étaient établis dans la montagne de Pembina. L'année suivante, leur nombre s'était suffisamment accru pour qu'ils demandassent les services d'un prêtre. Léon XIII venait de succéder à l'immortel Pie IX, et son nom avait déjà été donné par Mgr Taché au groupe de Canadiens, dont la plupart venaient des Etats-Unis, qui s'étaient établis dans cette partie du pays. En automne 1878, le P. Gladu, que nous avons vu entrer comme professeur au collège de Saint-Boniface, fut député pour aller les visiter. Non seulement celui-ci leur fit faire leurs devoirs religieux, mais, grâce à son intimité avec quelques-uns des ministres d'Ottawa, notamment Sir Hector Langevin, il obtint pour ces colons un bureau de poste, auquel fut préposé un brave Canadien qui n'avait fait ses études dans aucune université, mais qui, avec l'aide de sa femme plus instruite que lui, n'en remplit pas moins à la satisfaction de tous des fonctions qu'il a depuis léguées à son fils.

En 1879, cette colonie ne comptait pas moins de cinquante familles, et, le 22 avril de cette année,

2. Le sénateur Thomas-Alfred Bernier naquit à Henryville, P. Q., le 15 août 1844, et fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe. Admis au barreau en 1869, il fut avocat à Saint-Jean d'Iberville. Deux ans plus tard, il se mariait à Malvina Demers. Quant au juge Louis-Arthur Prud'homme, il naquit à Saint-Maxime, le 21 nov. 1853, et fit son cours classique au Collège de Montréal. Il fut avocat à Beauharnois, où il fonda un journal, qu'il rédigea jusqu'à son départ pour le Manitoba.



LE JUGE PRUD'HOMME

leur territoire devint la paroisse de Saint-Léon. Le 8 septembre suivant, le P. Théobald Bitsche, ancien religieux du Précieux Sang, devint son premier desservant, poste que, à part deux courtes interruptions, il devait occuper jusqu'en 1892. Cette localité entra bientôt dans une période de grande prospérité.

L'année suivante (1880), le P. Decorby échangeait son poste de Saint-Florent, ou Qu'Appelle, pour une mission qu'il fonda alors au fort Ellice, et, à Battleford, le P. Henri-André Bigonesse succédait au défunt P. Hert.

Un autre centre de population dont l'origine date de la même époque est Saint-Pierre, aujourd'hui la plus importante paroisse de la campagne manitobaine, plus connue sous le nom de Saint-Pierre-Jolys, en l'honneur de son fondateur, l'abbé Jean-Marie-A. Jolys. Né à Muzillac, Morbihan, France, le 13 août 1854, le futur curé-fondateur avait fait ses études au fameux pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, puis au séminaire de Vannes. Même avant d'être promu à la prêtrise, il voulut se dévouer aux pénibles missions du Mackenzie. A cet effet, il partit pour l'Amérique en mars 1875, et s'arrêta un an au grand séminaire de Québec dans l'intérêt de ses études théologiques. Le 31 mai 1876, il quittait Montréal avec le P. Grouard, de retour de France où nous l'avons vu assister au Congrès international des Américanistes. Le 10 septembre, prêtre et lévite étaient au lac la Biche. Là, ce dernier fut ordonné prêtre par Mgr Faraud le 23 décembre 1877.

Malheureusement pour les missions du Grand-Nord, l'abbé Jolys tomba alors malade, et dut chercher un climat plus doux. Disant adieu au lac la Biche le 1er mai 1879, il arrivait à Saint-Boniface le 12 juin suivant, à peu près guéri par le voyage à travers la prairie.

Le 15 du même mois, le nouveau prêtre fut nommé desservant intérimaire de la paroisse Sainte-Agathe, dont le curé, M. Samoisette, était en voyage. A quelque distance de là, un groupe de métis et de Canadiens-français avait commencé à s'organiser vers 1878. Ayant eu à y visiter un malade, le desservant de Sainte-Agathe reçut la demande d'un prêtre résident formulée par ces braves gens. Aussi, au mois d'avril 1880, après un voyage en France fait dans l'intérêt de sa santé, l'abbé Jolys fut-il envoyé par Mgr Taché étudier la situation sur place.

Signature de M. Jolys

Son rapport fut favorable, et il fut décidé d'établir une paroisse à la rivière aux Rats, comme on appelait alors cette partie du pays. L'abbé Jolys en fut nommé le premier curé. La population se

composait alors de 46 familles aux deux tiers métisses. Les autres étaient des Canadiens-français venus, pour la plupart, des filatures de la Nouvelle-Angleterre. Déjà une humble maison en troncs d'arbres de 52 pieds sur 28 avait été bâtie sur le lot 28, propriété de la mission catholique, laquelle avait servi de chapelle lorsque la petite colonie recevait la visite d'un prêtre. L'abbé Jolys fit alors construire une église de 40 pieds sur 30, et transforma l'ancienne chapelle en un presbytère où il devait loger pendant neuf ans. Le 20 juin 1883 une belle cloche de mille livres était bénite par Mgr Taché.

Saint-Pierre-Jolys était dès lors fondé.

Chacune de ces deux paroisses était française. Mais, à côté des Orangistes d'Ontario, des Slaves et des Anglais des vieux pays, la vague d'immigration amenait dans l'Ouest un certain nombre d'Irlandais et d'autres catholiques de langue anglaise qui, comme on pouvait s'y attendre, s'établissaient de préférence dans les centres où leur langue était surtout parlée. Il arriva donc que la paroisse de Sainte-Marie dut être divisée, vu que les catholiques qui vivaient dans le voisinage de la pointe Douglas, où les premiers missionnaires avaient abordé en 1818, ne pouvaient à cause de la distance fréquenter facilement l'église située sur l'avenue Sainte-Marie. C'est pourquoi, au cours de 1882, Mgr Taché fit lui-même élever pour cette portion de son troupeau une église qu'il bénit le 8 décembre de la même année. Le

4 mars 1838, il la confia aux soins du P. Louis Lebret, O. M. I.

Telle fut l'origine de la paroisse de l'Immaculée Conception à Winnipeg. Sa première école s'ouvrit en même temps que cette paroisse recevait son premier pasteur, et ce furent les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui en furent chargées.

Cette même année 1883 vit le commencement (3 avril) du pensionnat de Saint-Boniface dans une nouvelle bâtisse de 100 pieds sur 50. Mgr Taché avait, en matière d'éducation, des idées bien arrêtées. Pour lui l'école n'était guère qu'une annexe de l'église et le complément de tout foyer chrétien. Il ne pouvait concevoir aucun divorce entre la religion et l'éducation, et en cela il s'accordait pleinement avec les esprits réellement supérieurs de tous les pays.

Parmi les meilleures recrues de ce temps-là, nous devons mentionner l'abbé Norbert-Charles Jutras, ecclésiastique qui était arrivé le 12 septembre 1880 pour enseigner au collège de Saint-Boniface. Promu à la prêtrise le 2 octobre 1882, il fut, l'année suivante, nommé desservant de Saint-Pie, alors une humble paroisse de 12 familles canadiennes-françaises, et missionnaire d'une réserve sauvage connue sous le nom de « Roseau ».

Un autre excellent ecclésiastique qui, arrivé deux ans après l'abbé Jutras, commença d'une manière identique sa carrière au Manitoba, fut M. Joseph-A. Messier. Lui aussi fit ses premières armes au collège, alors qu'il n'était encore que dans les ordres

mineurs. Le 19 mai 1883, il fut ordonné prêtre, et deux ans plus tard il devenait secrétaire particulier de Mgr Taché.

Comme si chaque nouvel arrivé eut alors dû commencer par un stage au collège, un troisième séminariste, M. Télesphore Campeau, y passa quelque temps en qualité de professeur après son arrivée à Saint-Boniface. Il fut ordonné au cours de 1884, et l'année suivante il devenait comme le second fondateur de Saint-Alphonse, paroisse qui, après avoir été visitée et desservie jusqu'à un certain point par le P. Bitsche en 1882-83, et, un an après, par le P. Lavoie, avait été en 1883 détachée du territoire de Saint-Léon, et jouit pendant une autre année (1884-85) des services de son premier prêtre, le P. Bitsche.

En même temps, le cercle des laïques influents, qui formaient comme l'aristocratie sociale et intellectuelle de ce jeune pays, s'ouvrait à un jeune Canadien-français qui portait un nom irlandais, et devait jouer un rôle important dans l'Ouest. C'était M. James-E.-P. Prendergast, qui était arrivé à Saint-Boniface le 19 mars 1882, et, après un long stage à la Chambre du Manitoba, devait être admis aux places les plus recherchées de la magistrature [3].

Les additions aux rangs du clergé manitobain furent d'autant plus précieuses pour Mgr Taché qu'elles coïncidaient avec un surcroît de besoins reli-

3. James-Emile-Pierre Prendergast naquit à Québec, le 22 mars 1850, de James Prendergast et d'Emilie Gauvreau. Il reçut son éducation au séminaire et à l'Université Laval de sa ville natale, et fut admis au barreau le 13 juin 1881.

gieux qui se faisaient sentir un peu partout. Elles lui permirent de voir avec plus d'équanimité le passage à Saint-Boniface, en mai 1881, d'un homme supérieur comme le P. Emile Legal, qui se dirigeait alors vers l'Extrême-Ouest. Celui-ci fit pourtant une telle impression sur lui qu'il ne put s'empêcher de s'en ouvrir à son ami de Saint-Albert [4]. Il est néanmoins plus que douteux que le métropolitain de la province ecclésiastique de Saint-Boniface ait jamais soupçonné que, dans l'Oblat que nous venons de mentionner, il voyait le futur successeur de son suffragant de l'Extrême-Ouest.

On ne saurait nier que, en sa qualité de supérieur religieux des Oblats sous sa direction, Mgr Taché n'ait par moments été tenté de se croire quelque peu oublié des autorités de Paris dans la répartition qu'elles faisaient annuellement de leurs sujets entre les différents missions de leur institut. En réponse à de discrètes représentations à ce sujet, le P. Norbert Ouellette lui fut envoyé au printemps de 1883. Le nouvel arrivé devait être (de février 1885 à septembre 1889) curé de la paroisse de Sainte-Marie, qu'administrait le P. Lavoie depuis le 1er octobre 1882.

L'archevêque ne pouvait qu'être satisfait de cette nouvelle recrue. Pourtant, comme vicaire des missions, il en aurait voulu plus d'une. Il jetait de temps en temps des regards de convoitise vers l'Est

4. Lettre à Mgr Grandin, 28 mai, 1881.

canadien, où travaillait un autre père qui, lui avait-on dit, « parlait bien l'anglais et avait les talents nécessaires pour représenter dignement la Congrégation à Sainte-Marie [5] ». Cette suggestion qu'il faisait au supérieur général était presque une demande, et se rapportait au P. L.-P. Adélard Langevin, O. M. I. Elle était formulée en novembre 1884, mais devait rester encore bien des années sans qu'on y fît droit. Alors une dignité bien autre que celle de curé de Sainte-Marie devait être le partage du religieux choisi par Mgr Taché.

La présence du P. Lebret étant devenue nécessaire à Qu'Appelle, il reçut son obédience pour ce poste dans l'été de 1884, remettant le 14 juillet la charge de la paroisse de l'Immaculée Conception, à Winnipeg, entre les mains de l'abbé Cherrier, qui l'a depuis lors gouvernée avec un succès remarquable. M. Azarie Dugas, qui était arrivé au pays le 26 mai précédent, prit sa place à la tête du collège.

Cependant un événement qui devait avoir la plus grande influence sur la destinée de deux des principales localités de l'Ouest canadien venait de s'accomplir. L'administration du Canadien-Pacifique ayant décidé de faire passer sa ligne transcontinentale au sud de Battleford, cette place devait par le fait même perdre son titre de capitale des Territoires du Nord-Ouest. L'Hon. Edgar Dewdney, qui avait succédé à M. Laird le 3 décembre 1881 comme

5. Au T. R. P. Fabre, supérieur général des Oblats: Saint-Boniface, 17 nov. 1884.

gouverneur de ces territoires, fut alors chargé par le gouvernement fédéral de trouver un autre site pour la capitale de cet immense pays. Dewdney jeta d'abord les yeux sur la vallée de la Qu'Appelle, et entra même en pourparlers avec le propriétaire d'une terre près du fort de ce nom. Ne pouvant s'entendre avec lui, il dut penser à la grande prairie.

A quelque distance au sud, sur une plaine des plus riches, se trouvait un point connu des indigènes sous le nom d'*Oskana Kasasteki,* que les métis franco-cris traduisaient par « Tas d'Os », d'un monceau d'os de bisons qui s'y faisait remarquer. La seule autre particularité qui put signaler ce point à l'attention du voyageur était un ruisseau de très minime importance près duquel il était d'habitude de camper. Sitting Bull s'était arrêté sur ses bords avec 2,000 guerriers après son massacre de l'armée américaine.

Au printemps de 1881, eut lieu près du Tas d'Os la dernière grande chasse au buffle, et ce fut cette même année que Dewdney reçut l'ordre de se trouver une nouvelle capitale. N'ayant pas réussi au fort Qu'Appelle, le gouverneur pensa au Tas d'Os, et, bien que cette localité n'eut aucun de ces avantages naturels qui concourent à assurer le succès d'une nouvelle ville, il décida d'en faire la capitale de l'Ouest sous le nom latin de Régina (la Reine), qu'il lui donna en l'honneur de sa souveraine, la reine Victoria [6].

En 1882, un Canadien-français du nom de Pascal

6. Après qu'on eut refusé à Ottawa le nom de Léopold qu'on avait d'abord suggéré.

Bonneau avait un sous-contrat pour la construction d'une partie du chemin de fer Canadien-Pacifique, et se trouvait campé à l'emplacement de la nouvelle capitale. A sa demande, le P. Hugonard vint de Qu'Appelle y célébrer la messe pour lui et ses employés, dont la plupart étaient de la nationalité de leur chef. Cette messe fut célébrée sous une tente, et c'est la première qui fut jamais dite là où se trouve aujourd'hui Régina. Puis le prêtre alla visiter les autres catholiques qui travaillaient à la ligne entre Régina et Indian Head.

Le 27 mars 1883, le siège du gouvernement y fut transféré de Battleford, qui, pour cette raison, devait dès lors languir, bien qu'un M. A. Macdonald y eut alors commencé un nouveau village sur le haut plateau qui s'étend entre la rivière Bataille et la Saskatchewan, à près d'un mille du premier site, qui devait bientôt être abandonné. Cette même année, une église de 50 pieds sur 30 y fut même bâtie pour la population catholique, alors composée en partie de métis qui n'y faisaient qu'un séjour plus ou moins long. Un clocher lui fut ajouté qui reçut peu après sa cloche.

Quant à Régina, nous voyons au printemps de 1883 le P. Pierre Saint-Germain y dire la messe pour un groupe de métis ; puis, au cours de la même année, un essai d'organisation y était fait par un prêtre séculier du nom de L.-N. Larche en vue d'y établir une paroisse catholique. Le 3 août 1884, une petite mais coquette chapelle y fut bénite. M. Larche

resta à Régina de 1883 à 1885, puis le P. McCarthy le remplaça pendant un an.

Bien que Prince-Albert ait été, comme centre de population, bien plus ancien même que Battleford, l'élément catholique ne s'y trouvait pas en nombre suffisant pour autoriser Mgr Grandin à y stationner un prêtre avant 1882, Des visites par les missionnaires de Saint-Laurent avaient jusqu'alors suffi. En 1882, le P. André acheta une vieille maison en troncs d'arbres, avec d'humbles dépendances, sur le lot de rivière 75. Cette habitation fut tant bien que mal aménagée, de manière à lui servir de résidence et de chapelle, et cet arrangement devait durer jusqu'en 1893.

Ailleurs, on jugea au contraire que le temps était venu de remplacer les vieilles bâtisses de bois qui servaient au culte par des édifices de nature plus durable. Après l'église Sainte-Marie et le collège de Saint-Boniface, nous avons maintenant l'église de Saint-Norbert, que M. Ritchot fit rebâtir en brique (1883). De meilleures églises furent aussi érigées en 1884 pour les paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de la station Qu'Appelle. A Saint-Pierre, qui comptait alors 108 familles, l'église était de plus de moitié trop petite. Son curé en fit construire une de 85 pieds sur 45, qu'il bénit le 13 avril 1884, avec l'autorisation de son évêque.

C'était également une période féconde en fondations religieuses. D'abord il faut mentionner l'établissement, vers le commencement de mai 1883,

d'une école-pensionnat à Sainte-Anne des Chênes, qui fut dès lors mise sous la direction des sœurs grises. Puis, en septembre de la même année, cinq religieuses d'un institut nouveau dans l'Ouest, celui des Fidèles Compagnes de Jésus, arrivèrent de France pour s'établir à Brandon, ville naissante du Manitoba, qui, comme tant d'autres centres de population, n'était qu'une extension d'un ancien fort de la compagnie de la baie d'Hudson, *Brandon House,* fondé, comme nous l'avons vu au commencement de notre premier volume, au cours de 1794. Ces religieuses avaient également pour mission d'instruire les jeunes filles de la localité où elles s'établissaient. Nous avons déjà vu que les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie avaient aussi inauguré en 1883 une école paroissiale à l'Immaculée Conception, Winnipeg. Cette institution s'était ouverte avec 75 élèves.

CHAPITRE VIII

PROGRÈS PARMI LES INDIENS

1882-1884

Bien différentes étaient encore les conditions matérielles et religieuses dans la vallée de la rivière la Paix. Nous y avons laissé le P. Tissier, travaillant de son mieux au salut des nomades qui fréquentaient le fort Dunvégan, et charmant ses loisirs en s'occupant de son jardin et en se livrant à toutes sortes de travaux manuels. En 1882, les finances de sa mission de Saint-Charles étaient loin d'être brillantes. En outre, le P. Doussal ayant, par suite d'un malentendu, fait vendre ses quatre chiens de traîne — l'équivalent d'un cheval dans les pays moins sauvages,—le P. Tissier dut, en décembre 1881 et en janvier 1882, s'atteler lui-même au traîneau pour transporter le foin nécessaire à l'entretien d'une vache. Ce rude travail, répété chaque jour, l'épuisa au point qu'il dut quitter Dunvégan pour aller consulter un médecin.

En 1883, il arriva à Saint-Albert, où il faillit mourir ; après un séjour à ce qui est aujourd'hui Lamoureux, il partit pour Saint-Boniface, qu'il atteignit le 3 mai 1884. Il y demeura dix-huit mois, très malade,

et ne put revenir à Saint-Albert qu'en juillet 1885.

Nous avons déjà entrevu au cours de notre récit l'abbé Hippolyte Beillevaire, que nous avons salué comme le premier prêtre séculier de l'Extrême-Ouest depuis l'arrivée des Oblats dans ce pays. M. Beillevaire fut plus qu'un simple pionnier : il montra par sa persévérance comment il entendait le dévouement et le zèle pour le salut des âmes. Né le 21 janvier 1848, à Sainte-Pazanne, diocèse de Nantes, il fit ses études classiques à Chauvé et au petit séminaire de sa ville natale, puis il reçut l'onction sacerdotale à l'ordination des quatre-temps de décembre 1872. Il passa alors deux ans comme professeur au petit séminaire de Nantes et autant à Quérande, après quoi il fut quatre ans vicaire à Saint-Nyphard. A l'expiration de ces huit années de services, il quitta la France pour le diocèse de Mgr Grandin.

C'était en 1880.

L'année suivante, il s'adonnait de tout son cœur à l'étude de la langue crise, à la réserve indienne d'Hobbéma, et en 1882 il fondait la mission de Saint-Thomas Duhamel, où, un an plus tard, il bâtissait une église et où il devait pendant plus de trente ans donner la mesure de son esprit de sacrifice et faire preuve du plus admirable désintéressement.

De Duhamel, il desservait en outre plusieurs postes de moindre importance, qu'il visitait régulièrement chaque mois. Comme l'écrivait naguère un homme bien en état de le juger, « c'est un prêtre

qui a certainement bien mérité du diocèse et de l'Eglise de Saint-Albert[1] ».

Pendant ce temps, et juste à l'opposé du pays, le P. Gasté était enfin tiré de son isolement du lac Caribou par l'arrivée (1883) du P. François-Victor Ancel, qui devait désormais se consacrer jusqu'en 1905 au salut des Mangeurs-de-Caribou qui fréquentaient la mission Saint-Pierre.

Cette même année, une fondation très importante pour l'avenir d'autres aborigènes se négociait à Ottawa, laquelle fut alors décidée en principe, bien que la mauvaise volonté que manifesta le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest ait réussi à en faire ajourner la réalisation. Nous voulons parler de l'école industrielle indienne de Qu'Appelle, qui devait devenir le prototype de toutes les autres institutions similaires. En attendant l'établissement de cette école, Mgr Taché en fonda quatre autres pour les aborigènes de son diocèse.

Mais cette sollicitude pour les besoins de ses enfants peaux-rouges ne pouvait faire oublier au prélat ni les blancs ni les métis. Au printemps de 1884, une nouvelle paroisse avec prêtre résident fut constituée sous le nom de Labroquerie dans le voisinage de Sainte-Anne des Chênes. Le nouveau centre était, depuis 1880, une mission desservie par l'abbé L.-R. Giroux. Un M. François-Xavier Guay en fut nommé le premier curé au mois d'avril 1884. Il ne devait

1. Lettre du P. Leduc à l'auteur; Saint-Albert, 23 mai 1912.

occuper ce poste qu'un an, alors que le pasteur de Sainte-Anne des Chênes dut (février 1885) reprendre sous sa houlette les ouailles qu'il avait confiées à un autre, et cela jusqu'à l'arrivée, en 1886, de l'abbé Pierre Pelletier, qui devait faire un stage de sept ans au milieu d'elles.

A la capitale religieuse de l'Ouest, Saint-Boniface, l'abbé Joseph Dufresne, qui était en 1884 curé de la cathédrale depuis trois ans, allait maintenant prendre congé de Mgr Taché pour aller consacrer ses facultés et les ressources de son zèle à la desserte d'une jeune paroisse dont le nom originaire de N.-D. de Lorette devait avec le temps s'abréger en Lorette. Arrivé au Manitoba le 31 août 1879, M. Dufresne avait débuté comme bien d'autres en payant son tribut de services au collège de Saint-Boniface, où il devait enseigner pendant trois ans [2]. Le 31 octobre 1884, il échangeait la cure de la ville archiépiscopale pour la desserte de Lorette, un autre démembrement de Sainte-Anne des Chênes, où M. Jules-Guillaume Comminges, prêtre français, avait été le premier curé (1879-84). Celui-ci avait commencé la construction d'une petite église: M. Dufresne la fit agrandir et achever. Cette paroisse se composait alors de quarante - quatre familles canadiennes - françaises, vingt-six métisses et trois irlandaises.

Ces différents postes du Manitoba entraînaient

2. Dont un an en même temps qu'il remplissait les fonctions de curé de la cathédrale.

forcément une vie plus ou moins sédentaire, ce qui ne veut certainement pas dire que toute privation ou difficulté d'ordre matériel y fut absente. Il faut admettre aussi que, pour certains missionnaires du sud — du moins lorsque les exigences de leur ministère les dirigeaient de l'est à l'ouest ou *vice versa* — le temps des longs et ennuyeux voyages en charrette à bœufs touchait à sa fin. Le chemin de fer Canadien-Pacifique venait d'ouvrir sa brillante carrière dans une bonne partie du pays, et comme l'un des missionnaires de Mgr Taché avait notamment contribué à sa construction, il avait reçu de la compagnie qui allait l'exploiter des privilèges dont il était heureux de faire profiter son supérieur ecclésiastique.

Les difficultés qui entravèrent les travaux des ingénieurs et autres qui avaient peiné à la construction de cette ligne n'avaient pas toujours été de nature matérielle. Intrigués tout d'abord à la vue des équipes d'ouvriers qui déchiraient sans pitié le sol de leurs prairies séculaires, les fiers enfants de la plaine s'étaient vite indignés de l'audace des intrus à visage pâle. Leur irritation se changea en violente colère lorsqu'on leur eut parlé de la vague d'immigration dont le « cheval de fer » ne devait être que l'avant-coureur et dont il allait même se faire l'instrument. Les Pieds-Noirs surtout se montrèrent ennemis irréconciliables de l'entreprise, et notifièrent sans façon aux travailleurs d'avoir à cesser leurs opérations et à s'en retourner dans leur propre

pays, vu que, disaient-ils, « ce pays-ci nous appartient, de même que, de temps immémorial, il a appartenu à nos pères et non aux vôtres ».

Heureusement que les contremaîtres avaient fait la connaissance du P. Lacombe, et savaient l'immense influence dont il jouissait près des Peaux-Rouges. Dans leur détresse, ils eurent recours à lui. Le missionnaire se rendit immédiatement au théâtre des difficultés; mais, familier comme il était avec les usages indiens, il n'y alla pas les mains vides. Ayant acheté une grande quantité de tabac et de provisions, il donna à ses enfants indignés l'une de ces fêtes gastronomiques sans lesquelles aucune affaire sérieuse ne peut se traiter parmi les aborigènes de l'Ouest.

Lorsqu'ils eurent mangé et fumé leur content, il leur rappela ce qu'il avait fait pour eux dans le passé.

— Vous ai-je jamais donné un mauvais conseil? leur demanda-t-il.

— Non, durent-ils admettre.

— Ne me suis-je pas toujours montré votre meilleur ami sur la terre?

— Toujours.

Alors, dans un langage véhément, il prévint les jeunes gens, qui ont partout la tête plus ou moins vide, contre une violence présomptueuse vis-à-vis des blancs qui, dans leur pays, sont nombreux comme les moustiques par une chaude soirée d'été, et ne laisseraient jamais sans vengeance le moindre mal fait à leurs frères. Puis il s'étendit sur les

avantages d'un chemin de fer et assura à la tribu que ses droits à ses terres seraient constamment respectés.

La conséquence de l'intervention du P. Lacombe fut que les travaux sur la ligne furent repris, et que l'archevêque de Saint-Boniface avait un vagon spécial mis à sa disposition lorsqu'il visita pour la première fois Régina (le 21 septembre 1884) et Calgary un peu après.

Cette dernière place n'était déjà plus à l'état embryonnaire. Malgré sa position à la jonction de deux rivières, elle n'avait pas paru appelée à une plus haute destinée que celle d'un poste militaire jusqu'au jour où les autorités du Canadien-Pacifique avaient abandonné leur route par Battleford et Edmonton pour le sud et le col de Rogers, dans les montagnes Rocheuses. Peu après l'annonce de ce changement, les blanches tentes des ouvriers terrassiers furent signalées à l'est du fort Calgary, et en très peu de temps se trouvaient plantées à l'ombre de ses murs.

Indépendamment des hommes de la police à cheval, le nouveau centre n'avait jusqu'alors consisté qu'en deux magasins et quelques bicoques habitées par des blancs et des métis. La mission catholique elle-même se composait uniquement d'une maison dont le premier étage formait un grand appartement qui tenait lieu d'église. A la suite des ouvriers de chemin de fer, se pressaient maintenant un certain nombre de marchands et de spéculateurs. Huit jours

après l'arrivée de la première locomotive, l'angle produit par la jonction de la rivière à l'Arc avec celle du Coude était parsemé d'environ cinquante de leurs tentes, et beaucoup de celles-ci allaient bientôt être remplacées par des maisons régulières. Puis de l'Est canadien et même d'Europe arrivèrent, portés sur les ailes de la vapeur, marchands, artisans et colons de toutes sortes, qui s'établirent là ou dans les environs.

Telle fut l'origine de ces merveilleux développements qui ont fait de Calgary le centre le plus populeux de l'Extrême-Ouest et la seconde ville en importance de tout l'Ouest canadien. Telle elle était lorsque Mgr Taché la visita en 1884.

A 25 milles au sud-est de cette ville, au confluent de la rivière à l'Arc et de la rivière Haute, le P. Lacombe jetait alors les fondations d'une institution qui devait être aux Pieds-Noirs ce que celle de la vallée de la Qu'Appelle allait être aux Cris, Sauteux et Sioux. La place fut bientôt connue sous le nom de Dunbow, que d'aucuns traduisent « Arc de collines », à cause du caractère du paysage qui l'avoisine. Les débuts de cette école furent des plus difficiles. Trop volontaires pour s'assujettir à une discipline régulière, la plupart des petits Pieds-Noirs qu'on recruta d'abord à grands frais dans les réserves des alentours s'évadèrent les uns après les autres.

Une autre difficulté vint d'une idée superstitieuse que cette tribu partage avec la plupart des autres

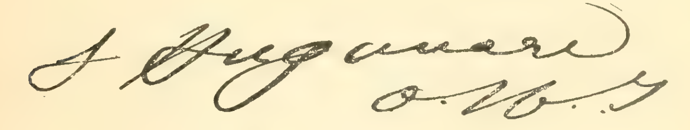
aborigènes américains. Une jeune fille qui s'était rendue à l'établissement dans l'intention de devenir auxiliaire des sœurs étant venue à mourir, on dut soigneusement cacher son décès aux élèves. Eu égard à l'aversion que les morts inspirent aux Pieds-Noirs, aversion qui va jusqu'à leur faire abandonner la tente, ou même la cabane, dans laquelle une personne est passée de vie à trépas, on sentait que les parents n'eussent alors jamais consenti à laisser leurs enfants là où pareil accident s'était produit. Il fallait leur donner le temps de se familiariser peu à peu avec une idée qui leur répugnait tant.

L'institution s'ouvrit le 17 octobre 1884, avec un principal, un vice-principal et cinq sœurs grises de Montréal, dont deux étaient converses. Le P. Legal en peut être considéré comme le premier principal. En 1887, le P. Claude devait lui succéder, et passer par les péripéties d'une époque beaucoup plus féconde en difficultés, sujets de découragements et même luttes avec la mauvaise volonté des parents et l'inconstance des enfants qu'en consolations.

En attendant, reprenons le chemin de Saint-Boniface en compagnie de son vénérable archevêque, que nous avons jusque-là suivi dans sa visite aux postes de l'Ouest.

En s'en retournant, le prélat voulut voir sa chère mission de Qu'Appelle, à 24 milles de la ligne du chemin de fer. Les bâtisses de l'école industrielle, contre l'établissement de laquelle le gouverneur Dewdney avait lutté avec une opiniâtreté digne

d'une meilleure cause, s'achevaient alors, grâce à l'appui financier d'Ottawa, mais sur un terrain que l'archevêque avait lui-même acheté. En janvier 1884, le P. Hugonard avait été proposé par Mgr Taché comme principal de la nouvelle institution à Sir John-A. Macdonald, alors surintendant des Affaires Indiennes aussi bien que premier ministre du Canada, qui l'avait agréé sur la flatteuse recommandation que lui en fit le prélat. Commencée en mai 1884, la bâtisse de l'école, qui était d'ailleurs assez modeste, ne fut terminée qu'en décembre de la même année. Lors du passage de l'archevêque, on y attendait trois sœurs grises, qui arrivèrent le 21 octobre suivant et, au printemps de 1885, ouvrirent une école pour trente garçons — tout ce que la bâtisse pouvait contenir. Ce fut seulement en 1886 que quelques filles purent être admises. Elles durent au début loger au grenier, en attendant la construction de la maison qui devait leur être spécialement affectée et qui ne put les recevoir qu'en 1887.



Signature du P. Hugonard

En attendant ces heureux développements, qui n'étaient eux-mêmes que le présage d'autres bien plus importants, Mgr Taché, persuadé maintenant

que l'avenir de l'établissement était assuré, remerciait Dieu de lui avoir inspiré un zèle si persévérant pour en mener la fondation à bonne fin.

A quelques centaines de mètres de l'école, où résidait dès lors le P. Hugonard, se trouvait la mission proprement dite, dont le P. Lebret, arrivé en mai 1884, était alors le directeur. Ce père fut le premier « maître de poste » de cette place, que le gouvernement fédéral nomma Lebret en son honneur. Juste un mois auparavant, ce poste avait ouvert ses portes à un jeune prêtre, homme de peu de mots, mais de bon conseil, le P. Prisque-J. Magnan, qui devait passer de longues années à la tête de cette mission avant d'être appelé à de plus hautes fonctions [3].

Le P. Lebret ne devait rester que deux ans dans la vallée de la Qu'Appelle, et son jeune socius devait alors le remplacer comme directeur de la mission.

Après cette visite, le voyage de Mgr Taché devint une tournée pastorale en règle, au cours de laquelle il visita ses chères paroisses de Saint-Joseph, Saint-Pie, Saint-Jean-Baptiste, fort Alexandre, et, de janvier 1885 au mois d'avril suivant, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, N.-D. de Lorette, Sainte-Anne des Chênes et le Portage du Rat (aujourd'hui Kénora). Cette place, où se trouvait alors le P. Baudin, ne fut pas atteinte avant le 25 avril 1885.

La plupart de ces paroisses avaient eu pour pre-

3. Le P. Magnan fut ensuite provincial des Oblats du Manitoba, et il remplit aujourd'hui les fonctions de procureur pour le même territoire.

miers habitants des métis français qui, mal à l'aise dans les limites étroites d'une ferme, avaient fini par émigrer vers le nord et s'étaient joints à leurs compatriotes nés dans la vallée de la Saskatchewan ou ailleurs. Saint-Laurent de Grandin était, nous l'avons dit, l'une des colonies qu'ils avaient formées. Elle avait vu, le 29 juin 1883, Mgr Grandin arriver avec quelques Fidèles Compagnes de Jésus, le nouvel institut que son métropolitain avait déjà introduit dans son propre diocèse.

Ces religieuses, qui étaient favorablement connues en Angleterre où elles dirigeaient de florissantes écoles, avaient leur maison-mère à Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne. Elles jouissaient de l'appui de la princesse Louise, et le marquis de Lorne les avait aussi pourvues de lettres de recommandation.

Quatre de ces bonnes sœurs furent stationnées parmi les métis de Saint-Laurent, tandis qu'un nombre égal se rendaient à Prince-Albert, où la population était surtout blanche et de langue anglaise. Elles inaugurèrent une école dans chacune de ces deux localités, mais les résultats en furent différents. Bien que, au point de vue financier, leur position n'ait jamais été bien brillante à Prince-Albert, leurs services y furent aussitôt appréciés par protestants et catholiques. De fait, quelques-uns des premiers allèrent jusqu'à déclarer qu'on ne pourrait trouver dans tout l'Ontario de meilleure école que la leur. A Saint-Laurent, leur mérite ne fut pas aussi promp-

tement reconnu, parce que, d'abord, les métis n'ont jamais eu une bien haute idée des avantages de l'éducation, et aussi parce que certaines conditions locales, telles que, par exemple, la nécessité pour un grand nombre de traverser la Saskatchewan, militaient contre l'assiduité nécessaire au succès. Néanmoins, les efforts des institutrices n'y furent pas tout à fait inutiles, et le fait que, avant la fin de 1883, elles avaient enrôlé une cinquantaine d'élèves, porterait à croire que, en des circonstances différentes, leur présence eut été une véritable bénédiction pour la population.

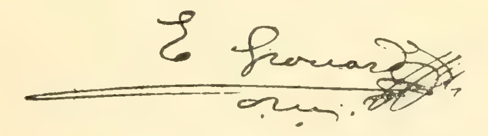
Entre temps, le zèle pour l'éducation qui a toujours caractérisé l'Eglise catholique, la fondatrice des grandes universités et de nombre d'écoles célèbres, portait jusqu'aux prêtres de l'Ouest à faire la classe aux enfants lorsqu'ils ne pouvaient se procurer pour cela des frères et des sœurs. Ainsi, à McLeod, poste de frontière qui ne brillait guère par son amour de l'ordre et comptait alors à peine soixante catholiques, le P. Léonard Van Tighem se livrait journellement aux labeurs ingrats d'un maître d'école pour le bénéfice d'une dizaine d'enfants.

Même dans le vicariat apostolique de Mgr Faraud, des soucis analogues absorbaient l'attention des missionnaires, bien que ceux qui bénéficiaient de leurs services n'aient été que des sauvageons. Le P. Grouard, du lac la Biche, n'enseignait pas précisément; mais il fournissait à ceux qui devaient le faire

les moyens d'exercer leur métier en imprimant des livres dans les langues indiennes pour eux et pour leurs élèves. Dans cette tâche ardue, il pouvait même se glorifier d'avoir des mains épiscopales pour l'aider.

Dès que le travail de composition et d'impression lui laissait quelque répit, Grouard partait vite à la recherche d'âmes à affermir dans la voie du devoir, ou allait aux malades, quelquefois très loin, et assez souvent avec des résultats qu'on appellerait futiles si l'on ne savait que chaque pas du missionnaire est écrit au livre de vie.

C'est ainsi qu'en 1882 il avait été appelé au chevet d'un Montagnais qui, disait-on, se mourait. Grouard partit à la hâte avec les deux Indiens qui étaient venus le chercher, et, après cinq jours de marche forcée, il arriva à leur campement juste à temps pour apprendre que son malade venait d'être enterré.



Signature du P. Grouard

En 1883, le même père reçut son obédience pour la rivière la Paix, où les missions catholiques étaient dans un état de stagnation, à cause du caractère excessivement inconstant des Indiens et de leurs habitudes nomades, ainsi que du peu de familiarité

des missionnaires avec leurs si difficiles dialectes. L'abjecte pauvreté des missions établies sur ce cours d'eau pouvait elle-même contribuer à rendre plus ou moins stérile l'action du prêtre sur les aborigènes. Car, en toute sincérité, il est difficile de voir quel respect l'esprit grossier des Castors, par exemple, pouvait avoir pour des ministres de la religion qui devaient mener la vie de bêtes de somme, qui tiraient eux-mêmes leur traîneau faute d'animaux pour le faire, et qui vivaient presque uniquement de pommes de terre, quand ils avaient la bonne fortune d'en posséder suffisamment pour subvenir à leurs besoins.

La « lutte pour la vie » était apparemment le premier souci de l'homme dans cette vallée lointaine et isolée du monde, où il était si difficile de se procurer les commodités de la civilisation que la farine se vendait 25 sous la livre. Et ceci s'appliquait même aux missionnaires, qui devaient forcément devenir fermiers pour pouvoir vivre et être en état de prêcher la parole de Dieu. C'est ainsi que nous voyons le P. Grouard travailler comme un mercenaire à Saint-Charles de Dunvégan, en compagnie de l'aimable P. Husson et du dévoué F. Renault qui, malgré son âge avancé, rendait encore les plus grands services. Son zèle pour les intérêts matériels de la pauvre mission excitait l'admiration même du ministre protestant, qui ne pouvait se lasser de se demander pourquoi « sa propre communion évangélique ne pouvait engendrer pareil dévouement dans

des gens qui n'étaient même pas dans les ordres [4] ».

D'un autre côté, la charité et le bon voisinage n'étaient pas moins cultivés à Saint-Charles que la fidélité au devoir. Même des antagonistes dans le champ des missions profitaient de ces dispositions toutes chrétiennes. Comme, par exemple, le ministre anglican ne pouvait faire seul ses meules de foin, le P. Husson s'offrit lui-même à l'aider dans cette besogne, qu'on serait tenté de trouver peu en harmonie avec les exigences de la vie cléricale.

Même les évêques missionnaires devaient parfois s'abaisser à pareil travail manuel, bien que les voyages et la visite des différents postes sous leur juridiction occupassent la plus grande partie de leur temps. Mgr Faraud était alors tourmenté de douleurs aiguës qui l'empêchaient généralement de voyager. Il laissait ce soin à son actif auxiliaire, Mgr Clut, qui rayonnait de la Providence au travers de son vicariat apostolique, l'un des plus étendus et certainement le plus pénible du monde entier. Le titulaire sentait pourtant la responsabilité de sa charge, et juste avant d'envoyer le P. Grouard à la rivière la Paix, il avait lui-même fait une longue et difficile inspection des postes du Mackenzie, dont il serait oiseux de retracer ici les incidents après tous les détails que nous avons donnés sur d'autres expéditions de ce genre [5].

4. *Missions des O. M. I.*, vol. XXII, p. 156.

5. Il est juste d'ajouter que certains des plus hauts fonctionnaires de la compagnie de la baie d'Hudson semblaient alors prendre à

Du reste, des événements d'une importance exceptionnelle se préparaient dans une autre partie de l'Ouest, lesquels demandent maintenant toute notre attention.

cœur d'alléger autant qu'il était en leur pouvoir le fardeau qui pesait sur ses épaules, en venant en aide à ses missionaires, en quelque poste qu'ils se trouvassent. Parmi ces généreux amis, que ceux-ci se plaisaient à appeler bienfaiteurs, nous devons citer au premier rang M. Roderick Macfarlane, l'un des principaux officiers du nord. D'une seule lettre que lui écrivait alors Mgr Faraud, nous extrayons les deux passages suivants, qui n'ont pas besoin de commentaire:

"J'ai appris par une lettre reçue hier que le F. Renaud s'est rendu à la fin de juillet à Dunvégan, et que c'est grâce à votre obligeance qu'il a pu exécuter si promptement ce voyage. Je vous en suis d'autant plus reconnaissant que j'étais plus en peine à son sujet. En envoyant, en effet, le bon P. Grouard dans ces quartiers pour y rétablir l'ordre, il m'eut été douloureux de l'exposer à perdre le peu de santé qui lui reste. C'est ce qui lui serait certainement arrivé s'il s'était livré un peu longtemps à des travaux forçants."

Après quelques détails de caractère intime, l'évêque continue:

"J'ai appris et par les rév. pères et par les sœurs de la mission de la Nativité quelle est votre bienveillance pour eux et pour les enfants qui fréquentent leur école. Je ne saurais clore cette lettre sans vous en remercier. Nous cherchons avant tout le royaume de Dieu et sa justice, choses fort négligées, hélas! par nos contemporains" (Mission du lac la Biche, 25 novembre 1883).

LIVRE VII

LA RÉBELLION DE LA SASKATCHEWAN

CHAPITRE I

MALAISE ET HOSTILITÉS

1884-1885

Vers la fin de 1882 et pendant les premières semaines de 1883, les employés du palais législatif d'Ottawa purent jouir bien des fois de la présence d'un vénérable vieillard à l'air noble quoique au port simple et sans prétention, grand et droit malgré ses cheveux blancs, dont la couleur était évidemment plus le résultat des soucis et des travaux accomplis que de l'action du temps. Ce vieillard était Mgr Grandin.

Il avait quitté ses lointaines prairies et ses lacs azurés pour venir plaider la cause de son peuple, celle surtout des métis sous sa houlette pastorale. La civilisation, qui avait amené tant d'étrangers dans la vallée de la Saskatchewan, avançait maintenant à pas de géant, et avec elle la crainte pour les métis d'une nouvelle expropriation de leurs foyers.

C'était tout simplement une répétition de la situation au Manitoba en 1869, avec, toutefois, cette différence essentielle que les naturels de la Rivière-Rouge avaient dû supporter l'agression d'un pouvoir qui n'avait point de juridiction sur eux, tandis que dans la Saskatchewan il y avait une autorité régulièrement constituée et dont personne ne pouvait contester la légitimité.

Malheureusement la source même de cette autorité, qui se trouvait à Ottawa, était la cause du malaise qui régnait dans toutes les classes de la société, anglaise aussi bien que française, et la situation était d'autant plus alarmante que les gouvernants de la capitale fédérale paraissaient incapables de comprendre le véritable état de choses dans cette lointaine contrée.

Dès le 1er février 1878, les habitants de Saint-Laurent s'étaient plaints de l'incertitude dans laquelle les laissait la négligence du gouvernement d'Ottawa, qui se refusait apparemment à donner une solution satisfaisante aux difficultés des métis concernant leurs droits aux propriétés qu'ils occupaient. Ils demandaient pour leurs terres des arpentages réguliers et l'émission de *scrips,* ou titres légaux, semblables à ceux qui avaient été conférés à leurs compatriotes du Manitoba après l'insurrection de 1869. Des réclamations identiques avaient été envoyées de différents points, comme, par exemple, de Saint-Albert, en mars 1878; de Prince-Albert, en juin de la même année; de la montagne de Cyprès,

également au cours de 1878; du lac Canard, le 23 février 1880; de Qu'Appelle, en 1881, et d'ailleurs. On était d'autant plus anxieux de voir prompte justice faite en réponse à l'exposé de ces griefs qu'on savait qu'un chemin de fer transcontinental s'achevait, qui allait encore grossir immensément la vague d'immigration qui se portait déjà vers les prairies du Nord-Ouest.

De hauts personnages comme Mgr Taché (27 janvier 1878), le gouverneur D. Laird (30 septembre 1878), l'évêque anglican McLean (18 janvier 1879), le colonel Richardson (1 décembre 1879), et d'autres, avaient aussi envoyé aux autorités fédérales des mémoires par lesquels ils demandaient que ces difficultés fussent réglées au plus tôt. Mais jusqu'alors les résultats de toutes ces démarches avaient été à peu près nuls. A la date du 22 novembre 1881, le gouvernement du Dominion avait même été jusqu'à faire remarquer que les métis n'avaient aucune raison de se plaindre, parce que, disait-il, des traités avaient été conclus avec... les Indiens!

De son côté, la législature de Régina ajoutait sa voix autorisée à celle des groupes et des individus, ainsi qu'on peut le voir par cette « proposition » qu'elle devait adopter plus tard (7 décembre 1885) : « Connaissant la grande influence dont les métis ont toujours joui sur les Indiens, nous devons regretter que les représentations *réitérées* en faveur des métis et de leurs demandes faites jusqu'ici au gouver-

nement du Canada par le Conseil du Nord-Ouest n'aient pas reçu une attention plus immédiate. »

D'où la mission de Mgr Grandin, qu'il avait entreprise en quittant Saint-Albert en octobre 1882.

Des arpenteurs étaient alors arrivés qui, conformément à des demandes maintes fois exprimées, suivaient dans leurs opérations le système d'arpentage propre à la province de Québec, parce que, dans le but d'être plus près les uns des autres, les métis s'étaient partout établis le long des lacs et des rivières sur des terres très étroites, mais de deux milles de profondeur. Tout à coup, le télégraphe transmit l'ordre de faire tous ces arpentages comme dans l'Ontario, c'est-à-dire par grands carrés dont les côtés suivraient les quatre points cardinaux. Cet ordre était l'équivalent de l'anéantissement de toutes les améliorations et cultures faites jusqu'alors. En le suivant, on allait jeter pêle-mêle sur la même propriété neuf ou dix familles, dont une seule y avait droit, tandis que la partie éloignée de leurs fermes allait devenir le partage d'étrangers. Ce n'était ni plus ni moins que la destruction des foyers métis, la mutilation et le démembrement de colonies entières.

Le peuple de Saint-Albert protesta immédiatement ; mais pendant quinze jours on ne put se servir du télégraphe. Alors, malgré leur pauvreté, les habitants de la localité se cotisèrent pour prélever une somme suffisante à payer les dépenses de deux délé-

gués, le P. Leduc et M. B. Maloney, qui partirent pour Ottawa le 27 janvier 1883.

En chemin, ces messieurs reçurent une commission analogue, avec une aide pécuniaire correspondante, des gens du fort Saskatchewan, alors en grande majorité de langue anglaise, et arrivèrent à destination le 15 mars de la même année.

L'objet de leur mission était celui-ci : les délégués de l'Extrême-Ouest devaient demander : 1° la concession à titre gratuit des terres qui étaient déjà occupées ; 2° un arpentage spécial pour Saint-Albert ; 3° l'ouverture d'un bureau d'enregistrement des terres ; 4° la réduction de l'honoraire de préemption à ce qu'il était au moment où les terres avaient été prises ; 5° le droit de représentation dans la législature ; 6° l'abolition de certaines taxes sur le bois ; 7° la création d'un bureau d'enregistrement, et 8° le droit pour les métis et leurs enfants à des terres spéciales dans les Territoires du Nord-Ouest.

Après avoir attendu longtemps, et à force d'importunités, le P. Leduc et son co-délégué obtinrent la plupart de ces avantages. Malheureusement ce n'étaient que des promesses, que personne dans les cercles officiels ne se préoccupa de transformer en faits.

Cependant les métis s'impatientaient. Des assemblées se tenaient partout pour examiner des griefs auxquels on ne semblait en haut lieu vouloir apporter aucun remède. On ne parlait plus que de promesses violées et de mauvaise foi par trop évi-

dente. Enfin, en mai 1884[1], un comité composé de MM. James Isbister, Gabriel Dumont, Moïse Ouellet et Michel Dumas fut nommé, lequel devait se transporter à sept cents milles de là, au Montana, où l'on espérait trouver Louis Riel, l'ancien Président du Gouvernement Provisoire, qu'on prierait de venir aider ses nationaux de la Saskatchewan à obtenir leurs droits.

Depuis que nous avons pris congé de lui, Riel avait eu une carrière des plus mouvementées. Bien qu'il eût été mis hors la loi par le gouvernement fédéral, il avait été plusieurs fois élu à la Chambre des Communes du Dominion par ses compatriotes reconnaissants. Il avait même signé son nom sur le registre des députés à Ottawa; après quoi il avait été obligé de s'enfuir pour se soustraire au couteau des sicaires. Partout où il allait, il semblait être poursuivi par les mercenaires des loges orangistes, désireux de gagner les $5,000 qui devaient être le prix de sa tête. La tension mentale qui s'ensuivit fut trop violente pour le métis, qui était déjà de caractère assez excitable. Elle eut pour résultat final une prostration de ses facultés intellectuelles, à cause de laquelle il dut aller chercher le repos et la sécurité dans les maisons de santé de Beauport et de la Longue Pointe.

1. Tous les documents contemporains disent le mois de juin, au lieu de mai; mais comme la lettre d'acceptation de Riel est datée du 5 juin et que par ailleurs les délégués eurent à franchir une immense distance, puis à attendre un jour avant d'avoir une réponse définitive, ils ne purent évidemment recevoir leur mission ce mois-là.

Après une certaine période de traitement, Riel avait erré à travers les Etats-Unis, et s'était finalement échoué à la mission Saint-Pierre, au Montana, où il faisait la classe chez les pères Jésuites, et employait ses loisirs à composer des vers qui dénotaient sa gratitude pour son bienfaiteur, Mgr Taché, et témoignaient du plus vif ressentiment contre Sir John-A. Macdonald et compères dans le gouvernement du Canada, qu'il regardait comme la cause de ses mésaventures. Il s'était aussi marié, et avait maintenant deux enfants.

Lorsque la délégation des métis lui demanda de prendre le chemin du nord, Riel voulut avoir vingt-quatre heures pour réfléchir sur cette proposition, et, à l'expiration de ce délai, il partit avec sa famille, tout en protestant de son intention de revenir « de bonne heure cet automne [2] ».

Sur les bords de la Saskatchewan, il fut reçu comme un sauveur par Anglais et Français. Et ici il convient de faire remarquer une petite inexactitude dans le rapport que Begg nous a laissé de ces événements. Cet auteur affirme que « les Anglais aussi bien que les Français établis le long de la Saskatchewan se croyaient maltraités par le Dominion; mais l'introduction de Riel dans la difficulté laissa de suite les Français seuls dans l'agitation [3] ».

Cette assertion est certainement incorrecte. De

2. Lettre de Riel aux délégués, 5 juin 1884; dans Begg, *History of the North-West,* vol., III, p. 186 et ailleurs.
3. *Op. cit.,* p. 184.

fait, le même auteur se contredit sur ce point dans l'espace de quelques pages. Il affirme que « dès l'année 1877, cent cinquante métis *écossais* de Prince-Albert avaient envoyé au gouvernement une pétition lui demandant de donner des instructions aux arpenteurs pour fixer les limites de leurs propriétés [4], et [que] depuis ce temps *jusqu'au début des hostilités* en 1885 [les italiques sont de nous], les anciens colons et les métis du Nord-Ouest maintinrent une agitation inutile pour obtenir cette très raisonnable concession [5] ».

Il cite en outre une lettre du P. André, dans laquelle ce missionnaire écrivait à Riel que « ce serait un grand désappointement pour les gens de Prince-Albert s'il ne venait point [6] ». Or le lecteur se rappellera que la population de cette ville était en très grande majorité anglaise. Enfin Begg admet que, après l'arrivée de Riel, vers le commencement de juillet 1884, « un grand nombre de colons anglais sympathisaient avec le mouvement, et encourageaient l'agitation, dans l'espoir de porter par là le gouvernement à venir à leur secours [7] ».

La vérité en est qu'on se rendait généralement compte du bien que le chef métis avait fait au Manitoba, et que si son esprit avait été capable de supporter la tension inhérente à une nouvelle agitation,

4. Le texte de Begg porte *buildings*, " bâtisses ", évidemment pour *holdings*, " propriétés ".

5. *Ibid., ibid.*, p. 183.

6. *Ibid., ibid.*, p. 187.

7. *Ibid.*

il n'y avait pas lieu d'appréhender qu'il n'eût pu réussir alors comme il avait réussi en 1869-70.

Il inaugura la seconde partie de sa carrière publique par un acte de foi. Il demanda la bénédiction du prêtre, et pendant quelque temps il fut très modéré dans ses conseils. Comme preuve additionnelle que les gens de langue anglaise coopéraient avec lui, nous voyons, deux semaines après son arrivée, le magistrat Matthew Ryan écrire à la presse (le 15 juillet 1884) une longue lettre contenant les griefs des compatriotes de Riel. La justice de ces demandes fut en outre ardemment défendue le 21 juillet par le Conseil du Nord-Ouest.

Un sentiment de malaise et de mécontentement était alors général parmi le peuple de la Saskatchewan. Les Indiens le partageaient avec les métis, à tel point que personne ne peut aujourd'hui absoudre de négligence criminelle les autorités d'Ottawa qui persistaient à ne vouloir tenir aucun compte d'un fait si patent. Des fermiers-instructeurs du gouvernement étaient attaqués par des Cris en révolte sous la conduite du chef Faiseur-d'Enclos (*Poundmaker*), qui défiaient trente membres de la police à cheval d'arrêter le coupable; après quoi le fameux chef, paradant encore en son habit de guerre, demandait au P. Cochin de lui écrire un billet l'autorisant à se servir des provisions destinées aux soldats [8].

Des assemblées politiques se tenaient de divers

8. *Missions des Oblats de Marie Immaculée*, vol. XXI, p. 28.

côtés, et le clergé catholique assistait à quelques-unes d'entre elles afin de mettre un frein à l'audace croissante de Riel. Peu après un abîme se creusa entre les prêtres et le peuple, parce que celui-ci, fatigué d'attendre la reconnaissance officielle de ses droits, se prit à soupçonner que l'action modératrice des premiers était dictée par le désir de plaire à ceux qui étaient au pouvoir aux dépens de leurs ouailles. Avec la contradiction qu'il ne pouvait manquer de s'attirer, Riel devint de plus en plus irritable, et, incapable d'avoir le dessus dans ses discussions avec les prêtres, il se mit à convoquer des assemblées secrètes, dans lesquelles il s'efforça de ruiner leur influence, les regardant déjà comme ses ennemis.

Lorsqu'on voulait lui faire entendre raison, il devenait violent et tombait dans des excès de langage qu'il était généralement le premier à regretter ensuite. Malgré qu'il fut par nature si profondément religieux, il devint bientôt évident que la politique le conduisait vers un gouffre où même son orthodoxie religieuse devait sombrer. En un mot, le tumulte de l'agitation ramenait chez lui la maladie qui l'avait forcé à faire un stage à Beauport.

Cela devint si patent que, à une assemblée de tous les pères du district, il fut décidé à l'unanimité que l'agitateur n'était pas *compos mentis* et que par conséquent on ne pouvait l'admettre à la réception des sacrements [9].

9. *Affaires du Nord-Ouest;* témoignage du P. André, p. 137.

Enfin le gouvernement parut se réveiller et comprendre la gravité de la situation. Malheureusement il était trop tard. Le 4 mars 1885, les titres à leurs propriétés furent accordés par télégraphe à ceux des métis qui n'en avaient point reçu au Manitoba. Mais, soit parce que des blancs sans scrupules eussent alors secrètement fomenté la révolte dans le but d'y trouver leur profit [10], soit que Riel n'eût plus été en état de se maîtriser et eût pris la résolution de faire aboutir violemment l'agitation, il forma le 18 mars 1885 un gouvernement provisoire, dont il se fit nommer le président, laissànt à Gabriel Dumont le soin d'organiser et de conduire la milice métisse [11].

En même temps, plusieurs magasins furent pillés à Saint-Laurent, des prisonniers furent faits et des recrues enrôlées de tous côtés, que les parties intéressées y consentissent ou non. Et plus le clergé catholique s'opposait à ces dangereuses innovations, plus s'élargissait le gouffre qui séparait déjà le tribun métis de l'Eglise.

10. Juste comme la rébellion était sur le point d'éclater, un blanc qui passait à Batoche dit aux métis qu'on n'allait pas tarder à leur imposer silence, vu que 500 hommes de la police à cheval étaient en route pour mettre leur chef dans les fers. Il est en outre bien avéré que les blancs poussaient alors secrètement les métis à la révolte.

11. Gabriel Dumont était un caractère unique, un enfant de la nature quelque peu dégrossi par la religion, brave jusqu'à la témérité, et confiant comme un enfant dans ses rapports avec ceux qu'il considérait comme ses supérieurs. Il naquit au Manitoba, en 1838, d'Isidore Dumont, dont le père avait été un Canadien-français de Montréal, et de Louise Laframboise, elle aussi métisse française. Il était un chasseur de bison émérite, et resta toute sa vie sans la moindre connaissance des lettres.

Riel avait établi ses quartiers généraux à Saint-Antoine, ou Batoche [12]. Il s'empara alors de l'église du village, en dépit des protestations du P. Moulin. Puis, se conformant à ses instincts religieux toujours si prononcés, instincts dont la manifestation publique devenait d'autant plus nécessaire que les métis commençaient à s'inquiéter de l'opposition de leurs guides spirituels, Riel se fit un drapeau sur lequel il inscrivit les dix commandements de Dieu sur un fond blanc. Il se mit aussi à mener une vie très ascétique, jeûnant et priant dans une espèce d'oratoire où étaient exposés, à côté d'une croix et de quelques images religieuses, une vieille lettre de Mgr Bourget, évêque de Montréal, qu'il se proposait d'élever au trône pontifical une fois qu'il aurait déposé Léon XIII, ainsi qu'une bénédiction spéciale pour les métis qu'il avait obtenue l'automne précédent de Mgr Grandin.

Il assura en outre ses partisans qu'ils n'avaient aucun mal à redouter, quoi qu'il pût arriver, mais qu'ils étaient sous la protection spéciale de Dieu, bien que ses ministres se fussent momentanément trompés au point de se tourner contre eux.

Il faut dire que, tout d'abord, ces assurances parurent être partiellement corroborées par les faits. Le 26 mars, le major Crozier, qui commandait au fort Carlton, ayant envoyé des traîneaux escortés

12. Ainsi nommé d'après un riche métis français, qui préféra se tenir au loin tout le temps que dura la rébellion plutôt que d'être exposé à y prendre part, abstention qui lui coûta tout ce qu'il possédait là.



GABRIEL DUMONT

d'une quarantaine d'hommes prendre au lac Canard des provisions qui appartenaient à un M. Hilyard Mitchell, Gabriel Dumont les empêcha d'accomplir leur mission. Là-dessus, Crozier partit lui-même pour le lac Canard avec une troupe de cent hommes et un canon. En chemin, il s'adjoignit en outre les quarante soldats auxquels il fit rebrousser chemin.

Dumont prétendit dans la suite qu'il n'avait avec lui que vingt-cinq cavaliers, avec quelques partisans à pied, lorsqu'il rencontra à quelque distance du lac Canard le corps de cent cinquante soldats conduits par Crozier. Les métis sont également unanimes à proclamer que le premier coup de fusil fut tiré par les blancs, dont la première volée fit mordre la poussière à un Indien, après que le propre frère de Dumont eut été tué par la décharge d'une carabine appartenant à l'ennemi. Encouragés par Riel qui tenait en vue de tous la croix d'Oblat du P. Touze, auquel il l'avait arrachée, les métis répondirent avec chaleur. Etant naturellement d'excellents tireurs et se trouvant abrités par une déclivité du terrain, leur feu ne tarda pas à devenir trop meurtrier pour les soldats, qui furent mis en fuite après une demiheure d'une fusillade des plus nourries. Crozier perdit douze hommes et les métis quatre. Parmi les blessés fut Gabriel Dumont lui-même. Sa blessure n'était point sérieuse; elle ne l'en contraignit pas moins à confier momentanément le commandement de ses hommes à son frère Edouard.

Pendant que les troupes laissaient précipitam-

ment le champ de bataille, Dumont voulut profiter de leur démoralisation pour les poursuivre; mais Riel, qui était animé de sentiments humanitaires même dans les circonstances où ils ne paraissaient guère naturels, empêcha de suivre ce plan sous prétexte que « trop de sang avait déjà été répandu ». Peu après, les hommes de la police à cheval évacuèrent le fort Carlton pour effectuer leur jonction avec les volontaires de Prince-Albert. Dumont voulait les intercepter; mais il dut encore céder devant l'opposition que Riel fit à cette mesure.

CHAPITRE II

—

MASSACRE ET RÉPRESSION

1885

Après cette victoire, le nouveau « président » ruina sa cause dans l'estime des gens sensés en dépêchant des courriers aux diverses tribus indiennes, avec des lettres et du tabac, pour les inciter à se soulever et à s'emparer d'autant d'armes et de munitions qu'elles pourraient en trouver dans les magasins à proximité de leurs réserves respectives; puis de venir se joindre à leurs parents les métis. Plusieurs bandes de Cris païens se rendirent à cette invitation; mais les missionnaires catholiques commencèrent aussitôt une contre-campagne qui ne fut pas sans effets. Le P. Lacombe maintint les Pieds-Noirs dans le sentier de la paix, et en ce faisant il s'acquit un titre à la gratitude éternelle de l'Ouest; car on ne peut penser sans frémir aux résultats d'une révolte à laquelle une tribu nombreuse et belliqueuse comme celle de ces Indiens eut participé d'une manière active [1]. Le P. Paquette en fit autant

1. " Un messager de paix l'avait précédé [le général Strange] dans la personne du vénérable P. Lacombe, qui, seul et pendant la plus mauvaise saison de l'année pour les voyages, avait visité toutes les réserves indiennes, et par sa diplomatie chrétienne avait persuadé aux sauvages de garder une stricte neutralité... Si les Indiens de

pour les Cris du lac Vert et le P. Collignon pour ceux du lac la Biche, tandis que les PP. Végreville, Moulin, Leduc, Fourmond, Legoff et d'autres se firent aussi remarquer par leurs efforts en faveur de la légalité, contre les menées des mécontents qui eussent voulu se joindre aux troupes de Riel.

A Saint-Albert, l'immense influence du vénérable Mgr Grandin tint en échec les métis de sa mission, en dépit de leur mécontentement manifeste. Grâce aux efforts des missionnaires, un corps de volontaires y fut même organisé, ainsi qu'au lac la Biche et à l'Ile-à-la-Crosse, en vue de protéger ces localités contre les attaques des rebelles.

Cette énergique opposition exaspéra Riel. Il condamna à mort quelques prêtres, mais ne toucha à aucun, bien qu'il ne se fit pas faute d'accabler de reproches ceux qu'il rencontrait. Il aborda un jour le P. Fourmond avec quelques-uns de ses confrères, et leur annonça qu'il avait été « nommé par le Conseil pour être à l'avenir leur directeur spirituel », ce à quoi le P. Fourmond répondit que le seul moyen

l'Ouest s'étaient joints à leurs frères de l'est et du nord, cette histoire eut eu de plus sérieux événements à enregistrer ; car les Pieds-Noirs, Piéganes, Gens du Sang, Sarcis et Assiniboines étaient connus pour les tribus les plus belliqueuses et les plus cruelles des plaines. La visite du P. Lacombe, à ce moment critique, et son amitié intime pour Pied-de-Corbeau et d'autres puissants chefs furent, à n'en pas douter, la cause principale de l'inaction de ces formidables tribus" (Begg, *History of the North-West,* vol. III, p. 237).

Les habitants de Calgary avaient un moment été dans les transes relativement à la ligne de conduite qu'allaient prendre ces tribus, ligne de conduite d'où dépendaient le sort de leur ville naissante et probablement leur propre existence individuelle. En témoignage de leur reconnaissance, ils offrirent plus tard une montre d'or à leur sauveur, le P. Lacombe.

pour lui d'exercer ces fonctions était de faire fusiller les prêtres, vu qu'il pourrait alors faire d'eux ce qu'il voudrait [2].

Puis la tête de l'infortuné devint de plus en plus mal équilibrée et ses croyances religieuses de moins en moins orthodoxes. Selon le système théologique enfanté par son cerveau malade, seule la première des trois personnes divines était Dieu. C'est pourquoi lorsqu'ils récitaient la salutation angélique, les pauvres égarés qui le suivaient devaient dire : Sainte Marie, mère du Fils de Dieu, au lieu de mère de Dieu. Il avait aussi sur la présence réelle des notions étranges, sinon absurdes. Il s'attaquait maintenant ouvertement à l'Eglise catholique, qu'il appelait par dérision la Vieille Romaine. Une fois qu'il aurait eu raison de la petite difficulté qu'il avait maintenant sur les bras, il pensait établir la papauté dans le Nouveau-Monde, et, parce que les prêtres refusaient d'entendre la confession des rebelles, il ne recula point devant la tâche de se substituer à eux dans ce délicat ministère, payant du reste, lui-même d'exemple et avouant régulièrement ses fautes à un métis.

De plus, il posa en prophète, se dit possédé d'un esprit céleste, prétendit avoir des visions, etc.

Dans tout cela nous ne pouvons douter que Riel fut sincère, au lieu de jouer un rôle, comme la plupart des auteurs l'ont cru, faute de pouvoir com-

2. *Affaires du Nord-Ouest*, p. 139.

prendre l'état complexe de son esprit. Nous pourrions produire un grand nombre de faits qui prouvent jusqu'à l'évidence qu'il n'était plus responsable de ses actes [3].

Mais quelques-unes de leurs conséquences furent réellement épouvantables. Nous avons déjà mentionné dans un chapitre précédent le P. Fafard, prêtre capable originaire de la province de Québec, qui avait créé un bel établissement au lac la Grenouille, où il s'efforçait, aidé d'un jeune missionnaire français du nom de Félix Marchand, de faire du bien à des sauvages qui ne correspondaient qu'imparfaitement à la grâce. Parmi les chefs indigènes qui s'étaient levés à la voix de Riel, était un Cris païen nommé Gros-Ours, qui était à la tête des Indiens du fort Pitt. Le jeudi saint, 2 avril 1885, immédiatement après l'office divin que ses hommes avaient délibérément troublé, les deux pères susmentionnés, ainsi que les blancs de la localité, avaient été sommés de se rendre au camp du chef indien. Parmi ceux qui prirent part à cette triste procession, étaient Tom Quinn, agent du gouvernement près des sauvages, et le fermier-instructeur, M. Delaney.

Il paraît que ce dernier refusa soudain d'avancer. Là-dessus, au dire d'un témoin oculaire (un M. Cameron), « les Indiens levèrent leurs fusils et se précipitèrent sur lui. Le P. Fafard s'élança alors en

3. Par exemple, ses transitions subites de la plus violente colère à une politesse exquise vis-à-vis des mêmes personnes, et d'autres actes attestés sous serment par des prêtres (*Ubi supra*, pp. 137-40).

avant et se plaça en face des Indiens menaçants; mais il fut accablé par le nombre et jeté à terre », puis il reçut un coup de fusil dans le corps. « Pendant ce temps, le P. Marchand essayait d'empêcher le sauvages d'aller après la femme [une dame Simpson]. Quand il vit que le P. Fafard avait été tué, il s'efforça de se frayer un chemin vers son corps [4] à travers la horde d'Indiens. Il était un homme vigoureux et lutta avec énergie [5]. » Alors un sauvage se précipita sur lui et l'étendit mort d'un coup de fusil. Sept autres blancs furent massacrés avec les prêtres et quelques femmes faites prisonnières.

Tel fut le Massacre du lac la Grenouille, dans lequel chacun des deux missionnaires tomba martyr de la charité: le P. Fafard ayant succombé en voulant sauver Delaney, et son confrère ayant reçu le coup de grâce parce qu'il insistait pour porter les secours de la religion à son aîné dans le sacerdoce, qui venait d'être atteint par une balle meurtrière[6].

4. Evidemment pour donner à son confrère une dernière absolution en cas qu'il fut encore vivant.

5. Il paraît que le P. Fafard ne fut point tué raide. Un Indien qui voulait le sauver lui dit de ne pas bouger, et d'essayer de passer pour mort; mais la douleur, ou toute autre cause, l'empêchèrent de suivre cet avis, et un mauvais chrétien auquel il avait défendu d'abandonner sa femme pour une autre le tira à bout portant.

6. Le P. Léon Fafard naquit le 8 juin 1850 à Saint-Cuthbert, diocèse de Montréal, et fit ses vœux perpétuels d'Oblat le 20 juin 1874. Il partit l'année suivante pour les missions de Saint-Albert, où il fut ordonné prêtre le 8 décembre 1875. A l'époque de sa mort, il était supérieur d'un district de missions. Le P. Félix Marchand naquit le 8 avril 1858 à Châteaugirond, diocèse de Rennes, France. Il fit son oblation perpétuelle le 8 décembre 1882, et fut alors envoyé finir ses études théologiques à Ottawa. Mgr Grandin le promut à la prêtrise en septembre 1883 et le donna comme compagnon au P. Fafard.

Les corps des deux martyrs furent jetés dans le soubassement de l'église, qui venait d'être dépouillée de tous ses ornements, de ses vases sacrés, etc. En sortant, les meurtriers furent terrifiés en voyant (ou en croyant voir) la grande image du Sacré-Cœur prendre une attitude menaçante et indiquer par un mouvement significatif de la main le châtiment qui les attendait. C'est pourquoi, pour se débarrasser de cette gênante vision, ils mirent le feu à l'édifice sacré.

Un autre missionnaire qui eut quelque peu à souffrir de la rébellion fut le P. Paquette. Riel lui ayant commandé de ne plus obéir qu'à ses propres ordres en matière religieuse, non seulement ce père refusa de suivre cette direction, mais il courut avant le lever du soleil annoncer aux autorités du fort Carlton ce qui venait d'arriver à Batoche. A son retour à Saint-Laurent, il cacha pendant un certain nombre de jours plusieurs familles qui ne voulaient point prendre part à la révolte. Mais, apprenant le massacre du lac la Grenouille, et étant assuré que son opposition aux plans de Riel le mettait dans une position des plus dangereuses, il s'enfuit à l'Ile-à-la-Crosse, malgré une température excessivement froide et pluvieuse. En passant au lac Vert, il parvint à empêcher les sauvages de piller le magasin

Depuis l'automne de 1884, il dirigeait une succursale au lac d'Oignon, à quelque 25 milles du lac la Grenouille, et était probablement venu aider son supérieur pendant la laborieuse semaine qui précède la fête de Pâques, lorsqu'il tomba sous la balle d'un meurtrier.



LES MARTYRS DU LAC LA GRENOUILLE

local et d'imiter les autres bandes crises dans leurs orgies aux dépens des blancs.

Les religieuses de Saint-Laurent avaient déjà tenté de s'échapper pour aller se joindre à la population de Prince-Albert, sous la protection des troupes. Riel les manda alors à Batoche, où il les traita avec respect. Pourtant, bien qu'elles n'eussent pas à se plaindre de ses hommes, qui s'y trouvaient rassemblés au nombre de trois cent cinquante environ, elles étaient réellement prisonnières de guerre, de concert avec les PP. Végreville, Moulin, Fourmond et Touze, qui eurent bien des raisons de se plaindre du traitement qu'ils eurent à souffrir.

Cependant, les autorités du Canada ne se croisaient plus les bras. Pénétrées maintenant de la gravité de la situation, elles envoyèrent au théâtre des troubles des troupes qui étrennèrent les premiers trains du Canadien-Pacifique venant de l'est. Winnipeg leva en outre un corps de volontaires qui se dirigèrent en toute hâte vers la vallée de la Saskatchewan.

Les métis ne furent pas sans apprendre l'approche de l'ennemi. Les témoins impuissants de cette lutte, condamnée d'avance à l'insuccès, qui se trouvaient entassés dans l'enceinte de Prince-Albert, en suivaient les mouvements avec non moins d'intérêt. Le P. André, qui avait remué ciel et terre pour empêcher les hostilités, se trouvait alors avec eux. Prévoyant l'inévitable, il écrivit le 18 avril au général Middleton, commandant de l'armée canadienne,

le suppliant d'épargner autant que possible les pauvres métis égarés, l'assurant que bien peu parmi eux étaient coupables d'autre faute que de s'être montrés trop faibles en cédant à de mauvais conseils, sinon à la force. Il demanda donc à Middleton de leur donner une chance de se rendre, ligne de conduite que le général ne manqua pas de suivre dès qu'il fut arrivé en vue de la place où ils avaient résolu de faire leur dernière résistance.

Gabriel Dumont, qui paraît avoir été doué de réelles aptitudes pour la guerre, manifesta maintes fois le désir d'aller harasser la colonne ennemie dont l'approche lui était signalée. Il aurait voulu maintenir ses membres dans un état d'alarme continuelle, et les démoraliser au moyen d'attaques nocturnes, jusqu'à ce qu'ils eussent perdu toute assurance, alors qu'un grand coup aurait été frappé par les forces métisses réunies. Mais Riel, qui était constamment opposé à l'effusion du sang, temporisa, comme s'il eût espéré vaincre sans se battre.

Enfin Dumont ne put y tenir plus longtemps. Le 23 avril, il quitta Batoche avec deux cents hommes, dont il dut presque immédiatement renvoyer cinquante à cette place qu'on disait menacée d'une attaque par la police à cheval. Dans un ravin près de l'Anse-aux-Poissons (*Fish Creek*), les métis soutinrent alors une journée entière le choc de forces bien plus nombreuses que les leurs, et firent pleuvoir sur les troupes canadiennes une grêle de balles qui ne furent pas sans effet.

C'était le 24 avril 1885. D'après le récit que fit ensuite de cette journée Gabriel Dumont lui-même, il commença, le matin, par engager l'ennemi à quelque distance du ravin, ou coulée, sur lequel il se replia ensuite. Malgré de nombreuses défections, dues probablement aux métis qui avaient été enrôlés de force, et qui réduisirent à une quarantaine le nombre des combattants de leur côté, les gens de Dumont firent des prodiges de valeur et infligèrent des pertes sérieuses aux Canadiens. Ceux-ci étaient trois cent cinquante; ils n'en eurent pas moins dix hommes tués ou mortellement blessés, tandis que la petite troupe métisse ne perdit que quatre hommes, dont deux étaient de purs Indiens [7]. Il est vrai que deux autres métis moururent plus tard des suites des blessures qu'ils reçurent à cette bataille.

Mais avec une différence numérique si évidente et, du côté canadien, des mitrailleuses et des obus qui pénétraient dans les retraites les plus inaccessibles, la lutte était par trop inégale. Dumont retourna

7. Alex. Begg se trompe lorsqu'il écrit que "Dumont avait 280 métis sous lui pendant la bataille" (*op. cit.*, vol. III, p. 213). Comme nous l'avons vu, le chef métis n'en avait que 150 quand il arriva à l'Anse-aux-Poissons. Ayant, dit-on, été surpris par l'ennemi, il ne s'avança pas moins avec 20 hommes de choix, avec lesquels il commença une contre-attaque, et, après les nombreuses défections qui éclaircirent les rangs de sa petite troupe, il est douteux qu'il eut jamais eu 100 hommes sous lui pendant toute la journée.

C'est un fait avéré que le nombre des rebelles à Batoche n'excéda jamais 350. C'eut été pure folie de la part de Dumont et de Riel de laisser les quartiers généraux de la rébellion avec seulement 70 défenseurs, alors qu'on savait qu'il y avait à Prince-Albert des centaines de blancs sous les armes, qui eussent été charmés de profiter de pareille imprévoyance pour fondre sur la place forte des métis et s'emparer de leur chef. En outre, Riel était loin d'être sûr de tous ceux qui étaient avec lui.

donc à Batoche avec ceux de ses subordonnés qui lui étaient restés fidèles.

Cependant la bande indienne du chef Faiseur-d'Enclos, dont nous avons déjà noté l'état d'insubordination vis-à-vis de l'autorité légitime, avait levé l'étendard de la révolte, faisant prisonnier M. Jas. McKay, son fermier-instructeur, qui ne lui avait fait que du bien. Puis ces sauvages avaient pillé la ville de Battleford, dont la population dut se renfermer dans l'enceinte du fort local. Tout fut détruit sur la rive méridionale de la rivière Bataille, et, comme il était de notoriété publique que le P. Cochin, pasteur de Sainte-Angèle, faisait tout son possible pour entraver le mouvement insurrectionnel, deux cents rebelles à cheval le firent prisonnier avec son peuple, après qu'ils eurent pillé et incendié les maisons et volé les chevaux, détruit la chapelle catholique et soustrait ses effets précieux.

Ayant appris ces dégâts, et craignant que Faiseur-d'Enclos unit ses forces à celles de Gros-Ours, le colonel Otter se mit à la recherche des rebelles, qu'il surprit le 2 mai. Il avait sous lui trois cents hommes, et les Indiens en armes étaient environ deux cent soixante. Les Canadiens avaient aussi en leur possession une mitrailleuse Gatling et deux canons à charge de sept livres, dont les opérations ne furent pas sans effet.

Dès que le P. Cochin eût aperçu les troupes, il tenta de leur mener par un chemin détourné ceux qui étaient prisonniers avec lui; mais, ayant été pris

pour un parti de rebelles, ils furent salués d'une grêle de balles qui leur fit rebrousser chemin. La bataille dura de 5 heures du matin à midi, et le feu des Indiens fut si vif que les troupes s'imaginèrent qu'ils avaient été rejoints par des gens de Gros-Ours. Dans tous les cas, Otter dut se retirer.

Ici les sauvages répétèrent l'heureuse faute déjà commise par les métis : au lieu de profiter de leur succès, ils en furent empêchés par leur chef qui, bien que païen, était plus ou moins sous l'influence du prêtre qu'il avait fait prisonnier, et cria à ses gens de cesser le feu, parce que, dit-il, « si nous versons d'autre sang, le Grand Esprit nous punira [8] ». Huit des blancs furent tués et douze blessés, tandis que, malgré l'assertion de Begg qu'il « n'y a aucun doute que les pertes des Indiens n'aient été grandes [9] », seulement cinq des leurs tombèrent morts sur le champ de bataille [10]. Le P. Cochin donna lui-même la sépulture à un soldat protestant. Cette affaire est connue dans l'histoire sous le nom de Bataille du ruisseau du Couteau-Coupé (*Cut Knife Creek*).

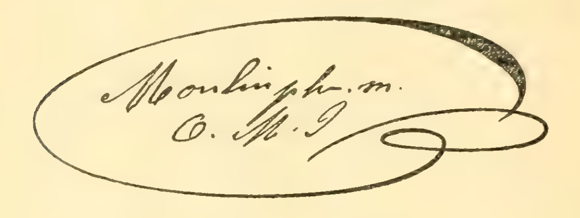
Le colonel Otter se tint alors sur la défensive, et resta à Battleford jusqu'à sa jonction avec les forces de Middleton. Celui-ci avait fait reposer ses troupes après la bataille de l'Anse-aux-Poissons, leur fai-

8 *Missions des Oblats de Marie Immaculée*, vol. XXIII, p. 336.

9. *Op. cit.*, vol. III, p. 217.

10. Nous tenons ces détails d'un missionnaire alors dans le pays, le P. A.-H. Bigonesse (Lettre du 7 juin 185). Begg majore aussi le nombre des Indiens qui prirent part à la bataille lorsqu'il dit qu'on les croyait "être plus de 500, y compris 50 métis" (*Ibid.*, *ibid.*). Ces derniers étaient des captifs.

sant garder le camp plusieurs jours, au grand chagrin des habitants de Prince-Albert qui ne pouvaient comprendre la cause de son inaction. Un bateau à vapeur arriva alors avec un détachement de soldats et une mitrailleuse Gatling. Ainsi renforcé, le général avança sur Batoche.



Signature du P. Moulin

Inutile de nous attarder à une description technique de la lutte qui s'ensuivit. Quatre jours durant, les métis conduits par Gabriel Dumont soutinrent le feu d'un ennemi cinq fois supérieur en nombre et muni de canons et de mitrailleuses. Commencée le samedi 9 mai, l'attaque des troupes canadiennes fut repoussée vigoureusement, et il parut même d'abord que les assaillants allaient avoir à se retirer. Les métis dirigeaient leur feu abrités dans des tranchées dont l'ingénieuse disposition frappa Middleton d'étonnement et d'admiration. Puis, le 10 et le 11, la lutte se continua sans qu'on se fit beaucoup de mal de côté et d'autre, ce qui n'empêcha pas le P. Moulin d'être atteint (le 11 mai) par

une balle rebelle qui lui fit une blessure sérieuse à la jambe.

Le 12, les métis commencèrent à manquer de munitions, et ils en furent réduits à transformer en balles des cailloux et des morceaux de fer. On dit dans le temps que Riel écrivit alors à Middleton une lettre par laquelle il voulait capituler et offrait sa propre tête en paiement de la conduite de ses amis, mais qu'un M. Swan et quelques jeunes gens l'empêchèrent de l'envoyer à destination. Quoi qu'il en soit, une charge vigoureuse des troupes canadiennes délogea les métis de leurs positions dans l'après-midi du 12, alors qu'un plus grand carnage fut fait dans leurs rangs que pendant les trois jours précédents. Leurs pertes s'élevèrent à onze personnes tuées [11], parmi lesquelles se trouvaient un enfant et un vieillard de plus de quatre-vingts ans. Ils eurent aussi trente blessés. Trois Indiens tombèrent en outre dans l'espace des quatre journées de combat. Les assiégeants perdirent huit hommes, dont la moitié étaient des officiers, et eurent quarante-six blessés.

Gabriel Dumont et d'autres s'enfuirent aux Etats-Unis. On assure que s'il l'avait voulu Riel eut

11. Suivant en cela tous les auteurs, nous avions mis leur nombre à 16 dans l'édition anglaise de cet ouvrage; mais des recherches sur les lieux — une visite au cimetière de Batoche, où un monument en granit reproduit le nom de tous les tués, une inspection des registres de la paroisse et de longues conversations avec le P. Moulin — nous ont convaincu de l'erreur que nous avions nous-même un moment partagée.

facilement pu en faire autant; mais il préféra se rendre à des éclaireurs qui le cherchaient dans les environs de Batoche. Ils le trouvèrent le 16 mai et l'emmenèrent chez Middleton, qui le livra aux autorités civiles de Régina, avec la plupart de ses conseillers [12].

Le 23 du même mois, Faiseur-d'Enclos ayant appris l'insuccès de la rébellion à Batoche, envoya le P. Cochin, qui ne se lassait point de l'engager à se rendre, traiter de la paix avec le colonel Otter, qui s'était cantonné à Battleford [13]. Avec le prêtre se trouvaient vingt-et-un prisonniers que le chef indien avait remis en liberté comme préliminaire d'un arrangement avec les autorités militaires. Deux jours après, le P. Cochin retourna à Faiseur-d'En-

12. Alors même que nous ne pouvons témoigner de sympathie pour une classe d'hommes en révolte ouverte contre l'autorité légitime, quelque grande qu'ait été la provocation qui les avait soulevés, nous devons être assez juste pour accorder aux métis de 1885 le tribut d'éloges qui leur revient pour le courage et l'habilité dont ils firent preuve, tribut qui ne leur fut pas refusé dans le temps par les écrivains impartiaux, anglais aussi bien que français. La remarque suivante d'un savant anglais qui s'était constamment tenu en dehors de tout parti politique, n'est que l'écho de l'opinion des Canadiens dénués de préjugés: "On admettait sans difficulté que, pauvrement équipés et peu pourvus comme ils l'étaient des nécessités premières pour lutter avec une force de milice bien organisée, conduite par un soldat anglais plein d'expérience, le général Middleton, ils firent preuve d'un courage sans faiblesse, et bravement tinrent bon contre un nombre écrasant de soldats munis des engins destructeurs de la guerre moderne" (Sir Daniel Wilson, *The Lost Atlantis and Other Ethnographic Studies,* p. 334; Edimbourg, 1892).

13. Il faut admettre personnellement que Faiseur-d'Enclos n'était point partisan d'excès inutiles; mais sa bande n'en commit pas moins plusieurs actes d'injuste violence, allant jusqu'à massacrer le fermier-instructeur de la réserve de Stoney, ainsi que deux autres blancs.

clos avec un message de Middleton qui exigeait que l'Indien se rendit sans conditions. Cet ordre parut assez dur au vainqueur de Couteau-Coupé; mais les instances du prêtre le portèrent à y consentir.

C'était le 26 mai 1885.

On avait cru longtemps que le P. Legoff avait partagé le sort des PP. Fafard et Marchand. On finit par apprendre qu'il était prisonnier entre les mains des Cris du lac Froid. Après le fiasco de Batoche, il fut lui aussi député par ses capteurs pour négocier des termes de soumission. La réponse fut la même: pas de conditions.

Cette nouvelle reddition eut lieu dans les premiers jours de juin.

Gros-Ours tint plus longtemps. On savait qu'il avait capturé et tenait en sa possession le fort Pitt. A l'instar de ses confédérés, il avait un certain nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des femmes blanches, et, après les atrocités commises au lac la Grenouille par ses subordonnés, on était excessivement inquiet sur leur sort. Mais comme toutes les troupes canadiennes dans la Saskatchewan étaient maintenant disponibles, sa propre capture ne pourrait plus être qu'une affaire de temps. Apprenant la déconfiture des autres rebelles, il crut un moment pouvoir échapper au sort qui l'attendait en battant en retraite vers le nord; mais, le 2 juillet, il fut arrêté à Carlton par un peloton de police à cheval.

Sans compter les blessés, les morts résultant de

cette rébellion peuvent se chiffrer ainsi: soldats canadiens qui furent tués sur le champ de bataille ou moururent des suites de leurs blessures, 39; métis et sauvages qui perdirent la vie dans les mêmes conditions, 29; blancs massacrés au lac la Grenouille et ailleurs, 12; exécutés à Regina et à Battleford, 9. Total, 89.

CHAPITRE III

—

RÉTRIBUTION

1885

En conséquence de cette malheureuse insurrection, deux prêtres catholiques avaient perdu la vie; le P. Paquette avait vécu dans un danger constant de mort, et l'on craignit longtemps qu'il ne fût tombé victime du ressentiment des Indiens et des métis; les PP. Cochin et Legoff avaient été traînés de place en place par les révoltés, qui les tenaient sous une menace permanente de payer de leur tête leur opposition au soulèvement; le P. Scollen avait également encouru ce qui équivalait à une sentence de mort, parce qu'il avait réussi à sauver la vie à un courrier du gouvernement canadien; les PP. Végreville, Moulin, Fourmond et Touze avaient été retenus prisonniers à Batoche, et privés même de la liberté d'exercer leur ministère sacré auprès du peuple qui les entourait. Enfin, sept églises catholiques et autant d'établissements de mission avaient été détruits de fond en comble et tous leurs objets de prix volés.

Et pourtant telle était l'aveugle haine pour tout ce qui était catholique dont faisaient preuve les fanatiques qui ne se lassaient point de déblatérer

contre l'influence des prêtres français dans l'insurrection de 1869, et d'en dénaturer les circonstances au point de les rendre méconnaissables, qu'ils ne craignirent pas de rendre publiquement responsables de la rébellion de la Saskatchewan ces mêmes prêtres qui « avaient fait tout ce que des mortels pouvaient faire pour l'empêcher [1] », et qui en étaient tombés les premières victimes. Même des ministres de l'évangile eurent l'effronterie de faire parade dans la presse de ces inventions de cerveaux rendus malades par le fanatisme religieux et national, ce qui n'indiquait de leur part aucun amour de la vérité ou de la charité chrétienne [2].

Les victimes de la rébellion furent si indignées que le P. Leduc crut de son devoir de vicaire général de Saint-Albert de tirer les choses au clair dans une lettre qu'il écrivit en leur nom au *Mail* de Toronto et qui fut reproduite par le *Manitoba* [3] du 25 juin 1885.

1. P. Leduc dans *Missions des O. M. I.*, vol. XXIII, p. 434.

2. A ces ministres protestants si cruellement injustes, le Rév. W. Newton, que nous avons déjà vu dîner avec Mgr Grandin, forme une honorable exception. M. Newton parle par expérience. Après avoir noté dans son petit livre, *Twenty Years on the Saskatchewan*, plusieurs des causes de la rébellion, qu'il n'hésite pas à mettre au compte des autorités d'Ottawa, il dit ce qui suit de Riel:

"Il voulait être prophète, le fondateur d'une nouvelle religion, un Moïse au petit pied, qui allait conduire son peuple dans son propre pays et en chasser les Chananéens du dix-neuvième siècle. Il ne réprouva point le meurtre des prêtres au lac la Grenouille, et il sépara autant qu'il put de l'Eglise catholique romaine les hommes qui subissaient son influence" (p. 90).

De Mgr Grandin et de son clergé le même auteur écrit: "Je suis obligé de dire qu'en cette circonstance et chaque fois que je rencontrai l'évêque catholique romain et son peuple, j'en reçus des marques de la plus gracieuse et de la plus bienveillante considération" (*ibid.*, p. 26).

3. Le même journal que le *Métis* sous un nouveau nom.

Si les fanatiques de l'Est avaient seulement pris la peine de se transporter au théâtre de la guerre civile, la vue des ruines accumulées à tous les établissements catholiques dans la zône affectée par la révolte eut suffi pour les désabuser. Le cœur aimant de Mgr Grandin ne lui permettait pas d'attendre la fin de la révolte pour aller constater les dégâts spirituels aussi bien que matériels qu'elle avait causés. Malgré toutes sortes de protestations, il voulut quitter Saint-Albert pour le théâtre des désordres, dans le but de consoler les affligés et de voir ce qu'il pouvait faire pour porter remède à de si grands maux. Dès le 20 mai, il partait pour Batoche lorsque le colonel Ouimet, du 65e bataillon, le supplia d'ajourner son départ, vu qu'il en appréhendait les conséquences sur les mécontents de Saint-Albert et des environs. Mais le 1er juin, l'évêque se mit en route après avoir chanté une messe de requiem pour les victimes de la guerre.

Impossible de décrire l'état d'âme du prélat pendait qu'il visitait les différentes localités où le démon de la discorde avait accumulé des cendres et des ruines, et qu'il voyait des Indiens malpropres se pavaner dans des habits taillés, en tout ou en partie, dans des ornements sacrés arrachés aux églises. Les larmes et les sanglots furent alors pour lui comme un accompagnement obligé de toutes ces visites. Il put pourtant prêcher partout le repentir, fit faire des cérémonies de réparation et reçut l'abjuration de ceux des métis qui avaient accepté comme l'ex-

pression de la réalité les vains songes de leur chef irresponsable.

Il est facile de comprendre que sa douleur fut au comble lorsque les ruines de la mission du lac la Grenouille lui rappelèrent la grande perte qu'il avait faite dans la personne des deux martyrs de la charité. Il se souvint aussi à cette occasion que, depuis son dernier voyage en Europe, il avait perdu « huit missionnaires, dont deux seulement étaient morts dans leur lit, les autres s'étaient gelés ou noyés, ou bien ayant été massacrés par les sauvages [4] ».

Néanmoins, comme le véritable ministre d'un Dieu crucifié ne pouvait songer à la vengeance, il passa le 10 juillet à préparer une pétition demandant l'exercice de la clémence en faveur des prisonniers, pétition qu'il fit ensuite signer par les Anglais de Prince-Albert, et il écrivit plusieurs lettres sur le même sujet aux ministres d'Ottawa.

Ces lettres ne furent certainement pas sans aider puissamment ses malheureux enfants dans les fers. Elles ne purent sauver la vie de l'auteur même de la révolte. La cause de Riel fut introduite à Régina le 20 juillet 1885, et fut plaidée devant le juge Richardson, avec MM. François-Xavier Lemieux, Charles Fitzpatrick [5], J.-N. Greenshields et T.-C. Johnstone comme avocats. On n'accorda à l'accusé que la moitié d'un jury, dont tous les membres étaient des Anglais. Le moyen de défense fut l'insanité, et tous

4. *Missions des O. M. I.*, vol. XXIII, p. 312.
5. Plus tard juge-en-chef de tout le Canada.

les aliénistes qui eurent le temps d'examiner sérieusement Riel sur la politique et la religion déclarèrent sous serment que sur ces deux points il n'était pas sain d'esprit. Ceux qui ne partagèrent pas leur opinion admirent ou bien qu'ils ne l'avaient vu qu'en passant, ou bien qu'ils n'avaient point discuté avec lui le double sujet qui l'avait amené au banc des accusés.

Cependant le 1er août le jury présenta au magistrat un verdict qui le reconnaissait coupable, mais le recommandait à la merci du tribunal. Le juge le condamna aussitôt à être pendu le 18 septembre suivant [6].

A la nouvelle de cette sentence, une indignation formidable s'empara de la province de Québec, et des pétitions sans nombre furent envoyées aux autorités fédérales, demandant qu'elle fut commuée en conformité avec le propre désir du jury anglais. Mais l'effet de ces pétitions fut contre-balancé par celui des demandes d'Ontario et des loges orangistes de tout le Canada, qui voulaient absolument que « l'archi-rebelle » fut exécuté le plus vite possible.

Aucun lecteur qui n'a pas abdiqué l'usage de sa raison ne niera que si cette dernière alternative fut adoptée de préférence à la demande implicite du jury anglais devant lequel Riel avait subi son procès, ce ne fut pas à cause du rôle qu'il avait joué dans la

6. S'il faut en croire des bruits qui circulent dans le pays, on aurait facilité de toutes manières l'évasion de Riel; mais soit par scrupule, soit parce qu'il croyait qu'il ne serait jamais exécuté, il ne voulut jamais profiter des occasions de s'évader qu'on lui fournissait.

rébellion de 1885, dont l'absolvait la science médicale, mais à cause de la mort de Scott, dont on ne l'accusait point alors et pour laquelle il avait déjà subi la peine légale qu'on lui avait infligée, c'est-à-dire un bannissement de cinq ans [7]. Nous sommes donc forcés de regarder sa propre exécution comme un meurtre judiciaire [8].

Malgré une avalanche de protestations, et après que deux sursis lui eussent été accordés, il fut exécuté à Régina le 16 novembre 1885.

Même ses ennemis admettent que Louis Riel marcha à la mort en homme, et un chrétien doit trouver une grande consolation dans la pensée que, après avoir abjuré des erreurs dues à un cerveau surmené, il mourut comme un saint. Le P. André avait passé plusieurs semaines à le préparer au moment fatal. Dans le calme de sa retraite forcée, son esprit aban-

7. Même l'*Orange Sentinel*, l'organe de l'orangisme au Canada, admit à peu près ce fait dans quelques-uns de ses articles, comme, par exemple, lorsqu'il dit (6 août 1885) : " Nous affirmons que c'est le devoir du gouvernement de négliger la recommandation à la clémence, et qu'au contraire les intérêts du Dominion tout entier demandent qu'on laisse la loi suivre son cours ", parce que Riel " a commis un très détestable et très atroce meurtre dans la personne d'*un loyal sujet protestant* ".

8. Nous lisons dans la *Review of Historical Publications relating to Canada*, publiée sous la direction de l'Université de Toronto : " Le Docteur C.-K. Clarke, attaché à l'Asile de Toronto pour les aliénés, est une autorité sur l'aberration mentale, et sa *Study of the Case of Louis Riel* a peut-être un cachet de finalité " dans ses conclusions. " Le jugement du Dr Clarke est à l'effet que Riel était fou, son hallucination principale étant des révélations spéciales du Ciel relativement à une mission pour son peuple. Lorsqu'il était un enfant à l'école, il donna des preuves d'aberration mentale qui portèrent Mgr Taché à déclarer qu'il n'était pas fait pour la prêtrise. " La même revue termine son appréciation en disant que le Dr Clarke " n'hésite pas à appeler l'exécution de Riel un meurtre politique dû aux passions enflammées du temps " (*Op. cit.*, vol. X, pp. 137-38).

donna peu à peu ses étranges idées, et il se rendit compte du mal qu'il avait fait. Dans les premiers jours de novembre il écrivit son testament, document aussi touchant et aussi chrétien qu'on puisse en trouver dans l'histoire. Nous regrettons de n'en pouvoir citer que les passages suivants :

« Les hommes ayant fixé le 10 novembre prochain comme la date de ma mort, et comme il est possible que la sentence soit exécutée, je déclare d'avance que ma soumission aux ordres de la Providence est sincère, que ma volonté s'est rangée avec une entière liberté d'action, sous l'influence de la grâce divine de Notre Seigneur Jésus-Christ, du côté de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. C'est en elle que je suis né et par elle aussi que j'ai été régénéré.

« J'ai rétracté ce que j'ai dit et professé de contraire à sa doctrine, et je le rétracte encore. Je demande pardon du scandale que j'ai causé. Je ne veux pas qu'il y ait de différence entre moi et les prêtres de Jésus-Christ gros comme une tête d'épingle. »

Il remercie alors en termes touchants de leurs services passés sa mère, ses frères et ses sœurs, ainsi que sa femme et ses amis au nord et au sud de la frontière américaine; après quoi il pardonne de tout son cœur à ceux qui l'ont « persécuté, qui sans raison lui ont fait la guerre pendant quinze ans, qui lui ont fait un semblant de procès et qui l'ont condamné à mort ». Enfin, après avoir exhorté ses enfants à « l'obéissance à l'Eglise, leurs maîtres

et leurs supérieurs », il leur dit adieu dans les termes suivants :

« Je ne laisse à mes enfants ni or ni argent, mais je supplie Dieu dans son infinie miséricorde de remplir mon esprit et mon cœur de la vraie bénédiction d'un père que je désire leur donner. Jean, mon fils, Angélique, ma fille, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour que vous vous appliquiez à connaître la volonté de Dieu et soyiez fidèle à l'accomplir en toute piété et sincérité ; pour que vous pratiquiez la vertu fermement et simplement, sans parade ni ostentation ; pour que vous fassiez le plus de bien possible sans manquer aux autres, dans la limite d'une juste obéissance au clergé constitué, prêtres et évêques, surtout à votre évêque et à votre confesseur. Je vous bénis, pour que votre mort soit douce, édifiante, bonne et sainte aux yeux de l'Eglise et de Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen. »

A 2 heures du matin, le jour même de son exécution, il écrivit une dernière lettre à sa mère, que nous regrettons de ne pouvoir citer ici [9]. Nous voudrions aussi pouvoir reproduire les détails de sa mort que donna le *Leader* de Régina, journal qui s'était jusque-là montré constamment hostile à sa cause. Il fut assisté sur l'échafaud par le P. André et un abbé Charles-A. McWilliams. « Alors », dit le journal, « Riel pria Dieu d'une manière touchante et sur un

9. V. Appendice E.

ton d'enfantine simplicité de bénir sa mère, sa femme, ses frères, ses amis et ses ennemis [10] ». Ses dernières minutes sur la terre furent un acte d'obéissance et de sacrifice, puisque, sur l'avis du P. André, il renonça à l'idée qu'il avait eue de faire un discours avant de mourir. Le nœud fatal le fit passer de vie à trépas comme il achevait la récitation du Pater.

« C'est un saint que ce pauvre Riel », écrivait quatre jours après le P. André. « Il suffit de le regarder pour être convaincu de ce fait [11]. » Les circonstances de sa mort avaient attendri jusqu'à son bourreau.

Un premier service funèbre fut célébré pour lui à Régina même quelques heures après sa mort [12]. Puis son corps fut transporté à Saint-Vital, et de là à Saint-Boniface, où de grandes funérailles lui furent faites le 12 décembre. Non loin de la cathédrale il repose avec son père, en attendant le jour de la résurrection glorieuse.

Les autres prisonniers subirent leur procès en septembre de la même année (1885), et, le 27 novembre suivant, onze Indiens furent condamnés à

10. *The Regina Leader.* Wolseley dit de Riel: " C'est un homme d'une grande détermination morale, bien que tous ceux qui le connaissent soient d'avis qu'il manque de courage physique " (*The Red River Expedition*, p. 214). Son aversion pour l'effusion du sang était probablement responsable de cette dernière restriction du militaire anglais. Sa fin prouva que, si celui-ci était l'écho fidèle de l'opinion publique, cette opinion se trompait.

11. A M. F.-X. Lemieux; Régina, 20 nov. 1885. Dans *Louis Riel, Martyr du Nord-Ouest*, p. 86.

12. Son corps fut provisoirement enterré à Régina.

mort pour la part qu'ils avaient prise surtout au Massacre du lac la Grenouille. Trois d'entre eux virent leur sentence commuée en un emprisonnement pour la vie. Les huit autres embrassèrent la vraie foi comme préparation à une bonne mort. Ils furent exécutés à Battleford, où les PP. Bigonesse et Cochin les assistèrent dans leurs derniers moments.

Puis onze métis qui, avant 1885, avaient joui de la meilleure réputation, furent condamnés à sept ans de pénitencier; trois autres à trois ans, et quatre à un an. Nous pouvons ajouter que le chef Faiseur-d'Enclos suivit bientôt l'exemple de ses congénères et qu'il fut régénéré dans les eaux du baptême le 18 février 1886, en compagnie de vingt-huit autres aborigènes. Mgr Taché consentit alors à devenir le parrain du chef cris. Quant à Gros-Ours, il fut aussi admis dans le giron de l'Eglise catholique, mais un peu plus tard.

Ainsi fut-il une fois de plus démontré que le sang des martyrs est une semence de chrétiens.

Grâce à l'intervention de l'archevêque, les prisonniers furent graduellement élargis, après avoir servi quelques mois, ou tout au plus un an et demi, de détention dans les prisons du Nord-Ouest.

LIVRE VIII

PERSÉCUTION SCOLAIRE

CHAPITRE I

—

DIFFICULTÉS ET PROGRÈS

1885-1886

Pendant que des événements d'une nature si dramatique avaient pour résultat final d'amener à Dieu des indigènes qui avaient longtemps refusé d'écouter la voix de ses ministres, d'autres Indiens moins favorisés sous bien des rapports se laissaient insensiblement emporter loin du sentier du devoir, après avoir un moment entendu l'appel de la grâce. Le manque de missionnaires, l'activité de leurs adversaires et, par-dessus tout, les preuves tangibles que ces Indiens recevaient souvent de la générosité protestante, les secours que les Anglais préposés aux différents postes de traite accordaient à leurs coreligionnaires, sans compter les largesses que les ministres eux-mêmes étaient en état de prodiguer à leurs adeptes, toutes ces conditions s'unissaient pour rendre difficile la persévérance des néophytes catho-

liques, qui vivaient le plus souvent dans un état d'abjecte pauvreté. Au fort Simpson, sur le Mackenzie, et dans quelques places sur les bords du Grand lac d'Ours, un certain nombre glissaient graduellement du côté du schisme et de l'hérésie.

Les missionnaires étaient les premiers à déplorer cet état de choses; mais avec leurs rangs si clairsemés et leur extrême indigence, que pouvaient-ils faire? L'un d'eux écrivait à ce sujet: « Tandis que depuis le fort du Petit-Rapide [aujourd'hui fort Wrigley] il y a quatre ministres protestants, sans compter l'évêque protestant et un catéchiste, qui s'occupent des Indiens de ce vaste territoire, nous ne sommes que deux pères pour leur faire face [1]. » D'un autre côté, bien qu'ils se soient montrés aussi charitables que leur permettait la modicité de leurs ressources, il répugna toujours aux prêtres catholiques de suivre une ligne de conduite qui eut pu paraître comme un appât pour l'adoption d'un système religieux qu'ils disaient être l'expression de la vérité révélée. Ils voulaient du désintéressement et de la sincérité, et ne croyaient rien gagner par des conversions basées sur l'amour du lucre et des commodités de la vie.

De plus, les adeptes de l'hérésie employaient pour séduire les pauvres Indiens des moyens auxquels on serait loin de s'attendre de la part de protestants. Parlant de leurs menées, le P. Séguin, de Good Hope,

1. Lettre du 12 fév. 1887, dans *Missions des Oblats de Marie Immaculée,* vol. XXV, p. 370.

écrivait à Mgr Clut : « Les Loucheux aiment toujours la religion, malgré les insinuations mauvaises de leurs parents protestants de Peel's River. Les tentatives des ministres ne leur laissent aucun répit. C'est une inondation de ces prédicants. L'un des nouveaux ministres a une caisse pleine de croix, médailles et chapelets. »

Ce qui porte le vétéran des missions hyperboréennes à s'écrier : « Voilà le diable qui se fait moine pour mieux tromper ces pauvres gens [2] ! »

Cependant les prêtres faisaient des prodiges de valeur, se multipliant autant qu'ils le pouvaient et s'exposant de gaieté de cœur à toutes sortes de dangers et à des privations sans nombre. En mai 1885, le P. X.-Georges Ducot visitait les nomades de la baie Keith, sur le Grand lac d'Ours, après avoir manqué de mourir de faim dans le bois. Trois de ses chiens avaient péri pour la même raison, et il avait été lui-même réduit à se nourrir du quatrième. Ce père était alors stationné au fort Norman, tandis que le P. de Kérangué assistait à Good Hope le P. Séguin, l'apôtre des Loucheux.

Le même missionnaire passait lui-même sa vie dans un danger constant de mourir de faim, arrachant, pour ainsi dire, aux pouvoirs célestes son pain quotidien au moyen de prières et de neuvaines. Le F. Kearney, son dévoué compagnon, partageait sa pauvreté, et l'aidait, en lui procurant quelque

2. Du même à Mgr Clut, 1er fév. 1887.

rare perdrix ou lièvre, à traîner près du cercle polaire une vie pauvre et souffreteuse.

En face de l'invasion du protestantisme, Mgr Clut prit sur lui, en l'absence de son supérieur (Mgr Faraud) au lac la Biche, de stationner un prêtre à Sainte-Thérèse, poste qui n'avait jusque-là joui que de visites plus ou moins régulières d'un missionnaire. Les intérêts catholiques y étaient d'autant plus menacés qu'un Rév. David-N. Kirkby, fils de l'un des premiers ministres du nord, pensait sérieusement à s'y établir lui-même.

Le fort Norman, où se trouvait cette mission, était en outre fier de posséder un maître d'école indien, « lisant assez mal l'anglais et le parlant plus mal encore », écrit le P. Ducot. « Toutefois », continue ce missionnaire, « sa qualité de sauvage pur sang l'accréditait auprès des autres sauvages, qu'il appelait ses *parents*. Il commençait à se dégoûter de son poste ; mais à chaque menace de démission, on répondait par une augmentation de salaire. Il touche actuellement [3] 120 livres sterling, et cela uniquement pour paralyser l'action catholique [4] ».

Les Indiens qui avaient autrefois embrassé la vraie foi sous l'impulsion de l'énergique P. Grollier, avaient vu quelques-uns d'entre eux, séduits par l'appât offert par l'hérésie, oublier les prescriptions plus sévères de la vraie foi. Le chef des Esclaves, « esclave lui-même de ses trois femmes et adonné à

3. 1885.
4. *Missions*, vol. XXIV, p. 423.

la magie, jouissant d'une grande considération auprès des siens et des commis de la Compagnie, avait été le principal instigateur de ce mouvement vers le protestantisme », écrit un missionnaire. « Il m'avoua qu'il était trop bien traité par les ministres et qu'il en recevait trop de faveurs pour les abandonner. Mais nous, nous n'achetons pas les âmes avec du thé ou du sucre; nous les gagnons au prix de nos sueurs et de nos sacrifices, mis au service de la grâce de Dieu [5]. »

Il n'est que juste d'ajouter que cette ligne de conduite des prêtres catholiques ne manquait pas de frapper même les pauvres Indiens comme étant bien plus digne de véritables ministres de Jésus-Christ. Plusieurs, qui avaient un moment cédé à l'attrait des libéralités protestantes, n'en finirent pas moins par se livrer définitivement à celui qui gagnait les âmes sans les acheter. Parlant d'un des postes du Grand-Nord, le P. Ducot nous dit encore : « Quand le révérend voulut convoquer ses prétendues ouailles, il s'aperçut bientôt qu'il prêchait dans le désert. Il agitait sa clochette, envoyait sonner autour des loges, appelait les Indiens, allait les chercher dans les camps, les gourmandait et tempêtait; on ne l'écoutait pas. Ceux-là même à qui il confiait sa sonnette la lui rapportaient sans entrer chez lui, et ceux qui se présentaient lui réclamaient du thé en paiement. Les vieilles femmes lui faisaient le même

5. *Ibid.*, *ibid.*, p. 424.

affront. A peine quelques jeunes étourdis, indécis ou indifférents, assistèrent à sa *prière*. Tandis qu'ils demeuraient sourds à sa voix, les Indiens se réunissaient (j'ignore si c'était chaque jour) chez le chef du poste pour la récitation du chapelet. Le dimanche, la maison était trop étroite, et l'exercice se répétait pour satisfaire la dévotion de tous [6]. »

Et le missionnaire de noter avec une satisfaction facile à comprendre le départ précipité du « révérend ».

Des Indiens du Petit-Rapide, ou fort Wrigley, nous apprenons ce qui suit :

« L'évêque anglican, le Révérend Bompas, ayant appris sans doute leurs dispositions, descendit en barge quelques mois plus tard jusqu'au Petit-Rapide, où il les trouva tous réunis. C'était à la fin de mai 1885. Ils se tinrent à l'écart, et malgré les largesses bien connues du prédicant envers ceux dont il baptisait les enfants, malgré ses réclamations, aucun d'entre eux ne consentit à lui laisser baptiser ses enfants. On dit que, dans sa colère, il en saisit un de force et le baptisa [7]. »

Nous ne pouvons clore cette chronique de 1885 sans mentionner encore quelques événements que le drame de la Saskatchewan nous a fait momentanément négliger. Le premier en importance est le transfert aux Jésuites du collège de Saint-Boniface. Mgr Taché s'était longtemps bercé de l'espoir d'en

6. *Ibid.*, vol. XXV, p. 374.
7. *Ibid.*, *ibid.*, pp. 371-72.

passer définitivement le soin et la direction aux membres de sa propre congrégation; mais les Oblats sont des missionnaires, tandis qu'il est admis que les Jésuites sont les premiers éducateurs du monde. Le 13 août 1885 fut donc, après tout, un grand jour de fête pour le vénéré prélat, puisqu'il fut témoin du transfert officiel de son institution favorite à la fameuse compagnie, représentée par le R. P. Hippolyte Lory et sept autres pères ou scolastiques qui devaient en être respectivement le premier recteur et les premiers professeurs. Ces pionniers étaient assistés de quatre frères coadjuteurs.

Le nouveau directeur du collège était un Français originaire d'Auxerre, où il avait vu le jour en 1830. Parmi ses premiers compagnons citons le P. Lewis Drummond, le premier préfet de discipline sous la nouvelle administration, homme de grand mérite qui devait briller dans l'Ouest comme littérateur et prédicateur, ainsi que le P. Joseph Blain, auquel le collège doit en grande partie la renommée dont il jouit aujourd'hui dans le monde scientifique.

Cette substitution de prêtres réguliers aux séculiers qui le gouvernaient au commencement de 1885 rendit son dernier directeur, l'abbé Azarie Dugas, disponible. Son archevêque en profita pour le nommer curé de sa cathédrale [8].

L'enterrement de L. Riel devait ainsi avoir lieu sous le pastorat de M. Dugas. D'autres funérailles

8. Nous pouvons mentionner aussi l'élévation, en juillet 1885, de M. L.-A. Prud'homme au poste de juge de comté.

presque aussi retentissantes avaient, quelque temps auparavant, rompu la monotonie du ministère paroissial dans sa petite ville épiscopale. C'étaient celles de l'Hon. J. Cauchon, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, qui, décédé à Whitewood, près Qu'Appelle, le 23 février 1885, fut inhumé à Saint-Boniface le 2 mars suivant, en présence des ministres provinciaux et d'autres sommités de la province. Mgr Taché prêcha à cette occasion un sermon sur le texte: *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas* [9], dont les trois points (vanité des honneurs, vanité des dons intellectuels et vanité des richesses) firent d'autant plus impression qu'ils s'appliquaient au défunt avec un à-propos que tout le monde remarqua.

Nous avons maintenant à enregistrer la mort du premier Oblat qui soit décédé dans les limites de l'archidiocèse. Pendant quarante ans ces missionnaires avaient travaillé au salut des âmes dans ce territoire, et, malgré les difficultés de leur apostolat, aucun d'eux n'avait encore succombé, lorsque, le 4 août 1885, le P. Tissot quitta Saint-Boniface pour un monde meilleur. Il était dans la soixante-et-unième année de son âge, et avait vu le jour à la côte d'Abroz, en Savoie, France. Il disait adieu à ce monde après trente-sept ans de bons services rendus à la cause de la religion dans l'Ouest.

Comme s'il eut prévu le départ suprême de ce bon

9. Eccl., I, 2.

et fidèle serviteur, un autre Oblat, jeune et plein de bonne volonté, était arrivé à Saint-Boniface le 15 mars 1885. C'était le P. Charles Cahill, un Franco-Irlandais qui fut immédiatement nommé vicaire de Sainte-Marie. Le P. Lavoie avait administré cette prospère paroisse du 1er octobre 1882 au 25 février 1885, lorsque le P. Ouellette lui succéda comme pasteur et supérieur des Oblats qui vivaient sous son toit.

Dans l'Extrême-Ouest, une fondation qui devait avoir les plus heureux résultats réjouissait, pendant l'été de cette même année, le cœur de Mgr Grandin. Le 26 juillet 1885, douze religieuses Fidèles Compagnes de Jésus arrivaient à Calgary pour y ouvrir une école-pensionnat, où un excellent enseignement devait se donner en français aussi bien qu'en anglais. Leur institution est l'une des plus belles de l'Ouest, et elle est aujourd'hui le siège de la maison provinciale de cet institut.

Peu après, une fondation plus modeste avait lieu dans une localité qui, de population plus homogène, ne pouvait pourtant aspirer à être jamais comparée à Calgary. Nous avons déjà assisté à la naissance de la paroisse Saint-Pierre du Manitoba. Sous le souffle vivifiant de son énergique curé, ce centre catholique prenait chaque jour de nouveaux développements. Bien qu'agricole avant tout, il avait déjà un embryon de village; le 12 avril 1886, un petit groupe de sœurs des Saints Noms de Jésus et de

Marie y arrivait pour en diriger dès lors l'école paroissiale.

L'automne suivant, une mort qu'on aurait pu considérer comme prématurée vint encore attrister le diocèse de Saint-Boniface, spécialement les missionnaires qui en desservaient les postes les plus pauvres. Le P. Madore passa de vie à trépas le 13 septembre 1886, après avoir vécu huit ans au Canada central.

Pendant cette même année, les devoirs de la charge épiscopale entraînèrent pour Mgr Taché de nombreux déplacements et de longues cérémonies qui devinrent d'autant plus fatigantes pour lui qu'il commençait à sentir davantage le poids des années. Les visites pastorales avec sermon et confirmations furent extraordinairement nombreuses au Manitoba en 1886; mais ce n'était après tout qu'un travail de routine pour l'oint du Seigneur: il ne convient pas de leur donner les proportions d'événements dans l'histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien. En outre, avec l'achèvement, en 1885, de la ligne du chemin de fer transcontinental, les voyages dans deux directions, et pour certaines distances, étaient devenus bien différents de ce qu'ils avaient été. D'où les nombreuses allées et venues de l'archevêque dans l'Est, en dépit de son âge et de ses infirmités croissantes.

Ces infirmités lui remettaient l'inévitable en mémoire et le portaient à adresser de temps à autre des demandes d'un coadjuteur à l'Administration de Paris.

En attendant la nomination d'un auxiliaire qui l'aidât à porter le poids du fardeau épiscopal, le métropolitain de la province ecclésiastique de Saint-Boniface qui, sans compter son propre siège, comprenait alors celui de Saint-Albert et les vicariats apostoliques de l'Athabaska-Mackenzie et de la Colombie Britannique, prenait plaisir à contempler les progrès faits par l'Eglise dans ces immenses régions depuis sa propre arrivée à la Rivière-Rouge en 1845. Au lieu d'être une simple dépendance de Québec, ce territoire était maintenant divisé en quatre circonscriptions épiscopales. Du lac Supérieur au Pacifique, il comptait 24 prêtres séculiers au lieu de 4 qui s'y trouvaient en 1845. Là où la congrégation des Oblats n'avait alors que 2 représentants, elle n'en comptait en 1886 pas moins de 163, dont 97 étaient prêtres. En 1845, le pays n'avait que 4 sœurs grises: il était maintenant fier d'en posséder 93, indépendamment de 71 religieuses appartenant à d'autres instituts de femmes.

Mais le plus grand contraste était présenté par les établissements d'éducation sous la direction, médiate ou immédiate, de l'Eglise. A l'arrivée du P. Taché au pays, il n'y avait que 3 écoles catholiques avec 120 enfants dans l'Ouest; en 1886 ce même territoire n'en possédait pas moins de 120, qui donnaient l'instruction à 4,517 élèves [10]. A ces institu-

10. En présence de ces chiffres significatifs, certains lecteurs doués de facultés de pénétration peu ordinaires pourront peut-être comprendre ce que Lord Wolseley voulait dire lorsqu'il affirmait,

tions il faut encore ajouter un collège qui, sous la direction de douze religieux de la compagnie de Jésus, entrait maintenant dans une ère de prospérité qui devait croître chaque année.

aux pp. 201-02 de sa *Red River Expedition*, que les prêtres " espéraient mouler la Rivière-Rouge (*sic*) en ce qu'ils auraient décrit comme un peuple paisible, rangé et heureux, ce qui, dans le langage exact et froid du protestantisme, signifie des paysans ignorants et superstitieux ". Etant donné que l'Eglise ne change jamais sa manière de faire en ce qui regarde les questions d'éducation, d'aucuns seront portés à soupçonner que le favori de Mars disait alors une fausseté dont il se rendait compte, à moins toutefois que nous nous imaginions que, " dans le froid langage du protestantisme ", plus vous établissez d'écoles dans un pays, plus vous voulez que ses habitants soient ignorants.



LE SENATEUR BERNIER

CHAPITRE II

—

CONSÉCRATIONS ET ÉDUCATION

1887-1888

L'événement de 1887 fut, pour l'Eglise dans l'Ouest canadien, une série de consécrations solennelles d'églises qui, en raison des conditions exigées en pareille occasion, peut être considérée comme un des signes les moins équivoques des progrès que faisait ce pays, et en particulier le diocèse de Saint-Boniface. Comme on pouvait s'y attendre, cette série commença par la cathédrale même. Bien que commencé en 1862, cet édifice venait seulement d'être achevé complètement, ou plutôt cet achèvement se fit en vue de sa consécration même. Dans ce but, et pour remplir la condition qui veut que le temple qui doit être consacré soit absolument sans dettes, le curé de la paroisse, M. Dugas, fit un effort spécial pour obtenir les fonds nécessaires, effort auquel correspondit noblement une personne généreuse des Etats-Unis, qui envoya d'un seul coup la somme de $1,000.

Comme cet édifice était en pierre et n'était grevé d'aucune dette, Mgr Taché demanda à Mgr Fabre, archevêque de Montréal, de venir lui donner la suprême consécration que l'Eglise réserve à ceux de

ses temples qui sont de nature durable — en pierre ou en brique — et pour lesquels on ne peut craindre aucune aliénation de la fin pour laquelle ils ont été élevés.

Les cérémonies qui accompagnent pareille dédicace sont extrêmement longues, et Mgr Taché n'était plus en état d'en supporter les fatigues. Toute la population de Saint-Boniface se porta à l'édifice sacré pour en être témoin. Pendant la grand'messe solennelle qui suivit, trois évêques étaient présents, à savoir NN. SS. Taché, Fabre et Laflèche. Ce dernier, l'ancien supérieur de Mgr Taché à l'Ile-à-la-Crosse, était alors évêque des Trois-Rivières et l'une des gloires de l'épiscopat canadien.

Cette consécration eut lieu le 18 septembre 1887.

Deux jours plus tard, Mgr Laflèche faisait momentanément revivre dans sa mémoire les scènes du passé en visitant son ancienne paroisse de Saint-François-Xavier, sur l'Assiniboine. Le bon M. Kavanagh fut alors fier de lui présenter quarante personnes à confirmer, dont les parents ou les grands-parents avaient été les paroissiens du prélat dans les temps héroïques de la colonie.

Puis, le 2 septembre, celui-ci se rendait avec NN. SS. Taché et Fabre à Saint-Norbert, dont l'église en brique fut également honorée d'une irrévocable consécration à Dieu, avec accompagnement de cérémonies identiques à celles qui s'étaient déroulées à Saint-Boniface. Enfin, le dimanche suivant, 25 septembre, eut lieu la consécration de l'église de Sainte-

Marie, à Winnipeg, à laquelle un nouveau prélat assista. C'était Mgr L.-J. D'Herbomez, vicaire apostolique de la Colombie Britannique, qui revenait d'Europe, où il avait pris part au chapitre des Oblats (1886).

Dans chacune de ces trois consécrations Mgr Fabre fut le célébrant.

Bientôt après, Mgr Grandin arrivait à Saint-Boniface, en route pour Ottawa, où l'appelaient des affaires urgentes. Malgré la leçon que la rébellion de la Saskatchewan eût dû être pour lui, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'abaissait jusqu'à se faire le complice, sinon l'instigateur, de sourdes menées dont le but ultime ne pouvait être que l'abolition de l'usage officiel du français et l'anéantissement de l'influence des missions catholiques dans les limites de sa juridiction. Les deux prélats se consultèrent sur ces points épineux, et Mgr Taché demanda à son ancien coadjuteur de solliciter l'aide de ses vénérables frères dans l'épiscopat en faveur des écoles du Nord-Ouest, pour lesquelles ils avaient déjà tant fait au moyen des quêtes spéciales qu'ils avaient ordonnées dans leurs diocèses respectifs.

Dans le but de prévenir les entraves d'une opposition qui rend parfois si difficile l'accomplissement du bien, Mgr Taché avait fait nommer (21 décembre 1887) au poste d'inspecteur des écoles catholiques dans ces mêmes territoires M. Albert Bétournay, fils du défunt juge de ce nom. A. Bétournay avait fait au collège de Saint-Boniface des études qui lui

avaient permis de conquérir le grade de licencié ès lettres à l'université du Manitoba. Il parlait aussi facilement l'anglais que le français ; malgré sa jeunesse il avait donc les qualités requises pour un semblable poste. Et pourtant, une fois qu'il se fut rendu à Régina (février 1887), on le tint à son bureau comme un subalterne, et on ne lui permit de remplir ses fonctions d'inspecteur que selon le bon plaisir de ceux qui détenaient le pouvoir.

Signature de M. Bernier

A cette même époque, comme si l'on eut voulu condamner en haut lieu la guerre qu'on faisait déjà secrètement aux écoles catholiques dans l'Ouest canadien, des félicitations sur les résultats qu'elles obtenaient venaient d'une des plus hautes autorités de l'Empire britannique. Ce n'étaient rien moins que les juges de la grande exposition coloniale qui se fermait à Londres (1887). M. Th. Bernier était alors surintendant des écoles catholiques au Manitoba. En cette qualité, il avait envoyé à la métropole quelques-uns des exercices faits journellement dans les écoles sous sa juridiction ; non pas, comme il le fit remarquer, des compositions préparées pour la circonstance, mais des exercices ordinaires écrits

ou dessinés sans intention d'usage ultérieur, à partir de 1884, époque où il n'était nullement question d'exposition.

Les produits manitobains furent l'objet d'une admiration universelle, et la presse anglaise ne se lassa point d'en chanter les louanges. La *Canadian Gazette,* de Londres, dit à ce sujet: « La collection démontre qu'il existe dans l'une des plus récentes provinces de la Confédération un système d'écoles qui, tout en respectant les sentiments religieux et les croyances du peuple, donne à tous une éducation qui est en état d'élever au premier rang dans la société l'enfant qui grandit sous ses auspices [1]. »

Des diplômes et des médailles furent décernés au pensionnat des sœurs grises de Saint-Boniface, à celui des sœurs des Saints Noms et à l'école des frères de Winnipeg, ainsi qu'aux écoles des sœurs grises de Saint-Norbert, Sainte-Anne, Saint-Vital, Saint-François-Xavier, et à celle de Madame Mulaire, institutrice à Sainte-Agathe [2].

En accordant ces récompenses, les juges de la métropole devaient évidemment se tromper, puisque l'un de ceux qui croyait connaître le mieux le Manitoba, Lord Wolseley, le véridique interprète des conditions sociales propres à la vallée de la rivière Rouge, déclare explicitement que les catholiques de cette partie du Canada n'avaient « d'autre éducation que celle que leurs professeurs ensoutanés ju-

1. Reproduit dans *Le Manitoba* du 17 mars 1887.
2. Dom Benoît, *Vie de Mgr Taché,* vol. II, p. 567.

geaient à propos de leur donner[3] ». A moins, toutefois, qu'on admette que cette éducation portât des fruits qui s'imposaient à l'approbation des spécialistes de la métropole, bien qu'ils n'aient pas été à la hauteur des aspirations du grand homme que d'aucuns soupçonnent — bien à tort, évidemment — d'avoir été plus soldat qu'éducateur.

Comme le pauvre archevêque de Saint-Boniface, tout « rusé prélat » qu'il était[4], ne jouissait point relativement à ces questions des lumières spéciales de Wolseley, il se contenta de ces signes non équivoques de satisfaction donnés par des spécialistes désintéressés de la capitale britannique.

Et il n'était pas le seul dans l'Ouest à veiller sur l'éducation chrétienne de l'enfance. Malgré le mauvais vouloir beaucoup trop apparent des autorités des Territoires du Nord-Ouest, le système d'écoles alors en vogue dans les grandes plaines canadiennes reconnaissait les droits des catholiques en matière scolaire. Par exemple, à côté de la section protestante du Bureau d'Education, il y avait la section catholique, composée de l'Hon. juge Charles-B. Rouleau, du R. P. H. Leduc et de M. A.-E. Forget.

Pour ne parler que de la Saskatchewan, ce territoire avait en 1887-88 deux districts scolaires catholiques: celui de Prince-Albert, dont le R. P. Pierre Dommeau, un nouvel arrivé au pays, était l'inspecteur, et celui de Battleford, dans lequel le P. Bigo-

3. *The Red River Expedition*, p. 202.
4. *Ibid.*, p. 200.

nesse remplissait les mêmes fonctions. Ce dernier district n'avait encore qu'une école, qui était établie à Battleford même, avec un conseil dont un M. Simon Morin était le secrétaire. Le district de Prince-Albert ne contenait pas moins de huit écoles catholiques, à savoir: celle de Saint-Antoine, ou Batoche, avec Eugène Boucher comme secrétaire; celle de Stobart, ou lac Canard: secrétaire, Ambroise Fisher, de Grandin; celle de Saint-Laurent: secrétaire, Louis Reguidel, de Batoche; celle de N.-D. de Lourdes: secrétaire Maxime Lépine, le jeune, de Batoche; celle de Taché: secrétaire, Patrick Tourond, d'Alvéna; celle de Saint-Louis de Langevin (mission ou paroisse fondée en 1886): secrétaire, Jean-Baptiste Boucher, de Batoche, et celle de la ville même de Prince-Albert, qui avait un Rudolphe Ouellette pour secrétaire. Cette dernière n'avait pas moins de 230 élèves.

Même dans les services purement civils de ce territoire, l'élément catholique était alors loin d'être absent. Il n'y avait pas jusqu'aux missionnaires qui en fissent partie. Ainsi le P. Fourmond était chargé du bureau de poste de Grandin; le P. Moulin présidait à celui de Batoche, dont il a gardé la direction jusqu'à nos jours (1912), et le P. Lecoq remplissait les mêmes fonctions à Boucher (ou Bouchère, comme écrivaient les Anglais), municipalité qui comprenait alors Saint-Louis de Langevin et Fish Creek, ou l'Anse-aux-Poissons. Ce dernier père venait (1887) d'être nommé missionnaire résident de Saint-

Louis, paroisse qui ne possédait encore d'autre église que la maison de M. Jean-Baptiste Boucher, père, qui l'avait donnée au prêtre pour servir aux fins du culte, en attendant l'érection d'un édifice spécial qui fut bâti deux ans après.

Dans un autre ordre d'idées, MM. Edouard Richard [5] et Amédée Forget étaient à cette époque notaires à Battleford; M. Louis Schmidt, métis intelligent qui, par les soins de Mgr Taché, avait fait dans l'Est un cours classique en même temps que L. Riel, était sous-agent des terres à Prince-Albert, tandis qu'à Battleford un M. E. Brokowski remplissait des fonctions plus élevées dans le même service. En outre, MM. Charles Nolin, J.-B. Boucher, Georges Fisher, Xavier Letendre et Richard-Joseph Molloy, métis pour la plupart, étaient juges de paix pour leurs localités respectives; Charles-B. Rouleau était juge de comté pour l'Alberta septentrionale, et Choisel de la Gorgendière faisait l'office de greffier de la Cour de la Saskatchewan, avec résidence à Prince-Albert.

Il y avait mieux encore. A Saint-Laurent du lac Manitoba se trouvait le F. Mulvihill, en compagnie du P. Camper, directeur de la mission. Non seulement ce frère fut pendant longtemps maire de la municipalité locale, mais il avait reçu du gouvernement provincial le titre de notaire et de juge de

5. Plus tard auteur d'un ouvrage plein de recherches sur les Acadiens.

paix et en remplissait les fonctions à la satisfaction de tous.

Revenant au siège principal du catholicisme dans l'Ouest, nous sommes témoins des premiers travaux de maçonnerie dont le résultat final devait être l'imposant édifice, qu'on pourrait appeler le palais de la souffrance, qui s'élève sur la rive droite de la rivière Rouge, juste en face de l'embouchure de l'Assiniboine. Nous avons nommé l'hôpital de Saint-Boniface. L'accroissement de la population avait rendu insuffisante la bâtisse élevée en 1877. Les protestants, aussi bien que les catholiques, appréciaient la bonté et le dévouement des religieuses ; c'est pourquoi le 15 mai 1887 la pierre angulaire d'une grande construction en brique fut bénite par le P. Allard, vicaire général de Mgr Taché, alors absent. Les bonnes sœurs manquaient des fonds nécessaires ; mais la charité chrétienne sollicitée par le chef du diocèse vint à leur secours ; en attendant, les prêteurs d'argent firent le reste.

Le dimanche 21 octobre 1888, la partie de l'édifice alors achevée reçut la bénédiction solennelle de l'Eglise par l'intermédiaire de l'archevêque, en présence du lieutenant-gouverneur de la province et des représentants de la meilleure société de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Puis, comme le poids des années se faisait de plus en plus sentir pour Mgr Taché et que le défaut de coadjuteur lui rendait trop laborieuse la direction des Oblats, il demanda d'être déchargé de ses fonc-

tions de vicaire des missions, ou supérieur provincial de ses frères en religion. En conséquence, le P. Camper le remplaça dans cette branche du gouvernement en 1887. Dès lors, l'archevêque n'avait plus guère à s'occuper que des prêtres séculiers sous sa juridiction, qui devenaient de plus en plus nombreux, de la fondation des paroisses, l'administration des biens ecclésiastiques, etc.

Quant à son suffragant de l'Extrême-Ouest, le doux et vénéré Mgr Grandin, nous l'avons vu étudier avec son métropolitain la situation qu'on faisait à l'Eglise dans les Territoires du Nord-Ouest, à la veille de se rendre à Ottawa, où il voulait réclamer la justice qu'on lui refusait dans son propre diocèse. Ses plaintes portaient surtout sur l'ingérence des autorités locales dans des affaires qui n'étaient point de leur ressort et leur partialité pour les sectes protestantes en ce qui regardait l'éducation des Indiens. Il avait préludé à ce voyage par une tournée d'inspection dans certains districts de son vaste diocèse, au cours de laquelle il avait déterminé (30 juillet 1887) le site d'une église et d'une maison de résidence à Banff, station thermale dans les montagnes Rocheuses.

De là il s'était rendu à Prince-Albert, où il avait été témoin des succès des Fidèles Compagnes de Jésus, qui causaient alors quelque alarme dans le camp protestant, spécialement parmi les presbytériens. Avec un plaisir mêlé d'étonnement, le prélat y entendit une jeune demoiselle anglaise et son frère,

enfant de dix ans, réciter des morceaux français avec un accent d'une pureté remarquable. Ces deux élèves n'étaient autres que les enfants de l'ancien évêque anglican de Prince-Albert.

Le manque de ressources et l'insuffisance de son personnel avaient forcé Mgr Grandin à fermer pour un temps la mission indienne du Cumberland. Au commencement de septembre 1887, un jeune prêtre canadien, le R. P. Ovide Charlebois, y arrivait sans pouvoir y séjourner, après avoir passé le dimanche au Pas, de sanglante mémoire, en compagnie de son supérieur, le P. Bonnald, qui résidait habituellement à la mission Sainte-Gertrude, lac Pélican. Le Pas était, depuis la mort tragique de M. Darveau, devenu l'un des châteaux forts de l'hérésie dans l'Ouest, ce qui n'empêchait pas qu'un bon noyau de catholiques s'y trouvaient. Ils étaient d'autant plus fervents qu'ils sentaient leur isolement et se rendaient compte des dangers que leur offrait leur milieu. Il y avait pourtant là comme un semblant de mission catholique : une maisonnette destinée à recevoir le prêtre à l'occasion de ses visites.

Le Pas se trouve à 45 milles du fort Cumberland; le nouveau missionnaire desservit l'une et l'autre localité et y fit plusieurs conversions, tout en résidant avec son supérieur au lac Pélican.

Un autre poste qu'il visita périodiquement fut celui de Pakitawakan, à quelque distance au nord de la mission centrale. Le P. Charlebois fut très édifié de la qualité des chrétiens qu'il y trouva. « Il serait

à désirer que tous les hommes leur ressemblassent », écrit-il à ce sujet. « La confession de la plupart est celle-ci : « Mon père, je n'ai pas de péché à te dire ; « depuis que je prie, je ne crois pas avoir offensé « Dieu une seule fois. » On a beau leur faire des questions, c'est inutile ; on ne trouve aucun péché. « Oh ! oui, mon père ; quand je ne priais pas, j'ai fait « bien des fautes ; mais alors seulement, pas depuis « ce temps-là. » Et quelquefois il y a dix à quinze ans qu'ils se sont convertis. Peut-on trouver la même chose chez les blancs, même chez les métis ? Ces bons sauvages aiment et estiment beaucoup le prêtre. Plusieurs s'agenouillent avant de nous toucher la main. Ils la baisent par vénération au départ [6]. »

Les progrès de l'Eglise dans le district de Calgary faisaient plus que compenser l'éclipse momentanée subie par la mission du Cumberland. De petites villes comme Gleichen, National Park, Anthracite, Pincher Creek, surgissaient alors de tous les côtés, lesquelles avaient d'autant plus grand besoin du ministère d'un prêtre que leur population était généralement moins fervente.

La capitale du district, Calgary, jouissait déjà des avantages d'un excellent pensionnat. Des prêtres attachés à la paroisse, les PP. Leduc et André, l'un devait habituellement visiter chacune de ces succursales et même d'autres postes, tandis que le travail de paroisse qui incombait à l'autre consistait dans la

6. *Missions des Oblats de Marie Immaculée*, vol. XXXIV, p. 133.

célébration, chaque dimanche, de deux messes, dont l'une devait être chantée, avec des sermons en anglais et en français — quelquefois même en cris — une heure de catéchisme, la bénédiction du Saint Sacrement avec sermon et chapelet récité en commun, une visite aux prisonniers, etc.

Et comme la population croissait déjà d'une manière merveilleuse, les missionnaires, escomptant le secours de la Providence, jetèrent les fondations d'une église en pierre pendant l'automne de 1887. Cet édifice devait être de style roman, long de 120 pieds sur 50 de large, avec un transept de 70, deux tours et une belle coupole.

Les paroisses catholiques de la campagne de l'Ouest avaient jusque-là été exclusivement de langue française. Le 20 mars 1886, un digne prêtre natif de Port Hood, dans la Nouvelle-Ecosse, l'abbé David Gillies, recevait la charge de la première paroisse de langue anglaise en dehors des villes. C'était Saint-Andrews, dans le présent comté de Moosomin, Saskatchewan méridionale. Son troupeau se composait alors de trente-deux familles, toutes écossaises. Avec le temps, une église de 56 pieds sur 32 y fut bâtie, qui ne devait être complètement achevée qu'en 1901. Par sa persévérance — il est encore à la tête de cette paroisse — l'abbé Gillies a prouvé que le dévouement et l'esprit de sacrifice ne sont point l'apanage exclusif de la race française au Canada.

Il nous faut maintenant revenir au voyage de Mgr Grandin à Ottawa. L'un de ses premiers résultats

fut l'envoi par les autorités fédérales du P. Edmond Gendreau, O. M. I., en qualité de commissaire-inquisiteur, avec mission de vérifier sur les lieux le bien-fondé des plaintes de l'évêque de Saint-Albert. Cette nomination fut un gage de bonne volonté qui fut apprécié par les parties intéressées.

Signature de M. Royal

Un autre signe de la détermination du gouvernement général de porter remède aux maux dont on se plaignait et de son intention de tenir en échec les hommes politiques qui en étaient responsables, fut la nomination de l'Hon. Joseph Royal au poste de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Le nouveau représentant de l'autorité suprême prêta le serment d'office à Régina le 14 juillet 1888. Royal nomma alors comme l'un de ses trois conseillers légaux, un catholique, le juge Rouleau, avec lequel nous avons déjà fait connaissance, et lorsqu'il voulut consolider les ordonnances du précédent Conseil du Nord-Ouest, M. Amédée-E. Forget, autre catholique également connu de nos lecteurs, qui allait bientôt devenir sous-commissaire du ministère des Affaires indiennes après avoir été greffier de ce même Conseil, fut l'un des deux juristes auxquels ce soin fut dévolu.

M. Royal était lui-même un homme de mérite réel. Ecrivain distingué dans sa langue maternelle, il avait longtemps consacré ses facultés à la cause du journalisme, puis avait occupé plusieurs positions de confiance dans le gouvernement du Manitoba. Il était l'auteur de la constitution de l'université de cette province et en avait été le premier vice-chancelier. C'était aussi à lui qu'était due la première législation scolaire qui avait toujours donné une si grande satisfaction, et il avait le premier rempli les fonctions de surintendant de l'Education pour le Manitoba. Enfin, en 1885, Lord Lansdowne, gouverneur-général du Canada, lui avait décerné une médaille pour les services qu'il avait rendus au Dominion.

CHAPITRE III

CONCILE ET NOUVELLES PAROISSES

1889-1891

« Dieu est glorifié dans l'assemblée de ses saints », dit le Psalmiste [1]. C'est pourquoi, comme l'objet principal de son Eglise sur la terre est de procurer sa gloire pour le salut des âmes, elle a souvent soin, en tant que corps public formant un tout parfait, ou en ce qui regarde ses parties constituantes, de rassembler ses premiers pasteurs « dans l'unité de la foi [2]», pour délibérer sur les mesures à prendre en vue d'assurer le bien commun, mesures dont l'évolution des siècles rend parfois le changement nécessaire. En ce faisant, elle est d'avance sûre de la bénédiction céleste, puisque son divin Fondateur a lui-même déclaré : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, là je suis au milieu d'eux [3]. »

La province ecclésiastique de Saint-Boniface avait déjà été en existence une vingtaine d'années ; les temps menaçaient, et l'horizon religieux était couvert de nuages qui faisaient penser à la tempête. En

1. Ps. LXXXVIII, 8.
2. Ephes. IV, 13.
3. Matt. XVII, 20.



M. JOLYS

outre, la sphère de l'Eglise occidentale avait maintenant acquis des proportions, et ses opérations une importance, qui demandaient de la part des esprits qui la dirigeaient une consultation mutuelle, dans le but d'étouffer les abus avant qu'ils ne devinssent sérieux et d'aviser aux moyens d'arriver à une parfaite uniformité d'action.

C'est pourquoi, le dimanche de la Passion, 7 avril 1889, Mgr Taché convoqua le premier Concile de Saint-Boniface par des lettres qu'il adressa à Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert; Mgr Faraud, vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie; Mgr Clut, son coadjuteur; Mgr D'Herbomez, vicaire apostolique de la Colombie Britannique, et son auxiliaire, Mgr Durieu.

De plus, à la date du 30 mai de la même année, le métropolitain appela ses prêtres à une retraite générale qui devait se donner simultanément avec la tenue du Concile. Son propre clergé comprenait alors 23 pères oblats, 8 jésuites et 29 séculiers: en tout 60 prêtres. L'ouverture du Concile fut fixée au 16 juillet suivant, en mémoire de l'arrivée à la Rivière-Rouge, 71 ans auparavant, de MM. Provencher et Dumoulin.

Mgr D'Herbomez étant alors sérieusement malade, envoya au T. R. P. Célestin Augier, provincial des Oblats de l'Est, des lettres de procuration qui l'autorisaient à le remplacer dans l'auguste assemblée. MM. Cherrier et Cloutier furent nommés secrétaires

généraux du Concile; MM. Bitsche et Dabaudès en devinrent les notaires; MM. Messier et Gillies, les maîtres des cérémonies, et les PP. Allard et Lacombe, les promoteurs.

Les travaux du Concile durèrent neuf jours, au cours desquels des lettres officielles furent adressées au Pape, au général des Oblats, au gouverneur-général du Canada, et à d'autres personnages ou corps constitués, comme la compagnie de la baie d'Hudson et les directeurs du Canadien-Pacifique, qu'on remerciait des faveurs dont les missionnaires catholiques leur étaient redevables. Le 18 juillet, un service solennel fut célébré par Mgr Faraud pour le repos de l'âme de Mgr Provencher, dont l'éloge funèbre fut prononcé par le P. Augier.

Comme résultat des délibérations de la vénérable assemblée, il fut décidé de demander à Rome l'élévation au rang de diocèse régulier du vicariat apostolique de la Colombie Britannique, et la division du diocèse de Saint-Albert en deux circonscriptions, dont l'une, formée du territoire à l'est du 169e degré de longitude, deviendrait un vicariat apostolique. On reconnut aussi officiellement l'à-propos d'avoir un représentant des missions de l'Ouest à Ottawa, et l'on pria le général des Oblats d'en nommer un. Un certain nombre de règlements furent en outre adoptés qui avaient pour objet les devoirs des pasteurs et des troupeaux.

Le 24 juillet, le Concile se clôtura par une grand'-

messe solennelle célébrée par Mgr Durieu, et par la promulgation de huit décrets touchant respectivement les sacrements, l'éducation de la jeunesse, les missions indiennes, la sanctification du dimanche, la juridiction épiscopale, les biens ecclésiastiques, les sociétés secrètes et la mortification chrétienne.

On raconte que, aux premiers signes avant-coureurs d'une persécution, les chrétiens de la primitive Eglise avaient l'habitude de chercher force et courage dans l'assistance à de pieuses assemblées dans lesquelles les affaires de l'Eglise locale étaient mises en ordre et les fidèles s'exhortaient mutuellement à la constance dans la foi. Les catholiques de l'Ouest canadien représentés par leurs pasteurs respectifs, avaient marché sur les traces de leurs devanciers en tenant le Premier Concile provincial de Saint-Boniface. Ils étaient maintenant prêts à entreprendre la lutte qu'ils prévoyaient devoir avant longtemps soutenir avec les successeurs de ces mêmes sectaires de l'Est qui avaient manifesté tant d'étonnement à la vue de la résistance que les catholiques avaient opposée à leur agression de 1869. Ces sectaires étaient maintenant en majorité, et le programme dont la réalisation avait été reculée de vingt ans par l'intervention de Louis Riel et de ses métis était de nouveau sur le tapis.

Avant d'en venir à la persécution de 1890 et des années suivantes, faisons une brève visite aux missions du lointain Nord-Ouest, où la malice et la du-

plicité de l'homme civilisé ne sont encore représentées que par des exceptions.

Cette malice — ou peut-être simplement faiblesse — humaine semble poursuivre le vaillant missionnaire de Sainte-Thérèse, au fort Norman, le P. Ducot, qui écrit relativement à ses *engagés* ou compagnons de voyage : « Sept fois j'ai été abandonné d'eux dans des circonstances tout à fait pénibles, sous le seul prétexte qu'ils s'ennuyaient ou que la nourriture, la seule que j'eusse à leur donner, ne répondait pas à leur appétit [4]. »

Une autre mission mieux partagée au point de vue temporel était celle du lac la Biche. Il avait été décidé que ce poste, qu'on avait simplement prêté à Mgr Faraud, retournerait à son supérieur normal, l'évêque de Saint-Albert, dès qu'une autre voie de transport plus facile et encore moins dispendieuse aurait été découverte et mise en opération. Le vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie ayant reconnu que la voie d'Edmonton et d'Athabaska Landing remplissait ces conditions, la mission du lac la Biche reprit sa place et son rang dans le diocèse et vicariat des missions de Saint-Albert.

C'était en 1888.

Nous voyons donc en juillet de cette année le P. Grouard, l'un des plus précieux auxiliaires de Mgr Faraud, emballer les éléments de son imprimerie indienne, qu'il dirige ensuite sur la Nativité, lac Atha-

4. *Missions des Oblats de Marie Immaculée*, vol. XXV, p. 365.

baska, où préside le P. Pascal. Le missionnaire-imprimeur va dès lors établir son domicile à ce poste, après ses étapes successives à la rivière la Paix et au lac la Biche.

Au sud de ces nouveaux quartiers généraux, un autre missionnaire se mettait en voyage, au cours de 1889, chargé, non pas de provisions pour la route, mais d'énormes tomes en manuscrit. C'était le P. Legoff qui partait pour le Canada, où il allait publier six gros volumes, la plupart en montagnais, « production gigantesque », disait un journal canadien. Au territoire des Pieds-Noirs [5], nous voyons que le P. Legal a quitté Saint-Paul des Piéganes pour aller fonder une nouvelle mission chez les Gens-du-Sang, laissant son ancien poste aux soins du P. Donat Foisy. Dans le district de Cumberland, le P. Bonnald, aidé d'un missionnaire zélé, le P. Ovide Charlebois, lutte avec succès contre l'indifférence et le protestantisme.

Le P. Grouard avait à peine eu le temps de s'établir à son nouveau poste, qu'il fut chargé par Mgr Faraud de visiter en son nom les missions du Mackenzie. Il partit le 3 juillet 1889, et, merveille inouïe dans le nord, il franchit une partie de la distance qu'il avait à parcourir dans un bateau à vapeur construit récemment par la compagnie de la baie d'Hud-

5. La nation pied-noire est une confédération de plusieurs tribus de même sang, telles que celle des Pieds-Noirs proprement dits, celle des Piéganes et celle des Gens-du-Sang, ainsi que d'une sous-tribu d'origine dénée, les Sarcis, apparentés aux Sékanais, dont ils se séparèrent il n'y a pas très longtemps.

son. Le 13 du même mois, il avait déjà atteint le fort Simpson, où il trouva le P. de Kérangué à la tête de la mission.

Trois jours plus tard, il arrivait au fort Norman, où il déplora avec le P. Ducot les défections dues aux largesses protestantes et à un système de morale beaucoup plus indulgent que celui de l'Eglise catholique. Le lendemain, Grouard salue Good Hope et ses deux vétérans, le P. Séguin et le F. Kearney, auxquels s'est maintenant jointe une nouvelle recrue dans la personne du P. Constant-A. Giroux, du diocèse de Montréal. Là il admire l'église de N.-D. de Bonne Espérance, qu'il appelle un petit bijou. « Il faut avouer », dit-il à ce sujet, « que l'on ne s'attend guère à trouver, sous le cercle arctique, une décoration si riche, si élégante et si variée. Le P. Petitot y avait consacré tout son talent d'artiste qui n'est pas mince, et le F. Ancel venu ensuite a complété la chapelle en y faisant une allonge ornée également de beaux panneaux, de peintures et surtout d'un beau tabernacle et d'un joli baldaquin, où une belle statue de la sainte Vierge avec l'Enfant Jésus sur le bras, attire les regards et les cœurs et mérite le nom de N.-D. de Bonne Espérance [6]. »

A propos de peinture, n'oublions pas de noter en passant que le P. Grouard lui-même était bon juge en pareille matière. A ses talents d'imprimeur et de linguiste il ajoutait, en effet, celui de peintre, et il

6. *Missions*, vol. XXVIII, p. 436.

raconte quelque part l'impression que fit sur la nature d'un aborigène l'un de ses premiers tableaux. C'était une crucifixion: voulant, à défaut de critique autorisé, avoir sur l'œuvre de ses mains l'opinion d'un Indien, il en introduisit un dans la pièce qui contenait son tableau. Incontinent, le Peau-Rouge tomba à genoux et se mit à prier devant l'image de son Dieu crucifié, témoignage implicite de succès pour lequel le missionnaire n'eut pas échangé les flatteries de n'importe quel connaisseur.

A Good Hope, il fut heureux de voir que tous les Indiens étaient catholiques [7].

Le 31 juillet, le visiteur était à la Providence, où il jouissait de l'hospitalité du P. Lecorre et trouvait aussi le P. Roure, venu du fort Rae pour le saluer. L'établissement de la Providence avait maintenant, outre sept sœurs grises, quatre religieuses franciscaines arrivées depuis peu au pays. Son orphelinat abritait quarante-cinq enfants de toute tribu et de toute langue. Somme toute, cette mission ne pouvait qu'être considérée comme un honneur pour les catholiques du nord; mais qui dira jamais les soucis et les angoisses que son entretien causait à son directeur!

Le printemps suivant (1890), le P. Grouard ouvrit une mission pour les Esquimaux qui fréquentaient la rivière Plumée (*Peel R.*). Il était alors assisté du P. Lecomte, que nous avons déjà rencontré comme scolastique dans les déserts glacés du nord. Les

7. Voir Appendice F.

deux missionnaires furent assez contents du fruit de leur travail — avec des Esquimaux il ne convient pas de se montrer difficile. Le prêtre destiné au nouvel établissement était le P. Camille Lefebvre, qui accompagna le P. Grouard dans une seconde expédition le long du fleuve géant du cercle arctique, avec le P. Séguin et quelques-uns de ses Loucheux, dont le visiteur ne pouvait se lasser d'admirer la foi.

Les Esquimaux sont par nature des larrons émérites. La vie du missionnaire parmi eux fut nécessairement difficile, et il dut surveiller avec soin, non seulement ses provisions, mais même son modeste mobilier. Néanmoins, les courtes visites que leur avaient faites autrefois les PP. Séguin et Petitot leur avaient appris à respecter le prêtre catholique, sinon à lui obéir. Le P. Grouard écrit à ce propos: « Nos Loucheux nous disaient que nos Esquimaux font de nous l'appréciation suivante: Le ministre est un homme comme le commis et comme nous-mêmes; mais le prêtre est le fils du Soleil [8]. »

« Cependant, » continue-t-il, « tout fils du Soleil que nous soyons, nous ne pouvions les éclairer beaucoup, ne sachant pas du tout leur langue. Nous commençâmes donc, le P. Lefebvre et moi, par étudier avec ardeur. Les Esquimaux, du reste, qui venaient nous voir avec curiosité montraient la plus grande complaisance pour nous apprendre leur langue. On aurait dit qu'ils souhaitaient autant de nous en-

8. *Missions,* vol XXVIII, p. 448.

tendre que nous souhaitions nous-mêmes de leur parler [9]. »

A côté d'espérances de succès qui ne devaient guère se réaliser, mais qui n'en soutenaient pas moins le fondateur de la nouvelle mission, il nous faut mentionner la terrible famine qui désola les plages déjà si peu attrayantes du nord au printemps de 1889. Les indigènes tombaient partout, fauchés par l'impitoyable moissonneuse, et parfois les vieillards devaient même être abandonnés à leur sort par leur parenté qui se sentait irrésistiblement portée à errer à l'aventure dans le vain espoir de trouver quelque moyen de subsistance. Quand Grouard atteignit le fort Wrigley, le commandant de ce poste et son aide en avaient été réduits à manger une partie de leurs fourrures et vivaient alors de racines.

Plus triste encore fut le sort d'une famille entière du fort Providence qui s'était réfugiée dans le bois, pour y chercher le moyen de prolonger son existence. Voici comment le P. Giroux décrit sa détresse :

« Nous apprîmes par la rumeur publique qu'un chasseur du fort Providence *jeûnait* au lac d'Auray. Nous ne pouvions malheureusement rien faire pour lui. Au fort, tout le monde jeûnait aussi depuis longtemps, et la mission épuisait ses dernières ressources. Dans le courant d'avril, le pauvre sauvage succomba, et sa femme vint s'installer avec ses en-

9. *Ibid., ibid.*

fants sur le bord d'un chemin, espérant que quelque traîne passerait par là et lui porterait secours. Pauvre mère! combien les jours durent lui paraître longs, lorsqu'elle voyait ses enfants torturés par la faim, et qu'elle était sans un morceau de viande ou de poisson à leur mettre sous la dent!

« Ses deux garçons moururent les premiers; on a pu s'en convaincre par la sépulture que ses mains maternelles leur firent sous la neige, à l'extérieur de la loge. Les deux plus grandes filles succombèrent après eux, car la mère n'eut plus assez de force pour sortir leurs cadavres et leur rendre le même triste devoir. Elle dut prendre alors dans ses bras sa dernière petite fille, âgée seulement de quelques mois, et, la pressant sur son sein, la mettre à la source de la vie, *si forte esset spes* [10]! Mais non, il n'y avait plus d'espoir: le sein maternel était tari. Toutefois, cet être fragile et délicat survécut à toute la famille; car, par sa position, on reconnut que l'enfant avait fait des efforts pour s'arracher des bras de sa mère [11]. »

Si maintenant nous quittons les lugubres forêts du nord pour retourner au sud de la province ecclésiastique, notre cœur sera réjoui par des scènes bien différentes. Dans son zèle pour la colonisation et le progrès du pays, le métropolitain érigeait alors

10. " Si par hasard il y avait espérance! "
11. *Missions*, vol. XXVIII, p. 453.

de nouvelles paroisses dans les limites du territoire immédiatement sous sa direction comme évêque. C'étaient Grande-Clairière, Sainte-Anne du Loup, ou Wolseley, Fannystelle, La Salle, ou Saint-Hyacinthe, et Saint-Malo.

Un prêtre français, M. Jean Gaire, fut le fondateur de la première. Animé du désir de fortifier les positions de sa race au Manitoba et un peu dégoûté de la persécution mesquine qui sévissait alors dans son pays natal, ce jeune prêtre s'était embarqué au Havre pour le Canada le 25 août 1888, et, le 10 juillet suivant, il quittait Saint-Boniface pour ce qu'on pouvait alors appeler les confins de la civilisation. C'était le lac des Erables, au sud du lac des Chênes (*Oak Lake*), et à environ soixante milles de Brandon. Il y avait là trois familles d'excellents métis français, entre autres celle de Thomas Breland, qui devait être son premier hôte, et celle de son beau-frère, Jean Léveillé. Le 22 juillet 1888, l'intrépide colonisateur disait chez Breland la première messe qui fut jamais célébrée à la Grande-Clairière, nom qu'il donna à sa nouvelle paroisse, en considération, sans doute, de l'apparence que présentait son emplacement sur la lisière d'une forêt vierge.

Bientôt quelques Canadiens-français qui avaient eu vent de son arrivée vinrent d'eux-mêmes se mettre sous sa houlette; des Français d'Europe en firent autant; une humble église en troncs d'arbres superposés fut bâtie, et Grande-Clairière avait pris

sa place parmi les belles paroisses françaises du diocèse de Saint-Boniface.

Pénibles furent les privations des premiers jours dans ce coin de la prairie manitobaine; mais les résultats et le sentiment du devoir accompli devaient amplement compenser M. Gaire qui, hâtons-nous de le dire, fut loin d'être un simple curé pionnier, mais pendant longtemps remplit avec autant de succès que de désintéressement la tâche plus ou moins ingrate de prêtre colonisateur. Un grand nombre de colons surtout parmi ceux qui viennent de la « belle France », lui doivent aujourd'hui l'aisance dont ils jouissent dans l'Ouest canadien.

Signature de M. Gaire

Non seulement ses efforts à la Grande-Clairière furent couronnés de succès, mais quelques années plus tard la ruche qu'il avait établie sentit le besoin d'essaimer, et en 1892 le même missionnaire fondait Saint-Raphaël, puis, l'année suivante, Saint-Maurice, deux dépendances qui jouissent depuis longtemps d'une autonomie complète sous la haute direction de l'autorité épiscopale.

Encore plus à l'ouest, non loin de la ligne du Canadien-Pacifique, et à quelque distance à l'est de

Régina, se trouvaient en 1888-90 une quinzaine de familles canadiennes-françaises, qui s'étaient établies dans le voisinage d'un ravin appelé par les gens du pays la coulée du Loup, à cause d'un animal de cette espèce qu'on y avait tué. L'établissement d'une station, ou gare, tout près de là donna une certaine importance à ce groupe de fermiers, et, tandis que le nom de Wolseley donné au village qui se forma au point d'arrêt des trains était comme un aimant qui attirait les Anglais, la campagne ne s'en accrut pas moins d'un bon nombre de Canadiens-français et même de colons venus de France. Du mois de mai 1888 à janvier 1890, Wolseley et sa campagne étaient visités par un abbé Georges Montreuil, qui avait en même temps le soin de Broadview, Grenfell, Qu'Appelle et Balgonie, sur la ligne du Canadien-Pacifique. Wolseley ne possédait alors aucun édifice affecté au culte catholique — pas même la moindre chapelle. Le prêtre disait la messe dans les familles, particulièrement chez M. Luc Tourigny, le patriarche de la colonie naissante.

En 1880, M. J.-A. Roy en fut nommé le premier missionnaire résident. Son premier acte officiel fut signé le 20 mars de cette année. La première église, une bonne petite construction en bois de 36 pieds sur 22 (qui, dotée d'une allonge, devait ensuite être transformée en maison d'école catholique), fut bâtie en 1890 et achevée en 1891. Mgr Taché devait, en octobre de cette dernière année, y donner la confirmation.

Tels furent les commencements de la paroisse qui reçut le nom religieux de Sainte-Anne du Loup. Elle devait assez longtemps être comme un centre d'où son desservant, M. Roy, rayonnerait dans l'intérêt des âmes. Nous voyons, en effet, par son registre des baptêmes et des mariages que ce pionnier administrait alors les sacrements à des gens de Swift Current, Moosejaw, Régina, Balgonie, Qu'Appelle et Saint-Hubert.

Grande-Clairière et Wolseley étaient comme deux avant-postes de l'élément français dans l'Ouest. Grâce à la générosité d'une noble bienfaitrice de France, la comtesse d'Albuféra, une autre paroisse se formait de toutes pièces non loin du centre de la vie religieuse dans ce pays. Cette dame avait acheté une grande étendue de terre, sur laquelle elle avait fait bâtir à grands frais — car ses représentants n'épargnaient guère l'argent — une église, avec un presbytère et une maison d'école, entre Starbuck et les Ilets de Bois. Peu à peu des colons, venus surtout de la vieille France, transportèrent leurs pénates dans le voisinage immédiat de ces points de ralliement. Malheureusement, un trop grand nombre n'avaient ni le sérieux ni l'amour du travail qui font les vrais pionniers. Néanmoins, la paille devait graduellement s'éliminer d'elle-même pour faire place au bon grain. Un certain nombre de Canadiens-français se joignirent aux habitants qui avaient résisté aux découragements des premiers jours, et con-

tribuèrent notablement à assurer le succès de l'œuvre patriotique de la noble Française.

Le 1er octobre 1892, la petite colonie recevait un pasteur, dont la nomination mettait le sceau de l'approbation de l'Eglise à cette œuvre. C'était l'abbé François-Noël Perquis, digne prêtre originaire de France, qu'on doit regarder comme le premier curé de Fannystelle, nom donné par la comtesse d'Albuféra elle-même en mémoire d'une amie bien chère [12]. Cet ecclésiastique avait desservi le nouveau poste depuis le mois d'août 1890, en le visitant chaque mois de Saint-Boniface, où il résidait alors.

Le curé de cette jeune paroisse devait en même temps veiller sur les intérêts spirituels des catholiques de Saint-Daniel et de Carmen, deux succursales à quelque distance du poste principal.

Nous repliant encore davantage vers la rivière Rouge, nous trouvons, sur les bords d'un de ses affluents, une autre fondation qui date de la même époque. C'est celle de la paroisse de La Salle, qui fut mise sous le patronage de Saint-Hyacinthe, en l'honneur du collège du même nom d'où venaient les premiers ecclésiastiques, MM. Beaudry et Dumesnil, qui furent les instruments de son établissement. Cette paroisse fut érigée canoniquement par Mgr Taché le 16 août 1890, et M. Agapit-Charles Beaudry en fut le premier desservant.

12. Ce nom poétique fut donné à la colonie par la comtesse même. Il signifie "Etoile de Fanny", et dans l'intention de la fondatrice (qui vient de mourir en France, été de 1912), il était destiné à commémorer l'une de ses plus chères amies.

Enfin, à neuf milles de Saint-Pierre, une dernière paroisse se formait alors à même le centre important fondé par M. Jolys. M. Larivière, fils de l'homme public du même nom dont nous avons déjà parlé, avait été donné comme vicaire au curé de Saint-Pierre. Le 8 décembre 1890, celui-ci bénissait, avec l'autorisation de son ordinaire, une chapelle de 40 pieds sur 30, qui devenait l'année suivante la première église de Saint-Malo, paroisse qui pouvait regarder celle de Saint-Pierre comme sa mère. M. Larivière s'y installa comme desservant au printemps de 1891. Le nouveau centre contenait quarante-six familles catholiques, le nombre exact de celles qui habitaient en 1880 le territoire des deux paroisses. Il en restait encore cent-dix-huit à Saint-Pierre.

FIN DU VOLUME II

APPENDICE D

—

ERREURS TYPIQUES CONCERNANT RIEL ET SON ACTION

L'enfance a des droits inaliénables auxquels correspondent autant de devoirs pour l'éducateur. Comme une impression reçue à l'école ne s'efface que difficilement, il est de la plus élémentaire prudence, pour ne pas dire honnêteté, de ne servir à l'intelligence de l'élève que ce qui ne blesse en aucune manière les droits de la vérité et ne peut faire l'objet d'aucun doute. Les sujets de controverse et les questions débattues pourront plus tard attirer l'attention de la jeunesse; quand l'esprit est encore en tutelle, il est plus que convenable de respecter sa faiblesse et de ne lui présenter que ce qui est incontestable.

Or voici ce que nous lisons dans un manuel anglais " autorisé pour les provinces du Manitoba, de l'Ontario et de la Colombie Britannique ":

" Le centre de la tempête était le parti des métis français mené par Louis Riel. Riel était le fils d'un blanc et d'une métisse, et avait été élevé à Montréal pour la prêtrise. Sa facilité d'élocution et le magnétisme de ses manières lui donnèrent vite un grand ascendant sur ses compatriotes; une ambition sans frein et une vanité extraordinaire l'aveuglèrent au point qu'il ne put voir la folie qu'il y avait de résister à l'autorité du Dominion. Il n'y avait personne dans la colonie pour le retenir dans sa folie rageuse (*his madness*). Sans le courage et le tact de Donald-A. Smith, l'agent du gouvernement fédéral, les affaires auraient pu prendre une pire tournure. L'archevêque Taché... ne revint qu'après que le délire de la rébellion se fut éteint dans le meurtre...

" Il y avait toute probabilité que la difficulté allait

s'arranger sans effusion de sang, lorsqu'un accès soudain de folie de la part de Riel se termina par une tragédie. Parmi les prisonniers que ce dernier avait jetés dans le fort Garry comme ennemis du " Gouvernement Provi- " soire, était un jeune immigrant de l'Ontario nommé Thomas Scott. Cet infortuné jeune homme fut choisi par Riel pour devenir l'instrument de son terrorisme sur ses contradicteurs. Passé en cour martiale et condamné pour cause de trahison, Scott fut conduit en dehors des murs du fort Garry et fusillé. La nouvelle de ce brutal assassinat souleva une tempête d'indignation dans l'est du Canada. Une troupe de sept cents soldats et volontaires fut choisie pour se rendre immédiatement sur le théâtre de la rébellion... A l'approche des troupes, toute ardeur militaire et ivresse du pouvoir s'éteignirent dans la poitrine de Riel. Il disparut vite de la scène de sa gloire éphémère pour trouver un refuge aux Etats-Unis[1]. "

Comptons les inexactitudes et les calomnies d'un livre destiné à l'enfance.

1° La mère de Riel était une blanche et non une métisse, et son père n'était point un blanc mais un métis. Ce point, qui n'a rien à faire avec les susceptibilités nationales et les préjugés de sectaire, donne à lui seul la mesure du soin avec lequel on écrit pour les écoles publiques de l'Ouest canadien.

2° L'ambition de Riel, sans être absolument un mythe, avait pourtant des bornes, puisqu'un auteur qui ne tarit pas de sarcasme à son endroit admet qu'il l'entendit déclarer qu'il " voulait garder le pouvoir seulement jusqu'à ce qu'il put le remettre entre les mains d'un gouvernement régulier[2] ".

3° Il y avait de sa part si peu de folie à résister à l'autorité du Dominion que cette résistance lui valut à peu près tout ce qu'il en désirait.

4° Alors même que Riel eut eu besoin d'un agent mo-

1. *The Story of the Canadian People,* pp. 350-51; Toronto, 1905.

2. Geń. Butler, *The Great Lone Land,* p. 134.

dérateur — et un homme de vingt-cinq ans doit toujours se trouver bien des conseils de plus âgé que lui — il n'est pas juste de dire qu'il n'y avait alors personne pour le retenir, puisque l'abbé Ritchot, le P. Lestanc, MM. R. Giroux, G. Dugas, et d'autres en qui il avait confiance se trouvaient à sa portée, et de fait l'aidèrent considérablement, surtout dans les premiers temps, par la modération de leurs conseils.

5° Donald-A. Smith agit certainement pour le mieux, et son intervention dans les affaires de la Rivière-Rouge ne fut pas sans résultats. Pourtant le rôle qu'il y joua a été diversement apprécié, et l'abbé G. Dugas, qui se trouvait alors sur les lieux, n'en semble pas enthousiaste [3].

6° Nous avons vu qu'il n'y eut jamais de rébellion à la Rivière-Rouge, et par conséquent

7° L'exécution de Scott n'était pas un meurtre.

8° L'accès soudain de folie ne fut point du côté de Riel, mais, au dire de l'Anglais Begg lui-même, du côté des gens du Portage-la-Prairie, qui s'insurgèrent contre l'autorité reconnue par toute la colonie, après que leurs propres représentants à la Convention l'avaient ratifiée et avaient élu à l'unanimité (moins la voix d'un absent) Riel président [4].

9° La nouvelle de l'exécution de Scott souleva réellement " une tempête d'indignation " dans l'Ontario, mais non pas dans la province de Québec, qui se trouve pourtant au moins aussi à l'est que la première.

10° C'est une pure invention et une fausseté historique que de donner à entendre, comme le fait l'auteur du ma-

3. " La mission accomplie par le troisième commissaire canadien, M. Smith, va tellement mettre le trouble dans toute la colonie, en montant les esprits et en jetant des germes de division, même dans le parti de Riel, qu'on peut la regarder comme une première cause du triste événement qui a amené la mort de Scott " (*Hist. véridique du Mouvement des Métis,* pp. 138-139).

4. " Ainsi finit cette folle expédition (*this mad-like expedition*) du Portage, dont les résultats immédiats furent la perte de deux vies et la prise de quarante-huit prisonniers par les Français " (*The Creation of Manitoba,* p. 290).

nuel incriminé, que l'expédition militaire envoyée à la Rivière-Rouge fut organisée dans le but de venger la mort de Scott. Un trop grand nombre de ceux qui y prirent part étaient animés par un sentiment analogue; mais l'expédition elle-même avait été ordonnée avant qu'on eut eu aucune nouvelle de cette mort au Canada, à plus forte raison en Angleterre, d'où dépendaient exclusivement les soldats réguliers qui en firent partie [5].

11° C'est pure calomnie d'écrire qu'à " l'approche des troupes toute ardeur militaire... s'éteignit dans la poitrine de Riel ", puisque celui-ci avait depuis longtemps

5. Th. Scott fut exécuté le 4 mars 1870. Or le 1er février de cette même année, un télegramme de l'agence Reuter consigné dans les dépêches officielles du temps (Livre bleu, p. 223) se lit ainsi: " On dit que les fusilliers royaux d'Ottawa ne seront point licenciés. Au contraire, six compagnies de ce corps, avec une batterie d'artillerie, seront envoyées à la Rivière-Rouge par la voie du fort William, le printemps prochain." En outre, vingt-cinq jours après la mort de Scott, le gouvernement fédéral lui-même n'en était pas encore sûr, puisque le 31 mars, le gouverneur-général télégraphiait à lord Granville: " Nous ne savons encore si une certaine rumeur dont plusieurs journaux se sont fait les échos, à savoir que Riel aurait fait fusiller un individu du nom de Scott, est vraie ou fausse ". Ce ne fut que le 5 avril que cette nouvelle se confirma (V. Livre bleu, p. 115). Mais le 29 mars, le même personnage avait télégraphié au comte Granville que " les troupes doivent partir pour la Rivière-Rouge vers le 20 ou le 25 ". La même dépêche ajoutait que, sept jours avant qu'on fut sûr de la mort de Scott, et deux avant qu'il en eut même été question, " la préparation de cent barges et de voitures de transport était [déjà] avancée, et des provisions avaient été commandées pour un millier d'hommes ". Dans ces conditions, comment les troupes pouvaient-elles avoir été levées dans le but de venger la mort de Scott?

Mais la meilleure réponse qu'on puisse donner à ceux qui le prétendent se trouve dans les instructions mêmes que le gouvernement fédéral donna à son agent, le gouverneur Archibald. Nous y lisons, en effet, en toutes lettres: " Vous savez que l'état troublé des affaires au Nord-Ouest a forcé le gouvernement de la Reine à envoyer dans ce pays une expédition militaire dans le but de protéger les sujets de Sa Majesté contre une intrusion des bandes nomades d'Indiens dont ils sont entourés qui pourrait se produire, et aussi pour assurer la stabilité du gouvernement civil qu'il sera de votre devoir d'organiser " (*Instructions to the Honorable A. Archibald*, p. 6; Ottawa, 1871).

Et pourtant les fanatiques d'une certaine nuance continueront probablement encore à montrer dans l'expédition Wolseley un instrument de vengeance pour le " meurtre "(!) de Thomas Scott! Et les badauds les croiront!!

abandonné toute idée de résistance aux troupes de Wolseley, ainsi que nous l'avons vu, p. 190 du présent volume, par l'aveu même de son ennemi le général Butler. Son ouvrage (*The Great Lone Land*) qui contient cet aveu est pourtant un livre bien connu, et la rencontre de son auteur avec le Président du Gouvernement Provisoire a tout particulièrement été plusieurs fois reproduite ou citée. Alors n'est-il pas déshonnête d'inculquer pareilles faussetés aux enfants de race anglaise et autre?

Si plusieurs des onze inexactitudes que nous venons de relever sont le fait de l'ignorance et des préjugés de race, il en est que la malice paraît seule avoir suggérées.

APPENDICE E

—

DERNIERE LETTRE DE L. RIEL A SA MERE

Ma chère Mère,

J'ai reçu votre lettre de bénédiction, et hier [dimanche] j'ai demandé au Père André de la placer sur l'autel pendant la célébration de la messe, pour que son ombre se répandit sur moi. Je lui ai demandé après de m'imposer ses mains sur la tête pour que je puisse la recevoir efficacement, attendu que je ne pouvais me rendre à l'église, et il a ainsi répandu sur moi les grâces de la messe, avec l'abondance de ses bienfaits spirituels et temporels.

A ma femme, mes enfants, mes frères, ma belle-sœur et autres parents qui me sont tous chers, dites pour moi adieu.

Chère mère, c'est le vœu de votre fils aîné que vos prières pour moi montent jusqu'au trône de Jésus-Christ, à Marie, à Joseph, mon bon protecteur, et que la miséricorde et l'abondance des consolations de Dieu répandent sur vous, sur ma femme, mes enfants et mes autres parents, de génération en génération, la plénitude des bénédictions spirituelles pour celles que vous avez répandues sur moi; qu'elles se répandent sur vous surtout qui avez été pour moi une si bonne mère. Puisse votre foi, votre espérance, votre charité et votre exemple être comme un arbre chargé de fruits abondants pour le présent et pour l'avenir. Puisse Dieu, quand sonnera votre heure dernière, être tellement satisfait de votre piété qu'il fasse rapporter votre esprit de la terre sur les ailes des anges.

Il est maintenant deux heures du matin, en ce jour, le dernier que je dois passer sur cette terre, et le Père André m'a dit de me tenir prêt pour le grand événement. Je l'ai

écouté et je suis disposé à tout faire suivant ses avis et ses recommandations.

Dieu me tient dans sa main pour me garder dans la paix et la douceur, comme l'huile tenue dans un vase et qu'on ne peut troubler. Je fais ce que je peux pour me tenir prêt; je reste même calme, conformément aux pieuses exhortations du vénérable archevêque Bourget. Hier et aujourd'hui, j'ai prié Dieu de vous rassurer et de vous dispenser toute sorte de consolations, afin que votre cœur ne soit pas troublé par la peine et l'anxiété. Je suis brave; je vous embrasse en toute affection.

Je vous embrasse en fils respectueux de son devoir, toi, ma chère femme, comme un époux chrétien, conformément à l'esprit conjugal des unions chrétiennes. J'embrasse tes enfants dans la grandeur de la miséricorde divine. Vous tous, frères et belles-sœurs, parents et amis, je vous embrasse avec toute la cordialité dont mon cœur est capable.

Chère mère, je suis votre fils affectionné, obéissant et soumis.

LOUIS-DAVID RIEL.

APPENDICE F

—

STATISTIQUES RELIGIEUSES CONCERNANT LE NORD CANADIEN

Feu l'évêque anglican Bompas ayant écrit que le nombre des Indiens instruits par les communions catholique et anglicane " peut ne pas différer beaucoup " dans le Grand-Nord, l'auteur de cet ouvrage s'adressa à ce propos au vicaire apostolique actuel du Mackenzie, Mgr G. Breynat, et en reçut les renseignements suivants :

" Je ne puis vous donner de mémoire des chiffres exacts représentant les populations catholique et protestante du Mackenzie. Mais ce que je vais dire suffira pour vous montrer la fausseté de l'assertion du Bishop Bompas. Considérons successivement les missions situées le long des rivières Athabaska et Mackenzie et autour des lacs qu'elles traversent. Appelant chaque place par son nom civil tel qu'usité par la compagnie de la baie d'Hudson, voici les missions fréquentées par des Indiens qui sont *tous* catholiques, sans un seul protestant :

Fort McMurray	Fort Ray
" McKay, ou Rivière-Rouge	" Providence
" Chippewayan	" des Liards
" Fond-du-Lac	" Nelson
" Smith	" Good Hope
" Résolution	" de la rivière Rouge arctique

" L'Eglise d'Angleterre n'a de missionnaires résidents qu'au fort Chippewayan, pour les blancs de ce poste ; au fort de la rivière au Foin, où à peu près la moitié de la population est catholique ; au fort Simpson, où la même

proportion des Indiens est de notre foi ; au fort Norman, où les deux tiers sont catholiques, et au fort McPherson, où tous les sauvages sont protestants — environ 150.

" Nous avions autrefois une mission à ce poste. Pour soustraire nos bons Loucheux au fanatisme de leurs compatriotes protestants, qui allèrent jusqu'à brûler la maison du P. Giroux, nous les avons établis à la rivière Rouge arctique, où ils sont de 140 à 150.

" Il faut remarquer que les postes les plus importants, d'une population variant entre 450 et 750 ou 800 âmes, sont : Chippewayan, Fond-du-Lac, Résolution, Rae et Good Hope. Dans ces places, il n'y a pas un seul Indien protestant. A la rivière au Foin, la population n'est que d'environ 140 âmes ; à Simpson et à Norman, elle est entre 250 et 300.

" Bref, je ne pense pas que la population qui professe le protestantisme soit de plus de 500, si même elle atteint ce chiffre. "

Les Indiens et sauvages catholiques du Mackenzie étaient estimés à 11,000 en 1909, et ceux de l'Athabaska à 5,000. La population catholique des diocèses de l'Ouest était comme il suit au printemps de 1911 — et elle a certainement augmenté depuis :

Diocèse de Saint-Boniface. .	87,816,	dont 32,637 du rite ruthène.
Diocèse de Régina . . .	51,177	
Diocèse de Prince-Albert . .	45,000	
Diocèse de Saint-Albert . .	55,000	
Diocèse de Vancouver . . .	27,000	
Diocèse de Victoria . . .	12,500	
Préfecture du Youkon . . .	4,500	
Grand total minimum	298,995	

APPENDICE G

—

LE P. LACOMBE ET PIED-DE-CORBEAU

" Le vieux chef des Pieds-Noirs, Pied-de-Corbeau, et le P. Lacombe, le missionnaire catholique romain de la tribu, furent les caractères les plus intéressants et parmi ceux qui jouirent de la plus grande influence dans la partie neuve du Canada. La paix d'un territoire étendu comme un grand empire a beaucoup dépendu de l'un et de l'autre.

" Le chef avait plus de quatre-vingts ans et le prêtre une douzaine de moins, et pourtant tous les deux représentaient par leur passé les deux grandes époques de la vie sur ce continent : celle de la barbarie et celle du progrès. Pendant l'enfance du chef, le Peau-Rouge règnait en maître depuis les lacs jusqu'aux Rocheuses; dans sa jeunesse, le prêtre précéda en éclaireur les hordes qui accoururent d'Europe. Mais le P. Lacombe vint en portant la branche d'olivier de la religion, et lui et le barbare devinrent amis intimes, formant des compagnons aussi pittoresques et aussi peu communs que le monde en a jamais produit.

" Le P. Lacombe fut l'un des prêtres qui frayèrent les sentiers de la forêt du Nord-Ouest et de la prairie de l'Extrême-Ouest, alors que les blancs étaient très rares dans le pays et que les seules colonies étaient celles qui avaient cru autour des forts avoisinant la frontière et les chapelles de mission encore plus anciennes.

" Le bon prêtre — car s'il existe au monde un homme bon, c'est le P. Lacombe — vit nombre de combats pendant qu'il errait avec une tribu ou une autre, ou qu'il voyageait de tribu à tribu. Sa mission lui fit négliger toute différence ethnique et évangéliser tous les sauvages

des plaines. Il connaissait leurs chefs et leurs notables, et il fit preuve de tant de justice dans ses rapports avec eux qu'il put non seulement exercer son ministère près de tous sans s'attirer l'inimitié d'aucun, mais il en vint à jouir, comme il le fait aujourd'hui, d'un pouvoir formidable sur eux tous.

" Il connut Pied-de-Corbeau quand celui-ci était dans la force de l'âge, et lorsque je les vis ensemble, ils étaient comme des amis de cœur. Ensemble ils endurèrent de terribles privations et survécurent à d'horribles tempêtes et à d'aussi horribles hivers. Ils avaient combattu côte à côte de sauvages combats, et ils se respectaient et s'aimaient mutuellement. Je ne pense pas me tromper en disant que tout le temps de son règne Pied-de-Corbeau fut le plus grand monarque indien du Canada ; il est possible qu'aucune tribu de ce pays fut plus populeuse pendant les dix ou vingt dernières années. Je n'ai jamais vu un sauvage d'aussi noble aspect, ou un homme qui ressemblât plus à un roi. Grand et droit, il était svelte comme une fille et avait la figure d'un aigle ou d'un ancien Romain. Il ne prit jamais la peine d'apprendre la langue anglaise ; il se servait même rarement de la sienne. Son grognement, ou son " non ", courait dans toute sa tribu. Il ne partagea jamais ses honneurs avec une femme. Il mourut célibataire, disant avec esprit qu'aucune femme ne le prendrait...

" Dans ces conditions primitives vécut Pied-de-Corbeau, vieux sauvage hautain, pittoresque et plein de dignité. Il n'allait jamais à cheval ou à pied sans ses nobles comme escorte, et lorsqu'il voulait montrer son autorité, il était mis d'une manière vraiment royale. Son habit de brillante verroterie était splendide et pesait une douzaine de livres. Sa chaussure était tout aussi belle ; ses mocassins se vendraient aujourd'hui 50 dollars dans n'importe quelle ville...

" Pendant toute cette construction du chemin de fer et lorsque montait le flot des nouveaux colons, le P. Lacombe et Pied-de-Corbeau empêchèrent les Indiens de

partir en guerre, et même de marauder et d'assassiner. Quand les métis se soulevèrent sous Riel, et que chaque Indien jetait un regard du côté de sa carabine et de son coutelas, lorsque les chuchotements qui précèdent le cri de guerre se produisirent dans chaque loge, le P. Lacombe fit donner à Pied-de-Corbeau sa parole que les Indiens n'allaient point se soulever. Le prêtre représentait alors le gouvernement. Les hommes d'Etat canadiens reconnaissent la valeur de ses services. Il est, de l'autre côté de la frontière [1], la grande autorité sur les affaires indiennes, l'ambassadeur des sauvages et leur porte-voix. "

(Extrait de l'ouvrage *On Canada's frontier,* pp. 53-60, par Julian Ralph; New York, 1892).

1. L'auteur de ces lignes est un Américain.

ERRATA

P. 29	ligne	17	au lieu de	vere	lisez	vers
111	"	16	"	oportun	"	opportun
128	"	4 (note 5)	"	échaffaudage	"	échafaudage
198	"	14	"	acoutumés	"	accoutumés
274	"	14	"	nécesairement	"	château fort
302	"	11	"	châteaufort	"	nécessairement
304	"	28	"	Bellevaire	"	Beillevaire
376	"	3 (note 12)	"	quelque	"	quelle que
412	"	26	"	ces	"	ses

TABLE DES MATIÈRES DU VOL. II

LIVRE IV

CONTRE L'HERESIE

CHAPITRE I

LE LOUP DANS LA BERGERIE

1858 - 1859

PAGE

Le Rév. Hunter — Nouvelles recrues — Le P. Faraud au fort Dunvégan — Pénible retour — Aux extrémités de la terre — Lord Southesk et la mission Sainte-Anne.................... 1

CHAPITRE II

« JUSQU'AUX EXTRÉMITÉS DE LA TERRE »

1860

Pauvreté des missions du nord — Nouveaux missionnaires — Fondation des couvents de l'Ile-à-la-Crosse et de Saint-Vital — Luttes avec le ministre — Le P. Grollier chez les Esquimaux. 12

CHAPITRE III

INCENDIE DE LA CATHÉDRALE

1860 - 1861

Mgr Taché dans le nord — Ses regrets — M. Goiffon gelé — Amputation —Le feu à la cathédrale — Mgr Taché au Conseil d'Assiniboia — Inondation 23

CHAPITRE IV

APPRÉCIATIONS ET CRITIQUES

1861 - 1862

Page

Courses et progrès — Deux auteurs sur le P. Lacombe — Injustes vis-à-vis des métis — Preuves — L'honnêteté de Sainte-Matte — Le P. Gasté au lac Caribou.............................. 36

CHAPITRE V

« DANS DE FRÉQUENTS VOYAGES »

1861 - 1863

Départ de l'Ile-à-la-Crosse — Le patriarche Beaulieu — Pauvreté à Saint-Joseph — La Providence — Au fort des Liards — Séquestration des femmes — Froid et pénurie — Difficultés du ministère — Fatigues indicibles — Perdu sur la glace....... 48

CHAPITRE VI

AU YOUKON

1862 - 1863

Le P. Faraud devient évêque — M. Ritchot — Le P. Séguin traverse les montagnes Rocheuses — S'en va au fort Youkon — Calomnies des ministres — Nouvelle cathédrale de Saint-Boniface — Mort du P. Grollier — Le P. Lacombe à Saint-Albert. 69

CHAPITRE VII

ENCORE UN ÉVÊQUE

1864 - 1866

Appréciation de Mgr Grandin par un protestant — Visite du P. Vanderberghe — Plébiscite d'un nouveau genre — Au fort Good Hope — Le P. Clut évêque — Epidémie............... 81

CHAPITRE VIII

CONFLITS ET DANGERS

1865 - 1866

Difficultés des Indiens catholiques — Le P. Petitot et son menu

PAGE
— Triste sort d'un bébé — Cruauté des infidèles — Le Rév. Bompas — Ses mensonges — Le P. Lacombe sur la plaine — Entre deux feux 91

CHAPITRE IX

NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

1866 - 1868

Qu'Appelle — Nouvelles recrues — Incendie à l'Ile-à-la-Crosse — Progrès chez Mgr Faraud — Couvent de la Providence — Actes de cruauté — Nouveau vicariat de missions — Mgr Grandin amène du renfort — M. Giroux.......................... 107

LIVRE V

TROUBLES A LA RIVIERE-ROUGE

CHAPITRE I

CAUSES ET LÉGITIMITÉ DU SOULÈVEMENT

1860 - 1869

Faussetés historiques — Schultz et compagnie — Vente du pays — Les sauterelles — Insolentes provocations — Usurpation par le Canada — L. Riel — Pas de rébellion — Riel toujours loyal — Preuves officielles — Loyal même dans l'adversité — Plaintes des métis anglais.............................. 121

CHAPITRE II

COMMENCEMENT DE L'INSURRECTION

1869 - 1870

Les faussetés du Dr Bryce — Riel intervient — Comité National — Imprudence de McDougall et de Dennis — Le P. Lestanc neutre — Première convention — Discipline des insurgés — Proclamations — Prisonniers — D.-A. Smith et son meeting. 144

CHAPITRE III

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE
1870

PAGE

La convention de janvier — Gouvernement formé — Prisonniers relâchés — Soulèvement des Anglais du Portage — Nouveaux prisonniers — Scott fusillé — Ridicules observations — Antipathies de D.-A. Smith — C'était un orangiste! 164

CHAPITRE IV

FIN DE L'INSURRECTION
1870 - 1871

Mgr Taché revient — Sa bienfaisante influence — Riel et le drapeau anglais — Bien disposé pour les gens de l'Est — Fanatisme des soldats — Aspirations des Etats-Unis — Plans des Féniens — Riel reste loyal — Assemblée des métis — Ils sauvent le pays 183

LIVRE VI

AUTRES LUTTES

CHAPITRE I

ORGANISATION DE LA PROVINCE DE SAINT-BONIFACE
1870 - 1874

Etat des missions — Au lac Caribou — Lacombe chez les Pieds-Noirs — Le P. Lestanc bon Samaritain — Butler et les missionnaires — Les excentricités de Bompas — Le P. Petitot traverse les montagnes Rocheuses — La petite vérole dans l'Ouest — Erection de la province ecclésiastique — Influence du P. Lacombe sur les Pieds-Noirs 207

CHAPITRE II

FONDATIONS AU NORD ET AU SUD
1871 - 1874

Embryon de la paroisse Sainte-Marie — Taché et l'amnistie —

PAGE

Lépine condamné à mort — Mgr Clut en Alaska — Immigration au Manitoba — Nouvelles paroisses et nouveaux prêtres — Première église de Winnipeg........................... 231

CHAPITRE III

MORTS TRAGIQUES

1873 - 1875

Publications — Nombreuses arrivées — Mort de Louis Dazé — Le P. Eynard se noie — Le F. Alexis — Horribles découvertes — Les PP. Rémas et Tissier — Les Révs. Grant et Newton à Saint-Albert — Immigration — Sainte-Marie............... 245

CHAPITRE IV

NOUVEAUX CENTRES DE CIVILISATION

1876 - 1878

Le P. Dandurand — Le P. Camper — Les Terres Stériles — Commencements de Calgary — Orphelinats — Le P. Leduc — Arguties des prédicants — Traité indien — Nouvelles paroisses — L'Université — Catholiques au pouvoir — Frictions et charité — Origines de Battleford 263

CHAPITRE V

VISITES ÉPISCOPALES

1878 -1881

Les Sioux de Sitting Bull — Progrès sur les plaines — Détérioration des Pieds-Noirs — Les Montagnais du Fond-du-Lac — Mgr Grandin au fort Pitt — Les "révérends" — A Saint-Raphaël — Les Indiens de l'Ile-à-la-Crosse — Le fort Cumberland — Origines de Prince-Albert, Calgary et McLeod.... 286

CHAPITRE VI

APPRÉCIATIONS PROTESTANTES

1881

Mgr Clut et le P. Séguin — De Lamothe et Mgr Taché — Le *Saturday Night* sur le P. Legoff — Le Prof. Macoun sur les missionnaires catholiques 307

CHAPITRE VII

NOUVELLES PAROISSES MANITOBAINES

1880 - 1884

Page

Paroisse Sainte-Marie — Saint-Léon — Saint-Pierre-Jolys — L'Immaculée Conception — Nouveaux prêtres séculiers — Commencements de Régina — Améliorations dans les églises..... 317

CHAPITRE VIII

PROGRÈS PARMI LES INDIENS

1882 - 1884

M. Beillevaire — Labroquerie et Lorette — Le P. Lacombe intervient en faveur du chemin de fer — Ecoles de Dunbow et de Qu'Appelle — Religieuses à Saint-Laurent et à Prince-Albert — Grouard à la rivière la Paix 332

LIVRE VII

LA REBELLION DE LA SASKATCHEWAN

CHAPITRE I

MALAISE ET HOSTILITÉS

1884 - 1885

Plaintes de métis — Insouciance du gouvernement — Riel à la rescousse — Agitation — Révolte — Bataille du lac Canard.. 349

CHAPITRE II

MASSACRE ET RÉPRESSION

1885

Opposition des prêtres — Dévoyé — Masacre du lac la Grenouille Batailles de l'Anse-aux-Poissons et du Couteau-Coupé — Siège et prise de Batoche — Gros-Ours est capturé................. 363

CHAPITRE III

RÉTRIBUTION

1885

Page

Résultats de la rébellion — Mgr Grandin au théâtre de la guerre — Riel jugé et pendu — Son testament — Sort des autres insurgés 379

LIVRE VIII

PERSECUTION SCOLAIRE

CHAPITRE I

DIFFICULTÉS ET PROGRÈS

1885 - 1886

Défections de quelques Indiens et tactiques des ministres du nord — Fermeté dans la foi — A Saint-Boniface — Morts et fondations — Progrès dans le Nord-Ouest 389

CHAPITRE II

CONSÉCRATIONS ET ÉDUCATION

1887 - 1888

Consécrations d'églises — Nominations de catholiques — Les écoles catholiques couronnées à Londres — Les catholiques en évidence en Saskatchewan — Hôpital et écoles — Le P. Charlebois et les Cris — Gillies et Royal........................... 401

CHAPITRE III

CONCILE ET NOUVELLES PAROISSES

1889 - 1891

Convocation et tenue du Premier Concile de Saint-Boniface — Le P. Grouard visite officiellement les missions du nord — Chez

Page

les Esquimaux — Famine — Grande-Clairière, Sainte-Anne du Loup, Fannystelle, Lasalle et Saint-Malo 416

Appendice D. — Erreurs typiques concernant Riel et son action. 433

Appendice E. — Dernière lettre de Riel à sa mère 438

Appendice F. — Statistiques religieuses concernant le nord canadien 440

Appendice G. — Le P. Lacombe et Pied-de-Corbeau 442

TABLE DES SIGNATURES DU VOLUME II

P. Grollier 8
P. Gascon 37
Mgr Grandin 49
P. Gasté 64
Mgr Clut 89
P. Petitot 96
P. Lacombe 104
Louis Riel 132
M. Ritchot 162
A.-D. Lépine 174
P. Lestanc 179
Mgr Taché 225
P. Eynard 250
P. Leduc 271
Gouverneur Cauchon 280
P. Légeard 290
P. Séguin 309
P. Legoff 314
M. Jolys 322
P. Hugonard 341
P. Grouard 345
P. Moulin 374
Sénateur Bernier 404
Gouverneur Royal 414
M. Gaire 428

TABLE DES PLANCHES DU VOLUME II

PAGE

Traiteur et Esquimaux 20
La "Cathédrale aux tours jumelles" 32
Première mission à la Rivière au Foin 48
Le P. Gasté à 32 ans 64
Mgr Faraud, O. M. I. 80
Le P. Lacombe, O. M. I. 104
Louis Riel 136
M. Ritchot 161
Le Gouverneur Archibald et Riel 204
Mgr Taché, O. M. I., archevêque 224
Commencements d'une école dans l'Ouest 256
Intérieur de l'église de Good Hope 288
Le Juge L.-A. Prud'homme 320
Gabriel Dumont 360
Les Martyrs du lac la Grenouille 368
Le Sénateur Bernier 400
M. Jolys 416